« Renforcer la compétitivité de la production de cacao et augmenter le revenu des producteurs de cacao en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale »

Auteurs :

Friedel Hütz-Adams (responsable),

Claudia Huber,

Irene Knoke,

Dr. Pedro Morazán,

Mara Mürlebach

Traduction : Aude-Valérie Monfort

Bonn, le 31 décembre 2016

Éditeur :

SÜDWIND e.V.

Kaiserstr. 201
53113 Bonn, Germany
Tél. : +49 (0)228-763698-0
info@suedwind-institut.de
www.suedwind-institut.de

Avec le soutien financier du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement

TABLE DES MATIÈRES

1 RÉSUMÉ ANALYTIQUE 1

2 INTRODUCTION : « SI TU VEUX BÂTIR TA MAISON, C'EST CACAO » 4

2.1 Objectifs et méthodologie 4

2.2 Plan de l'étude 6

3 CADRE : LE CONTEXTE DE LA PRODUCTION DE CACAO 7

3.1 Une récolte de petit planteur 7

3.2 Principaux pays producteurs et consommateurs 8

3.3 Pauvreté endémique 9

3.4 À la recherche d'un programme commun 10

3.5 Approches actuelles vers une filière durable 11

4 DE LA FÈVE À LA TABLETTE : ÉVALUER LA CHAÎNE DE VALEUR, LES PRIX ET LES RELATIONS DE POUVOIR 15

4.1 La chaîne de valeur du cacao 15

4.2 Fixation des prix dans le secteur du cacao 17

4.3 Rapport entre prix du cacao et prix du chocolat 21

5 SECTEUR DU CACAO DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS 22

5.1 Introduction 22

Revenu par habitant 25

en USD (2015)[4] 25

Revenu par habitant dans PPP en USD (2015)[6] 25

5.2 Côte d'Ivoire 26

5.2.1 Importance de la filière cacao 26

5.2.2 Cadre institutionnel 26

5.2.3 Particularités de la filière cacao ivoirienne 27

5.2.4 Points forts et points faibles 28

5.3 Ghana 29

5.3.1 Importance de la filière cacao 29
5.3.2 Cadre institutionnel 29
5.3.3 Particularités de la filière cacao ghanéenne....30
5.3.4 Points forts et points faibles....32
5.4 Cameroun 33
5.4.1 Importance de la filière cacao 33
5.4.2 Cadre institutionnel 33
5.4.3 Particularités de la filière cacao camerounaise....34
5.4.4 Points forts et points faibles....35
5.5 Nigéria....36
5.5.1 Intérêt de la filière cacao 36
5.5.2 Cadre institutionnel 36
5.5.3 Particularités de la filière cacao nigériane 37
5.5.4 Points forts et points faibles....39
5.6 Indonésie 40
5.6.1 Importance de la filière cacao 40
5.6.2 Cadre institutionnel 40
5.6.3 Particularités de la filière cacao indonésienne....41
5.6.4 Points forts et points faibles....42
5.7 Équateur 42
5.7.1 Importance de la filière cacao 42
5.7.2 Cadre institutionnel 43
5.7.3 Particularités de la filière cacao équatorienne....44
5.7.4 Points forts et points faibles....44
5.8 Brésil....45
5.8.1 Importance de la filière cacao 45
5.8.2 Cadre institutionnel 45
5.8.3 Particularités de la filière cacao brésilienne....46
5.8.4 Points forts et points faibles....47
5.9 Pérou....47
5.9.1 Importance de la filière cacao 47
5.9.2 Cadre institutionnel 48
5.9.3 Particularités de la filière cacao péruvienne 48
5.9.4 Points forts et points faibles....49

6 FACTEURS CRUCIAUX DANS LA FILIÈRE CACAO ET RECOMMANDATIONS.....50

6.1 Marché mondial et fixation des prix au niveau international 50

6.2 Cadre politique et politiques sectorielles 52

6.3 Coordination entre les acteurs, collecte de données et recherche.....55

6.4 Fixation du prix bord-champ 60

6.5 Organisations paysannes.....64

6.6 Services de vulgarisation agricole et fourniture d'intrants 65

LISTE D'ABBRÉVIATIONS.....71

TAUX DE CHANGE (au 1er Avril 2016) 75

BIBLIOGRAPHIE.....76

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Principaux pays producteurs de cacao 8
Tableau 2 : Principaux pays consommateurs de cacao..... 8
Tableau 3 : Capacités de broyage 16
Tableau 4 : Valeurs des ventes des plus grandes entreprises de confiserie.....17
Tableau 5 : Données sur le secteur du cacao dans les principaux pays producteurs.....24
Tableau 6 : Données socio-économiques sur les principaux pays producteurs (PPP) 25
Tableau 7 : Points forts et points faibles de la filière cacao ivoirienne 28
Tableau 8 : Points forts et points faibles de la filière cacao ghanéenne 32
Tableau 9 : Points forts et points faibles de la filière cacao camerounaise 35
Tableau 10 : Points forts et points faibles de la filière cacao nigériane.....39
Tableau 11 : Points forts et points faibles de la filière cacao indonésienne 42
Tableau 12 : Points forts et points faibles de la filière cacao équatorienne 44
Tableau 13 : Points forts et points faibles de la filière cacao brésilienne.....47
Tableau 14 : Points forts et points faibles de la filière cacao péruvienne 49

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Fig. 1 : Intervenants directs dans la chaîne de valeur du cacao 15
Fig. 2 : Prix moyens quotidiens ICCO (USD/t) 1960/61-2014/15 20

Veuillez noter que le rapport principal se termine sur la page 90 et est suivi d'une annexe contenant des informations additionnelles.

1 RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Cette étude a été mandatée par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) en étroite coopération avec les quatre pays producteurs de cacao d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale afin de mieux comprendre les immenses défis auxquels la production de cacao et l'existence des producteurs de cacao, surtout en Afrique de l'Ouest, sont confrontés. Elle vise à analyser la structure et les mécanismes de fixation des prix sur marché mondial du cacao ainsi que les politiques sectorielles des huit pays producteurs de cacao les plus importants (la Côte d'Ivoire, le Ghana, l'Indonésie, l'Équateur, le Nigéria, le Cameroun, le Brésil et le Pérou) afin d'identifier les mesures qui mènent à un renforcement de la durabilité de la production de cacao et à une augmentation des revenus des producteurs de cacao.

Le cacao est une culture importante pour les pays consommateurs et producteurs. On estime que 5 à 6 millions de petits cultivateurs dans le monde travaillent sur des plantations de cacao et font vivre environ 40 à 50 millions de personnes. En 2014-2015, 4,2 millions de tonnes de cacao d'une valeur approximative de USD 12 milliards ont été produites dans le monde entier. Les trois quarts ont été cultivés en Afrique de l'Ouest, le reste en Amérique du Sud et en Amérique centrale et 10% en Asie. Cependant, la chaîne de valeur du cacao manque de durabilité. Souvent, les producteurs n'arrivent pas à sortir du cercle vicieux d'une faible productivité et de faibles revenus, d'un manque d'investissements dans leurs plantations et de rendements qui restent faibles.

Du côté de l'industrie, quelques entreprises ont diversifié leurs activités et se sont investies dans le broyage et la production de chocolat industriel à cause de la pression croissante due aux économies d'échelle. En parallèle, en raison des investissements importants nécessaires, le nombre de broyeurs et de producteurs de chocolat industriel a considérablement diminué.

Le prix du cacao est l'un des principaux problèmes dans la chaîne de valeur du cacao, en particulier en raison de l'impuissance des cacaoculteurs dans le mécanisme de fixation des prix. Les planteurs n'ont aucun pouvoir de négociation et les prix sont fixés sans rapport direct avec la structure des coûts des producteurs de cacao. Outre les prix, d'autres facteurs comme les régimes climatiques, les ravageurs et les maladies, les coûts des droits fonciers, le transport et les intrants ont un effet sur le revenu des planteurs de cacao. La forte volatilité des prix a un impact considérable sur les moyens d'existence des cacaoculteurs et rend très difficile, pour tous les acteurs du marché, de décider d'investir ou non dans la chaîne de valeur. Bien qu'il n'existe pas de preuve que le processus de concentration au niveau industriel exerce une pression supplémentaire sur les prix aux producteurs, il est devenu clair que l'augmentation à long terme des prix du chocolat n'a pas abouti à une augmentation des prix bord-champ du cacao. Les rapports de force sur le marché conduisent à un déclin du prix du cacao ajusté en fonction du taux d'inflation ainsi qu'à une baisse du revenu des cacaoculteurs.

La pertinence de la production de cacao pour l'économie des huit principaux pays producteurs, le revenu fiscal des gouvernements et le niveau de vie des cacaoculteurs varie. L'étude arrive à la conclusion que dans les deux principaux pays producteurs, la Côte d'Ivoire et le Ghana, le cacao a une influence cruciale sur l'économie nationale. Au Cameroun, cette pertinence est moindre et au Nigéria le revenu de la production de cacao est négligeable par rapport à celui du pétrole mais très significatif dans certaines régions du pays. Toutefois, dans les deux pays, Cameroun et Nigéria, un nombre considérable de cacaoculteurs et leurs familles dépendent du revenu provenant de la

production de cacao. Au Brésil, au Pérou et en Équateur, le cacao n'est pas une culture clé pour l'économie mais il joue un rôle majeur dans certaines régions. Il en est de même en Indonésie.

Enfin, les auteurs font une analyse pointue des facteurs critiques empêchant et/ou favorisant la filière cacao et développent une série de recommandations pour améliorer la durabilité du secteur. Correctement mises en œuvre, certaines politiques et interventions pourraient améliorer l'existence des cacaoculteurs. Dans le cas contraire, elles constitueront un poids supplémentaire. La filière a besoin d'une approche globale. Aucune recommandation ne peut à elle seule apporter de changement significatif. Beaucoup de recommandations sont fortement interdépendantes. Pour chaque recommandation, les auteurs présentent des suggestions de contributions possibles de la part des différents acteurs de la chaîne de valeur.

Les facteurs critiques et les recommandations sont classés en six grands volets, partant de l'approche politique et progressant vers une microperspective.

Les recommandations concernant la **fixation des prix sur le marché mondial et au niveau international** se concentrent sur l'alignement des objectifs de politique générale dans les principaux pays producteurs, en particulier pour la production. La part importante que détiennent ces pays dans la production mondiale leur donne manifestement la possibilité de coordonner les activités et d'exercer leur pouvoir sur le marché. Une plate-forme d'échange éventuellement hébergée par la CEDEAO devrait être mise en place. Les Commissions des monopoles devraient observer de près l'effet de la concentration du marché et de la spéculation sur les prix du cacao. Un **cadre politique et juridique stable et des politiques sectorielles spécifiques** sont indispensables si l'on veut une filière cacao opérationnelle. Les gouvernements sont responsables de la mise en place des conditions cadres comme les infrastructures de base et un droit foncier et une législation fiscale clairs et transparents. Une vision sur le long terme et une stratégie sectorielle constante avec des politiques gouvernementales et des responsabilités alignées aideront la filière. Dans certains pays, la **coordination des acteurs, de la collecte de données et de la recherche** a commencé mais les initiatives naissantes ont besoin d'être considérablement développées. Il faut aussi accroître la participation si l'on veut un effet véritable. Les pays producteurs ont besoin de structures pour la collecte des données avec des règles strictes sur la protection des données. La transparence et le partage de données devraient être obligatoires. Il faudrait intensifier la coordination de la recherche en organisant des rencontres régulières au niveau régional et international. En outre, il faudrait mettre l'accent sur l'amélioration des espèces de cacao et la résistance aux ravageurs et aux maladies ainsi que sur les mesures pour améliorer la résilience climatique. En général, les mesures d'adaptation au changement climatique et de lutte contre la déforestation doivent être traitées en priorité. Enfin, les acteurs de la filière cacao devraient s'aligner et développer une stratégie pour déterminer un revenu vital pour les planteurs et leurs employés, et intégrer le concept dans leurs programmes et projets. En ce qui concerne la certification, l'effet positif possible des normes doit être renforcé par des mesures créant un environnement fiable pour que les cacaoculteurs puissent planifier et pour lutter contre les abus et la fraude. En général, les cacaoculteurs touchent uniquement une part du prix du cacao vendu sur le marché mondial et la **fixation des prix** manque de **transparence**. Un marché et des informations sur les prix transparents sont essentiels pour réduire les asymétries à la fois dans les pays avec ou sans prix minimum garanti. Dans les deux systèmes, il faut gérer la volatilité des prix en introduisant des

mécanismes de gestion des risques. Outre les instruments financiers comme la couverture (hedging), la diversification du revenu des planteurs est recommandée comme stratégie principale pour réduire leur dépendance du cacao. Par ailleurs, les gouvernements devraient promouvoir la transformation locale à petite échelle du cacao en chocolat et autres produits. Ils devraient analyser si le coût des subventions et des réductions d'impôts pour la transformation à grande échelle a l'effet escompté de valeur ajoutée au niveau national. Avec la concentration croissante en aval de la chaîne de valeur, la création et l'aide aux **organisations paysannes** sont essentielles pour que ces dernières bénéficient d'économies d'échelle lorsqu'elles traitent avec les négociants. Il est essentiel de mettre en place des organisations paysannes gérées de manière professionnelle et capables de négocier sur un pied d'égalité avec les acheteurs. De plus, il faudra un organisme représentant les cacaoculteurs à l'échelon national. Ces organismes nationaux pourraient servir de base à la création d'une représentation internationale des cacaoculteurs. Des **services de vulgarisation agricole** de qualité doivent s'occuper des cacaoculteurs éloignés et leur fournir des services majeurs tels que la formation aux bonnes pratiques agricoles (BPA), l'accès aux derniers résultats de la recherche, aux informations sur le stockage ou l'application d'engrais et de pesticides, ainsi que des formations sur la gestion d'un budget ménager. L'accès au juste moment à des **intrants** de haute qualité et en quantité suffisante est essentiel pour la productivité et la compétitivité des planteurs. Étant donné que la fourniture d'intrants gratuits va souvent de pair avec un manque d'efficacité, les politiques devraient viser à mettre en place un système qui suive les règles du marché, où le revenu du cacao permet aux planteurs d'acheter des intrants non subventionnés. La promotion de l'accès aux services financiers, en particulier pour des fonds de roulement et des investissements, devrait être soutenue par une collaboration avec les institutions financières en vue de développer une stratégie et des produits pour les cacaoculteurs.

2 INTRODUCTION : « SI TU VEUX BÂTIR TA MAISON, C'EST CACAO »

« Si tu veux envoyer tes enfants à l'école, c'est cacao
Si tu veux bâtir ta maison, c'est cacao
Si tu veux te marier, c'est cacao
Si tu veux acheter des vêtements, c'est cacao
Si tu veux acheter un camion, c'est cacao
C'est cacao et l'argent du cacao qu'il te faut
Pour tout ce que tu veux faire dans la vie »
(Paroles d'un chant ghanéen des années 1950, cité dans Orla Ryan 2011 : 9)

Ce chant et les souvenirs des anciens planteurs rappellent aux parties prenantes du monde du cacao et de l'industrie chocolatière qu'à une époque, le cacao permettait aux planteurs de vivre de leur revenu. Aujourd'hui, le secteur est en crise, c'est du moins l'avis des planteurs. La pauvreté largement répandue dans les régions productrices de cacao, des planteurs vieillissants et une productivité faible ne représentent que quelques-uns des défis actuels. Tandis que la plupart des parties prenantes conviennent qu'il faut agir, elles ne parviennent à aucun accord quant à la manière de procéder. Ces dix dernières années, de nombreuses entreprises se sont concentrées sur la manière d'aider les cacaoculteurs à améliorer leur productivité. Elles comptaient sur une augmentation massive du rendement par hectare qui aurait permis aux cacaoculteurs de sortir de la pauvreté tout en assurant l'approvisionnement du marché en cacao.

Cependant, les parties prenantes du secteur cacao conviennent majoritairement que les nombreux projets, quels qu'ils soient, mis en place par les gouvernements, les entreprises la coopération au développement ou les organisations non gouvernementales n'ont eu jusqu'à présent qu'un impact limité sur les revenus des cacaoculteurs. Elles reconnaissent également qu'il faut intensifier la recherche afin de comprendre pourquoi les choses progressent lentement et pour développer des activités de plus grande incidence. Cela inclut une analyse plus en profondeur des structures de la chaîne de valeur du cacao ainsi que du rôle des politiques gouvernementales pour le secteur. De plus, les populations rurales vieillissantes et la migration des jeunes vers les villes ainsi que l'urbanisation et l'augmentation de la population dans les pays concernés constituent un cadre complexe pour le secteur du cacao.

2.1 Objectifs et méthodologie

Cette étude a été commandée par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) afin de mieux comprendre la production de cacao et les défis majeurs qu'elle pose aux producteurs, en particulier en Afrique de l'Ouest et centrale.

Plusieurs sociétés allemandes ont mis en place leur propre programme en vue d'accroître productivité, compétitivité et qualité. La Coopération au développement officielle allemande collabore également en proposant de la formation et en encourageant les cacaoculteurs à adopter des méthodes durables de production. L'Initiative allemande pour un cacao durable fondée en 2012, GISCO, cherche à améliorer les conditions de vie des cacaoculteurs et de leurs familles afin de leur garantir un revenu qui leur permettrait de vivre. Cependant, il est clair que cette approche basée sur des projets ne peut toucher qu'un nombre limité de petits planteurs. Elle ignore les insuffisances structurelles de la chaîne de valeur. Si l'on veut rendre l'activité encore plus durable et compétitive sur le long terme et améliorer les conditions de vie de tous les planteurs de cacao, une approche sectorielle au niveau politique sera nécessaire.

Le mandat de cette étude a été développé en étroite coopération avec les quatre pays producteurs de cacao d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale. Il s'agit d'analyser la structure et les mécanismes de fixation des prix sur le marché mondial du cacao, les politiques sectorielles des huit pays les plus grands producteurs de cacao (Côte d'Ivoire,

Ghana, Indonésie, Équateur, Nigéria, Cameroun, Brésil, Pérou) en vue d'identifier les mesures de politique sectorielle pouvant renforcer la compétitivité de la production de cacao sur la durée et d'améliorer le revenu des producteurs de cacao en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. La question qui se pose tout au long de cette étude est le rôle des politiques gouvernementales, des initiatives du secteur privé et de la coopération au développement dans le secteur du cacao et leur impact sur les petits planteurs.

Les conclusions de ces travaux de recherche alimenteront les activités menées par le BMZ au sein de l'initiative multipartite GISCO cofinancée par le BMZ, et le dialogue avec les gouvernements partenaires d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale.

Cette étude se base sur un ensemble de méthodes dont une analyse bibliographique, des interviews de parties prenantes et l'examen des bases de données pour vérifier par recoupement et valider les informations disponibles. Elle inclut également les résultats de discussions menées lors de deux ateliers organisés avec les parties prenantes à Accra, Ghana, en avril 2016 et à Abidjan, Côte d'Ivoire, en octobre 2016.

- L'**analyse bibliographique** est le premier moyen d'information sur les conditions générales, l'histoire de la filière cacao dans les divers pays, la chaîne de valeur à l'échelle internationale, les mécanismes de fixation des prix et les relations de pouvoir entre les parties prenantes.
- Les **bases de données** (ICCO, FAO Stat, Banque mondiale, USDA, bases de données nationales des pays producteurs) complètent l'analyse bibliographique et permettent de vérifier par recoupement les données de rapports et d'articles.
- Les auteurs de cette étude ont mené 90 **interviews** avec plus de 100 parties prenantes, parmi lesquelles des représentants gouvernementaux, des groupements de producteurs, des entreprises de négoce et de confiserie, des organisations non gouvernementales (ONG) actives dans les pays producteurs, des organismes de normalisation, des associations de la filière cacao, la coopération au développement et des fondations. La majeure partie des interviews ont eu lieu individuellement, quelques-unes avec des groupes (cf. liste des personnes interviewées en Annexe III)

  Les interviews ont été menées de manière semi-structurée et avec l'aide d'une série de questions visant à guider l'entretien (cf. Annexe IV). Celles dans les quatre pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Cameroun et le Nigéria, ont été menées sur place entre février et avril 2016. Les auteurs ont également interviewé d'autres parties prenantes à l'occasion de la Conférence mondiale sur le cacao qui s'est tenue en 2016 en République dominicaine. D'autres entretiens ont aussi eu lieu lors de rencontres en Allemagne et en Suisse, sur Skype ou au téléphone. Certaines personnes interrogées ont répondu par écrit.
- Au cours de l'**atelier** d'un jour et demi qui s'est tenu en avril 2016 **au Ghana**, des représentants de gouvernements, de groupements de producteurs, d'entreprises et d'ONG ont eu la possibilité d'apporter leurs commentaires. Après une présentation des conclusions préliminaires, les groupes de travail ont identifié des facteurs critiques et des solutions possibles. Ces commentaires ont été pris en considération lors de la phase d'extraction des facteurs critiques et d'élaboration de recommandations présentées aux chapitres 6 et 7 de cette étude. 35 participants en provenance de 6 pays différents (Côte d'Ivoire, Ghana, Cameroun, Nigéria, Allemagne et Suisse) ont participé aux discussions. Parmi eux se trouvaient des représentants des gouvernements des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, de coopératives agricoles, d'organismes de normalisation, d'entreprises de négoce et de confiserie, d'ONG et de la coopération au développement. Par ailleurs, des éléments ont été identifiés concernant une possible de contribution de la part de la Coopération au développement allemande (cf. Annexe V-VIII).
- L'objectif de l'**atelier** d'un jour et demi **en Côte d'Ivoire** en octobre 2016 auquel ont participé plus de 50 personnes venant de cinq pays producteurs (Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria, Cameroun, Pérou) était de présenter les conclusions de l'étude et

d'en débattre ensuite en assemblée plénière. La seconde partie de cet atelier a donné l'occasion de poursuivre et de développer les discussions lancées lors du premier atelier ghanéen d'avril 2016. Les participants ont travaillé en groupes pour discuter et élaborer des solutions concrètes concernant les thèmes identifiés comme constituant les défis imminents du secteur cacao lors de la précédente réunion, soit le cadre politique et législatif, l'accès au financement pour les cacaoculteurs et les groupements de producteurs. L'objectif était d'encourager une collaboration et une coordination multipartite entre les différents acteurs, les pays et les régions.

2.2 Plan de l'étude

Le chapitre 3 de ce rapport décrit la structure de la chaîne de valeur à l'échelle internationale qui relie les plantations de cacao aux tablettes de chocolat en magasin. Cela inclut une description des diverses initiatives visant à assurer la pérennité du marché du cacao. Le chapitre 4 présente une analyse des relations de pouvoir entre les différents acteurs de la chaîne de valeur. On y aborde également les mécanismes de fixation des prix du cacao sur le marché mondial. Au chapitre 5, les auteurs analysent le cadre juridique, économique et socio-culturel de la filière cacao dans les huit premiers pays producteurs : la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigéria, le Cameroun, l'Indonésie, l'Équateur, le Brésil et le Pérou. Enfin, au chapitre 6, on analyse les facteurs critiques d'influence sur la compétitivité et les moyens de subsistance des planteurs dans les pays producteurs de cacao. En conclusion, des recommandations sont faites quant à la manière de relever ces divers défis. En Annexe II se trouvent une description plus détaillée du secteur cacao dans les pays concernés ainsi que des données statistiques.

3 CADRE : LE CONTEXTE DE LA PRODUCTION DE CACAO

3.1 Une récolte de petit planteur

Le cacaoyer est originaire d'Amérique centrale où le cacao était consommé déjà 1500 ans avant J.-C. Étant donné les exigences climatiques spécifiques du cacaoyer, celui-ci ne pouvait pousser que dans une zone géographique le long de l'Équateur appelée « la ceinture de cacao ». La plante a également la réputation d'être une « diva » exigeante car elle requiert un sol riche en nutriments, une température moyenne entre 24°C et 28°C, une humidité relative de 80-90 % et au moins de 1,500 mm de précipitations par an, réparties de manière égale tout au long de l'année. Tandis que les variétés traditionnelles ne peuvent se développer qu'à l'ombre d'autres arbres plus larges et plus hauts, les nouvelles espèces croissent également en plein soleil. Dernièrement, ces nouvelles espèces sont privilégiées dans les plantations de cacao car les arbres peuvent être plantés plus rapprochés. Elles exigent cependant plus de soins, d'engrais et de pesticides. Cacaoyers et cabosses sont sujets aux ravageurs et aux maladies. Par ailleurs, ils sont également fragiles face aux changements de régime climatique (Durry/Schiffer 2012 : 23–26).

Un cacaoyer peut atteindre 15 mètres de hauteur mais il est souvent taillé à 4 mètres. En Afrique de l'Ouest, la densité moyenne des cacaoyers est de 1.100 arbres par hectare (Afari-Sefa et al. 2010 : 11). En Amérique latine, de nombreux planteurs travaillent sur des petites plantations qui associent la culture du cacao à d'autres types d'arboriculture fruitière. De tels systèmes d'agroforesterie sont également largement répandus en Indonésie. La productivité des cacaoyers dépend de différents facteurs, y compris le code génétique de la plante, la qualité du sol, les conditions climatiques, l'âge de l'arbre et la manière dont il est taillé, les intrants utilisés et autres pratiques culturales. Habituellement, un arbre commence à produire après trois ou quatre ans ; quelques variétés nouvelles sont plus rapides. Selon la variété, la productivité du cacaoyer atteint un plateau entre cinq et dix ans. Ensuite, le nombre de cabosses commence à diminuer. En général, les arbres de plus de vingt ans donnent peu de fruits et doivent être remplacés.

Environ 95 % de la production de cacao dans le monde provient de petits exploitants cultivant en moyenne 2 à 5 hectares. On estime à au moins cinq millions le nombre de petits planteurs travaillant dans des plantations de cacao (Anga 2016 : 4). Ils assurent l'existence de leur famille (élargie), soit environ 40 à 50 millions de personnes dans le monde. La culture du cacao est pénible. Les planteurs désherbent, taillent, appliquent engrais et pesticides, récoltent, ramassent, extraient les fèves par écabossage pour ensuite les faire fermenter et sécher. Toutes ces étapes préalables requièrent un travail physique dur, encore manuel dans la plupart des pays.

La plupart du cacao produit dans le monde est de la variété standard Forastero. La production de cacao fin ou FFC (« fine » ou « flavour ») ne représente que 7 % environ de la production mondiale et plus de la moitié provient de l'Équateur. Le FFC est vendu avec prime sur le marché mondial.

Même si l'on manque de données fiables, il est clair que le rendement moyen par hectare n'a que peu augmenté depuis plusieurs dizaines d'années, en particulier si on le compare à celui d'autres cultures telles que le café ou l'huile de palme. Depuis le début des années 1990, le rendement moyen par hectare est à peine supérieur à 500 kg/ha et stagne depuis (Anga 2016 : 5-6). Plusieurs études montrent que le rendement moyen de nombreuses régions productrices de cacao est même inférieur (cf. chapitre 4). En utilisant des variétés nouvelles à rendement élevé, de bonnes pratiques agricoles, des pesticides et des engrais, le rendement à l'hectare pourrait doubler ou même tripler. Les plantations bien équipées obtiennent même un rendement supérieur à 2 t/ha et certains investisseurs assurent que sur des terres irriguées et avec des nouvelles variétés, on peut obtenir jusqu'à 5 t/ha (Hawkins/Chen 2016a : 33-52).

3.2 Principaux pays producteurs et consommateurs

En 2014-2015, 4,2 millions de tonnes de cacao d'une valeur approximative de USD 12 milliards ont été produites dans le monde. 73 % de la production mondiale provenait d'Afrique de l'Ouest, 17 % d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, et 10 % de l'Asie. Les huit plus grands pays producteurs étaient la Côte d'Ivoire (42 % de la production mondiale), le Ghana (18 %), l'Indonésie (8 %), l'Équateur (6 %), le Cameroun (5 %), le Brésil (4 %), le Nigéria (4 %) et le Pérou (2 %) (ICCO 2016c : Tableaux 1 et 2 ; pour plus de détails, consulter le chapitre 4 ; cf. Tableau 1).

Tableau 1 : Principaux pays producteurs de cacao

Pays	Production en 1.000 t, 2014-15	Pourcentage de la production mondiale
Côte d'Ivoire	1 650,0	42
Ghana	800,0	18
Indonésie	320,0	8
Cameroun	220,0	5
Équateur	220,0	5
Nigéria	190,0	4
Brésil	180,0	4
Pérou	85,0	2
Autres pays	489,1	12
Total monde	**4 154,1**	**100**

Source : ICCO 2016c : Tableau 4

La demande en chocolat varie selon les régions. Actuellement, l'Europe et l'Amérique du Nord dominent encore quant à la consommation de cacao. Les pays les plus importants sont les États-Unis, l'Allemagne et la France qui importent respectivement chacun 18 %, 8,4 % et 5,5 % de la récolte mondiale. Même si la Chine et l'Inde développaient un goût pour le chocolat à la vitesse prédite par les experts, il faudrait à ces pays encore de nombreuses années pour que leur demande atteigne le niveau de l'Allemagne qui en consomme environ 350.000 t/an. La consommation d'aliments dépend des habitudes alimentaires et du prix des aliments.

Le cacao fut introduit en Afrique dans les années 1870. Le continent n'avait pas de tradition de consommation de produits à base de cacao. Cela et le fait que les produits en chocolat ont un prix relativement élevé font que seule une faible quantité du cacao produit en Afrique est consommé localement. Par contre, les pays d'Amérique centrale et d'Amérique latine ont une longue tradition de consommation de produits à base de cacao. Cette tradition, liée à des revenus ménagers en augmentation, a abouti à une augmentation de la consommation de chocolat. Le plus gros marché est de loin le Brésil qui complète désormais sa propre production par l'importation de petites quantités afin de satisfaire la demande locale. Selon les statistiques de l'Organisation internationale du cacao (ICCO), le Brésil est au sixième rang de la consommation de cacao (ICCO 2016c : Tableau 37 ; pour plus de détails voire le tableau 2).

Tableau 2 : Principaux pays consommateurs de cacao

Pays	Consommation en 1.000 t, 2014-15
États-Unis	736,7
Allemagne	350,0
France	225,0
Royaume-Uni	220,0

Fédération Russe	205,0
Brésil	200,0
Japon	176,4
Espagne	115,0
Italie	100,0
Canada	90,0
Chine	77,8

Source : ICCO 2016c : Graphique V. Consommation calculée selon les broyages plus les importations nettes de produits dérivés du cacao et de chocolat en équivalent fèves

3.3 Pauvreté endémique

Selon un nombre d'études récentes, la chaîne de valeur du cacao est peu viable à divers niveaux.[1] Depuis que le prix de cacao a chuté en 2000 à son niveau historique le plus bas (cf. page 24, fig. 2), la pauvreté s'est répandue parmi les planteurs de cacao. Depuis ces quinze dernières années, la majorité d'entre eux vit encore dans la pauvreté en dépit d'un rétablissement partiel des prix (pour plus de détails, voire les chapitres sur les pays). Généralement, les cacaoculteurs ne parviennent pas à échapper au cercle vicieux d'une faible productivité et de bas revenus, du manque d'investissements sur leurs exploitations et de rendements qui restent insuffisants. Pour beaucoup d'entre eux, la situation s'aggrave du fait de titres fonciers incertains. Souvent, ils ne sont pas sûrs de bénéficier des investissements parce qu'ils ne sont pas propriétaires du terrain. Beaucoup de cacaoculteurs ont plus de cinquante ans et n'ont pas la perspective d'un jeune planteur qui reprenne leur exploitation. Au contraire, la jeune génération va plutôt chercher du travail dans les villes. Si les jeunes optent pour l'agriculture, ils choisissent souvent des cultures plus rentables que le cacao. Non seulement les cacaoculteurs prennent de l'âge mais leurs plantations vieillissent aussi avec eux. Le manque d'investissement dans le rajeunissement des cacaoyers conduit à une baisse de la productivité qui s'accompagne d'une diminution des revenus générés par la vente du cacao. De plus, les aides des gouvernements et du secteur privé sont souvent mal adaptées (voire les profils des pays au chapitre 5).

Il est difficile d'obtenir des chiffres sur le revenu des planteurs. En 2015, le Baromètre du Cacao a publié des données sur la Côte d'Ivoire et le Ghana basés sur des chiffres d'études disponibles au public. Ces chiffres montrent que la plupart des cacaoculteurs vivent en dessous du seuil de pauvreté défini par la Banque mondiale de USD 1,90 par personne par jour (Fountain/Hütz-Adams 2015 : 42-44). D'autres études montrent des résultats similaires.

Barry Parkin, responsable de l'approvisionnement mondial chez Mars et président de la Fondation mondiale du cacao (WCF), reconnaît le fossé considérable entre un revenu viable pour les cacaoculteurs et la réalité sur le terrain : « *Si l'on veut atteindre un niveau durable [de production de cacao], il nous faudra tripler ou même quadrupler le revenu* » (citation : Nieburg 2016).

De récentes études indiquent que le travail des enfants dans les plantations d'Afrique de l'Ouest reste un problème courant en raison des revenus insuffisants des cacaoculteurs. Beaucoup de familles font travailler les enfants sur leur exploitation pour répondre à leurs besoins en main d'œuvre, ceci dans des proportions qui sont en violation avec les législations nationales et les conventions internationales sur les droits des enfants (Université Tulane 2015 ; Kapoor 2016a et 2016b ; ICI 2016a et 2016b).

[1] Ex. Boas/Huser 2006 ; Climate Change/CIAT 2011 ; Fountain/ Hütz-Adams 2015 ; Gayi/Tsowou 2015 ; Hainmueller/Hiscox/Tampe 2011 ; Hawkins/Chen 2016a ; ICCO 2012a ; Fountain/ Hütz-Adams 2015 ; Kapoor 2016a et 2016b ; République de Côte d'Ivoire 2008 ; République du Ghana 2008 ; Université Tulane (2015).

Du point de vue écologique, l'appauvrissement des sols constitue une menace grave pour les cacaoculteurs. Par le passé, lorsque le sol était épuisé, ceux-ci se déplaçaient vers d'autres forêts vierges qu'ils défrichaient. Aujourd'hui, des méthodes de production non écologiques appauvrissent le sol mais les cacaoculteurs ne peuvent plus abandonner leurs terres épuisées. Il n'y a quasiment plus de forêts disponibles et de nombreux pays ont mis en place une législation anti-déforestation. L'impact du changement climatique se fait sentir en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale et deviendra encore plus fort. Pour la production de cacao, cela signifie une réduction des terres adaptées à la cacaoculture.

Par ailleurs, le changement climatique entraîne une modification des régimes climatiques qui influence la production de cacao. Les chercheurs estiment que les plus grandes régions productrices de cacao en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale connaîtront de moins en moins de précipitations régulières et des températures plus extrêmes (Climate Change/CIAT 2011). C'est pourquoi ils travaillent actuellement sur des espèces de cacao capables de supporter un climat plus sec. En cas d'échec, dans le futur, les rendements pourraient considérablement baisser.

Des investissements importants sont nécessaires pour que les cacaoculteurs indépendants puissent générer un revenu leur permettant de vivre et de rémunérer leur main d'œuvre. Un manque de ressources financières et, par conséquent, une main d'œuvre trop chère entraînent une baisse de productivité allant même jusqu'à un abandon des terres cultivées. Il se peut que d'autres cultures, plus rentables, remplacent le cacao.

3.4 À la recherche d'un programme commun

Tous les acteurs de la filière cacao ont conscience des problèmes abordés jusqu'ici. Multiples projets ont été mis en place dans le but d'aider les cacaoculteurs. Des idées d'approches holistiques pour améliorer leur situation ont été soulevées lors de nombreuses conférences, à commencer par les importantes « Tables rondes pour une économie durable du cacao » d'Accra en 2007 et de Trinité et Tobago en 2009. La conclusion était que toutes les parties prenantes, producteurs, négociants, industries, gouvernements et consommateurs, ont un rôle égal à jouer si l'on veut réussir à faire du cacao un secteur durable. Les acteurs ont également convenu d'un ensemble d'éléments moteurs pour accomplir ces développements (RSCE 2009 : 8)

En 2012, un « Agenda mondial pour le cacao », adopté à la première Conférence mondiale sur le cacao qui s'est tenue à Abidjan en Côte d'Ivoire, fixait le cadre pour réaliser les changements nécessaires dans ce secteur. Pour améliorer leur situation, les cacaoculteurs devraient « *utiliser de meilleures plantes et intrants, une technologie innovatrice, une gestion intégrée des ravageurs afin de maîtriser ravageurs et maladies [et] respecter les normes internationales sur le travail* » (ICCO 2012a : 15).

L'Agenda mondial pour le cacao et son Annexe technique définissent clairement les responsabilités pour améliorer la situation des cacaoculteurs. Le rôle des gouvernements constitue à

> *« élaborer un plan national pour le développement du cacao qui esquisse vision et stratégies en coopération avec les autres acteurs nationaux concernés du secteur en prenant en considération la dimension internationale, ceci en vue de créer une économie du cacao durable. L'approche participative dans chaque pays serait assurée par un partenariat public-privé au sein duquel les institutions gouvernementales seraient en charge du cacao, en concertation avec tous les partenaires stratégiques concernés qui participeraient au processus. Un organe chargé de surveiller les progrès réalisés s'occuperait également de coordonner de manière adéquate les initiatives nationales pour le cacao » (ICCO 2012a : 22).*

La Déclaration de Bávaro sur le cacao, faite lors de la Troisième Conférence mondiale sur le cacao en République dominicaine en 2016 souligne le fait que l'Agenda mondial pour le cacao « *trace la voie vers la durabilité et une économie mondiale du cacao* » (ICCO

2016b : 1). Quelques mesures ont déjà été prises mais le programme est loin d'être mis en place.

Les participants à l'atelier d'Accra du printemps 2016 organisé par Südwind dans le cadre du projet de recherche sont arrivés également à la conclusion que les problèmes étaient connus, que tous les acteurs étaient plus ou moins d'accord sur ce qu'il fallait faire mais que, bien que les choses changent à petite échelle, on manquait encore d'un élan général pour transformer les paroles en actions et en une approche coordonnée qui permettraient de faire évoluer l'ensemble du secteur.

3.5 Approches actuelles vers une filière durable

Les entreprises, les gouvernements[2] et les organisations non gouvernementales, les agences et les fondations bailleurs de fond ont lancé des programmes pour améliorer la durabilité de la filière cacao.

Le cacao et les entreprises de chocolat

Ces dernières années, beaucoup d'entreprises de cacao et de chocolat ont lancé leurs propres programmes de durabilité. Il n'existe aucun document public faisant le tour d'horizon de ces programmes et quelques entreprises ont seulement récemment commencé à publier des chiffres concernant leur investissement pour un approvisionnement durable en cacao. Il arrive que certains chiffres soient comptabilisés deux fois puisque certaines entreprises passent par leurs fournisseurs et que souvent les deux calculent leur participation. Parmi les programmes les plus importants, on trouve

- l'initiative « Cocoa Life » de Mondelēz, lancée en 2012 avec un budget de USD 400 millions sur dix ans, qui vise 200 000 cacaoculteurs et 1 million de personnes avec leurs communautés dans six régions d'origine du cacao (Côte d'Ivoire, Ghana, Indonésie, Inde, République dominicaine et Brésil) ;
- le « Plan Cacao » de Nestlé avec un investissement de CHF 110 millions pour la période de 2010 à 2019 qui, outre l'Afrique de l'Ouest, l'Indonésie, l'Équateur et le Venezuela, couvre également le Brésil et le Mexique. L'objectif est de chercher des fournisseurs pour 175 000 t de cacao par le biais du Plan Cacao ;
- Mars, avec sa « Vision du changement », qui développe progressivement ses projets, étape par étape, pour atteindre 150 000 cacaoculteurs ;
- Lindt & Sprüngli qui a regroupé ses efforts au sein de la Fondation Lindt pour le cacao et qui travaille avec 48 000 cacaoculteurs. La société souhaite élargir ses programmes ;
- l'initiative « Cocoa Horizons » de Barry Callebaut lancée en 2012 pour une période de dix ans et transformée depuis en une fondation. La société verse CHF 40 millions et utilise les fonds de partenaires et autres bailleurs. Le programme sous son égide vise au moins 100 000 cacaoculteurs ;
- la « Promesse Cacao » de Cargill qui atteint au moins 116 000 cacaoculteurs par le biais de différents projets ;
- Olam et sa charte « Olam Livelihood » qui chapeaute projets et travaux concernant actuellement au moins 109 000 cacaoculteurs.

Par ailleurs, de nombreuses autres entreprises, maillons de la chaîne de valeur, financent divers projets dans les pays producteurs de cacao.

La majeure partie des projets a été lancée dans le but d'augmenter le rendement du cacao et la qualité des fèves afin d'accroître le revenu des planteurs et d'assurer l'approvisionnement en cacao. Plus récemment, certaines entreprises ont adopté une

[2] Une analyse des efforts entrepris par les gouvernements des pays producteurs de cacao est disponible en détail dans les descriptions de pays au chapitre 4.

approche plus globale qui inclut dans leurs projets des éléments visant au développement des communautés en réduisant le travail des enfants, en améliorant la situation des femmes, en encourageant les jeunes planteurs à rester sur le cacao, en soutenant les groupements de producteurs ou en aidant les planteurs à diversifier leur revenu.

Insuffisance de l'investissement

À l'exception de Mondelēz et de Nestlé, la plupart des fabricants de chocolat se sont engagés à utiliser d'ici 2020 soit du cacao 100 % certifié, soit du cacao durable venant de leurs propres projets et approuvé par une tierce partie. Mars, Hershey's, Lindt & Sprüngli et Ferrero sont des exemples bien connus. Habituellement, l'expression « cacao durable » reste floue. Qu'entendent par-là les entreprises ? Certaines utilisent le terme pour faire référence au cacao certifié, d'autres admettent que la certification n'est qu'un élément de solution.

Cependant, même s'il est largement reconnu que le secteur du cacao a de gros problèmes, beaucoup d'entreprises n'investissent pas encore suffisamment dans des mesures qui permettraient d'assurer la durabilité de la production de cacao. Tony Lass, expert en cacao, estime que les six plus grandes entreprises de chocolat dépensent des sommes considérables pour assurer la pérennité de leurs opérations. Alors que certaines d'entre elles, parmi les plus grandes dans le monde, soutiennent des projets avec des budgets dépassant USD 10 millions par an, d'autre qui produisent 55 % à 65 % du chocolat vendu dans le monde investissent beaucoup moins ou alors profitent des actions des autres (Lass 2016 : 6).

Initiatives de bailleurs de fonds

Les institutions de développement bi- et multilatérales interviennent également dans le secteur du cacao mais à une échelle moindre que certaines des grandes entreprises. Les organisations ci-après sont actives dans des projets et des partenariats public-privé (PPP) : l'organisation allemande de coopération technique, la GIZ, au nom du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et du Ministère fédéral allemand de l'Alimentation et l'Agriculture (BMEL), le Secrétariat pour l'économie de l'État suisse (SECO), l'Initiative pour un commerce durable (IDH) et l'Agence américaine pour le développement international (USAID) ainsi que le ministère américain de l'agriculture (USDA).

Organisations non gouvernementales (ONG)

La plupart des entreprises ainsi que les bailleurs de fonds et les fondations ne s'occupent pas directement des activités mises en place mais passent par le biais d'ONG locales et internationales présentes dans les pays d'origine. Quelques ONG travaillent depuis un certain nombre d'années au sein des communautés de cacaoculteurs et ont acquis une expérience certaine. Il s'agit entre autres de Swisscontact, Technoserve, CARE ou Solidaridad. Certaines d'entre elles sont présentes dans plusieurs pays.

Stratégies diverses et début de coordination entre les acteurs

Des entreprises et des bailleurs de fonds coopèrent avec des programmes de certification ou des ONG dans le cadre de PPP ; certains mettent en place leurs propres projets, d'autres adoptent une double approche. En général, la coordination entre les divers projets des différentes entreprises, ONG et bailleurs de fonds est faible. L'initiative multipartite ICI (Fondation « International Cocoa Initiative ») se concentre sur la protection des enfants et tente de mettre en place un alignement des différentes approches pour surveiller et réduire le travail des enfants. De son côté, la World Cocoa Foundation (WCF), créée par des entreprises, met en place un certain nombre de projets pilotes mais ne parvient pas encore à coordonner ni à harmoniser les projets existants de ses membres. Un outil innovateur de collecte de données sur une plate-forme internet commune a été développé mais, à ce jour, il n'est pas encore utilisé par l'industrie.

Dans certains pays producteurs de cacao, des tables rondes et des plate-formes ont été organisées soit par les gouvernements locaux soit par les bailleurs de fonds (cf. chapitre 4). De manière générale, on ne trouve aucune approche commune quant à la coordination d'efforts, la mesure d'impact et l'échange sur ce qui fonctionne ou pas.

C'est pourquoi les dix plus grandes entreprises de cacao et de chocolat ont lancé la CocoaAction (Action Cacao) dans le cadre de la WCF. Il s'agit d'une initiative nouvelle qui vise à mieux coordonner et à tirer des enseignements des mesures mises en place. Le but de CocoaAction est que les entreprises et les gouvernements des pays d'origine ainsi que les parties prenantes principales se mettent d'accord sur les questions régionales prioritaires concernant la durabilité du cacao.[3] Il semble que la coordination entre les membres de CocoaAction se soit considérablement améliorée. Toutefois, les acteurs qui ne font pas partie de CocoaAction disent qu'ils n'ont pas été inclus dans ces efforts de coordination (Interviews 5, 17, 28, 36[4]).

Dans les pays consommateurs de cacao, des efforts supplémentaires ont lieu en vue d'améliorer la coordination entre les parties prenantes. Les Pays Bas, l'Allemagne et la Suisse ont créé des plate-formes multipartites pour discuter des bonnes pratiques.

Cacao certifié comme mesure d'impact

De nombreuses entreprises tentent d'améliorer la situation des cacaoculteurs en coopérant avec des organismes de normalisation tels que Fairtrade, Certifié UTZ et Rainforest Alliance. Ces derniers mettent en place des projets pour former les cacaoculteurs et améliorer leur structure organisationnelle. Ils travaillent habituellement en étroite collaboration avec des organisations de mise en œuvre telles que Solidaridad, Technoserve, GIZ ou SwissContact.

Les données publiées par les organismes de normalisation les plus importants (Organic, Fairtrade, UTZ et Rainforest Alliance/SAN) montrent qu'en 2014 environ 1,7 million de tonnes de cacao certifié a été produit sur 2 millions d'hectares (Lernoud et al. 2015 : 125-127 ; UTZ 2016 : 13). Cependant, en raison de la double ou parfois même triple certification de groupements de cacaoculteurs, seuls 50 % à 60 % du cacao certifié est en fait disponible. Il est impossible de connaître exactement la quantité de cacao certifié réellement disponible. Nombreux sont les cacaoculteurs qui paient les services de plus d'un organisme de normalisation sans garantie que la dépense en vaille la peine (Fountain/Hütz-Adams 2015 : 28 ; pour plus de détails, voire chapitre 6.3).

Cacao certifié production/ventes	2009 produit	2011 produit	2013 produit	2013 vendu certifié	2014 produit	2014 vendu certifié
Certifié UTZ	5 396	214 172	691 490	297 341	879 771	390 416
Rainforest Alliance	13 300	98 417	571 695	278 870	575 000	238 000
Fairtrade	106 000	124 000	176 400	60 400	218 000	70 600
Total certifié/vendu	**124 696**	**436 589**	**1 439 585**	**636 611**	**1 672 771**	**699 016**

Cacao certifié aux normes en tonnes (Hütz-Adams/Fountain 2012, Fountain/Hütz-Adams 2015, recherches de l'auteur)

Beaucoup de projets de certification n'ont été lancés qu'à partir de 2008, c'est pourquoi il est encore impossible d'en connaître l'impact sur le long terme. La plupart des projets

[3] Pour plus d'informations, cf. le site internet de CocoaAction (http://www.worldcocoafoundation.org/about-wcf/cocoaaction/).

[4] La numérotation des interviews permet d'anonymiser les partenaires interviewés. Voire la liste des interviewés en Annexe III.

ont démarré sans fixer de données de référence au préalable, ce qui rendra l'évaluation de l'impact difficile.

Cependant, la quantité de cacao certifié et le nombre de cacaoculteurs bénéficiant de programmes de certification sont souvent utilisés comme indicateur de progrès. Bien qu'il ne s'agisse que d'une vague estimation, tant que les entreprises ne laisseront pas évaluer leurs propres projets de durabilité par une tierce partie, il s'agira probablement l'unique indicateur de progrès du secteur.

Faible taux d'adoption par les cacaoculteurs des formations

En 2014, des sources industrielles ont estimé que 650.000 planteurs au maximum, soit environ 12 % des cacaoculteurs dans le monde, bénéficiaient de l'un de ces projets. Il est possible que ce chiffre inclut des doubles comptages étant donné que certains planteurs participent à plusieurs projets. En outre, les activités se sont jusqu'à présent souvent concentrées sur les planteurs déjà organisés en groupements ; elles sont ainsi plus faciles à mettre en place et moins coûteuses. Le défi pour atteindre les cacaoculteurs non organisés, en particulier ceux qui habitent dans des régions reculées, sera grand et exigera une dépense plus importante (Fountain/Hütz-Adams 2015 : 27). Un autre problème provient du fait que les groupements de producteurs ne fonctionnent pas de manière transparente et efficace. Dans certains pays, ils sont souvent soumis au contrôle des négociants en cacao. Même lorsque des structures opérationnelles ont été mises en place, les moyens nécessaires restent insuffisants pour aider ceux qui y participent et établir des organisations-cadres qui constitueraient une structure suffisamment puissante pour influencer les stratégies nationales en matière de cacao.

De plus, même les cacaoculteurs qui ont suivi les formations ne sont pas souvent en mesure d'appliquer ce qu'ils ont appris en raison du manque de moyens, d'intrants non disponibles ou de systèmes de métayage dans lesquels le planteur n'a pas le droit de changer de mode de production sans la permission du propriétaire (Interviews 25, 83, 84, 86, 90). Nicko Debenham, vice-président de Global Cocoa Sustainability chez Barry Callebaut, un des grands broyeurs de cacao, a résumé ces expériences ainsi en 2016, lors de la troisième Conférence mondiale sur le cacao : « *Beaucoup d'efforts ont été accomplis pour former les cacaoculteurs en agronomie mais [les taux d'adoptions] sont partout entre 10 % et 20 %. On pourrait donc dire que, toutes ces années, nous avons gaspillé beaucoup d'argent dans la formation des cacaoculteurs.* » (Citation : Nieburg 2016).

4 DE LA FÈVE À LA TABLETTE : ÉVALUER LA CHAÎNE DE VALEUR, LES PRIX ET LES RELATIONS DE POUVOIR

4.1 La chaîne de valeur du cacao

En termes simples, la chaîne de valeur du cacao (cf. figure 1) commence par les planteurs de cacao qui exploitent (principalement à petite échelle) leur plantation, récoltent les cabosses et effectuent les premières étapes de la transformation : la fermentation et le séchage des fèves[5]. Ils vendent le cacao directement ou par le biais de coopératives et/ou de négociants à des exportateurs ou bien à l'industrie locale. Les négociants revendent les fèves aux broyeurs qui, souvent, produisent également le chocolat et en aval d'autres produits à grande échelle. La majeure partie du cacao est utilisée par des entreprises spécialisées pour fabriquer des chocolats. Les dernières étapes de la chaîne de valeur se trouvent au niveau des détaillants qui vendent les tablettes de chocolat et autres produits aux consommateurs. Outre les parties prenantes qui sont directement impliquées dans la culture, la transformation et la vente du cacao, un très grand nombre d'autres acteurs contribuent à la chaîne de valeur. Il s'agit entre autres des producteurs d'intrants, de pesticides, d'engrais, d'équipements et de matériaux d'emballage, ainsi que des institutions de recherche, des pépiniéristes de cacaoyers, des services de transport et d'entrepôts, et des institutions financières.

Fig. 1 : Intervenants directs dans la chaîne de valeur du cacao

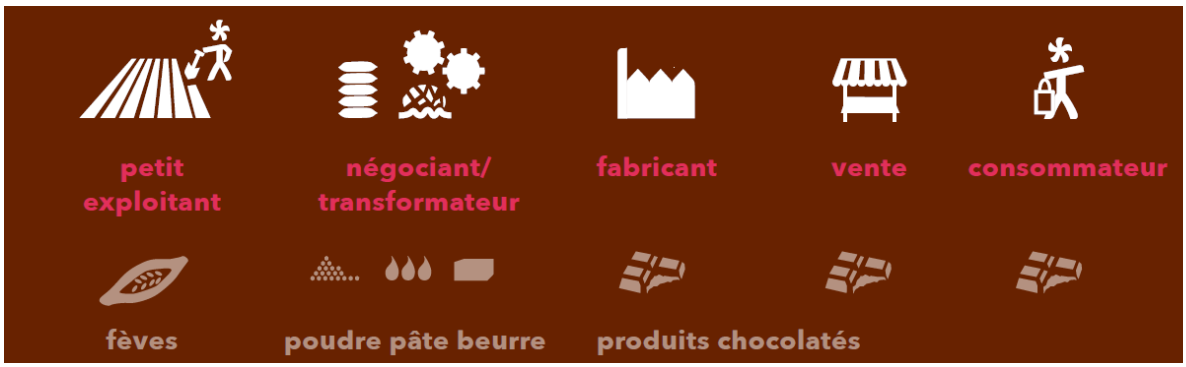

Source : Fountain/Hütz-Adams 2015 : 2.

Au cours des dernières décennies, les relations ont évolué au sein de la chaîne de valeur du cacao en même temps que les économies d'échelle pour réduire les dépenses se sont accrues. À de nombreux niveaux, le marché s'est concentré à la fois verticalement (entre les différents segments) et horizontalement (à l'intérieur d'un même « maillon » de la chaîne).

Étape n°1 : Le producteur de cacao

La chaîne de valeur du cacao commence avec plus de 5 millions de petits producteurs qui fournissent approximativement 95 % de la récolte mondiale (Anga 2016 : 4). Selon les derniers chiffres disponibles, seuls environ 20 % de tous les cacaoculteurs sont organisés en groupements ou coopératives. En Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale tout particulièrement, des efforts sont entrepris par les gouvernements, les ONG et les entreprises pour aider les cacaoculteurs à s'organiser en groupements et coopératives. Récemment, les investissements dans des plantations de cacao de grande échelle ont

[5] Cf. Annexe pour une description détaillée du processus de concentration sur les marchés du cacao et du chocolat.

augmenté, surtout en Amérique latine, mais on prévoit que celles-ci ne détiendront qu'une faible part de marché dans les dix années à venir.

Étape n°2 : Le négoce du cacao

Au cours des vingt dernières années, de nombreux négociants en cacao ont été évincés du marché. Ils étaient confrontés à des frais d'exploitations élevés plus facilement gérables au niveau d'une grande entreprise transnationale (Gilbert 2009 : 301 ; Gayi/Tsowou 2015 : 14).

Certains d'entre eux ont simplement renoncé, d'autres se sont diversifiés en développant le broyage et la production de chocolat industriel. Récemment, on a observé que des broyeurs achetaient de plus en plus le cacao dont ils avaient besoin en passant par des filiales ou directement auprès des producteurs, ce qui augmente encore la pression sur les négociants traditionnels (Fold/Neilson 2016 : 201-202).

Étape n°3 : Le broyage et la production d'avant-produits

Le broyage et la production de chocolat se font aujourd'hui principalement dans des usines de grande taille et à forte intensité de capital qui, dans l'idéal, tournent 24h/24h. Étant donné l'importance des investissements, un petit nombre de grandes entreprises a augmenté ses parts de marché au cours des vingt dernières années. Les trois plus grandes d'entre elles, Barry Callebaut, Cargill et Olam, détiennent environ 65 % de la capacité mondiale de broyage (cf. tableau 3). Le nombre de sociétés plus petites, actives dans ce secteur, a considérablement diminué ces dernières années. La seule entreprise qui produise encore en Allemagne est Fuchs & Hofmann (Krüger-Group)

De plus, Barry Callebaut et Cargill contrôlent environ 70 % à 80% de la production mondiale du chocolat de couverture (Fountain/Hütz-Adams 2015 : 6-7).

Tableau 3 : Capacités de broyage

Transformateur de cacao	Capacité de broyage en 1.000 t/a	Prévision de production de chocolat en %, 2015
Barry Callebaut	1 200	28,48
Cargill	800	18,98
Olam International	730	17,32
Blommer Chocolate Company	290	6,88
Guan Chong	200	4,75
JB Foods	150	3,56
BT Cocoa	120	2,85
Ecom Agroindustrial Corp.	110	2,61
Total	**3 600**	**85,43**

Source : Hawkins/Chen 2016b : 9

Étape n°4 : La production de chocolat

Aujourd'hui, très peu de producteurs de chocolat couvrent l'ensemble de la chaîne de la fève à la tablette ; la plupart se concentrent sur la production du produit fini et le marketing. À l'intérieur du secteur, des entreprises se sont considérablement développées en élargissant leur gamme de produits. Certaines ont associé cette stratégie à l'acquisition d'autres entreprises. La part de marché des six plus grandes entreprises de chocolat correspond à environ 60 % du chiffre d'affaires mondial sur les produits de chocolat qui était d'approximativement USD 120 milliards en 2015 (ICCO 2016d ; KPMG 2016 : 2 ; tableau 4). Malgré ce processus de concentration, il existe encore de nombreux producteurs de petite et de moyenne taille, actifs sur le marché allemand. Bien

qu'étant des entreprises de taille moyenne, certains d'entre eux comme Ritter Sport, Krüger ou Storck sont présents sur le marché mondial.

Tableau 4 : Valeurs des ventes des plus grandes entreprises de confiserie

Entreprise	Ventes nettes en millions de USD, 2015
Mars Inc (USA)	18 400
Mondelēz International (USA)	16 691
Nestlé SA (Suisse)	11 041
Ferrero Group (Luxembourg / Italie)	9 757
Meiji Co Ltd (Japon)	8 461*
Hershey Co (USA)	7 422
Chocoladenfabriken Lindt & Sprüngli AG (Suisse)	4 171
Arcor (Argentine)	3 000
Ezaki Glico Co Ltd (Japon)	2 611*
Yildiz Holding (Turquie)	2 144

*** Le chiffre inclut la production d'articles non confiserie ; Source : ICCO 2016d, chiffres basés sur les données de Candy Industry de janvier 2016**

Étape n°5 : La vente au détail en Allemagne

En Allemagne, la majeure partie des produits de chocolat sont vendus au détail. Des concentrations massives ont eu lieu dans le secteur de la grande distribution. En Allemagne, cinq sociétés (Groupe Rewe, Edeka, Groupe Schwarz, Aldi Süd et Aldi Nord) contrôlent plus de 80 % du marché. Elles vendent des marques de chocolat produites par les multinationales du chocolat et leurs marques maison. Sur le marché allemand très concurrentiel, offres spéciales et promotions sont souvent utilisées pour attirer le client dans le magasin. C'est pourquoi, en comparaison avec les pays voisins, le chocolat est particulièrement bon marché. Dans les pays riverains de l'Allemagne, la concentration dans la distribution est similaire mais le chocolat reste plus cher.

En dehors de ces grands distributeurs, beaucoup de chocolat et autres produits à base de cacao sont vendus dans des petites boutiques et des kiosques, dans des cantines, des bars, des boulangeries et des restaurants. Il existe un marché bien établi mais de petite taille pour les produits à base de cacao de culture biologique. En outre, même si le nombre de boutiques spécialisées de chocolatiers a augmenté ces dernières années, ce segment reste minime en termes de part de marché.

4.2 Fixation des prix dans le secteur du cacao

Le revenu d'un producteur dépend non seulement du prix de vente mais aussi d'autres facteurs tels que les conditions climatiques, les maladies et ravageurs, le coût du régime foncier, les transports et les intrants. Bien que ces facteurs aient été évoqués lors des interviews, de nombreux participants ont cité le prix du cacao comme étant l'un des problèmes principaux de la chaîne de valeur du cacao.

Des prix plus élevés encourageraient à rester dans la filière du cacao, en particulier pour les jeunes. En parlant de la manière dont on pouvait améliorer le revenu des producteurs, Barry Parkin, responsable de l'approvisionnement mondial chez Mars et président de la World Cocoa Foundation, a déclaré lors de la Conférence mondiale sur le cacao de 2016 : « *On aurait certainement besoin d'accroître encore plus la productivité, d'augmenter les prix aux producteurs et de cultiver d'autres plantes ou plus de terres. Il faudra que tout ceci se fasse si l'on veut résoudre le problème* » (citation : Nieburg 2016). La difficulté d'une telle approche globale réside dans l'équilibre qu'il faut trouver

entre le gain de productivité à l'hectare et la diminution des superficies exploitées car le gain de productivité pourrait conduire à une surproduction et à une baisse du prix du cacao.

Récolte et stocks déterminent l'évolution des prix

Lors des interviews, beaucoup de partenaires de groupements de producteurs, de gouvernements et d'ONG ont évoqué l'impuissance des cacaoculteurs dans le mécanisme de fixation des prix. Selon les cacaoculteurs et de nombreux représentants des gouvernements des pays producteurs de cacao, les prix sont fixés sur le marché international par les entreprises à travers un système qui manque de transparence. Tous ont insisté sur le fait que les cacaoculteurs n'ont aucun pouvoir de négociation et que les prix sont établis par un marché anonyme. Le fait que les prix sont également fixés sans aucun rapport direct avec les coûts de production des cacaoculteurs a été également critiqué (cf. chapitre 4).

Par contre, le prix du cacao reflète un lien direct avec les quantités récoltées et les stocks dans les entrepôts des sociétés de négoce. De 1961 à 2001, le prix du cacao était étroitement lié au ratio des stocks. « *En moyenne, chaque pourcentage d'augmentation du ratio de stock entraine un déclin de 3 % du prix. L'évolution dans le temps et le ratio de stock expliquent à eux deux environ 75 % de la variation du prix sur toute une période donnée.* » (ul Haque 2004 : 5)

Le prix du cacao ne reste jamais longtemps particulièrement haut parce que, lorsque les prix sont élevés, les cacaoculteurs augmentent les superficies exploitées. C'est pourquoi depuis des décennies, le paramètre principal du prix du cacao a été la disponibilité des terres. Mais bien que la demande en cacao ait constamment augmenté, la productivité est restée relativement constante. L'augmentation de l'approvisionnement n'a pu être obtenu que par la conversion de zones de forêts tropicales en plantations de cacao (Fold/Neilson 2016 : 199-200). Étant donné la diminution des forêts primaires et les efforts politiques accrus pour freiner la déforestation en Afrique de l'Ouest, la situation est en train de changer, ce qui pourrait éventuellement avoir une influence sur les prix du cacao.

Influence croissante ou spéculation ?

Du point de vue des négociants en cacao et des producteurs de chocolat, les échanges en bourse constituent une bonne manière de couvrir les risques contre les évolutions futures de prix et de fluidifier le marché. Les sociétés ont besoin d'homologues qui souhaitent acheter ou vendre des fèves de cacao à terme. C'est pourquoi les spéculateurs jouent un rôle majeur dans le maintien des transactions boursières. Il est possible qu'une telle situation favorise la stabilisation des prix. Mais les spéculateurs ne sont pas liés aux cacaoculteurs ; la quantité de cacao physiquement disponible sur le moyen ou sur le long terme n'a aucun intérêt pour eux. Cette pratique pourrait conduire à une stabilisation des prix à un très bas niveau et à des conséquences désastreuses pour les cacaoculteurs.

Depuis plus de dix ans, et encore plus depuis la crise du marché financier de 2008, certains observateurs sont préoccupés par le fait que sont arrivés sur le marché des investisseurs qui recherchent une plus grande volatilité des prix (ICCO 2007 ; Verein der am Rohkakaohandel beteiligten Firmen [6]2009 : 46 ; ICCO 2010a : xi).

L'impact de l'augmentation des volumes de cacao négociés par des entreprises qui n'ont aucun intérêt physique dans le marché est contesté. L'association allemande des entreprises participant au négoce du cacao brut (Verein der am Rohkakaohandel beteiligten Firmen e.V.) estime qu'en 2001 les opérations boursières sur le cacao ont été douze fois supérieures à la récolte de l'année. En 2013 et en 2014, ce chiffre s'élèvait respectivement à 30 et à 25 fois la récolte annuelle. Parallèlement, la quantité de cacao physique disponible pour les échanges en bourse s'est réduite de moitié parce qu'un

[6] NdT : Association des entreprises participant au négoce du cacao brut

nombre croissant d'entreprises négocient désormais directement entre elles sans plus passer par la bourse. L'association pense que les spéculateurs influencent les prix de manière imprévisible, ce qui rend la tâche encore plus difficile aux entreprises à la recherche de fèves physiques (Verein der am Rohkakaohandel beteiligten Firmen e.V. (2015 : 49). Pour savoir si un plus grand nombre de règles et de règlementations sont nécessaires, il faudrait approfondir la recherche sur l'impact de la spéculation.

Longs cycles de production synonymes d'obstacles majeurs

Le cacao est un produit dont la demande croît relativement constamment. Du côté de l'approvisionnement, le marché subit des évolutions extraordinaires dues, par exemple, au régime climatologique, aux maladies ou aux influences environnementales ou politiques, et qui peuvent modifier significativement la quantité de cacao récolté. Sur le long terme, la situation semble assez stable. Sur le court terme cependant, des chocs de prix sont possibles. Étant donné les longs cycles de production et les investissements élevés dans les exploitations, les cacaoculteurs sont dans l'incapacité de réagir aussi rapidement que les planteurs de cultures annuelles. Ils ne peuvent réagir rapidement et « pénaliser » le marché si les prix sont bas.

L'économiste Christopher Gilbert qui étudie le secteur du cacao depuis des décennies soutient que le secteur du cacao est similaire à celui des autres cultures arboricoles et réagit différemment aux chocs des prix que les autres secteurs : « *Ces décisions de planter ou non sont conditionnées à l'historique des prix au moment de l'investissement. Les cacaoyers demeurent productifs pour une quarantaine d'année environ. C'est pourquoi les décisions prises plusieurs années auparavant influencent la production actuelle et par conséquent les prix du moment. En termes statistiques, le prix du cacao a la mémoire longue.* » (Gilbert 2016 : 307)

La dépendance des planteurs vis-à-vis de la demande en cacao rend leurs investissements périlleux. Ce risque s'amplifie du fait qu'un investissement dans le cacao est habituellement une décision qui sera déterminante pour la source de revenu des vingt-cinq années à venir (Gilbert 2016 : 324). C'est pourquoi, contrairement aux autres cultures, l'approvisionnement sur le court terme influe fortement les prix mais la demande sur le long terme reste un facteur plus important. Les chocs causés par la météo, par exemple, peuvent engendrer une augmentation des prix au court de la saison mais le marché retrouve ensuite rapidement son équilibre. À l'inverse, les changements de la demande peuvent avoir un impact plus profond sur le marché (Gilbert 2016 : 307 ; 313-317).

Connaissant ces cycles de production et d'investissement, certains des partenaires interviewés ont critiqué le fait que l'industrie continue de parler du risque de pénurie future au niveau de l'approvisionnement. Néanmoins, le prix du cacao reste si bas que les producteurs ne peuvent vivre décemment de leurs revenus ni gagner suffisamment pour investir dans leur plantation (cf. détails au chapitre 4).

Le réseau « True Price » (Prix réel) a calculé les coûts sociaux et environnementaux de la production de cacao. Selon leurs calculs, la production de cacao en Côte d'Ivoire coûte approximativement EUR 7,10 par kilo, facteurs externes compris. C'est presque quatre fois le prix bord-champ actuel. Il serait possible de réduire ces coûts si, par exemple, les dévastations écologiques étaient moindres. Cependant, le fossé entre le prix pratiqué et celui incluant les coûts sociaux et environnementaux qu'il faudrait y ajouter paraît considérable (Fobelets/de Groot 2016 : 15).

Prix réels en déclin et volatilité forte

De nombreux partenaires interviewés ont critiqué la forte volatilité du prix du cacao (cf. détails au chapitre 4). Les parties prenantes qui travaillent de prêt avec les cacaoculteurs soulignent l'influence majeure de cette volatilité sur les revenus des producteurs. Les acteurs de l'industrie ont ajouté que cette volatilité faisait qu'il était difficile à tous les participants au marché de décider d'investir ou non dans la chaîne de valeur.

Du point de vue des producteurs, il n'est en effet pas facile de prédire l'évolution des prix dans les mois a fortiori les années qui suivent. Mais il existe une tendance des prix. Selon les statistiques de l'ICCO qui sont ajustées à l'inflation, le prix du cacao a fortement diminué ces dernières décennies. Au cours des périodes 1980/1981 à 2014/2015, le prix a chuté de USD 5.585/t à USD 3 057/t (en dollars de 2014-2015) et atteint son niveau le plus bas de US 1 274/t lors de la récolte de 1999-2000 (ICCO 2016d, cf. figure 2). La firme de consultants LMC a calculé que le prix moyen ajusté en fonction du taux d'inflation était passé de USD 4 000/t en 1950 à moins de USD 2 000/t en 2015 (termes de 2014) avec, par intermittence, quelques pics ou creux de courte durée (LMC 2016 : 1). Une analyse rédigée pour la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) parvient à la même conclusion. L'auteur observe pour la période allant de 1961 à 2001 une « *tendance significative sur le plan statistique qui indique une baisse sur le long terme du prix du cacao de 2 % par an* » (ul Haque 2004 : 5).

Fig. 2 : Prix moyens quotidiens ICCO (USD/t) 1960/61-2014/15

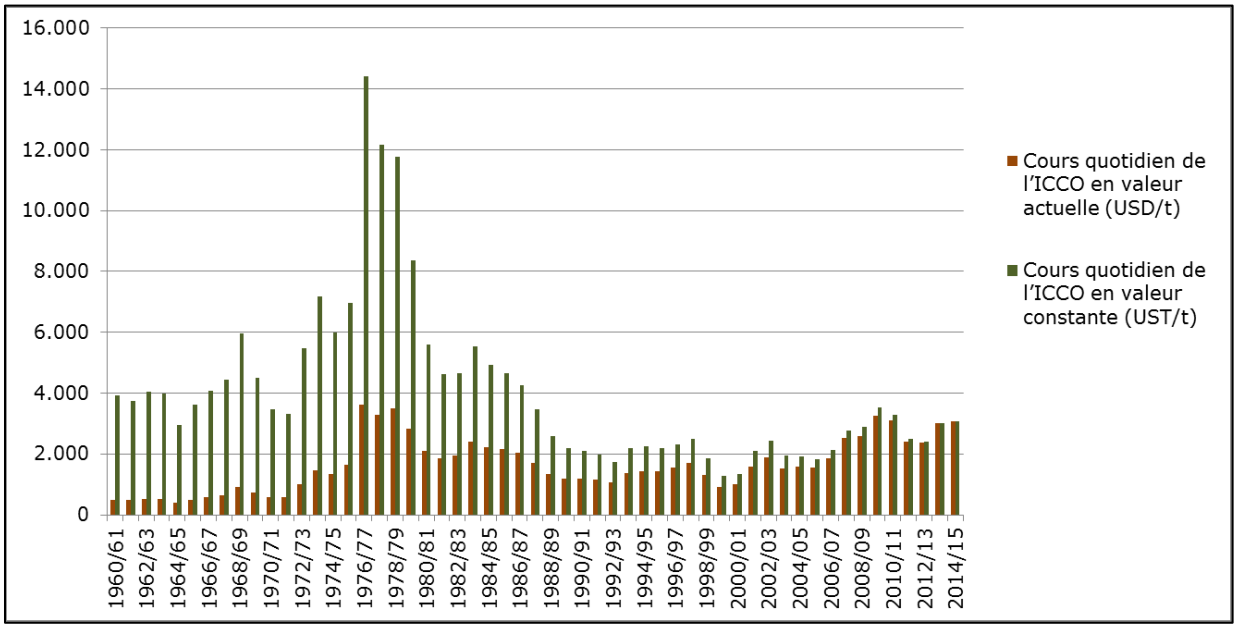

Source : ICCO 2016d

Du point de vue des producteurs, la volatilité des prix peut être forte certaines années. Au cours de la campagne 2014-2015, l'ICCO a enregistré le prix moyen quotidien le plus élevé à USD 3 449/t et celui le plus bas à USD 2 745/t. Les années précédentes, la différence avait été souvent encore plus grande avec un pic en 2011, lorsque les prix ont fluctué entre USD 3 730/t et USD 2 099/t (ICCO 2016c : Tableau 9).

Certains acteurs du marché affirment que la Côte d'Ivoire et le Ghana, en tant que pays producteurs les plus importants, occupent une position de force pour influencer les prix parce qu'ils produisent environ 60 % du cacao mondial (cf. tableau 1). Un regard sur le passé montre que le fait qu'un pays producteur détienne une position forte sur le marché ne signifie pas que le gouvernement ait le pouvoir d'influencer les prix sur le marché mondial. En 1930-1931 et en 1937, les cacaoculteurs du Ghana, le pays le plus gros producteur de l'époque, avaient fait grève mais avaient échoué à obtenir une véritable augmentation des prix (cf. détails au chapitre 4). En 1987, le gouvernement de la Côte d'Ivoire avait également tenté d'augmenter les prix et interrompu les ventes de cacao aux entreprises de broyage au cours de ce qu'on appelle « la guerre du chocolat » entre juillet 1987 et octobre 1989. Finalement, la bataille a été perdue car les acheteurs n'ont pas attendu le cacao ivoirien mais ont cherché d'autres sources d'approvisionnement. Le gouvernement ivoirien a été incapable d'influencer le prix du cacao et a perdu beaucoup d'argent, ce qui aboutit à une implosion du système de réglementation du cacao à

l'intérieur du pays. Cette expérience montre que, même en cas de concentration plus faible de la filière, les plus grands pays producteurs de cacao au monde ne possèdent pas suffisamment de pouvoir pour influencer le prix du marché. Un des grands défis que doivent relever le Ghana et la Côte d'Ivoire concerne la difficulté à entreposer des fèves brutes dans un pays tropical (Bonjean/Brun 2016 : 342 ; Vellema et al. 2016 : 232).

4.3 Rapport entre prix du cacao et prix du chocolat

Si les processus de concentration augmentent l'efficacité d'un secteur, toutes les parties prenantes pourraient en fait bénéficier de tels processus. Cependant, les rapports de force entrent en jeu et décident qui réussira à obtenir des marges supplémentaires lorsque les coûts diminuent.

Il y a lieu de se demander si les entreprises abusent de leur pouvoir dans un marché du cacao de plus en plus concentré. Certains observateurs refusent de l'admettre (Gilbert 2009 : 301). D'autres voient les risques d'un secteur structuré comme une « chaîne du chocolat bipolarisée » (Barrientos 2016 : 220). Les producteurs constituent un groupe fragmenté, non organisé. Le processus de concentration en aval de la chaîne de valeur représente un risque majeur pour eux (Gayi/ Tsowou 2015 : 17-18 ; Fold/Neilson 2016 : 201). Au sein de toutes les nations productrices de cacao, les groupements de producteurs sont très faibles et les gouvernements des principaux pays producteurs manquent d'une approche coordonnée qui leur permettrait d'aider leurs cacaoculteurs.

C'est pourquoi le fait que les producteurs bénéficient de la réduction des coûts résultant d'économies d'échelle à l'intérieur de la filière cacao est fortement contesté (Gayi/Tsowou 2015 : 36).

Il n'existe aucune preuve que le processus de concentration décrit plus en détail en annexe ajoute une pression supplémentaire sur les prix bord-champ. Cependant, il est désormais clair que l'augmentation sur le long terme des prix du chocolat n'a pas entraîné l'augmentation des prix de vente des producteurs. La part des cacaoculteurs dans la valeur des produits finis à base de cacao a décliné (Barrientos 2016 : 217-219).

Les calculs de différents pays montrent l'évolution de la valeur ajoutée qu'apporte le cacao dans une tablette de chocolat. Sur le marché français, par exemple, les chiffres indiquent que la part du prix sur le marché mondial qui revient aux cacaoculteurs ainsi que celle du prix bord-champ ont considérablement diminué. La part du prix sur le marché mondial a baissé de « 23 % pour la période 1960-1970 à 10 % pour la période 2000-2011 ; l'effondrement ayant eu lieu principalement dans les années 1980. La part du prix de la tablette qui revient aux producteurs ivoiriens a chuté de façon spectaculaire soit de 12 % environ au cours de la période 1960-1970 à 5,6 % pour la période 2000-2011 » (Bonjean/Brun 2016 : 356).

Dans son étude, Michele Nardella, économétricien supérieur à l'ICCO, décrit une progression similaire à propos de l'évolution des prix du chocolat et de la confiserie comparés au prix du cacao sur les marchés du Royaume-Uni et des États-Unis entre 2000 et 2015. Nardella estime qu'il y a « *une répartition asymétrique du pouvoir de négociation au sein de la filière mondiale du cacao* » (Nardella 2015 : 14, 18, 22).

Dans un document rédigé pour la CNUCED, les auteurs décrivent les inégalités de pouvoir entre les grands acteurs et les producteurs ; ils conseillent de « *renforcer les législations sur la concurrence au niveau national, régional et international* » (Gayi/Tsowou 2015 : viii).

Le déclin de la part revenant aux producteurs de cacao dans la valeur ajoutée générale du secteur du chocolat est remarquable. Même s'il n'existe pas de preuve que le processus actuel de concentration au sein de l'industrie du cacao et du chocolat influence les prix en permettant des oligopsones illégaux, les rapports de force à l'intérieur du marché conduisent à la fois à un déclin du prix du cacao ajusté sur l'inflation et à une diminution du revenu des cacaoculteurs. Voilà une perspective peu réjouissante pour les producteurs.

5 SECTEUR DU CACAO DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS

5.1 Introduction

Pour croître, les cacaoyers requièrent un climat très particulier. La production de cacao se concentre sur une étroite zone géographique le long de l'équateur (cf. détails au chapitre 3). Les huit principaux pays producteurs (le Brésil, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Équateur, le Ghana, l'Indonésie, le Nigéria et le Pérou) ont des territoires plus ou moins larges tout à fait appropriés à la production du cacao. L'importance de la production de cacao pour l'économie, les recettes fiscales et les moyens de subsistance des cacaoculteurs varie beaucoup d'un pays à un autre (cf. les données sur les pays au tableau 6).

Dans les deux principaux pays producteurs, la Côte d'Ivoire et le Ghana, le cacao occupe une position centrale pour le bien-être de la nation. Dans chaque pays, sur une population respective de 23 et 26 millions d'habitants, 1 million de cacaoculteurs gèrent les plantations de cacao et un nombre bien plus élevé de proches dépend du revenu du cacao. Dans ces deux pays, la production de cacao constitue également un produit majeur à l'exportation et le secteur génère une part significative des recettes fiscales des gouvernements. Au Cameroun, l'importance du cacao est moindre. Au Nigéria, le revenu de la production de cacao est quasiment insignifiante par rapport aux recettes provenant de l'exportation du pétrole mais très important dans certaines régions. Un large nombre de cacaoculteurs et de leurs familles dépendent cependant dans les deux pays du revenu généré par la production de cacao. Au Brésil, au Pérou et en Équateur, le cacao n'est pas une culture majeure pour l'économie ; il revêt néanmoins une grande importance dans certaines régions. Il en est de même pour l'Indonésie.

Défis similaires dans les principaux pays producteurs

Alors que la situation socio-économique des huit principaux pays producteurs de cacao peut sembler différente, les défis sont assez similaires. Un grand nombre de partenaires des pays producteurs qui ont été interviewés se plaignent de la forte fluctuation du cours du cacao sur le marché mondial. Beaucoup sont aussi d'avis que les prix sont trop bas pour refléter véritablement les coûts de production et que les cacaoculteurs devraient jouer un rôle plus influent dans le mécanisme de fixation des prix aux niveaux national et international. Beaucoup de producteurs ne considèrent plus le cacao comme une activité lucrative. Par conséquent, les jeunes quittent les régions productrices de cacao. Ce phénomène s'ajoute aux faibles investissements dans les plantations avec pour conséquences un vieillissement des stocks d'arbres et une diminution de la productivité (cf. détails aux chapitres suivants). Les régimes climatiques de plus en plus imprévisibles constituent une autre préoccupation de poids ; ils ont un impact significatif sur la productivité et les moyens de subsistance des cacaoculteurs.

Au cours des dix dernières années, la production de cacao dans les huit principaux pays producteurs a suivi différentes évolutions. Même si les chiffres de certaines années sont peu fiables en raison du trafic de cacao, en particulier entre le Ghana et la Côte d'Ivoire et vice versa, on peut identifier une tendance. Si l'on compare la production annuelle des dix années allant de la campagne 2005-2006 à celle ce 2014-2015, la production au Ghana a connu de fortes fluctuations mais pas d'augmentation véritable. Par contre, la production en Côte d'Ivoire a augmenté de 24 % entre 2005 et 2015. Le Cameroun et le Brésil sont parvenus à accroître leurs récoltes respectivement de plus de 30 % et de 40 %. Au cours de la même période, l'Équateur a presque doublé sa production de cacao et le Pérou plus que doublé la sienne. Par contre le volume de cacao récolté a légèrement baissé au Nigéria et il s'est réduit de moitié en Indonésie. L'augmentation de production de 24 % en Côte d'Ivoire représente presque 400 000 t. Étant donné la position forte du pays sur le marché, cela correspond à l'augmentation générale de la production mondiale de cacao entre 2005 et 2015. Les récoltes du Ghana influencent également fortement le marché (cf. détails au tableau 5). De ce fait, même si le Pérou et l'Équateur augmentent

leur production de manière significative, les productions de Côte d'Ivoire et du Ghana restent de loin les plus influentes sur l'approvisionnement en cacao.

Les chapitres qui suivent analysent le secteur du cacao pays par pays et identifient les points importants en termes d'intervention et les acteurs responsables.

Tableau 5 : Données sur le secteur du cacao dans les principaux pays producteurs

	Côte d'Ivoire	Ghana	Cameroun	Nigéria	Indonésie	Équateur	Brésil	Pérou	Total mondial
Production en 1 000 t[1]									
1990-1991	804	293	115	160	150	111	368	11	2 506
1995-1996	1 200	404	135	158	285	103	231	15	2 915
2000-2001	1 212	395	133	177	392	89	163	24	2 865
2005-2006	1 408	741	171	210	585	118	162	31	3 811
2010-2011	1.511	1 025	229	240	440	161	200	54	4 309
2011-2012	1 486	879	207	245	440	198	220	61	4 095
2012-2013	1 449	836	225	238	410	192	185	70	3 943
2013-2014	1 746	897	211	248	375	234	228	80	4 372
2014-2015 (préliminaires)	1 796	740	232	195	325	250	230	85	4 230
2015-2016 (Estimations)	**1 650**	**800**	**220**	**190**	**320**	**220**	**180**	**85**	**4 154**
Exportations de fèves en 1 000 t[2]									
2014-2015	1 234	586	205	113	44	235	0,7	54	2 807
Aires de récolte en 1.000 ha									
2015	2 730[4]	1 890[4]	850[4]	1 270[4]	1 270[4]	450[5]	NS	90[14]	NS
Rendement moyen en t/ha									
2015	0,66[7]	0,39[7]	0,27[7]	0,15[7]	0,23[7]	0,57[5]	NS	0,65[14]	NS
Nombre de cacaoculteurs									
2015 en 1000	800-1 300[8]	800[9]	400-600[10]	300[11]	800-1 700[12]	100[13]	NS	45[14]	5 000[15]

Sources : [1]ICCO (2010b, 2012b, 2013, 2015, 2016c, 2016h) : Tableau 4 ; [2] ICCO (2010b, 2012b, 2013, 2015, 2016c) : Tableau 13 ; [3]FAOStat 2016 ; [4] Hawkins/Chen 2016a : 13, 17, 18, 19 [Estimations chiffrées basées sur les données de FAOStat] ; [5] USDA 2015 : Tableau 1 ; [6]USDA 2014 : 2 ; [7]Hawkins/Chen 2016a : 3, 13, 17, 18, 19, 25, 26 [Rendement moyen calculé comme production en t/ha de l'aire de récolte. Données de production de l'ICCO ; données sur aires de récoltes de FAOStat ou de propres estimations. Par manque de données fiables et en particulier en raison du trafic intense entre la Côte d'Ivoire et le Ghana, les données ne sont pas toujours fiables].

[8] Interviews ; [9] République du Ghana 2008 : XXIV ; [10] Drum 2012 : 1 ; Int. 41 ; [11] Aikpokpodion 2014 : 2 ; [12] Int. 68, VECO Indonesia 2011 : 6, Machmud 2014 : 9. [13] UNCTAD 2015 : 11 ; [14] Technoserve 2015 : 7 ; [15] Anga 2016 : 4

Tableau 6 : Données socio-économiques sur les principaux pays producteurs (PPP)

	Population en millions (2015)[1]	Superficie en km²[2]	PIB en milliards USD (2015)[3]	Revenu par habitant en USD (2015)[4]	PIB dans PPP en milliards USD (2015)[5]	Revenu par habitant dans PPP en USD (2015)[6]	IDH (rang) (2015)[7]	Espérance de vie en années (2013)[8]	Indice « Doing Business » rang (2016)[9]
Côte d'Ivoire	23,3	325 000	32	1 400	79	3 500	0,462 (172)	50,7	142
Ghana	26,3	240 000	38	1 380	115	4 200	0,579 (140)	61,1	114
Cameroun	23,7	475 000	29	1 250	73	3 123	0,512 (153)	55,1	172
Nigéria	181,6	925 000	481	2 640	1 092	5 990	0,514 (152)	52,5	169
Indonésie	256,0	1 900 000	862	3 350	2 842	11 030	0,684 (110)	70,8	109
Équateur	15,9	285 000	101	6 250	184	11 390	0,732 (88)	76,5	117
Brésil	204,3	8 500 000	1 775	8 540	3 192	15 360	0,755 (75)	73,9	116
Pérou	30,4	1 300 000	192	6 120	389	12 400	0,734 (84)	74,8	50
Allemagne	80,9	355 000	3 356	41 220	3 848	47 270	0,916 (6)	80,7	15

Sources : [1]CIA 2015b, [2]CIA 2015a, [3]World Bank 2015b, [4]World Bank 2015c, [5]World Bank 2015e, [6]World Bank 2015d, [7]UNDP 2015, [8]UNDP 2016, [9]World Bank 2015.

5.2 Côte d'Ivoire[7]

5.2.1 Importance de la filière cacao

La Côte d'Ivoire est le plus grand producteur et exportateur au monde de fèves de cacao dans un marché où elle détient une part d'environ 41 % (1 650 millions de tonnes en 2015-2016). Selon nos propres estimations, le cacao a contribué en 2015 à environ 15 % du PIB de la Côte d'Ivoire. Avec une valeur totale de XOF 2 400 milliards (EUR 3,7 milliards), le cacao a représenté environ 37 % des exportations de la Côte d'Ivoire (IMF 2015g : 24).

800 000 à 1,3 million d'exploitations participant à la production de cacao avec environ 8 millions de personnes qui vivent de cette culture (Int. 1, 5, 12). Le *Conseil du Café-Cacao* (CCC) est actuellement en train d'organiser un recensement de la production qui devrait s'achever mi 2017 (Int. 21). Les exploitations de cacao en Côte d'Ivoire ont une taille moyenne de 1,5 à 5 ha (Abbott 2013 : 266). On estime à environ 20 % à 30 % les cacaoculteurs qui sont organisés en coopératives. On a recensé au total entre 2 500 et 3 100 coopératives (Int. 5, 8, 21). Néanmoins, une grande partie de ces coopératives ne fonctionnent pas et n'offrent aucun service à leurs membres (Int. 8). Les cacaoculteurs ne disposent d'aucune représentation au niveau national.

En Côte d'Ivoire, la certification du cacao joue un rôle considérable. Selon les chiffres des organismes de normalisation, en 2014, plus de 900 000 t du cacao produit a été certifié par Fairtrade, Organic, UTZ ou Rainforest Alliance/SAN (Lernoud et al. 2015 : 124-126 ; UTZ 2016 : 25). Ce chiffre inclut probablement un grand nombre de doubles ou de triples certifications et doit par conséquent être considéré avec la plus grande prudence. Au total, environ 300 coopératives ont fait l'objet au minimum d'une certification ; plusieurs d'entre elles de deux ou plus (Int. 5).

5.2.2 Cadre institutionnel

Après 20 années de marché libéralisé, le gouvernement ivoirien a réformé le secteur du cacao en 2012 en créant un conseil national du cacao, le CCC, chargé de la gestion, de la réglementation, du développement et de la stabilisation des prix du cacao. De plus, il a introduit un mécanisme de vente par anticipation. L'échelle de prix publiée par le CCC au début de chaque campagne définit les marges le long de la chaîne de valeur, ceci sur la base des ventes anticipées. Enfin, un fond de réserve à la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a été mis en place pour offrir une protection contre les baisses importantes du cours sur le marché mondial.

La mission du CCC est de maintenir la position de la Côte d'Ivoire comme premier producteur de cacao, d'améliorer la qualité du cacao, de verser un prix garanti à la production, d'augmenter la part de transformation à l'intérieur du pays d'au moins 50 % d'ici 2020 et d'améliorer les conditions générales de vie des cacaoculteurs (CCC 2015 : 4). Grâce aux réformes, la quantité de cacao de qualité 1 et 2 réceptionnée au port est passée de 81 % à 91 % et le taux d'humidité a baissé de plus de 12 % à 7,8 % (CCC 2015 : 6).

En 2012, et avec l'appui fourni dans le cadre du projet PROFIAB de la GIZ, le CCC a mis en place une plate-forme de partenariat public-privé (PPPP) afin de coordonner les initiatives et de mobiliser les ressources pour la mise en œuvre du programme national pour le développement durable des secteurs du café et du cacao (*Qualité, Quantité, Croissance* ; 2QC). La PPPP regroupe environ 75 membres des secteurs public et privé, y compris des cacaoculteurs et des partenaires de développement. Elle est organisée en sept groupes de travail qui ne sont pas tous également actifs (Int. 10). Le CCC estime que la réalisation du programme 2QC coûtera environ EUR 700 millions sur dix ans, soit

[7] Cf. Annexe II pour des informations plus détaillées sur la Côte d'Ivoire et les sept autres pays, y compris le développement historique des politiques pour la filière cacao.

EUR 70 millions par an ; le CCC en prendra un tiers en charge, les partenaires devraient couvrir les deux autres tiers (CCC Touré-Litsé 2014 : 7). Actuellement, le CCC développe une norme ivoirienne sur la durabilité. Il est prévu qu'elle inclut une série de critères concernant les aspects sociaux et environnementaux (Int. 10, 14, 21).

L'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) fournit des services de vulgarisation agricole par le biais d'environ 450 agents chargés de la diffusion d'informations agricoles sur le café et le cacao dans les 48 différentes régions du pays. Résultat de la fusion de trois prestataires opérant dans la vulgarisation agricole, L'ANADER a été fondée en 1993 dans le cadre d'un projet de la Banque mondiale. Le gouvernement détient 40 % de l'ANADER et finance le budget opérationnel de base. Le programme de l'ANADER pour le cacao est constitué de cinq piliers : les bonnes pratiques agricoles (BPA), la relance de la culture du café, la fourniture d'intrants aux jeunes cacaoculteurs, l'aide aux coopératives et la lutte contre le « swollen shoot »[8]. Le Centre National de Recherche Agricole (CNRA) est le principal institut de recherche ; il fournit les plants de cacao. En général, la distribution d'intrants gratuits se fait principalement par le biais du CCC mais est considérée comme largement insuffisante. À la vitesse actuelle de renouvellement, il faudrait 40 ans pour remplacer tous les plants (Int. 4, 17, 22).

5.2.3 Particularités de la filière cacao ivoirienne

En raison de la réforme de 2012 de la filière cacao en Côte d'Ivoire, la volatilité du cours sur le marché mondial a moins d'impact sur le prix bord-champ que par le passé dans un marché libéralisé. Le prix bord-champ est fixé à un minimum de 60 % du prix CAF qui, pour la campagne 2015-2016 s'élevait à XOF 1 000/kg de fèves sèches (EUR 1,52). Les prix sont calculés sur la base du prix CAF obtenu lors des ventes anticipées aux enchères. Le CCC prépare pour chaque campagne un barème qui définit les marges des différents acteurs tout au long de la chaîne de valeur (par exemple les producteurs, les coopératives, les exportateurs), impôts et taxes compris.

Le cacao ivoirien est produit par un grand nombre de petits planteurs. Les fèves fermentées et séchées sont vendues soit à des coopératives, soit directement sur la plantation à des intermédiaires appelés « pisteurs ». Ceux-ci se trouvent dans une position avantageuse par rapport aux coopératives parce que le mauvais état des routes, en particulier dans les zones reculées, ne permet souvent pas à ces dernières d'assurer le transport pour leurs membres. Le prix fixe garanti a résulté en une consolidation de la situation des intermédiaires (Int. 16).

En Côte d'Ivoire, douze entreprises transforment les fèves de cacao (Int. 13). Toutefois le marché est sous la domination d'une poignée de broyeurs étrangers. La capacité de broyage disponible sur le territoire national a augmenté de 585 000 t lors de la période 2012-2013 à 706 000 t au cours de la saison 2013-2014, soit environ 40 % de la production nationale. Il n'en demeure pas moins que seul un tiers environ du cacao produit est transformé dans le pays, ce qui signifie qu'une partie de la capacité reste inexploitée. Les entreprises sont encouragées à transformer la récolte en Côte d'Ivoire par des taxes à l'exportation réduites pour les produits traités. Ce « droit unique de sortie » (DUS) avait été aboli dans le cadre de la réforme récente (Int. 20) mais a été réintroduit récemment (Reuters 2016a).

Le taux de déforestation en Côte d'Ivoire est l'un des plus élevé de l'Afrique subsaharienne. Entre 1960 et 2010, les zones boisées du pays ont diminué de 16 millions d'hectares (presque 50 % du territoire national) à moins de 2 millions d'hectares (moins de 5 % du territoire national) (Ministère des Eaux et Forêts 2015 ; EUREDD, non daté). Au cours de la dernière décennie marquée par des troubles politiques, le taux de déforestation a encore augmenté parce que beaucoup de nouvelles plantations de cacao ont été créées dans des zones protégées. On estime à dix mille le nombre de petits

[8] NdT: Maladie à virus provoquant le gonflement des jeunes tiges et entraînant la mort du cacaoyer.

cacaoculteurs, beaucoup d'entre eux étant des immigrants venant des pays voisins (en particulier du Burkina Faso), qui défrichent illégalement la forêt primaire et plantent des cacaoyers (Bitty et al. 2015 : 99-102). Avec sa politique du « zéro déforestation », le gouvernement prévoit d'évincer au moins une partie de ces planteurs et de reboiser les zones protégées. Un effort aurait été récemment entrepris dans le parc national du Mont Peko où au moins 28 000 planteurs illégaux cultivent le cacao (Reuters 2016b). Selon les organisations de défense des droits humains, ces évictions de masse des planteurs ont été accompagnées d'abus de la part des autorités (HRW 2016).

Un nombre de partenaires internationaux pour le développement sont présents dans le secteur du cacao de la Côte d'Ivoire, par exemple la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) et la World Cocoa Foundation aidée de la Fondation Bill et Melinda Gates. L'engagement des entreprises privées de cacao et de chocolat dépasse cependant de loin l'engagement des partenaires d'aide au développement. De nombreux projets revêtent la structure d'un partenariat public-privé au sein duquel les partenaires d'aide au développement ou les bailleurs de fonds, les entreprise privées et/ou les organismes de normalisation collaborent avec des ONG internationales qui mettent en œuvre des programmes pour le compte des partenaires ci-avant nommés. Il n'existe aucun inventaire accessible au public des programmes, des partenaires ou des fonds engagés. Il semble que la coordination entre la World Cocoa Foundation et les membres de CocoaAction se soit considérablement intensifiée. Cependant, les acteurs qui ne font pas partie de CocoaAction affirment qu'ils n'ont pas été inclus dans ces efforts de coordination (Int. 5, 17).

5.2.4 Points forts et points faibles

Tableau 7 : Points forts et points faibles de la filière cacao ivoirienne

Points forts	Points faibles
Importance majeure de la filière cacao pour l'économie et les recettes fiscales du pays.	
Position forte pour le cacao standard sur le marché mondial, avec une part de marché de 40 % environ.	
Politique pour la filière cacao incombant clairement au CCC.	Mise en œuvre de la politique sectorielle (vulgarisation et fourniture d'intrants) uniquement par agences publiques aux ressources limitées.
Prix minimum garanti au producteur.	Prix bord-champ inférieur par rapport aux pays sans réglementation ; le prix n'est qu'un facteur de revenu.
	Marges définies pour les coopératives et les unions de coopératives trop basses (ne couvrent pas les coûts). Les coopératives (certifiées) dépendent des exportateurs.
	Cacaoculteurs peu organisés et sans représentation nationale (auprès du CCC ou PPPP) avec légitimation de la base.
Meilleure qualité de cacao grâce aux contrôles qualité par autorités de contrôle	
Service de vulgarisation agricole	Service de vulgarisation non équipé pour

disponible	intervenir auprès d'un grand nombre de planteurs ; semble n'intervenir principalement qu'auprès des planteurs d'accès facile.
Fourniture d'intrants (gratuits) par le gouvernement	Fourniture d'intrants critiquée car non coordonnée et largement insuffisante.
Nombreux bailleurs de fonds et projets d'entreprises pour augmenter la durabilité	Manque d'optimisation de la coordination d'efforts, des expériences et des enseignements.
	Absence de nouveaux terrains disponibles pour la culture du cacao ; beaucoup d'exploitation trop petites pour être viables.
	Seule une partie du cacao certifié se vend avec une prime
	Main d'œuvre insuffisante.
	En général, cacaoculteurs et arbres vieillissants, faible productivité et risques élevés face au changement climatique.
	Accès difficile aux services financiers pour les cacaoculteurs

5.3 Ghana

5.3.1 Importance de la filière cacao

Le Ghana est le deuxième producteur mondial de cacao. Au cours de la campagne de 2015-2016, le pays produira environ 800 000 t de cacao, soit 20 % de la récolte mondiale totale (ICCO 2016c : Tableau 4). En 2014, le cacao était le troisième produit à l'exportation, avec une part de 20 % (USD 2,6 milliards) du total des exportations du pays (USD 13,2 milliards) (IMF 2016b : 31). Le cacao était et reste une source majeure de recette fiscale pour le gouvernement. Aucune information fiable n'est disponible mais on estime le nombre de cacaoculteurs au Ghana à environ 800 000. On cultive le cacao sur environ 1,9 million d'hectares. La majeure partie des cacaoculteurs sont des petits planteurs qui récoltent le cacao sur une superficie de 2 à 3 hectares avec un rendement moyen de 400 kg/ha (Republic of Ghana 2008 : XXIV ; Hainmueller/Hiscox/Tampe 2011 : 14, 20 ; Hawkins/Chen 2016a : 17). La filière du cacao fournit un revenu à des millions de personnes, y compris les familles de planteurs, les employés des sociétés de négoce et des services d'intrants.

5.3.2 Cadre institutionnel

L'institution centrale du secteur ghanéen du cacao est le COCOBOD (Ghana Cocoa Board), fondé en 1947. Au cours de ses presque 70 années d'existence, le COCOBOD a subi plusieurs réformes. Actuellement, il est sous les auspices du Ministère des Finances mais officiellement indépendant. Cependant, étant donné la pertinence politique de la filière cacao, le gouvernement et le parlement sont des acteurs importants.

Au Ghana, de nombreux acteurs pensent que le prix du cacao sur le marché mondial fluctue trop fortement (Int. 26, 28, 29, 31, 32, 36) et que les prix sont en général trop

bas (Int. 26, 27, 28, 30, 33, 36). Le COCOBOD tente d'amortir le choc des prix en vendant approximativement 70 %, soit directement aux entreprises, soit en passant par la bourse. Grâce à cette couverture, il est possible de garantir un prix minimum au cours de la campagne, indépendamment de la volatilité du prix sur le court terme. Si le cours mondial fluctue, le COCOBOD est néanmoins en mesure d'éviter une réduction minimale du prix par rapport à l'année précédente et en Cedis absolus (GHS) en raison du fort taux d'inflation du pays. Cependant, à cause justement de cette inflation élevée, le revenu réel du cacaoculteur stagne ou même décline depuis plusieurs années alors que le prix bord-champ a augmenté.

Le prix minimum est établi par le Comité d'examen des prix bord-champ (PPRC) dont les membres sont des représentants de cacaoculteurs, le Ministère des Finances et le COCOBOD. Le Comité fait une estimation du prix FAB, déduit une partie des frais du COCOBOD et calcule le prix FAB net. Le COCOBOD tente de fixer un prix bord-champ à 72 % du prix FAB net (Quartey 2013 : 14-18). Il n'est pas certain que les cacaoculteurs reçoivent ces 72 %. Les chiffres convertis en USD induisent en erreur en raison de la forte volatilité du GHS face au dollar américain.

Le commerce du cacao avec le Ghana est organisé par des compagnies de négoce officielles privées (LBC). Au total, les LBC gèrent environ 3 000 centres d'achats dans le pays. Ceux-ci offrent aux cacaoculteurs des services de proximité pour la vente de leur cacao. Ces compagnies de négoce agissent dans un cadre juridique contraignant et avec des marges fixes puisqu'elles doivent reverser un prix minimum et vendre le cacao à une société de commercialisation du cacao, la CMC[9], filiale du COCOBOD. Seule la CMC a le droit d'exporter le cacao.

Les producteurs de cacao reçoivent en général le prix minimum fixé par le COCOBOD. De plus, certains négociants aident les cacaoculteurs en leur offrant une aide en nature ou même des crédits pour le préfinancement d'intrants. Les compagnies de négoce sont certes nombreuses mais une douzaine d'entre elles contrôlent cependant 98 % du commerce du cacao (Camargo/Nhantumbo 2016 : 60).

Le COCOBOD dispose d'un certain nombre de filiales. La CMC déjà mentionnée s'occupe de toutes les exportations de cacao. L'Agence de contrôle qualité QCC[10] teste la qualité du cacao dans les entrepôts et aux ports. Ainsi, presque la totalité du cacao exporté est de haute qualité et le prix sur le marché mondial bénéficie de primes. L'institut de recherche sur le cacao du Ghana, le CRIG[11], est responsable de la recherche pour améliorer les variétés de cacao, lutter contre les ravageurs et les maladies et développer des engrais. Le CRIG travaille en étroite coopération avec la Division Production de semences (SPD[12]) du COCOBOD. La Division Santé et Vulgarisation agricole du cacao est un autre service du COCOBOD qui fournit formation technique et enseignement de compétences commerciales aux cacaoculteurs et coordonne, par exemple, les actions de pulvérisation massive contre certaines des maladies les plus graves du cacao, la distribution d'intrants subventionnés et le rajeunissement plantations.

5.3.3 Particularités de la filière cacao ghanéenne

Certains acteurs soulignent que le système ghanéen aide de nombreux producteurs tandis que les cacaoculteurs dans les pays voisins bénéficient de moins ou d'aucune assistance. Les divers programmes du COCOBOD comportent toutefois quelques défis. Beaucoup de producteurs n'ont pas accès aux intrants gratuits ou bien ceux-ci ne sont pas disponibles sur le lieu et au moment où ils seraient nécessaires ; ils sont livrés trop tard ou ailleurs (Int. 26, 31, 32, 33, 34, 36). Ceci est en partie causé par la revente sur

[9] NdT : CMC = Cocoa Marketing Company : Société de commercialisation du cacao
[10] NdT : QCC = Quality Control Company : Agence de contrôle qualité
[11] NdT : CRIG = Cacao Research Institute of Ghana : Institut de recherche sur le cacao du Ghana
[12] NdT : SPD = Seed Production Division : Division Production de semences

un marché parallèle des engrais et autres produits agrochimiques gratuits. Une partie de ces produits est introduite en contrebande dans les pays voisins tels que le Togo, la Côte d'Ivoire et même le Cameroun où les intrants en provenance du Ghana sont connus sous la marque « Not for sale » (Interdit à la vente) en raison de la mention imprimée sur les sacs (Akoto 2015 : 2 ; Int. 26, 29).

Au cours des deux dernières années, le COCOBOD a considérablement développé la production en pépinières. Selon ses propres chiffres, 50 millions de jeunes plants ont été cultivés en 2015. L'objectif est d'atteindre 60 millions en 2016. Certains se plaignent que les plants ne parviennent pas aux cacaoculteurs des régions reculées parce que ces derniers ne disposent pas de moyen, voiture ou camion, pour les transporter par la route jusqu'à leur plantation. La sécheresse au cours des deux dernières campagnes pose un autre problème. On ne dispose pas de chiffres précis sur le nombre de jeunes plants ayant survécu. En attendant, le COCOBOD ne distribue plus de cabosses de cacaoyers à haut rendement homologuées à partir desquelles les planteurs pourraient cultiver leur propre pépinière (Int. 31).

Le COCOBOD est bien conscient des problèmes et a suggéré, dès 2010, d'interrompre les subventions d'ici 2015-2016. Toutefois, ne voulant pas décevoir les électeurs, le parlement et le gouvernement se sont opposés au changement (Int. 28, 36). Au lieu de réduire les subventions, on distribue même des intrants gratuits aux cacaoculteurs depuis mi 2014 (Int. 26, 29).

Les services de vulgarisation agricole fournis par le COCOBOD ne fonctionnent pas de façon vraiment efficace et l'organisme manque d'agents. Certains acteurs estiment que les agents de vulgarisation sont bien qualifiés mais qu'ils doivent distribuer les jeunes plants et par conséquent manquent du temps nécessaire pour former les cacaoculteurs (Int. 36, 39). Selon le COCOBOD, en 2016, 480 agents étaient employés à la vulgarisation agricole, soit 1 pour 1 600 planteurs (Oppong 2016 : 16).

Au Ghana, les entreprises de broyage peuvent acheter les fèves de la petite récolte avec un escompte de 20 %. Cela entraîne une baisse du prix bord-champ et des marges réduites au COCOBOD. La capacité de ces usines de broyage s'élève à environ 435 000 t mais seuls 50 % de cette capacité ont été utilisés en 2014. Au total, il existe au Ghana neuf usines qui emploient environ 1 300 personnes. Beaucoup d'entre elles opèrent en zone franche industrielle (ZFI) et jouissent d'exemptions ou de réductions massives d'impôts (Mulangu/Miranda/Maiga 2015 : 23). Selon une étude récente, il n'y a pas d'équilibre entre le prix réduit et les exemptions de taxe et le faible nombre d'emplois créés. Les chercheurs pensent que la meilleure manière pour le COCOBOD de réduire la pauvreté est d'établir un prix bord-champ plus élevé au lieu d'accorder des rabais aux transformateurs locaux sur le prix du cacao (Mulangu/Miranda/Maiga 2015 : 23).

Le manque de sécurité sur la propriété foncière est en étroite corrélation avec une productivité faible, la réticence à investir et la résistance vis-à-vis de techniques agroforestières plus durables (USAID 2015 : 11). Nombreux sont les cacaoculteurs qui ne sont pas propriétaires de leur plantation mais qui travaillent comme métayers pour un propriétaire qui reçoit, selon les contrats de métayage, la moitié ou même les deux tiers de la récolte. Les cacaoculteurs ne disposent également d'aucune garantie concernant l'accès futur aux terres. Souvent, les métayers ont un revenu très bas. Le travail des enfants est d'ailleurs très largement répandu dans ces zones (Kappor 2016a : 35).

Dans certaines régions, l'instabilité des droits fonciers favorise l'exploitation aurifère illégale. Souvent, les mineurs obtiennent les droits de prospection des chefs traditionnels. Ils détruisent les plantations de cacao et polluent les eaux, surtout parce qu'ils utilisent du mercure. Les cacaoculteurs qui perdent leurs terres reçoivent souvent une indemnisation nulle ou insuffisante (USAID 2015 : 13 ; Int. 34, 36, 38).

Dans le passé, les forêts non cultivées étaient la propriété du gouvernement. Le Ghana a déjà perdu la plupart de sa couverture forestière en raison d'un taux de défrichage de 2 % par an. Comme il ne reste que peu d'arbres, les entreprises forestières contactent

les gouvernements locaux pour obtenir le droit de couper du bois d'œuvre. Elles pénètrent dans les plantations de cacao et coupent les arbres qui maintiennent les cacaoyers à l'ombre. Les planteurs ne touchent aucune indemnisation pour les cacaoyers détruits. Ce n'est que récemment que la législation a changé. Les arbres d'ombres doivent maintenant être déclarés auprès de la Commission forestière comme appartenant au cacaoculteur. Il s'agit là d'une procédure très bureaucratique. Certains acteurs estiment que le système devrait radicalement changer et que, de manière générale, les arbres devraient devenir la propriété des planteurs détenteurs du terrain (Int. 36, 38).

Les entreprises multinationales de cacao et de chocolat et les LBC organisent de nombreux projets au Ghana. Certains se concentrent sur la productivité, d'autres sur la promotion des femmes, des jeunes ou des communautés. La coordination entre les projets est minime mais la situation s'améliore. Certains acteurs estiment que CocoaAction joue un rôle majeur dans l'amélioration de la coordination du secteur (Int. 26, 27, 29, 30, 36, 37). Les organismes de normalisation jouent un rôle tout aussi important parce qu'ils travaillent avec différentes entreprises et sont en mesure de diffuser les bonnes pratiques pour le secteur (Int. 32). Seules quelques rares entreprises investissent dans des analyses d'impact approfondies (Int. 28, 30, 31, 32, 33, 34).

Plusieurs organisations d'aide au développement sont actives au Ghana ; il s'agit entre autres du DFID (département pour le développement international), de la GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit), de USAID (agence américaine de développement international (USAID), de l'ambassade des Pays-Bas, du SECO (Sécretariat d'Etat à l'économie de la Suisse), du PNUD et de la Banque mondiale. Elles collaborent avec le COCOBOD et des organisations non gouvernementales telles que le WCF, ACI, Solidaridad, Winrock et Care International, pour n'en citer que quelques-unes. De plus, de nombreux PPP ont été mis en place (Int. 26, 27, 29, 30).

Il n'existe pas de coordination officielle (Int. 28, 29, 31, 33, 34, 36, 37, 39) mais le COCOBOD tente de mettre sur pied un système pour améliorer la situation (Int. 26, 33, 36). Beaucoup d'acteurs collaborent dans le cadre de divers projets de manière informelle. Quelques analyses d'impact sont faites mais les résultats sont rarement communiqués (Int. 26, 30, 33, 34, 39).

5.3.4 Points forts et points faibles

Tableau 8 : Points forts et points faibles de la filière cacao ghanéenne

Points forts	Points faibles
Importance majeure de la filière cacao pour l'économie et les recettes fiscales du pays.	Pourcentage relativement faible du revenu fiscal investi dans les régions productrices de cacao.
Position forte pour le cacao standard sur le marché mondial avec une part de marché de 40 % environ.	Peu de valeur ajoutée en raison du faible taux de transformation et de l'absence de production de chocolat.
Gouvernance globale par le COCOBOD expérimenté.	Manque d'efficacité du COCOBOD et de ses agences.
Prix minimum fixe qui réduit la volatilité du prix bord-champ sur l'année.	Prix bord-champ relativement bas en raison de coûts élevés de transport et d'approvisionnement en intrants dus en partie aux insuffisances infrastructurelles. Faible sécurité des prix pour la campagne prochaine.
LBC réglementées et réseau de centres d'achat.	Pas de concurrence pour le prix du cacao payé aux producteurs parce que tous les acheteurs n'offrent que le prix minimum.

Système de contrôle qualité.	
Mécanisme d'aide aux cacaoculteurs avec intrants et services de vulgarisation agricole.	Structures insuffisantes pour atteindre tous les cacaoculteurs en raison d'un financement provenant de taxes aux exportations dont le montant oscille.
Nombreux projets menés par le COCOBOD, le secteur privé et les bailleurs de fonds en vue d'aider les cacaoculteurs.	Faible niveau de coopération causé par une carence en structures pour l'échange d'informations.
	Main d'œuvre insuffisante.
	Cacaoculteurs peu organisés.
	Seule une partie du cacao certifié se vend avec prime
Excellentes conditions géographiques pour la production de cacao.	En général, cacaoculteurs et arbres vieillissants, faible productivité et risques élevés face au changement climatique.

5.4 Cameroun

5.4.1 Importance de la filière cacao

Avec une production totale d'environ 220 000 t et approximativement 500 000 ha de plantations (Office of the Prime Ministre 2014 : 38), le Cameroun est le cinquième grand producteur de cacao. Selon les estimations, les régions du Sud-ouest et du centre produisent à elles seules environ 40 % du cacao camerounais, alors que l'Est et le Sud fournissent les 20 % restants (UNCTAD 2010 : 5).

Environ 400 000 à 600 000 familles participent à la culture du cacao (Drum 2012 : 1, Int. 41). 95 % d'entre elles sont des petits planteurs avec une exploitation d'en moyenne 2,5 à 5 ha (Int. 41). Les cacaoculteurs produisent environ 300 à 400 kg de fèves sèches par ha (UNCTAD 2010 : 5). On estime à 20-30 % seulement le nombre de planteurs regroupés en organisations. Il existe des groupements d'intérêt commun (GIC) de producteurs qui semblent avoir été créés uniquement dans le but de recevoir des aides gouvernementales allouées aux projets.

Les planteurs vendent leur récolte principalement à des intermédiaires appelés « cassiers » ou « coxeurs » qui travaillent soit en indépendants, soit en coopération avec de gros acheteurs (Abbott 2013 : 261). Plus de 80 % du marché camerounais d'exportation est dominé par trois grandes multinationales : Telcar/Cargill, Olam (y compris ADM) et Sic Cacaos/Barry Callebaut. Seuls 15 % environ des fèves de cacao sont traitées au Cameroun (Office of the Prime Minister 2014 : 68). Sur ces 32 000 t environ qui sont traitées localement, 31 t sont transformées par des artisans locaux en poudre et en beurre de cacao et parfois en produits cosmétiques. Bien qu'encore embryonnaire, ce marché a triplé depuis 2013-2014 (CICC 2015 : 10).

Au Cameroun, la certification n'a commencé que récemment (selon les chiffres des organismes de normalisation, moins de 10 000 t en 2014) mais on attend une augmentation de la valeur du cacao camerounais. La certification est considérée par de nombreux acteurs comme un élément stratégique majeur pour l'avenir (Int. 44, 49).

5.4.2 Cadre institutionnel

Le secteur camerounais du cacao a été entièrement libéralisé au milieu des années 1990. L'Office National de Café et Cacao (ONCC) coordonne et soutient le secteur, entre autres par des contrôles de la qualité des fèves à l'exportation, la promotion du cacao d'origine

camerounaise, des relevés statistiques pour la commercialisation et la représentation du secteur camerounais du cacao à l'échelle internationale (Int. 52, 54).

Les différents acteurs du marché sont représentés au sein du Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café (CICC) : producteurs, acheteurs, transformateurs et exportateurs. Le CICC est financé à partir des taxes sur les exportations de cacao (XAF 10/kg). Sa mission consiste à contrôler la qualité à la production. Le CICC met en place des programmes pour le développement d'une nouvelle génération de cacaoculteurs, de stratégies d'adaptation face au changement climatique, d'assistance aux planteurs pour l'accès au financement, de promotion des bonnes pratiques agricoles, etc. (Int. 53).

Au niveau gouvernemental, plusieurs ministères interviennent dans le secteur du cacao (ONCC 2014a). Le Ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MINADER) est responsable du niveau de production et de la réalisation de six différents projets pour le cacao fondés par le Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC). Il y a peu de coordination entre les projets individuels (Int. 50). La Société de Développement du Cacao (SODECAO), sous l'égide du MINADER, est responsable de la production des jeunes plants et à l'origine également de l'entretien des routes et des infrastructures rurales. La SODECAO a cependant besoin de réformes (Int. 46, 48, 52, 54).

Le Ministère du Commerce est chargé de la commercialisation du cacao. Il met en œuvre trois projets. Alors que deux d'entre eux se concentrent sur la construction d'entrepôts et de fours de séchage, le troisième concerne l'information sur les prix. Le projet SIF (système d'information des filières cacao et café)[13] informe quotidiennement par messagerie textuelle les cacaoculteurs sur les prix du cacao (Int. 47, 48, 49, 53). À l'exportation, le Ministère du Commerce prélève XAF 150/kg sur les fèves et XAF 78/kg sur le cacao transformé (Int. 49).

Sous l'égide du Ministère des Finances, le FODECC finance des projets de différents ministères. Pour l'année 2016, son budget provenant des taxes sur le cacao est estimé à XAF 50 milliards (environ EUR 76 millions). Au sein des Services du Premier Ministre, il existe une cellule technique de suivi et de coordination des filières cacao et café (Int. 47, 49). En 2014, celle-ci a développé un « Plan de relance et de développement des filières cacao et café du Cameroun-Horizon 2020 ». L'objectif est de produire 600 000 t de cacao d'ici 2020 (Office of the Prime Minister 2014 : 44). Le Plan de relance propose une série d'actions pour renforcer les capacités de recherche, de production, de transformation et de commercialisation du cacao (Office of the Prime Minister 2014 : 23-24, Int. 49). Le Plan prévoit également que le pays revienne à un système de stabilisation avec un prix minimum garanti, proposition pas forcément bien accueillie par tous les acteurs. Il a été convenu d'entreprendre une étude qui permettra de tirer un enseignement des efforts de stabilisation dans les autres pays (Int. 49, 53).

5.4.3 Particularités de la filière cacao camerounaise

Les fèves de cacao du Cameroun diffèrent des autres fèves en provenance de l'Afrique de l'Ouest. Elles sont plus foncées, plus rougeâtres, et ont une saveur particulière que les entreprises européennes de transformation du cacao semblent préférer (UNCTAD 2001 : 13). La qualité générale des fèves camerounaises est cependant jugée moyenne en raison des conditions climatiques difficiles (forte pluviométrie) et de mauvaises pratiques après récolte (fours de séchage défectueux) (Agritrade 2013, Int. 53).

Le secteur camerounais du cacao est entièrement libéralisé ce qui signifie que le cours mondial influence directement les prix aux producteurs. Étant donné sa qualité inférieure, le cacao camerounais se négocie sur les marchés mondiaux avec une décote d'environ GBP 100 par tonne par rapport aux fèves ghanéennes (UNCTAD 2010 : 9). Pour les cacaoculteurs camerounais, le prix bord-champ sur la base d'un pourcentage du cours

[13] Cf. http://sifcameroun.org/index.php/fr/presentation-du-projet-sif.

ICCO du jour est constamment resté supérieur à 60 %. Il a même dépassé 80 % lors des campagnes de 2009 à 2011.

Certains groupements de producteurs organisent en cours de récolte des ventes aux enchères dans leurs bureaux auxquelles ils invitent les grands acheteurs (UNCTAD 2010 : 16). Cependant la majorité des cacaoculteurs non regroupés négocient leurs prix bord-champ. Celui-ci dépend du pouvoir de négociation du vendeur par rapport à l'acheteur, d'un contrôle subjectif de la qualité du cacao négocié et du cours mondial. En réalité, les cacaoculteurs sont plus souvent obligés d'accepter les prix proposés (Fule 2013 : 11).

Il y a relativement peu de partenaires de développement actifs au niveau de la filière cacao du Cameroun. La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) intervient avec deux projets : le projet SSAB (Sustainable Smallholder Agribusiness – Petites agroentreprises durables) et les Centres d'innovation verte pour l'agriculture et le secteur alimentaire (Green Innovation Centres for the Agriculture and Food Sector) dans le cadre de l'Initiative spéciale du BMZ « ONEWORLD No hunger » (« Un monde sans faim »). Par ailleurs, la filière cacao du Cameroun bénéficie du soutien de l'Union européenne (Int. 53). En ce qui concerne les projets du secteur privé, le Cameroun est à la traine par rapport aux autres pays. L'Initiative CocoaAction de la World Cocoa Foundation n'intervient pas encore dans le pays.

5.4.4 Points forts et points faibles

Tableau 9 : Points forts et points faibles de la filière cacao camerounaise

Points forts	Points faibles
Importance moyenne de la filière cacao pour l'économie et les recettes fiscales du pays.	
Prix bord-champ relativement élevés en raison de la libéralisation du système.	Forte volatilité du prix bord-champ.
Fèves de couleur et de saveur particulière, utilisées dans de nombreuses recettes.	Incertitude des acteurs face aux changements possibles de la politique sur le cacao.
Existence d'une "Interprofession" comme groupement d'intérêt.	Participation de plusieurs ministères et agences publiques (dans la politique sectorielle et la réalisation de projets) ; absence de mécanisme efficace de coordination.
Apparition d'une industrie locale de transformation des produits de cacao et développement d'un marché local et régional.	
	Cacao de basse qualité à cause de mauvaises pratiques après récolte qui entraînent une décote du cacao camerounais.
	Services de vulgarisation agricole fournis dans le cadre de projets par diverses agences publiques et ministères insuffisants.
	Intrants fournis par diverses agences publiques et ministères insuffisants.

	Marché dominé par un petit nombre d'acheteurs.
	Peu de cacaoculteurs organisés en groupements
	Peu de projets de bailleurs de fonds et très faible engagement des entreprises pour la durabilité (en comparaison avec les autres pays).
	Producteurs sans accès aux services financiers.
Le cacao est généralement produit dans le cadre de systèmes agroforestiers plus durables que dans d'autres pays.	En général, cacaoculteurs et arbres vieillissants, faible productivité et risques élevés face au changement climatique.

5.5 Nigéria

5.5.1 Intérêt de la filière cacao

L'économie nigériane est dominée par les exportations de pétrole. La part du cacao dans les recettes d'exportation est inférieure à 2 % et le pourcentage sur le PIB est encore plus bas. Cependant, dans certaines régions du pays, le cacao constitue une culture et un produit de base non pétrolier importants. Au Nigéria, environ 300 000 cacaoculteurs travaillent sur 650 000 ha de plantations et produisent en moyenne moins de 300 kg/ha (Adesina 2013 : 4 ; Aikpokpodion 2014 : 2 ; Nzeka 2014 : 23 ; USAID 2016 : 1). Les résultats préliminaires de la campagne 2015-2016 annoncent une récolte de 190 000 t (ICCO 2016c : Tableau 4).

La qualité du cacao nigérian est basse car il n'existe pas de contrôles qualité homogènes. Habituellement, les négociants ne versent pas la prime de qualité supérieure, ce qui n'encourage pas à investir dans le but d'améliorer la qualité. (Int. 58, 59, 60, 62, 63).

5.5.2 Cadre institutionnel

Au sein du gouvernement fédéral du Nigéria, Le Ministère fédéral de l'Agriculture et du Développement rural (FMARD) est responsable de la filière cacao. Le Ministère du Commerce et de l'Investissement est, quant à lui, en charge de contrôle de la qualité du cacao exporté. Un autre acteur de poids au niveau fédéral est la division NIRSAL de la Banque centrale (Système nigérian de partage des risques pour les prêts agricoles fondé sur des mesures incitatives) qui garantit les crédits accordés aux sociétés de négoce et aux groupements de cacaoculteurs. Par le biais de son service d'assistance technique, le NIRSAL aide la réalisation de projets gérés par des organisations bailleurs de fonds. Le Nigéria ne possède pas de politique sectorielle homogène ni de stratégie sur le long terme pour le cacao ; les programmes sont souvent interrompus lorsque le gouvernement change après les élections (Int. 62, 67).

Bien que le cacao ne soit pas très important dans l'économie générale du pays, il constitue une source de revenu majeure pour un grand nombre de producteurs dans 3 des 36 états du Nigéria. Deux tiers du cacao nigérian sont produits dans les régions d'Osun, d'Ondo et de Cross River. Les mécanismes de soutien varient d'un état à un autre.

Alors que les taxes du gouvernement fédéral sont très basses, les états producteurs de cacao prélèvent leurs propres impôts et taxes. La manière dont sont coordonnées les subventions et la taxation d'un état à l'autre manque de transparence. Certains états ont imposé une taxe sur le cacao qui s'étend au-delà des frontières de l'état ; ils prélèvent

également des frais pour l'inspection de la qualité du cacao transporté (Cadoni 2013 : 17). Il arrive qu'une partie du cacao soit taxé dans son état d'origine puis de nouveau lors de son transport dans un autre état pour arriver au port. Cette situation engendre une contrebande transfrontalière qui cherche à éviter les taxes et les impôts (Int. 58).

Au cours des dernières décennies, le gouvernement nigérian a lancé plusieurs programmes de relance du secteur agricole, y compris de la production de cacao. Il s'agit, par exemple, d'une politique sur les engrais qui inclut une subvention de 25 % sur les engrais d'importation. Les gouvernements des états pourraient ajouter d'autres intrants subventionnés. En raison de la mauvaise gestion par les responsables gouvernementaux et les agents contractuels, seule une partie des aides parvient aux cacaoculteurs (Cadoni 2013 : 14-15). En règle générale, beaucoup de projets gouvernementaux bénéficient d'un financement temporaire. Une fois ces fonds utilisés, le projet s'arrête (Int. 60).

5.5.3 Particularités de la filière cacao nigériane

Jusqu'en 1986, le marché du cacao nigérian était complètement libéralisé et la filière sous la gouvernance d'un Office central du cacao. Dans cette situation de libéralisation, il y avait moins d'intrants et la qualité des fèves baissait parce qu'il n'y avait pas d'institutions de contrôle et que les prix fluctuaient plus fortement (Cadoni 2013 : 9 ; Nzeka 2014 : 4).

En même temps, les prix aux producteurs calculés sur la base d'un pourcentage du cours mondial augmentaient. Au printemps 2016, par exemple, ils atteignaient 80 % du prix sur le marché mondial (Int. 62). Il semble y avoir des variations régionales du prix bord-champ qui ne sont pas toujours justifiées par l'évolution du cours mondial (Int. 58). Quelques partenaires interviewés se sont plaints des intermédiaires qui abusent de leur pouvoir sur le marché et ne paient que des prix de production bas (Int. 59, 61).

Nombreux sont les partenaires nigérians interviewés à dire que les prix du cacao sont trop bas pour garantir un revenu aux cacaoculteurs (Int. 57, 58, 60, 61, 63, 64) et que le fait que ces derniers n'aient pas d'influence dans le mécanisme de fixation du prix représente un problème majeur (Int. 58, 60, 63, 65). Beaucoup d'acteurs estiment qu'un prix plus stable constituerait un véritable progrès vers une production de cacao plus durable (Int. 58, 59, 60, 64, 65).

La libéralisation a conduit à une augmentation du nombre de négociants en cacao. En 2011, il y avait environ 123 sociétés d'exportation du cacao inscrites auprès du Conseil pour la promotion des exportations du Nigéria. Trois de ces sociétés exportaient à elles seules environ 60 % du cacao. En 2012, la plus grande entreprise de négoce était la « Nigerian company Bolawole Enterprises » (23 %), suivie de filiales locales de la multinationale Olam (21 %), Armajaro (18 %)[14], Cargill (9 %), Continaf (6 %) et ADM (5 %) (Cadoni 2013 : 13-14 ; George 2012 : 7).

En 2011, le Ministère fédéral de l'Agriculture et du Développement durable a publié un « Programme de Transformation du Cacao » qui fait partie d'un plus vaste « Programme de Transformation de l'Agriculture ». Le gouvernement souhaitait doubler la productivité et les exportations de cacao d'ici l'année 2015, stimuler le broyage local et augmenter la consommation locale de chocolat. Le programme était soutenu par un projet en cours concernant l'ensemble du secteur agricole nigérian qui s'appelait GES (Growth Enhancement Scheme : Plan pour une croissance accélérée). Un volet de ce programme concernait la mise en place d'un système de portefeuille électronique pour inscrire tous les cacaoculteurs dans une base de données et les aider ainsi à avoir accès aux intrants subventionnés (à un taux de 50 %), à l'emprun et à la formation (Adesina 2013 : 2 ; Aikpokpodion 2014 : 11).

[14] Armajaro fut repris par Ecom en 2014.

Pour soutenir le processus de réforme dans la filière cacao, le gouvernement envisage de créer la CCN (Cocoa Corporation of Nigeria : Compagnie du Cacao du Nigéria). Étant donné les expériences des pays producteurs de cacao dans la région et les expériences passées du Nigéria, la CCN serait conçue pour fonctionner comme un organisme privé autorisé par le gouvernement. D'après le descriptif du projet (2013), la mission de la CCN consistera à coordonner l'échange d'informations, la recherche et l'évaluation, l'assistance technique et la mise en œuvre de la stratégie de relance. De plus, la CCN réglementera le marché en tenant un registre et en délivrant des permis aux entreprises impliquées ainsi qu'en organisant un contrôle de la qualité et une classification du cacao. Pour continuer d'améliorer la qualité du cacao, cette nouvelle agence organisera des formations à l'intention des cacaoculteurs, elle contribuera à la mise à disposition des intrants, à la relance et à la replantation cacaoyère (Aikpokpodion 2014 : 24) ainsi qu'à la coopération avec les institutions financières.

Il n'incombera pas à la CCN d'acheter le cacao aux producteurs ni de le vendre sur le marché mondial ou d'en fixer les prix. Beaucoup d'acteurs conviennent que le secteur privé devrait détenir la majorité du comité directeur de la CCN. Le gouvernement est prêt à fournir les fonds nécessaires pour démarrer le projet. La CCN pourrait ensuite poursuivre ses activités en tant que plate-forme pour un partenariat public-privé dont la structure pourrait être librement décidée et le revenu provenir d'une taxe sur les exportations de cacao (Int. 60, 63).

Le CRIN, Institut nigérian de recherche sur le cacao qui développe des espèces de cacaoyers plus résistants aux maladies et à rendement supérieur (Nzeka 2014 : 3), est chargé d'aider les cacaoculteurs en fournissant des plants de meilleure qualité. Cependant, une mauvaise gestion et une insuffisance de fonds pour la recherche et la vulgarisation agricole empêchent ces plants d'arriver jusqu'aux petits producteurs (Int. 60). C'est pourquoi les gouvernements des états et la CAN[15], une organisation cadre de la filière cacao du Nigéria, distribue également des jeunes plants et autres intrants. En dépit de ces ressources supplémentaires, il reste cependant impossible d'atteindre un grand nombre de cacaoculteurs (Int. 57, 58, 61, 63, 64).

Le gouvernement prévoit également des plans pour développer la capacité de transformation du cacao. Malgré les efforts déployés qui incluaient jusqu'à 2012 un remboursement d'impôts aux entreprises qui exportaient des produits transformés, seuls environ 10 % de la production de cacao est transformée actuellement localement en masse, en beurre ou en poudre de cacao. Les 16 sites de broyages ont une capacité totale de 220 000 t dont seule une petite partie est utilisée. La consommation nationale de chocolat est très faible (Nzeka 2014 : 5).

Les broyeurs de cacao nigérians se plaignent du coût élevé des fèves auquel s'ajoutent des frais de production importants et une rude dévaluation du Naira nigérian (NGN) en 2015 et 2016. À la fin de l'année 2015, les représentants de l'industrie ont prédit la fermeture prochaine de quelques usines (Reuters 2015a).

Quelques multinationales productrices de chocolat et de cacao lancent leurs propres projets pour aider les cacaoculteurs nigérians ou bien participent à des partenariats public-privé. Parmi ces partenaires actifs on peut citer par exemple Ferrero, Armajaro/Ecom et Yara (Int. 61, 63, 64). Beaucoup de projets se concentrent sur l'augmentation de productivité (Int. 65). Les partenaires engagés dans la filière cacao passent souvent outre les organes de l'État. Les exportateurs s'adressent directement aux planteurs et leur proposent des formations parce que le gouvernement est peu actif (Int. 63, 64).

Pour les entreprises, l'absence de coordination et de réglementation au sein de la filière cacao du Nigéria constitue un obstacle à l'investissement dans des projets de durabilité.

[15] NdT : CAN = Cocoa Association of Nigeria – Association nigérianne du Cacao

Les négociants ne peuvent jamais être sûrs d'obtenir vraiment le cacao produit avec l'aide de leurs investissements parce qu'il n'existe aucun lien fiable et durable entre les cacaoculteurs et les négociants (Int. 65).

Au cours des dernières années, des projets de plus grande envergure ont été lancés par des bailleurs de fonds et par des partenariats public-privé regroupant bailleurs de fonds et entreprises. Les acteurs pensent que le nombre de projets est nettement plus bas au Nigéria qu'en Côte d'Ivoire et au Ghana ; ils estiment que la communauté internationale des bailleurs de fonds s'engage moins dans le pays (Int. 60, 63).

En cas d'engagement dans des projets, la coordination et le partage de bonnes pratiques entre les entreprises et leurs partenaires restent faibles (Int. 58, 59, 61, 62, 63). Il semble n'exister aucune analyse d'impact systématique des projets réalisés. Le gouvernement nigérian a tenté de mettre en place une plate-forme pour toutes les parties prenantes afin d'encourager une approche coordonnée mais aucune rencontre régulière n'a lieu (Int. 57, 58, 59, 67).

Au cours des dernières années, des projets de plus grande envergure ont été lancés par des bailleurs de fonds et par des partenariats public-privé regroupant bailleurs de fonds et entreprises. Certains acteurs estiment que l'engagement reste faible (Int. 60, 63). Cependant, d'autres acteurs soulignent le fait qu'il existe des projets qui atteignent une grande partie des cacaoculteurs nigérians. Il s'agit entre autres du projet de la World Cocoa Foundation (WCF) (Aikpokpodion 2014 : 17). Le programme « Petites agroentreprises durables » en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale de la GIZ organise de la formation sur les bonnes pratiques agricoles et la formation commerciale au Nigéria, dans le cadre des programmes de développement agricole (ADP) mis en place pour la vulgarisation agricole à l'échelon national, et en collaboration avec le NIRSAL et une entreprise de cacao. Ce programme, cofinancé par le WCF jusqu'en 2013 puis par l'U.E. depuis 2014, a déjà atteint 65 000 cacaoculteurs nigérians depuis 2010 et vise 25 000 de plus dans 10 états nigérians (Int. 67).

En outre, l'Agence américaine pour le développement international (USAID) et l'Initiative pour un commerce durable (IDH) sont présentes activement au Nigéria. Elles travaillent avec différents partenaires tels que Solidaridad et l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA). Officiellement, il y a peu de coordination entre les organisations bailleurs de fonds (Int. 59, 62, 67).

5.5.4 Points forts et points faibles

Tableau 10 : Points forts et points faibles de la filière cacao nigériane

Points forts	Points faibles
Niveau régional (états) : Importance majeure du cacao dans les états producteurs.	Niveau fédéral : Faible importance de la filière cacao pour l'économie et les recettes fiscales du pays.
Élaboration d'un plan et d'un concept pour la mise en place d'une structure de gouvernance et d'assistance pour la filière ; en attente de réalisation.	Manque de gouvernance homogène entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des états.
	Faible système de contrôle qualité.
Quelques projets organisés par des agences gouvernementales, le secteur privé et les bailleurs de fonds pour aider les cacaoculteurs.	Peu de coopération en raison du manque de structures pour un échange formel d'informations.
	Acteur peu important sur le marché du cacao.

	Structures insuffisantes pour atteindre tous les cacaoculteurs (assistance technique et intrants).
	Accès médiocre aux services financiers, en particulier au crédit.
	Peu de cacaoculteurs organisés en groupements.
	Production de cacao peu attrayante pour les jeunes.
Prix bord-champ relativement élevé.	Forte volatilité des prix et faible valeur ajoutée en raison d'un bas taux de transformation et de l'absence de production de chocolat.
	En général, cacaoculteurs et arbres vieillissants, faible productivité et risques élevés face au changement climatique.

5.6 Indonésie

5.6.1 Importance de la filière cacao

L'Indonésie est le plus grand pays producteur de cacao en Asie et le troisième dans le monde. Selon les données de l'Organisation internationale du cacao (ICCO 2016b : Tableau 4), l'Indonésie a produit 300 000 t de cacao en 2015-2016. La culture du cacao a enregistré un fort déclin de 50 % au cours des dix dernières années. Les chiffres sur la productivité et le total de la récolte varient grandement. Hawkins/Chen (2016a) suggèrent que la superficie totale cultivée est de 1,27 millions ha. La parcelle d'un cacaoculteur varie entre 0,5 et 1,5 ha (Yasa 2007 : 3). La productivité est estimée à en moyenne 230 kg/ha mais varie selon les rapports entre 200 et 800 kg/ha (Hawkins/Chen 2016a : 26).

70 % de la production de cacao est concentrée sur les îles de Sulawesi (VECO Indonésie 2011 : 6). Le cacao constitue la principale source de revenu pour au moins 800 000 planteurs et leurs familles. Les chiffres sur le nombre de cacaoculteurs varient entre 800 000 et 1 700 000. Les petits planteurs contribuent à 87 % de la production nationale par rapport aux plantations de l'État (8 %) et aux grandes plantations privées (5 %). Les exploitations étatiques et privées se concentrent sur la culture de cacao fin (fine ou flavour) (Yasa 2007 : 1). Toutefois, seul 1 % de la production indonésienne de cacao est classé « fine » ou « flavour » (Machmud 2014 : 13).

5.6.2 Cadre institutionnel

Politiques, mesures et activités gouvernementales en Indonésie sont assez limitées. Dans le cadre du Partenariat pour un cacao durable (CSP[16]), le gouvernement fédéral prévoit d'harmoniser les divers projets en cours. Établi en 2006, le CSP est une initiative multipartite dont le but est d'accroître la communication, la coopération et la coordination entre ses membres. Le CSP est mené par le secteur privé (Machmud 2014 : 20). On y trouve parmi ses membres des entreprises de négoce et de transformation du cacao, des fabricants de confiserie, des organismes de certification et des organisations non gouvernementales (ONG). En 2007, le gouvernement fédéral a créé l'Office indonésien

[16] NdT : CSP = Cocoa Sustainability Partnership – Partenariat pour un cacao durable

du cacao (Dekaindo). Celui-ci travaille avec le CSP sur l'harmonisation des approches dans la filière cacao. Il est associé au Ministère de l'Économie.

En 2009, le gouvernement fédéral a lancé le Programme national pour le cacao (GERNAS). Jusqu'ici, USD 450 millions ont été investis pour stimuler la productivité du cacao. Des engrais, des pesticides et des variétés de cacao à haut rendement ont été distribués dans le cadre de GERNAS (Hafid/McKenzie 2012 : 17; Indonesia Investments 2015 : 1 ; Hawkins/Chen 2016a :27).

En 2010, le gouvernement fédéral a imposé des droits à l'exportation de 15 % sur les fèves de cacao brutes afin d'encourager la transformation dans le pays et l'exportation de cacao transformé. En janvier 2014, ces droits ont été ramenés à 10 %. Par ailleurs, un droit d'importation de 5 % a été imposé sur les fèves de cacao brutes. En 2014, le gouvernement a introduit une nouvelle législation qui devrait s'appliquer en 2018 : tous les cacaoculteurs doivent fermenter leurs fèves avant de les vendre (Global Business Guide Indonésie 2014). En 2014, Dekaindo et l'Institut de recherche sur le café et le cacao de l'Indonésie (ICCRI[17]) a annoncé la préparation d'une norme indonésienne sur la durabilité du cacao (ISCocoa). Cette norme est supposée améliorer l'accès des cacaoculteurs au crédit, mettre en œuvre des mesures de formation à leur intention et réglementer les mécanismes de fixation des prix et de niveaux de qualité (Abdoellah 2014a : 4f).

5.6.3 Particularités de la filière cacao indonésienne

Bien que les planteurs indonésiens reçoivent une grande partie du prix sur le marché mondial (75-85 %), le cacao a perdu de son attrait car il n'est plus considéré comme rentable. Actuellement, le prix bord-champ s'élève à IDR 38 000/kg, soit USD 2 880/t, ce qui est très élevé en comparaison avec les autres pays producteurs de cacao. Les cacaoculteurs indonésiens ont conscience que ce prix est élevé bien qu'ils ne vendent habituellement que du cacao non fermenté. Conscient de cette situation, le gouvernement fédéral a introduit en 2014 une réglementation selon laquelle tout le cacao vendu par les producteurs doit être fermenté. L'application de cette réglementation a cependant due être repoussée à 2018. Une fois entrée en vigueur, elle pourrait contribuer à améliorer la qualité du cacao indonésien qui est actuellement réputé pour être médiocre.

La taxe de 10 % à l'exportation introduite en 2010 a entraîné un développement des capacités de broyage dans le pays. On estime la capacité totale de broyage à environ 900 000 t. Parallèlement, on a observé un phénomène de concentration des activités de broyage et de transformation. Le nombre d'entreprises actives dans ce secteur a considérablement diminué. Seuls les broyeurs multinationaux bien connus et « Indonesian BT Cocoa » demeurent sur le marché. La majeure partie du cacao qui est traitée dans leurs usines doit être importée étant donné que la production indonésienne est insuffisante et la plupart du temps de trop mauvaise qualité.

De nombreux projets du gouvernement, du secteur privé et de la coopération pour le développement mettent l'accent sur la compétitivité et l'augmentation du revenu des cacaoculteurs. Il s'agit le plus souvent de projets multipartites qui regroupent les entreprises de confiserie, les fournisseurs, les ONG, la recherche et les gouvernements au niveau des districts. Ces projets cherchent habituellement à accroître la production et la productivité. Ils sont à une échelle limitée. On estime que seul 10 % des cacaoculteurs sont concernés. Jusqu'à présent, le gouvernement fédéral a peu participé. Son programme clé GERNAS n'a pas eu l'effet escompté quant au maintien des planteurs dans une activité de production de cacao.

[17] NdT : ICCRI = Indonesian Coffee and Cocoa Research Institute – Institut indonésien de recherche sur le café et le cacao

5.6.4 Points forts et points faibles

Tableau 11 : Points forts et points faibles de la filière cacao indonésienne

Points forts	Points faibles
	Faible importance de la filière cacao pour l'économie et les recettes fiscales du pays.
La coordination de projets (aussi bien par entreprises, bailleurs de fonds et ONG) est facilitée par une plate-forme privée réalisée par Swisscontact.	Faible plate-forme de coordination nationale (CSP) ; gouvernement peu intégré dans les plate-formes existantes et peu actif dans les projets cacao en cours.
Les broyeurs essaient d'approvisionner leurs usines au maximum et paient un prix fort au producteur.	Grandes capacités de broyage dans les mains de multinationales exclusivement.
	Fermentation du cacao souvent incorrecte (basse qualité du cacao indonésien).
Les cacaoculteurs touchent une grande partie du prix de vente sur le marché mondial.	Cacaoculteurs peu organisés en groupements.
La production d'autres cultures est attrayante ; abandon si le cacao ne rapporte pas plus.	
	Seule une partie du cacao certifié se vend avec prime.
	En général, cacaoculteurs et arbres vieillissants, faible productivité et risques élevés face au changement climatique.

5.7 Équateur

5.7.1 Importance de la filière cacao

Au quatrième rang mondial, l'Équateur est le plus gros producteur de cacao d'Amérique latine. Il est prédit que l'Équateur atteindra 300 000 t en 2016. Toutefois, selon les derniers chiffres de l'ICCO (ICCO 2016c : Tableau 4), la production a baissé à 220 000 t en 2015-2016. Les raisons sont d'ordre climatique (El Niño avec pluies excessives). Sur une longue période, la production annuelle de fèves de cacao a augmenté de manière significative en Équateur en raison de nouvelles plantations, d'une meilleure gestion des cultures, d'une part croissante de la variété à haut rendement CCN-51 (CEPAL , non daté : 2-3) ainsi que d'une forte promotion par le gouvernement (USDA 2015 : 2). Entre 2007 et 2015, la valeur d'exportation du cacao et de ses produits dérivés a augmenté de USD 239 millions à USD 812 millions. Cependant, avec un pétrole qui domine les exportations, le cacao ne compte que pour 3 à 4 % des exportations totales (Central Bank of Équateur 2016a : Tableau 3.1.2).

L'Équateur est le leader mondial de cacao fin (FFC) ; il produit environ deux tiers de l'offre mondiale (RTI 2013 : 15). Le cacao provient principalement de petits planteurs (< 5 ha). Environ 100 000 cacaoculteurs individuels produisent 80 à 90 % du cacao équatorien. La grande majorité sont des planteurs qui n'appartiennent à aucune association et qui ont peu accès aux services proposés aux producteurs tels que

l'assistance technique, la formation ou l'accès au crédit. En général, ils utilisent des méthodes de production traditionnelles (Cepeda et al. : 2013 : 44, UNCTAD 2015 : 11, USDA 2015 : 3). La productivité moyenne a augmenté de 240 kg/ha en 2000 à 510 kg/ha en 2012 (Hawkins/Chen 2016 : 34). La productivité parmi les petits planteurs demeure toutefois assez faible alors que certaines plantations modernes, plus vastes, sont mécanisées et atteignent jusqu'à 2 t/ha d'un cacao de haute qualité. Les acteurs transnationaux du secteur privé, tels que Mars et Nestlé, contribuent également au développement de ces plantations extrêmement productives ; ils voudraient dans un proche avenir atteindre 3 t/ha (Hawkins/Chen 2016a : 41).

5.7.2 Cadre institutionnel

En Équateur, des changements de politique récents et une nouvelle constitution basée sur un concept qui s'inspire de la culture autochtone, le *sumak kawsay* (en espagnol *buen vivir*, en français : bonne vie) ont renforcé l'idée de développement durable et de la sécurité alimentaire avec un engagement plus ferme vis-à-vis des stratégies qui promeuvent la préservation des écosystèmes et de la biodiversité, la réduction de la pauvreté et l'équité sociale (UNCTAD 2015 : 7). Étant donné la prédominance des petits planteurs, le gouvernement équatorien a défini le cacao comme l'un des produits stratégiques dans le développement économique, en particulier en ce qui concerne les cultivateurs de petites exploitations, le développement rural et la réduction de la pauvreté. Il a mis en place un programme interdisciplinaire dans l'objectif de développer la production et les exportations en général ainsi que la production locale afin de bénéficier d'une part plus grande de la chaîne de valeur. Les principales entités chargées de l'exécution de ce programme sont le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Aquaculture et de la Pêche (MAGAP) et le Ministère du Commerce extérieur. En général, la filière cacao est très dynamique et l'engagement du gouvernement fort en Équateur.

Après que le cacao brut à haut rendement s'est étendu, des programmes plus récents tentent d'encourager la production de cacao de qualité et de renforcer la position de l'Équateur sur le marché mondial. Sous l'égide du MAGAP, le Projet national pour la relance du cacao aromatique fin (2012) vise à améliorer la rentabilité pour tous les acteurs de la chaîne de valeur, en particulier pour les petits producteurs. Il inclut des stratégies pour augmenter la productivité du FFC (taille, rajeunissement des anciennes plantations et création de plantations nouvelles avec de nouvelles variétés de haute qualité, etc.) ou obtenir de meilleurs prix en améliorant la qualité, en perfectionnant la traçabilité et la gestion après récolte (fermentation appropriée, pas de mélange de variétés, etc.). Le projet est mis en place pour une période de dix ans, dans l'objectif de remettre en état 280 000 ha, de planter 70 000 ha nouveaux et de remplacer les cultures moins rentables, les anciens pâturages ou les terres en friche. Il s'agira également de programmes de crédit conçus tout particulièrement à l'intention des petits producteurs de cacao et de la stabilisation des relations entre les cacaoculteurs et les entreprises qui fabriquent des produits semi-finis et des chocolats. C'est pourquoi il est prévu d'encourager le développement d'une industrie compétitive de produits semi-finis et de chocolats de haute qualité (USDA 2015 : 7 ; CEPAL, non daté : 5f). La coopération internationale s'est aussi engagée : elle soutient les coopératives de producteurs et entretient des liens directs avec les cacaoculteurs, leurs associations et les acheteurs, en particulier dans le cadre de la chaîne de valeur du cacao de spécialité, ceci afin d'encourager une participation qui sera plus bénéfique à la chaîne de valeur, d'améliorer la situation des cacaoculteurs et les liens qu'ils entretiennent avec le marché international.

Trois organismes nationaux soutiennent la filière cacao : l'Association des producteurs de cacao aromatique fin (APROCAFA) qui participe également à la promotion de la variété CCN-51 et de la « culture high-tech du cacao » ; l'Institut national de recherche agricole (INIAP) qui conduit des travaux de recherche et transfère le savoir et la technologie vers la production agricole ; enfin, l'Association des exportateurs nationaux de cacao

(ANECACAO) qui analyse les tendances du marché et offre de l'assistance technique pour aider l'ensemble de la chaîne de valeur (Hawkins/Chen 2016a : 37).

5.7.3 Particularités de la filière cacao équatorienne

L'Équateur détient une part importante de FFC qui constitue environ 64 % de la production nationale de cacao. En général, les rendements du FFC sont cependant plus bas que ceux du CCN-51 de qualité inférieure (USDA 2015 : 3). Le marché du FFC est extrêmement spécialisé, avec une chaîne de valorisation distincte et plus courte ainsi qu'un meilleur système de traçabilité (CORPEI 2014 : 63). De plus, la demande en chocolat noir, d'origine exclusive et de qualité, augmente. Cela engendre des circonstances favorables aux cacaoculteurs concernés. Cependant, les mélanges de qualité et une fermentation inappropriée des différentes variétés posent un gros problème. C'est pourquoi on note ces dernières années une baisse de confiance dans la qualité du cacao équatorien, ce qui a aussi un effet sur les prix (Int. 76, 78).

Le FFC est souvent produit par des petits planteurs. La plupart d'entre eux sont extrêmement dépendants du millier d'intermédiaires qui, souvent, ne distinguent pas les différentes variétés. Étant donné que beaucoup de cacaoculteurs connaissent mal la chaîne de valorisation et les processus de commercialisation, ils obtiennent rarement un prix et une prime correspondants à la qualité du cacao qu'ils produisent (Cepeda et al. 2013 : 55). Toutefois, selon ICCO (2016f), ils touchent en général un prix bord-champ relativement élevé (plus de 90 % du prix moyen quotidien ICCO). Lorsqu'il existe une relation directe entre le cacaoculteur et le fabricant, comme c'est le cas avec les entreprises étrangères ou les petites initiatives privées pour du chocolat de haute qualité (Pacar, Kallari, etc.), les primes à la vente versées aux planteurs peuvent être assez importantes (jusqu'à 30-40 %) (FAO/IICA 2008 : 111, CORPEI 2014 : 34). Ceci est également dû au fait que dans ces rapports commerciaux, la haute qualité du cacao est habituellement liée à d'autres facteurs de qualité, normes et certifications, comme les labels « culture biologique » ou « commerce équitable ».

5.7.4 Points forts et points faibles

Tableau 12 : Points forts et points faibles de la filière cacao équatorienne

Points forts	Points faibles
Importance moyenne de la filière cacao pour l'économie et les recettes fiscales du pays.	Absence de consensus pour une production de FFC ou une culture du CCN-51.
Projet national de relance de la production nationale de FFC avec forte implication du gouvernement.	Besoin insatisfait des cacaoculteurs en assistance technique, en intrants divers et en formation.
Principal producteur et exportateur de cacao fin (FFC)	Accès limité des cacaoculteurs aux ressources financières.
	Cacaoculteurs peu organisés en groupements.
Chaîne de valorisation distincte pour le FFC ; relations entre cacaoculteurs et fabricants parfois directes ; liens avec autres normes de qualité (culture biologique, commerce équitable).	Faible capacité de gestion après récolte adaptée ; mélange de variétés.
	Contrôle qualité et système de traçabilité officiels inefficaces.
Initiatives privées pour chocolats de haute qualité ; chaîne de valorisation crée	Industriels étrangers dominent la filière et établissent des chaînes

conditions favorables aux cacaoculteurs concernés.	d'approvisionnement sur la base de prix bas.
	Handicaps concurrentiels : coût de la main d'œuvre, bureaucratie complexe, accès difficile aux lignes de crédit, etc.
	Frais de logistique et de distribution élevés
	En général, cacaoculteurs et arbres vieillissants, faible productivité et risques élevés en raison du changement climatique.

5.8 Brésil

5.8.1 Importance de la filière cacao

Au Brésil, la culture du cacao a commencé au XVIIème siècle. Au début du XXème siècle, le Brésil était le plus gros producteur au monde, le cacao étant au deuxième rang des exportations brésiliennes. Après un recul spectaculaire de la production causé par une infestation par le champignon appelé « Witches Broom » (Balai de sorcière) et un fort développement de l'économie dans d'autres secteurs et produits, l'importance de la production de cacao dans l'économie du pays est aujourd'hui minime, même dans le secteur agricole. Selon les données de l'ICCO, le Brésil a produit 230 000 t de cacao en 2014-2015, ce qui le place au sixième rang mondial. Le cacao contribue pour moins de 1 % au BIP du Brésil. Il reste néanmoins une culture importante dans certaines régions des états de Bahia et de Para.

Pendant de nombreuses années, la production de cacao était en diminution alors que celle de chocolat augmentait. Au cours de la campagne 1997-1998, le Brésil a troqué sa position d'exportateur de cacao contre celle d'importateur (Pekic 2015a). Le cacao demeure cependant une culture d'importance dans certaines régions.

5.8.2 Cadre institutionnel

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Aquaculture et de la Pêche (MAPA) est responsable de la gestion des politiques publiques d'encouragement de l'agriculture, du développement des agroentreprises et de la réglementation et de la normalisation des services afférents au secteur. Le gouvernement fédéral intervient dans le secteur par le biais du Comité exécutif de planification de la cacaoculture (CEPLAC), une agence du MAPA qui est autonome du point de vue financier et administratif (Willumsen/Dutt 1991 : 56). Le CEPLAC joue un rôle majeur dans la mise en œuvre de la politique gouvernementale et dans la promotion de secteurs agricole, agroforestier et agroindustriel compétitifs et durables en vue du développement des régions productrices de cacao. Pour les petits planteurs de la filière cacao, le premier interlocuteur est le Secrétariat au développement de l'élevage et des coopératives (SDC) qui s'efforce, par ses activités, de créer et de renforcer des coopératives et d'encourager des pratiques agricoles durables.

D'autres institutions importantes qui jouent un rôle dans la filière cacao sont le Secrétariat pour la protection de l'agriculture (SDA) et le Secrétariat pour les relations internationales avec les agroentreprises (SRI). Tandis que le SDA est chargé de la réalisation des actions de l'État en matière de prévention, de contrôle et d'éradication des ravageurs et des maladies, le SRI est responsable de la préparation de propositions pour la négociation sur les accords sanitaires et phytosanitaires avec les autres pays.

Dans l'état de Bahia, de nombreux petits planteurs cultivent encore le cacao d'après le système agroforestier appelé Cabruca. Il s'agit également du système prédominant au sud-est de Bahia (Flora Bonazzi/Hiroo 2014 : 2). La Cabruca a été développée pour devenir une marque déposée de cacao de culture biologique. Le gouvernement a proposé une loi pour mettre en place un cadre législatif de certification des qualités de durabilité environnementale et sociale du cacao Cabruca (Estival 2013 : 91). Depuis 2015, les cacaoculteurs qui sont membres du groupement de planteurs pratiquant la culture biologique « Cooperativa dos Produtores Orgânicos do Sul da Bahia » ont le droit d'utiliser cette marque commerciale. Les premiers clients sont les producteurs de chocolat suisses (Pekic 2015b).

Malgré les efforts entrepris pour accroître la production, la part du cacao de Bahia dans la production brésilienne est descendue à 55 % en 2015 (IBGE 2016 : 38). Le gouvernement de l'état de Pará a réussi à aider les cacaoculteurs à augmenter leur production. Celle-ci constitue aujourd'hui 40 % de la production de cacao brésilienne. Pour obtenir ce succès, le gouvernement s'est mobilisé et a uni ses forces avec des entreprises telles que Cargill. Alors que les cacaoculteurs de l'état de Pará produisent actuellement environ 900 kg/ha, la production dans l'état de Bahia stagne à 300 kg/ha (IBGE 2016 : 38 ; Camargo/Nhantumbo 2016 : 53 ; Mendes et al. 2016 : 10).

5.8.3 Particularités de la filière cacao brésilienne

Contrairement aux autres grandes nations productrices de cacao, le Brésil n'exporte pratiquement aucun cacao non transformé. Au cours de la campagne 2014-2015, seules 700 t de fèves ont quitté le pays. De plus, presque 25 000 t de beurre de cacao, 23 500 t de poudre et de tourteaux de cacao, 7 000 t de liqueur et 25 000 t de chocolat et produits chocolatés ont été exportés. La même année, le pays a importé 26 000 t de chocolat (ICCO 2016c : Tableaux 13, 15, 16, 17, 18, 23). La production de chocolat a considérablement augmenté. Entre 2006-2007 et 2014-2015, la consommation nationale est passée de 129 000 t à 200 000 t et la consommation par habitant de produits à base de cacao de 687 g à 1 017 g (ICCO 2016c : Tableaux 37, 38).

Au Brésil, il existe aussi bien des petites que des grandes plantations de cacao. La vaste majorité des producteurs vendent leurs fèves en passant par des intermédiaires. Les entreprises qui achètent le cacao peuvent se classer à peu près ainsi : grandes, moyennes et petites entreprises. Dans la plupart des cas, les grandes entreprises qui achètent le cacao sont des filiales de transformateurs du cacao qui achètent les fèves directement aux grands producteurs. Elles entretiennent également des relations commerciales avec les petites et les moyennes entreprises d'achat pour un approvisionnement indirect en cacao (Estival 2013 : 187). Ces dernières années, malgré la pression exercée en particulier sur les petits planteurs au Brésil, les prix bord-champ sont souvent très proches de 100 % du prix moyen quotidien ICCO (ICCO 2016f). Cependant, les petits planteurs sont menacés. Par manque de capital, beaucoup de petites exploitations sont obligées de vendre leur production à très bas prix à des grands propriétaires. Au Brésil, le coût de la main d'œuvre est 3,6 fois supérieur à la main d'œuvre africaine (Estival 2013 : 83, 113).

Au Brésil, cinq entreprises dominent la transformation du cacao : Cargill, Barry Callebaut, Delfi, Joannes et Indeca. La capacité globale disponible est de 250 000 t de cacao par an (Camargo/Nhantumbo 2016 : 64). Les usines de transformation du cacao produisent de la pâte, du beurre et de la poudre de cacao.

Le chocolat est fabriqué par 57 sociétés. Parmi les principaux acteurs du marché, on trouve des multinationales comme Nestlé, Mondelēz, Mars et Hershey's ; les autres sont des entreprises locales (Camargo/Nhantumbo 2016 : 64). Selon les chiffres de 2010, l'industrie du chocolat brésilienne se caractérise par un duopole au sein duquel Nestlé et Kraft contrôlent environ 80 % du marché et ont réussi à largement s'établir dans les circuits de distribution. Pour les autres concurrents, l'alternative en matière de stratégie

consiste souvent à s'orienter vers les marchés spécifiques ou régionaux (Lafis 2012, Estival 2013 : 53).

5.8.4 Points forts et points faibles

Tableau 13 : Points forts et points faibles de la filière cacao brésilienne

Points forts	Points faibles
Activité lucrative dans deux états.	Faible importance de la filière cacao dans l'économie et les recettes fiscales du pays.
Agence gouvernementale CEPLAC chargée de la recherche, de la vulgarisation et de la formation agricole.	Responsabilités partagées entre le gouvernement fédéral et les états.
Chaîne de valorisation intégrée à l'intérieur du pays.	Forte concentration du broyage et de la production de chocolat.
Intérêt des entreprises locales à protéger la production de cacao afin de s'assurer un approvisionnement local en matière première.	
Prix bord-champ relativement élevé.	Main d'œuvre coûteuse en comparaison avec l'Afrique de l'Ouest.
Système écologique de la Cabruca soutenu par un cadre législatif.	
	Cacaoculteurs peu organisés en groupements.

5.9 Pérou

5.9.1 Importance de la filière cacao

Après avoir doublé sa production en 2009-2010, le Pérou détient aujourd'hui la troisième place parmi les grands producteurs de cacao d'Amérique latine avec 85 000 t de cacao en 2015-2016 (ICCO 2016c : Tableau 4). 45 000 cacaoculteurs travaillent sur des plantations d'environ 2 ha et une superficie totale d'exploitation de 90 000 ha. Au cours des dernières années, le rendement moyen à l'hectare a considérablement augmenté pour atteindre environ 650 kg. Environ 20 % des cacaoculteurs sont membres de groupements de producteurs ou de coopératives. Étant donné la petite taille des plantations, la plupart des cacaoculteurs passent environ la moitié de leur temps de travail à la production de cacao et le reste à d'autres cultures ou à un travail rémunéré extérieur (Technoserve 2015 : 7).

Bien que le Pérou ne contribue que pour 2 % à la production mondiale de cacao (ICCO 2016c : Tableau 4), la part du pays dans le marché mondial augmente. Entre 2006-2007 et 2014-2015, les exportations de cacao en tonnes ont décuplé, atteignant 53 900 t en 2014-2015 (ICCO 2016c : Tableau 13).

Dans les années 1980, les cacaoyers ont été en partie remplacés par des plantes de coca pour la production de cocaïne. De plus, dans les années 1990, les plantations de cacao ont souffert de divers ravageurs et maladies. Traditionnellement, le Pérou possède une grande part de cacao fin (FFC). Toutefois, la diversification vers des qualités inférieures comme le CCN-51 a entraîné l'érosion génétique des variétés indigènes et hybrides

(Eskes 2011 : 102). L'ICCO classe 75 % de la production péruvienne de cacao dans la catégorie FFC.

5.9.2 Cadre institutionnel

Le gouvernement péruvien a favorisé la croissance des exportations agricoles avec le lancement d'une série de mesures incitatives, notamment une détaxe à l'exportation et diverses exemptions fiscales ou réductions d'impôts aux entreprises qui opèrent dans le secteur péruvien de l'Amazonie (CFT et al. 2011 : 102). Les mesures sont axées sur l'augmentation du revenu que les planteurs tirent de cultures telles que le cacao et sur la manière dont le cacao peut devenir attrayant et rentable par rapport à la coca. Depuis 1985, la promotion de la culture du cacao constitue l'un des principaux piliers du programme de développement alternatif du gouvernement péruvien. Par le biais de sa Commission nationale pour le développement et la vie sans drogues DEVIDA, le gouvernement a mis en place un programme cacao qui promeut les activités visant à convaincre les producteurs de coca de passer à la culture du cacao (Int. 79-82).

L'*Alianza Cacao Pérou* (ACP[18]) comprend des négociants en cacao et des investisseurs internationaux. Elle fournit une assistance technique aux producteurs. Le but principal de l'ACP et d'assurer un transfert de technologie vers 15 000 producteurs et de créer 28 000 nouveaux hectares de plantations de cacao, ainsi que de fournir des semences améliorées. Pour encourager les producteurs de cacao à participer à leurs programmes, l'ACP délivre des prix aux cacaoculteurs qui produisent la meilleure qualité de cacao ; ce prix s'appelle *Cacao de Oro* (Cacao d'or) (GAIN 2014 : 5).

5.9.3 Particularités de la filière cacao péruvienne

Les chiffres concernant le degré d'organisation de la filière cacao varient dans le temps et sont en général bas (Int. 79, 81). Alors qu'en 2009 on estimait à 30 % les familles de producteurs organisées dans des groupements s'occupant du marketing et de la commercialisation du cacao, des chiffres plus récents suggèrent qu'il n'y en a que 20 % (IICA 2009 : 13 ; Technoserve 2015 : 7). Beaucoup de ces groupements de producteurs sont rattachés à l'Association péruvienne des producteurs de cacao (APPCACAO). En 2007, cette organisation a réuni 17 des 22 groupements de producteurs qui ensemble représentaient approximativement 9 500 familles de cacaoculteurs (APPCACAO, non daté).

Les prix du cacao ont considérablement augmenté ces cinq dernières années parce que la qualité du cacao péruvien est de plus en plus reconnue. Selon l'ACP, une tonne de cacao péruvien FFC a été vendue en 2014 à plus de USD 3 000/t. Les Péruviens tentent de devenir exportateurs de cacao de haute qualité pour approvisionner les fabricants de chocolat internationaux qui sont prêts à payer plus pour un meilleur produit. En 2014, les exportations totales de cacao ont rapporté USD 152 millions, soit 3 % des exportations agricoles totales (Banco Mundial 2016 : 5).

Un vaste réseau de petits collecteurs opère pour les grandes agroentreprises qui transforment les fèves de cacao pour le marché national et international. Ce système traditionnel de collecte est critiqué car il ne fait pas la distinction entre les qualités de graines (taux d'humidité, degré de fermentation, etc.) puisque celles-ci sont destinées uniquement à la production de beure ou de chocolat de basse qualité à l'intention du marché national. Lorsque le cacaoculteur reçoit un prix identique pour l'ensemble de sa production, il n'a aucune raison d'améliorer la qualité de ses produits. De plus, les variétés sont mélangées ; cela a un effet négatif sur les niveaux de qualité et entraîne une diminution supplémentaire du revenu des cacaoculteurs (Int. 79 ; Technoserve 2015 : 16). D'un autre côté, les groupements de producteurs qui s'attèlent au problème et tentent de remédier aux inconvénients du système traditionnel de collecte ont décidé

[18] NdT : ACP = Alianza Cacao Peru – Alliance péruvienne pour le cacao

d'être actifs sur le marché en explorant des voies directes de commercialisation du cacao et de ses produits dérivés principalement pour le marché international. Cette démarche implique souvent une certification pour un cacao de culture biologique ou de commerce équitable.

5.9.4 Points forts et points faibles

Tableau 14 : Points forts et points faibles de la filière cacao péruvienne

Points forts	Points faibles
Importance majeure de la filière cacao pour la lutte du pays contre la production de coca.	
« Tarif andéen préférentiel » pour la promotion des exportations de cacao vers les États-Unis.	Incertitude quant aux politiques futures
Exemptions et réductions d'impôts pour les entreprises qui investissent en Amazonie péruvienne.	Échange limité entre les institutions publiques, privées et non gouvernementales.
Programmes de formation spécifique pour encourager les jeunes à devenir cacaoculteurs.	Risque potentiel de concurrence avec la filière illégale du coca.
Droits fonciers et de propriété relativement bien réglementés.	Les mauvaises infrastructures dans certaines régions productrices de cacao augmentent les coûts.
La production de cacao au sein de systèmes agroforestiers pourrait protéger les forêts.	Seule une partie du cacao certifié se vend avec prime.
	Forte volatilité des prix du cacao.
	Pression des intermédiaires sur les prix bord-champ et mélange de différentes qualités.
	Cacaoculteurs peu organisés en groupements.
	Accès limité des cacaoculteurs aux services financiers.
Conditions naturelles adéquates aux systèmes agroforestiers ; intérêt croissant pour la préservation de la biodiversité.	Empiètement sur les zones forestières et artisanat minier qui restreint/bloque les systèmes agroforestiers.

6 FACTEURS CRUCIAUX DANS LA FILIÈRE CACAO ET RECOMMANDATIONS

L'analyse dans le dernier chapitre relate l'évolution et l'importance socio-économique de la filière cacao dans les huit principaux pays producteurs. Le degré de régulation de la filière varie selon les pays. Il prend ses racines dans l'histoire de la production de cacao et dans son importance pour l'économie nationale de chacun de ces pays. Ces évolutions ont eu lieu dans un environnement où l'on observe une concentration croissante sur le marché des activités de négoce et de transformation, alors que la majorité des petits planteurs n'est pas organisée en groupements comme il serait nécessaire de le faire.

Il n'est pas toujours simple de faire la distinction entre les facteurs qui sont bénéfiques et ceux qui constituent un obstacle à la durabilité de la filière. Certaines politiques et interventions peuvent apporter des améliorations dans l'existence des cacaoculteurs lorsqu'elles sont correctement mises en place ou, dans le cas contraire, constituer pour ces derniers un poids supplémentaire. De plus, selon le développement général de leur économie nationale, les cacaoculteurs d'une région peuvent avoir besoin de mesures de soutien spécifiques qui sont superflues pour le reste du pays. Le présent chapitre décrit les paramètres et les facteurs les plus importants qui peuvent être bénéfiques ou nuisibles à la compétitivité de la filière cacao et par conséquent aux moyens d'existence des cacaoculteurs. Chaque facteur identifié comme crucial fera l'objet de recommandations développées pour inciter la filière cacao à accroître ses efforts pour améliorer la vie des cacaoculteurs. Il faut cependant noter que toutes les recommandations ne s'appliquent pas à tous les pays étant donné l'importance variable de la filière dans les économies nationales des pays producteurs, de l'impact du revenu et des taxes d'exportation ainsi que des passés différents du secteur du cacao.

Les facteurs cruciaux et les recommandations sont structurés en partant d'une macro perspective ou politique et en évoluant vers une micro perspective. On trouve dans chaque recommandation des suggestions sur la manière dont les différents acteurs de la chaîne de valeur pourraient apporter une contribution. Les différentes recommandations faites pour la filière sont interdépendantes puisqu'aucune recommandation ne pourra à elle seule apporter de changement significatif. La filière cacao a besoin d'une approche globale si l'on veut améliorer l'existence des cacaoculteurs et maintenir son caractère compétitif face aux autres cultures.

6.1 Marché mondial et fixation des prix au niveau international

Pouvoir potentiel des pays producteurs sur le marché

Les huit principaux pays producteurs fournissent à eux seuls presque 90 % de l'approvisionnement mondial en cacao. À deux, le Ghana et la Côte d'Ivoire en produisent 60 %. Leur part imposante dans la production mondiale permet à ces deux pays de coordonner leurs activités et d'exercer un certain pouvoir sur le marché.

La plupart des pays appliquent une politique qui cherche à augmenter la production de cacao de manière substantielle. Cela pourrait conduire à une surproduction de cacao et par conséquent à une évolution négative des prix. Sans une gestion prudente, accroître la productivité et donc la production comporte un risque de diminution des prix pour les cacaoculteurs.

Une organisation qui a tenté de mettre en place un programme commun est l'Alliance des pays producteurs de cacao (COPAL), fondée en 1962. Aujourd'hui, l'organisation compte 10 membres : le Brésil, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la République dominicaine, le Gabon, le Ghana, la Malaisie, le Nigéria, Sao Tomé-et-Principe et le Togo. Mais la COPAL n'est jamais parvenue à harmoniser de manière efficace les efforts des principaux pays producteurs de cacao. C'est pourquoi, selon de nombreux partenaires interviewés, il

n'existe ni démarche ni institution capable d'aider les pays producteurs de cacao par un programme commun.

Beaucoup de partenaires interviewés ne comptent sur aucun développement dans un avenir proche d'un programme commun promouvant la durabilité de la filière, étant donné que les pays producteurs luttent encore pour définir et mettre en œuvre des stratégies au sein de leurs secteurs nationaux.

Recommandation : Aligner les objectifs de politique générale, en particulier en matière de production

- Il faut gérer avec précaution et équilibrer les investissements dans les mesures de développement de productivité qui conduisent à une augmentation de production par une stratégie de diversification à l'intention des cacaoculteurs.
- Pour éviter une surproduction du cacao et une baisse des prix, les principaux pays producteurs devraient créer une plate-forme pour s'informer mutuellement de leurs plans respectifs d'augmentation de production.
- La CEDEAO pourrait accueillir une telle plate-forme à l'échelon régional de l'Afrique de l'Ouest et convier le Cameroun à y participer.

Fixer les prix au niveau international

Le prix des fèves brutes dépend de l'offre et de la demande. Les prix se fixent à la Bourse de New York et à celle de Londres. La fixation des prix sur le marché du cacao en aval du prix bord-champ est relativement transparente car tous les acteurs ont (théoriquement) accès aux informations boursières. De plus, l'Organisation internationale du cacao (ICCO) publie quotidiennement les prix. Le véritable défi se trouve dans la volatilité du prix du cacao. Celle-ci résulte principalement des régimes climatiques instables qui vont déterminer l'offre et au final modifier l'équilibre entre l'offre et la demande. La spéculation joue un rôle contesté dans ce processus de fixation de prix.

La condition préalable qui permet d'assurer la pérennité du secteur est d'avoir un marché du cacao et des produits chocolatés qui fonctionnent. Le processus de concentration qui a lieu actuellement au niveau des exportateurs, des broyeurs, des producteurs de chocolat et des vendeurs au détail peut saper les tentatives d'amélioration de la situation des cacaoculteurs et la compétitivité des nations productrices de cacao.

Contrairement aux négociants et aux fabricants de chocolat qui ont accès aux dispositifs de protection sur les marchés financiers (hedging), les cacaoculteurs sont confrontés à des défis majeurs en raison de la volatilité des prix du cacao à l'échelle mondiale contre laquelle ils ne disposent d'aucun mécanisme protecteur. En général, leurs coûts de production n'ont aucun poids dans le processus de fixation des prix et les cacaoculteurs se plaignent de cette situation. Les pays producteurs de cacao sont eux aussi insatisfaits du mécanisme de fixation des prix car ils estiment que leur pouvoir en la matière est très faible à l'échelle internationale. Même les pays qui ont mis en place un prix minimum fixe comme le Ghana et la Côte d'Ivoire ne peuvent influencer les marchés internationaux mais uniquement tenir compte des évolutions sur ces marchés lorsqu'ils fixent leurs propres prix.

Recommandation : Observer de près l'impact de la spéculation et de la concentration sur le marché

- En raison des relations de pouvoir particulières au sein de la chaîne de valeur, les Commissions des monopoles devraient suivre de près les conséquences des opérations de concentration sur les prix du cacao sur le marché mondial.
- Les gouvernements devraient entretenir des contacts réguliers avec les Commissions des monopoles et, lorsque cela est nécessaire, soutenir leurs interventions sur le marché.
- Les gouvernements des pays producteurs de cacao devraient, en collaboration avec les gouvernements des pays consommateurs et des entreprises intéressées

par l'utilisation physique du cacao, surveiller de près les évolutions de la bourse et l'impact de la spéculation sur la volatilité des prix.

6.2 Cadre politique et politiques sectorielles

Créer un cadre politique stable

Les principaux pays producteurs de cacao appliquent des politiques différentes pour leur filière. En Côte d'Ivoire, le secteur a été réformé et une nouvelle stratégie élaborée et mise en œuvre en 2012. La dernière stratégie du Ghana s'est achevée en 2009 et le COCOBOD a conservé, en tant qu'organisation centrale, son rôle d'organe régulateur de l'économie nationale du cacao. Les démarches du Ghana et de la Côte d'Ivoire incluent des politiques afférentes aux intrants, aux infrastructures, à la stabilisation des prix et à la concurrence sur le marché. De nombreux partenaires interviewés ont mentionné le fait que ces réglementations jouaient un rôle majeur en améliorant la situation sur le marché du cacao. Ils ont aussi dit que le processus décisionnel dans les politiques concernant la filière cacao, comme l'introduction ou la suppression de subventions, le nombre d'agents chargés de la vulgarisation agricole, les droits fonciers, etc., devrait être plus transparent.

Au Cameroun, une stratégie nouvelle a été développée en 2014 par la cellule de coordination de la filière des Services du Premier Ministre. Elle couvrait un certain nombre de questions faisant l'objet d'une forte controverse parmi les parties prenantes (en particulier le retour à la stabilisation des prix).

Après les élections de 2015, les stratégies lancées au Nigéria pour la filière cacao semblent devoir attendre. De plus, le partage des responsabilités entre les ministères et le gouvernement fédéral ainsi qu'entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des états a besoin d'être clarifié.

En Équateur, le gouvernement et les producteurs concentrent tous leurs efforts sur le rôle leader du pays comme exportateur de cacao fin (FFC). Le gouvernement met en place un cadre qui permet au secteur privé d'opérer librement. L'administration péruvienne poursuit une stratégie similaire, soutenue massivement par des investissements d'USAID afin de lutter contre la culture du coca. La situation brésilienne diffère parce que la majeure partie du cacao est transformée en chocolat et consommée à l'intérieur du pays.

Le gouvernement indonésien possède une vision claire concernant sa filière cacao. Il s'agit de devenir le pays le plus gros producteur. Cependant, les mesures auquel il a recours pour atteindre cet objectif manquent jusqu'à présent d'un impact notable.

Un facteur crucial pour les cacaoculteurs est l'accès aux terres. Beaucoup de cacaoculteurs, en particulier au Ghana et en Côte d'Ivoire, hésitent à investir dans leur plantation en raison des droits fonciers qui sont incertains. C'est pourquoi le droit foncier et l'application de ce droit sont déterminants pour le succès de la filière cacao.

Recommandation : Assurer une politique et un cadre législatif stables

Le rôle du gouvernement est de créer un environnement favorable au moyen de politiques et de réglementations.

- Une infrastructure opérationnelle et bien entretenue constitue le pilier d'une économie florissante. Cela inclut les transports, comme les routes et les ports, ainsi que les écoles et les dispensaires médicaux. Les gouvernements devraient intensifier leurs investissements en infrastructure lorsque cela est nécessaire.
- Le droit foncier (y compris la législation afférente aux droits de propriété des arbres) devrait être clairement présentée et transparente, suivant une stratégie cohérente qui fournit la sécurité nécessaire aux cacaoculteurs pour qu'ils puissent planifier et investir.

- Les ministères et autres organes administratifs doivent travailler main dans la main dans le but de réaliser une vision sur le long terme.

Politiques sectorielles spécifiques au cacao

Les différences dans les politiques nationales afférentes à la filière cacao dans les principaux pays producteurs ont un impact majeur sur la situation des cacaoculteurs. Les gouvernements qui manquent d'une vision sur le long terme ou bien qui changent constamment de stratégie au fil des ans ne parviennent pas à établir une filière durable. Ceci est dû, entre autres, aux investissements nécessaires qui ne se rentabilisent que sur le long terme. En général, une politique sectorielle stable peut rendre la filière plus compétitive. Des responsabilités clairement définies entre les ministères et les organismes administratifs réduisent les dépenses pour tous les acteurs de la filière alors que le flou au niveau des responsabilités ou les va-et-vient politiques engendrent une situation de frustration au sein des parties prenantes et empêchent les améliorations sur le long terme.

L'accès aux intrants, aux plants de cacaoyer par exemple, influence également les décisions d'investissement des cacaoculteurs. Dans des pays comme le Ghana ou la Côte d'Ivoire, les agences gouvernementales jouent un rôle primordial ; il est crucial que leurs politiques soient efficaces.

Différentes politiques sectorielles sont possibles, par exemple une forte réglementation face à une plus grande libéralisation ; des marchés d'intrants subventionnés face à des marchés libéralisés ; des politiques fiscales différentes, etc. Cependant, certains aspects prioritaires devraient guider la mise en place d'un cadre stable et relèvent véritablement de la responsabilité du gouvernement.

Recommandation : S'assurer de la mise en place de politiques sectorielles stables et cohérentes

- Étant donné la prédominance des petits planteurs dans la production de cacao et la pauvreté qui sévit, améliorer la compétitivité et les moyens d'existence des cacaoculteurs devrait constituer le principe directeur des politiques sectorielles.
- Les politiques sectorielles devraient être cohérentes et basées sur une analyse claire des points forts et des points faibles de la filière. Elles devraient refléter la vision du gouvernement pour la filière sur le long terme.
- Les politiques des différentes autorités gouvernementales devraient être alignées : un inventaire des parties concernées devrait avoir lieu en amont du processus et reconduit à intervalles réguliers afin d'inclure tous les acteurs. Outre le Ministère de l'Agriculture, il peut s'agir du Ministère des Forêts, du Ministère de l'Économie et du Commerce et, le cas échéant, du Ministère des Terres, le Ministère des Mines, celui des Coopératives, ou d'autres encore.
- Il faut définir clairement les responsabilités et les exercer. Bien qu'un certain nombre de différents ministères doivent participer au processus, il est clair qu'un seul ministère doit en détenir la direction au sein du gouvernement. Habituellement, il s'agit du Ministère de l'Agriculture.
- Si elles existent, les autorités de contrôle sont responsables devant le ministère en charge et responsable du secteur.
- Pour soutenir le développement d'une approche globale, il est essentiel que toutes les parties prenantes concernées coopèrent étroitement. À cet effet, il faudrait mettre en place des mécanismes de coordination (plate-formes par exemple).
- Les politiques fiscales devraient être présentées de manière transparente pour que négociants et investisseurs puissent prendre leurs décisions de planification dans un environnement sûr. La même transparence devrait régner au niveau des investissements d'infrastructure dans les régions productrices de cacao.
- Pour pouvoir contrôler la filière, le ministère en charge ou l'autorité de contrôle devrait recevoir régulièrement les informations afférentes aux initiatives en cours.

L'introduction d'un ensemble d'indicateurs de performance clés (ICP) qui s'appliqueraient à tous les acteurs de la filière faciliterait un tel système de renseignements. Ces indicateurs ICP doivent correspondre aux exigences de l'Agenda mondial pour le cacao qui demande des rapports réguliers des gouvernements nationaux sur leurs progrès dans la réalisation d'un secteur du cacao durable.

- Les Ministères et les autorités de contrôle devraient se concentrer sur la définition de politiques, de ce qui est biens publics (infrastructures, résultats de travaux de recherche, etc.) et de normes, et contrôler si les acteurs sont en conformité. Ils ne devraient pas s'engager dans la réalisation de programmes ou de projets. L'autorité responsable pourrait :
  - définir les indicateurs et les normes de qualité pour les programmes de formation ou la qualification des agents de vulgarisation agricole. Les formations, indépendamment du prestataire (public ou privé) qui les propose, doivent alors respecter ces normes ;
  - contrôler la conformité aux normes établies des prestataires de formation privés et publics, des services de vulgarisation ou des fournisseurs d'intrants ;
  - conduire des analyses d'impact des projets sur la base des ICP définis.
- Les partenaires de développement devraient soutenir ces efforts en coordonnant les programmes et en amplifiant leur impact par une meilleure coordination de leurs propres efforts.
- Les partenaires de développement pourraient encourager les échanges sur les politiques sectorielles entre les gouvernements des pays producteurs. Pour ce faire, on pourrait organiser régulièrement des « forums d'information et d'échange » au niveau régional (et peut-être, dans une deuxième phase, au niveau international).
- Les interventions actuelles des gouvernements devraient être examinées pour clarifier, par exemple, leur impact sur l'approvisionnement en intrants gratuits par comparaison aux conditions d'encadrement propices aux fournisseurs privés d'intrants et aux institutions financières.
- Une politique sectorielle globale devrait tenir compte du fait que la filière cacao a besoin de structures opérationnelles pour l'accès aux intrants, et d'une coopération organisée avec les entreprises, les groupements de planteurs, les institutions financières et les bailleurs de fonds.

Indonésie : Partenariat public-privé comme plateforme de coordination

Le programme SCPP (Programme pour la production d'un cacao durable) est l'un des plus grands partenariats public-privé en Indonésie. Établi en 2010, le SCPP fonctionne sur la base d'une large coalition entre les entreprises de négoce, de transformation et de confiserie (Barry Callebaut, BT Cocoa, Cargill, Ecom, Mars, Mondelēz, Nestlé), des ONG (de Suisse, des Pays Bas, des États-Unis et d'Indonésie) actives dans ce secteur, d'IFAD et de Swisscontact. Swisscontact intervient comme organisation chargée de la mise en œuvre des divers projets de ses partenaires au sein du SCPP. Le programme veille à ce que les partenaires suivent la même approche tout en leur accordant la liberté de réaliser leurs propres activités dans le cadre de leurs projets spécifiques. Bien que n'ayant pas été créé comme plateforme de coordination, il remplit cette fonction pour la filière cacao indonésienne. La plateforme CSP (Partenariat pour un cacao durable) soutenue par l'État réunit presque les mêmes acteurs que le SCPP mais se concentre plus sur un alignement avec le Gouvernement. Il a cependant été impossible d'obtenir des données comparatives sur l'impact du SCPP et du CSP. Seules les déclarations de partenaires interviewés permettent de supposer que le SCPP a considérablement amélioré la coordination entre les acteurs de la filière.

6.3 Coordination entre les acteurs, collecte de données et recherche

Coopération précompétitive

Entreprises et programmes de certification poursuivent leurs propres intérêts et stratégies commerciales et se font concurrence. Par ailleurs, les entreprises doivent faire preuve d'une grande prudence lorsqu'elles alignent leurs projets parce que ceci pourrait être interprété comme une violation des lois sur la concurrence. La recherche montre que sur l'ensemble des huit grands pays producteurs de cacao le niveau de coopération est encore très bas. Beaucoup de partenaires interviewés expliquent cela par la concurrence dans les différents domaines : Les entreprises rivalisent lors de la mise en place de programmes visant à améliorer la production de cacao ; elles ne veulent pas que la concurrence ait accès au cacao produit dans le cadre de leurs propres projets. Les organisations de mise en œuvre et les organismes de normalisation rivalisent également, ceci au détriment des cacaoculteurs puisque beaucoup d'acteurs ne partagent pas encore les exemples de bonnes pratiques pour améliorer la durabilité de la filière d'une manière générale.

Pour surmonter ces défis, diverses plate-formes ont été créées ces dernières années : la World Cocoa Foundation (WCF) et son initiative CocoaAction, la Fondation « International Cocoa Initiative » (ICI), l'Initiative multipartite allemande pour un cacao durable (GISCO) et l'Initiative pour un commerce durable (IDH). Pour tous les acteurs, le processus de normalisation CEN/ISO constitue également un outil d'alignement des objectifs de durabilité.

Recommandation : Améliorer la coopération entre les entreprises

- La coopération entre les différents acteurs peut être consolidée par le renforcement de plate-formes nationales existantes ou la création de nouvelles plate-formes à l'intention des acteurs de la filière.
- Les entreprises devraient participer plus activement aux plate-formes d'échange lorsque celles-ci sont opérationnelles. Dans l'idéal, les plate-formes constituent le lieu où partager les expériences et coordonner les activités.
- Les entreprises doivent coordonner leurs projets afin d'éviter une concentration (et une prolifération) des efforts sur un petit nombre de groupements de producteurs fonctionnant bien.
- Il faut intensifier la coopération pré-concurrentielle ; CocoaAction ne couvre qu'un nombre limité d'entreprises.
- Les gouvernements devraient modifier leur législation en matière de concurrence afin de susciter la discussion entre les entreprises et la coordination des efforts qu'elles entreprennent pour la durabilité.
- Les entreprises devraient communiquer dans la transparence sur leurs activités, partager leurs expériences sur ce qui fonctionne ou pas et être ouvertes à une procédure standard d'évaluation de l'impact des différentes démarches.

Coordination entre les acteurs

Dans les différents pays, un grand nombre d'acteurs intervient dans la filière cacao. Dans certains, tels que le Cameroun ou le Nigéria, certains ministères ou institutions publiques au niveau fédéral ou étatique participent également. De plus, des entreprises du secteur privé mettent en place un certain nombre de programmes, en particulier en Côte d'Ivoire et au Ghana. Il en va de même pour les agences des bailleurs de fonds et les organisations de la société civile.

Chacun de ces efforts est important et utile à la filière cacao, du moins jusqu'à un certain point. Dans de nombreux cas, la coordination des divers efforts et la coopération entre les acteurs est néanmoins inexistante. Bien que dans certains pays il existe des plate-

formes ou des mécanismes officiels de coordination (par exemple la plate-forme pour les partenariats public-privé en Côte d'Ivoire), leur fonctionnement est loin d'être optimal dans tous les pays. Le partage d'expériences est rare et lorsqu'il a lieu, les informations échangées sont difficiles à comprendre. Dans certains cas, ceci est dû à une attitude compétitive et un manque de volonté d'informer dans la transparence à la fois sur ce qui fonctionne bien que sur les échecs. De plus, il n'existe pas de procédure standard sur la manière de procéder aux relevés de données sur les cacaoculteurs, de mesurer l'impact des actions réalisées ou de partager l'information. Soit les responsabilités sont mal définies, soit elles sont ignorées ou mal assumées.

Tandis que les projets de gouvernements, d'entreprises privées et de bailleurs de fonds sont nombreux dans tous les pays producteurs de cacao, il n'existe pas de stratégie commune quant à l'exécution et l'analyse d'impact. Avec son objectif de coordination du secteur privé, CocoaAction changera peut-être les choses à l'avenir pour le secteur privé mais l'Initiative doit encore faire ses preuves dans la pratique. Une démarche similaire qui serait la contrepartie de la part des gouvernements des pays producteurs de cacao est nécessaire ; ils devraient convenir pour la filière cacao d'un cadre commun.

Recommandation : Améliorer la coordination entre les acteurs

- Les gouvernements, les entreprises, les groupements de cacaoculteurs, les ONG et les bailleurs de fonds devraient s'accorder sur une approche commune, plus pragmatique.
- La coopération entre les différents acteurs peut être consolidée par la création de plate-formes nationales telles qu'elles existent déjà dans certains pays producteurs.
    - Une telle plate-forme doit inclure tous les acteurs des secteurs public et privé ainsi que la société civile et les partenaires de développement, sans oublier les représentants des cacaoculteurs.
    - Une plate-forme n'est utile à ses utilisateurs que dans la mesure où tous les membres y contribuent de manière régulière, participent aux réunions et remplissent les missions qui leur sont assignées.
    - Pour fonctionner correctement et utilement, une telle plate-forme aura probablement besoin d'une équipe permanente chargée de coordonner les groupes de travail et de contrôler si les acteurs sont en conformité. Les ressources techniques, humaines et financières de tous les acteurs doivent être mises à niveau dans le but de servir la politique sectorielle nationale.
- Les gouvernements des pays producteurs de cacao devraient unir leurs efforts pour créer des plate-formes internationales, à commencer par exemple par une mobilisation au niveau régional et la création d'une plate-forme pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale. L'initiative récemment créée en Amérique latine pourrait servir d'exemple.

Collecte de données

On ne peut définir des objectifs spécifiques que si l'on dispose d'une base de données riche en informations sur les filières cacao nationales. Ainsi une base solide de données fiables est indispensable si l'on veut développer des politiques sectorielles saines. Dans la plupart des pays producteurs, les bases de données sur la production de cacao sont médiocres. À l'exception du Pérou, même le nombre de cacaoculteurs mentionné dans les documents ou les études des gouvernements varie considérablement. Il en est de même pour les superficies des plantations de cacao et les rendements moyens de production. Aucun des grands pays producteurs ne possède de données suffisantes. Dans certains cas, les entreprises, les organismes ou les institutions de recherche qui supervisent les programmes collectent beaucoup d'informations mais celles-ci ne sont pas rendues publiques. Il est donc très difficile d'évaluer l'impact des divers programmes en cours dans le secteur du cacao. Cela constitue également un obstacle si l'on veut établir un revenu de référence pour les cacaoculteurs (cf. ci-après).

Recommandation : Collaborer dans la collecte des données

- Il faudrait que les gouvernements des pays producteurs de cacao définissent un cadre pour la collecte d'informations qui comprenne aussi des règles strictes en matière de protection des données.
- Tous les acteurs doivent collaborer en vue d'améliorer ou de créer une base de données actuelles sur les informations les plus importantes concernant la filière, y compris le nombre de cacaoculteurs et des membres de leur famille qui dépendent de leur activité, la taille des plantations, l'âge des cacaoyers, les variétés de cacao, la productivité, etc. Il faudrait étudier l'efficacité des solutions GPS pour la collecte des données sur la taille des plantations.
- Pour étayer le débat sur la manière d'améliorer le revenu et la diversification du revenu des cacaoculteurs, des informations spécifiques concernant leurs moyens de subsistance sont nécessaires, y compris les données sur les techniques de production utilisées et recommandées et les diverses sources de revenu des cacaoculteurs. La collaboration avec les organisations ne faisant pas partie initialement de la filière cacao devrait être analysée.
- Les gouvernements des pays producteurs de cacao devraient contrôler la collecte des données par les entreprises, les institutions scientifiques et les organisations non gouvernementales. De plus, ils devraient faire en sorte que le partage de données soit obligatoire. À cet effet, les gouvernements devraient définir, en étroite collaboration avec les acteurs de la filière, un ensemble d'indicateurs.

Mieux coordonner la recherche

Au niveau de la recherche, la coordination reste très limitée entre les plans des instituts de recherche publics comme le CNRA, le CRIG et le CRIN en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Nigéria, les instituts de recherche d'entreprises et les réseaux de multinationales tels que l'IITA et le CIRAD. Tandis que la majeure partie des acteurs conviennent qu'il est nécessaire d'intensifier la recherche sur les variétés de cacao plus productives et plus résistantes ainsi que sur les techniques de production plus efficaces et les possibilités d'accroître le revenu par la diversification, aucun processus n'a été mis en place pour échanger les résultats.

Recommandation : Améliorer fondamentalement la coordination de la recherche au niveau régional et la reconnaissance mutuelle des approbations

- Il faudrait mieux coordonner la recherche en organisant des rencontres régulières en vue d'échanger les résultats sur des domaines spécifiques, à commencer par le niveau régional, par exemple avec une initiative pour la région de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale, avant de s'étendre au niveau international.
- La recherche ne devrait pas se pencher uniquement sur l'amélioration des variétés de cacao en termes de productivité, de résistance aux ravageurs et aux maladies, mais aussi sur les variétés qui sont plus résistantes et les techniques plus adaptées au changement climatique.
- Les instituts de recherche devraient développer des normes communes de sorte que les résultats soient approuvés plus rapidement, par exemples lorsqu'il s'agit de méthodes pour réduire les ravageurs, de types d'engrais ou bien de la manière d'appliquer les engrais. Dans l'idéal, l'approbation par un institut de recherche conduit à une accélération notable du processus d'approbation par les instituts de recherche des autres pays.
- La collecte de données et la recherche devraient inclure également la déforestation. Alors que les taux de déboisement restent élevés dans certains pays, la filière cacao peut quant à elle contribuer à la préservation des forêts, au reboisement et à l'atténuation des effets du changement climatique.
- La recherche devrait inclure la collecte d'informations sur la manière d'améliorer les moyens d'existence des cacaoculteurs par des mesures de diversification de revenu.

Changement climatique et déboisement

Au cours des interviews, les partenaires de tous les pays ont identifié le changement climatique comme une menace majeure potentielle ou réelle sur la production de cacao. Dans certains pays, les instituts de recherche travaillent déjà sur des variétés de cacao plus résistantes au climat. Il existe par ailleurs des projets pour freiner la déforestation et promouvoir le reboisement. Cependant, l'expansion de la production de cacao est elle-même motrice de déforestation. Quelques pays, comme le Nigéria, le Cameroun, le Ghana et l'Indonésie par exemple, veulent augmenter leur production de cacao de manière significative ce qui pourrait être en contradiction avec les politiques sur le climat et contre la déforestation. Pour les pays comme la Côte d'Ivoire qui ont déjà une politique anti-déforestation, le problème est que des dizaines de milliers de cacaoculteurs vivent et cultivent le cacao dans des zones protégées.

Aucun de ces pays n'a mis en place de politique nationale cohérente sur l'adaptation de leur production de cacao au changement climatique. Il n'existe pas non plus d'initiatives transfrontalières pour lutter contre ce changement climatique. De telles initiatives pourraient aider à identifier les meilleures pratiques et à conjuguer les efforts de chacun.

Recommandation : Changement climatique généralisé et lutte contre la déforestation

Outre les points mentionnés ci-dessus, une étroite coopération et la recherche sur les adaptations possibles au changement climatique devraient faire partie intégrante de nombreuses activités au sein de la filière cacao.

- Les conséquences du changement climatique constituent un problème pour les cacaoculteurs et leurs modes de subsistance à résoudre en urgence. Il faut intégrer des mesures pour améliorer leur résistance face à ce changement dans tous les domaines évoqués (politiques sectorielles, formation, recherche, etc.).
- Il faudrait intensifier la collaboration entre les acteurs de la filière cacao et les projets pour arrêter la déforestation et promouvoir le reboisement. Promouvoir l'agroforesterie serait une bonne manière d'associer les deux, l'adaptation de la filière cacao au changement climatique et la réduction des gaz à effet de serre. Ces options devraient être examinées de plus près étant donné qu'il existe des fonds internationaux disponibles pour ce type de projets.
- Vu le caractère critique de la recherche sur les plantes résistantes au climat pour l'avenir de la filière cacao, cette recherche devrait faire l'objet d'une coordination au niveau régional et mondial afin de joindre les forces disponibles et d'accélérer le progrès.
- Il faudrait mettre en place des initiatives transfrontalières pour étudier la manière de faire face aux conséquences du changement climatique.

Approche commune pour un revenu vital

Le débat en cours sur un revenu vital pour les planteurs et un salaire vital pour leurs employés devrait conduire à une stratégie commune entre les pays producteurs de cacao. Actuellement, la discussion est dominée par les organismes de normalisation qui sont membres de l'Alliance ISEAL[19]. Actuellement, le rôle des gouvernements des pays producteurs de cacao est négligeable dans le débat sur le calcul d'un revenu vital et les conséquences d'une telle démarche pour les cacaoculteurs, les prix du cacao et la diversification des sources de revenu des planteurs.

Recommandation : Entériner le concept d'un revenu vital

[19] NdT: ISEAL = International Social and Environment Accreditations and Labelling Alliance – Alliance internationale pour l'accréditation et l'étiquetage social et environnemental

- Tous les acteurs de la filière cacao devraient s'aligner et développer une stratégie afin de définir un revenu vital pour les cacaoculteurs et un salaire vital pour leurs employés.
- Le processus doit avoir lieu dans un environnement multipartite structuré.
- Pour accélérer et faciliter ce processus, tous les acteurs devraient entériner le concept et développer des mécanismes visant à le traduire dans la pratique.
    - Cela inclut une collecte des données sur les moyens d'existence des cacaoculteurs ainsi que la publication de ces informations.
    - Pour que ces données soient comparables, tous les acteurs devraient convenir d'un cadre commun de collecte des informations.
- Lorsqu'ils mettent sur pied programmes et projets, les gouvernements, les entreprises et les organisations bailleurs de fonds devraient tenir compte des résultats de la discussion sur un revenu et des salaires décents.
- Les entreprises et les représentants formés et compétents des cacaoculteurs devraient négocier les mécanismes de fixation des prix sur la base d'éléments statistiques concernant les coûts de production des cacaoculteurs. Ceci devrait permettre de garantir un revenu vital aux cacaoculteurs.

Certification

La certification du cacao s'est développée ces quelques dernières années, en particulier au Ghana, en Côte d'Ivoire et au Pérou où l'on trouve les trois grands labels Fairtrade, UTZ et Rainforest Alliance/SAN. Il est difficile de connaître la quantité exacte de cacao certifiée parce que les chiffres officiels comprennent un nombre considérable de double ou de triples certifications. Cela montre aussi que les ressources attribuées à la certification ont été mal réparties. Au Cameroun et au Nigéria, la certification vient seulement d'être mise en place mais les acteurs en attendent beaucoup.

Du côté positif, les formations liées à la certification ont certainement aidé de nombreux cacaoculteurs à améliorer leurs pratiques agricoles et donc à accroître leur productivité. Les coopératives certifiées relatent des augmentations de production à l'hectare. Les programmes de certification incluent également des formations qui vont au-delà de la production agricole, comme par exemple la réduction du travail des enfants, les mesures d'hygiène et le traitement des eaux. La vie des communautés s'en trouve considérablement améliorée. Les audits de certification créent plus de transparence dans la chaîne de valeur. En outre, un réseau d'organismes de normalisation, d'entreprises et de bailleurs de fonds a mis en place une initiative de renforcement des capacités de certification (CCE). Ensemble, ils ont défini un programme pour la formation des formateurs de cacaoculteurs au Nigéria, au Ghana et en Côte d'Ivoire. Une autre démarche dans le même esprit concerne les audits communs à plusieurs organismes, qui sont de plus en plus souvent acceptés et qui réduisent les dépenses des cacaoculteurs.

La certification a un prix qui est souvent préfinancé par les entreprises pour « leurs » coopératives. Les programmes actuels manquent souvent de transparence. En conséquence, des entreprises ivoiriennes gardent le certificat et lient ainsi la coopérative à l'entreprise. Cela génère une forte dépendance des coopératives certifiées vis-à-vis des entreprises. Si une coopérative ne réussit à vendre qu'une partie de son cacao certifié avec prime, elle aura des problèmes avec ses membres qui comptaient sur ce revenu supplémentaire.

Le fait que les entreprises ne garantissent pas l'achat avec prime de la totalité du cacao certifié constitue un défi. Beaucoup de planteurs et leurs coopératives doivent prendre en charge les frais de certification mais ne touchent aucune prime pour une grande partie ou même la plupart du cacao qu'ils produisent. Il arrive ainsi qu'ils livrent leur cacao à des intermédiaires plutôt qu'à leur coopérative. En même temps, lorsque la campagne de « promotion » de la certification a été menée auprès des cacaoculteurs, on a trop mis l'accent sur la prime plutôt que sur les améliorations générales de productivité et de développement de la communauté. Des irrégularités lors des audits de certification ont également été signalées.

Qui plus est, quelques-uns des plus grands producteurs de chocolat sont en train d'abandonner les programmes de certification et d'opter pour leur propre labellisation de durabilité.

Recommandation : Mieux tirer parti des aspects positifs de la certification et des normes nationales

La mise en place de normes et d'une certification du cacao peut contribuer à améliorer l'existence des cacaoculteurs. Cependant, pour tirer le meilleur parti de telles mesures et pour toucher un maximum de cacaoculteurs, il faut apporter quelques améliorations :

- Les organismes de normalisation devraient intensifier la recherche concernant l'impact de la certification sur les moyens d'existence des cacaoculteurs. Il faut y inclure une analyse des frais de certification comparés aux avantages éventuels.
- Pour planifier, cacaoculteurs et coopératives ont besoin de conditions fiables. Il faudrait fixer en début de saison les quantités de cacao certifié qui seront achetées et ne rien modifier ultérieurement. Dans l'idéal, ces décisions devraient suivre une stratégie de croissance sur le moyen terme, avec des quantités croissantes de cacao certifié qui sont achetées et payées avec prime.
- Les résultats d'audits devraient être plus transparents et tous les organismes de normalisation devraient publier régulièrement des analyses évaluant l'impact de leurs systèmes.
- Il faudrait combattre de manière plus systématique les abus au niveau des primes, la fraude et la corruption.
- Les démarches déjà en place pour renforcer la coopération entre les différents organismes de normalisation dans les domaines de critères, de formation et de reconnaissance d'audits devraient être renforcées, étant donné que cela permet de réduire les frais des coopératives. Dans l'idéal, le cacao certifié par un organisme devrait pouvoir être accepté par les autres afin d'éviter les doubles ou triples certifications qui génèrent des frais supplémentaires aux cacaoculteurs
- Si la norme CEN/ISO entre en vigueur, elle constituera une référence pour tous les autres organismes de normalisation.

6.4 Fixation du prix bord-champ

Transparence dans le mécanisme de fixation de prix

En général, les cacaoculteurs touchent seulement une partie du prix sur le marché mondial pour le cacao qu'ils vendent. Ceci est dû en partie aux frais de stockage et de transport à l'intérieur du pays producteur, au faible pouvoir de négociation des planteurs face aux négociants et aux intermédiaires, aux relations de pouvoir inégales dans les régions productrices de cacao ainsi qu'à la déduction d'une partie du prix FAB qui sert à financer les mesures d'aide aux cacaoculteurs et la perception fiscale.

Le Ghana et la Côte d'Ivoire s'efforcent d'obtenir une diminution de la volatilité des prix en vendant à l'avance une partie de leur récolte. Ils garantissent aux cacaoculteurs pour la durée de la campagne un prix minimum basé sur les prix de ces ventes anticipées. Cela garantit aussi bien aux cacaoculteurs qu'aux entreprises une sécurité qui permet de planifier les décisions d'investissement. Cependant, le prix bord-champ dans les pays qui ont un prix minimum fixe est inférieur à celui des pays où le prix du cacao n'est pas réglementé. Ceci s'explique par le fait que les autorités régulatrices déduisent une part de la différence entre le prix minimum et le prix sur le marché mondial pour financer les mesures d'aide aux cacaoculteurs et la perception fiscale.

Les régimes fiscaux varient considérablement entre les divers pays producteurs de cacao. Les politiques fiscales sont conçues spécifiquement en fonction du contexte national. Leur impact sur la production est en conséquence. Actuellement, la production de cacao augmente rapidement dans les pays où les taxes sur la production et les exportations de

cacao sont très basses (Équateur et Pérou). La production reste cependant la plus élevée dans des pays à taxation relativement forte (Côte d'Ivoire et Ghana). Les réductions d'impôts pour augmenter le prix aux producteurs et stimuler ainsi les investissements des cacaoculteurs dans le secteur ne sont pas réalisables dans tous les pays. Certains budgets nationaux dépendent tellement du revenu provenant des exportations de cacao qu'une réduction des taxes les affecterait de très près.

Par ailleurs, les chaînes de valeur dans les huit pays étudiés ont beaucoup de points communs mais aussi beaucoup de grandes différences. La plupart des cacaoculteurs ne sont pas organisés, ce qui les place en position de faiblesse dans la chaîne de valeur (voir ci-après). Le rôle des intermédiaires dans la chaîne de valeur est très contesté. Il est important car ils relient les planteurs au marché. Les cacaoculteurs, en particulier ceux qui se trouvent dans des zones reculées, n'ont pas vraiment d'autre choix que de vendre en passant par des intermédiaires qui, souvent, offrent un préfinancement (qui est onéreux). Dans d'autres situations, le lien direct avec les négociants ou les exportateurs, sans passer par les intermédiaires, s'est révélé bénéfique aux cacaoculteurs, en particulier en ce qui concerne le prix bord-champ qui est alors plus élevé. En créant son système de sociétés d'achat sous licence (LBC), le Ghana a réglementé strictement le rôle des intermédiaires. La Côte d'Ivoire tente également de réduire le nombre et le pouvoir des intermédiaires, alors que ces derniers peuvent opérer en toute liberté dans des économies non réglementées comme au Nigéria et au Cameroun.

Recommandation : Améliorer la part du prix sur le marché mondial qui revient aux cacaoculteurs

Diverses mesures pourraient être envisagées si l'on veut garantir aux cacaoculteurs une part plus importante du prix sur le marché mondial :

- Dans les pays où il n'existe pas de prix minimum garanti, des cacaoculteurs formés, qualifiés, bien informés et organisés sont souvent en mesure de négocier un prix bord-champ plus élevé. Plus les gouvernements investissent dans l'accès à une éducation de qualité, y compris dans l'enseignement primaire et secondaire et en particulier dans les zones rurales, plus ils aideront leurs cacaoculteurs à devenir indépendants des subventions publiques et de l'aide de l'État. Ils leur permettent de prendre leurs propres décisions en matière d'investissement.
- Distribuer (quotidiennement) les informations sur les prix réduit l'asymétrie de l'information et permet aux cacaoculteurs d'être plus autonomes dans les négociations avec les intermédiaires et les négociants. Ce principe est valable aussi bien pour les pays où règne la libéralisation des prix que ceux où ils sont fixés sur une base annuelle. Les messageries textuelles ou les applications mobiles, utilisées au Cameroun, permettent d'informer les cacaoculteurs de manière efficace et peu coûteuse.
- Dans les pays à prix minimum garanti, l'utilisation de la différence entre le prix bord-champ et le prix FAB devrait se faire dans la transparence et être discutée avec tous les acteurs afin d'identifier les domaines où il serait possible de réduire les coûts.
- Les gouvernements des pays producteurs de cacao devraient collecter les données sur les coûts d'infrastructure liés au transport du cacao. Ces renseignements doivent être pris en compte dans les mécanismes de fixation des prix.
- Il faut poursuivre la recherche pour comprendre le rôle des intermédiaires sur le marché.
- Les représentants élus des cacaoculteurs devraient posséder les compétences et jouir d'une position forte au sein des comités qui établissent les prix minimums garantis dans les pays où la filière est réglementée. Les gouvernements devraient soutenir la création d'organisations paysannes de la base au sommet.
- Il faudrait évaluer régulièrement l'efficacité des subventions aux intrants et à la formation. Leur impact sur les moyens d'existence des cacaoculteurs devrait être comparé à celui de l'augmentation du prix minimum.

Réduire la volatilité des prix

Dans les marchés libéralisés, les planteurs sont souvent confrontés à une forte volatilité des prix. Toutefois, celle-ci n'est pas suspendue sur les marchés réglementés. Étant donné que les ventes anticipées ont lieu sur une base annuelle, les prix peuvent encore fluctuer d'une année sur l'autre.

Recommandation : Introduire des mécanismes de gestion des risques

- Les secteurs fortement réglementés, avec des prix minimums garantis, disposent souvent également des fonds de stabilisation pour couvrir contre les chutes brutales des prix sur le marché mondial. Dans le cas de prélèvements (taxes ou impôts) établis pour créer un fonds de stabilisation, la procédure doit être transparente pour tous les acteurs. Des exemples de bonne pratique dans d'autres pays ou secteurs pourraient servir de modèles à la création et à la gestion d'un fonds (exemples de fonds prélevés en Norvège, au Botswana ou au Chili à l'époque des prix des matières premières élevés).
- Les groupements de cacaoculteurs bien organisés et bien formés peuvent protéger leurs membres contre la volatilité à moyen terme
    - en négociant avec les entreprises des contrats à long terme qui incluent des systèmes d'assurance contre les fluctuations de prix ;
    - en couvrant en bourse (hedging) comme les entreprises le font déjà pour réduire les risques de commercialisation
- Les gouvernements devraient établir un cadre législatif de conditions requises pour que les organisations paysannes participent à ces opérations commerciales sur le long terme et aider les planteurs à développer leurs capacités.

Diversification du revenu

Réduire la dépendance vis-à-vis du cacao et diversifier la structure des revenus améliorent non seulement le pouvoir de négociation des cacaoculteurs mais créent aussi un mécanisme important de gestion des risques. De plus, les cacaoculteurs travaillent sur de très petites plantations et ne pourront probablement jamais tirer un revenu vital du cacao. Il faudra que les gouvernements des pays producteurs développent une stratégie pour aider ces planteurs à sortir du secteur cacao.

Recommandation : Soutenir la diversification et les stratégies de sortie

- Il faudrait que tous les programmes de formation et les projets à l'intention des cacaoculteurs incluent des informations sur les possibilités de diversification des sources de revenu afin de réduire la dépendance d'une seule culture (ou même de l'agriculture en général).
- Dans le cas de produits au cycle annuel court, il peut s'agir de fournir un capital d'investissement aux plantations de cacao (et l'accès à l'emprunt).
- Des programmes de formation spécifiques sont nécessaires pour les planteurs qui veulent changer de culture, essayer de se lancer dans une activité économique de service rural (services techniques, services d'information, services de formation, fourniture d'intrants comme par exemple les plants de cacaoyers et autres cultures, etc.) ou chercher un avenir en dehors de la plantation.
- Pour les cacaoculteurs plus âgés, la création d'un fonds de pension pourrait constituer une bonne stratégie pour sortir de la production de cacao. Les pays producteurs de cacao pourraient envisager la création d'un tel fonds. Disposant de leur propre expérience, les institutions des pays consommateurs de cacao pourraient les aider dans cette démarche.

Équateur : Une intiative concernant la taille

Un volet majeur du programme gouvernemental « Grand effort collectif national pour le développement du cacao » (Gran Minga del Cacao) concerne les techniques spéciales de taille. Un service de taille est proposé aux petits planteurs (< 10 ha) pour les jeunes cacaoyers et ceux qui ont plus de onze ans. Depuis 2013, environ 54 000 cacaoculteurs ont bénéficié de ce programme et taillé presque 62 millions de cacaoyers sur environ 150 000 ha. Il est prévu de tailler 284 000 ha d'ici 2021, soit 95 % de la superficie FFC. Pour la réalisation de ce programme, le MAGAP travaille en coopération avec deux organisations qui jouissent d'une longue expérience dans l'industrie du cacao.

Par son nombre d'interventions, l'initiative serait un succès : une équipe de 6 660 techniciens de terrain a été embauchée pour travailler en escouades de taille dans 17 provinces. Le personnel technique recruté possède aussi une expérience de producteur de cacao et sont employés dans leur région d'origine. Enfin, ce personnel a été formé non seulement aux techniques de taille mais aussi à l'étalonnage sur les plantations, à l'hygiène au travail et aux questions de sécurité et autres aspects socio-économiques. Par conséquent, on associe la formation à grande échelle des cacaoculteurs et la collecte d'informations afin de faciliter les processus de contrôle et d'évaluation.

Transformation locale ou industrielle

Pour créer plus de valeur et d'emplois dans les pays producteurs, il est nécessaire de passer d'un traitement primaire des fèves à la production de chocolat et autres produits à base de cacao. Le Brésil a parfaitement réussi et a créé un immense marché du chocolat. Toutefois, ces changements ont eu lieu dans un contexte très spécifique, avec une classe moyenne croissante et une tradition de consommation de produits chocolatés. En Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, la situation est différente car il n'existe pas de marché pour le chocolat. Au Cameroun, une petite industrie locale naissante de transformation produit des chocolats et des produits cosmétiques. Au Ghana et au Nigéria, les marchés pour ces produits existent aussi mais sont petits. La production est principalement artisanale et à tout petite échelle.

Certains gouvernements (par exemple en Indonésie, au Ghana et en Côte d'Ivoire) tentent de développer une industrie de transformation à grande échelle sur leur territoire en introduisant un régime fiscal incitatif et des subventions. Souvent, cela a un coût élevé qui est éventuellement répercuté indirectement sur les planteurs en réduisant les prix bord-champ ou les subventions aux cacaoculteurs. La promesse de nouvelles perspectives de travail dans les entreprises de transformation est discutable puisque souvent peu d'emplois sont créés dans les usines de transformation modernes et très mécanisées.

Le développement de capacités de transformation du cacao dans les pays producteurs est souvent réalisé au détriment des subventions et a, par conséquent, un impact sur les fonds alloués aux cacaoculteurs.

Recommandation : Trouver un juste équilibre entre les intérêts des cacaoculteurs et les objectifs de transformation du cacao

Il faut chercher l'équilibre entre le subventionnement des producteurs et le développement de la transformation du cacao.

- Dans leurs calculs, les gouvernements devraient vérifier attentivement si les subventions et les réductions d'impôts, souvent utilisées pour attirer l'investissement industriel à grande échelle dans la transformation de cacao, mènent aux résultats escomptés, notamment en termes de création d'emplois locaux.

- Dans les pays où un prix minimum fixe a été instauré, les autorités de contrôle devraient faire preuve d'une transparence toute particulière sur l'impact des subventions et des réductions d'impôts sur les prix bord-champ.
- Il faudrait que les gouvernements encouragent la production artisanale et à petite échelle de chocolat et autres produits à base de cacao pour les marchés locaux et régionaux.

6.5 Organisations paysannes

Au regard de la concentration croissante en aval de la chaîne de valeur (en particulier au niveau du broyage), il est essentiel de mettre en place et de soutenir les coopératives ou autres formes d'organisations paysannes afin que ces dernières bénéficient d'économies d'échelle lorsqu'elles traitent avec les négociants. Dans presque tous les pays producteurs de cacao, seule une minorité de cacaoculteurs est organisée en coopératives ou groupements de producteurs. Lorsque c'est le cas, les organisations sont souvent faibles et incapables de représenter l'avis des cacaoculteurs au niveau national et de défendre leurs intérêts. Le Cameroun est le seul pays où les cacaoculteurs ont une représentation nationale au niveau du CICC.

Les cacaoculteurs organisés au sein de groupes fonctionnant bien sont en meilleure position lorsqu'il faut négocier et plus facilement joignables dans le cadre de projets mis en place par les gouvernements, les bailleurs de fonds et les entreprises. Cependant, de nombreuses organisations paysannes fonctionnent mal parce qu'elles n'ont pas les compétences pour fournir des services d'un bon rapport à leurs membres, ni pour gérer et gouverner une organisation de planteurs. Un obstacle majeur est la faiblesse ou l'absence de solvabilité des coopératives et par conséquent leur manque de fonds de roulement.

Les bailleurs de fonds et certains gouvernements (Côte d'Ivoire, Équateur) cherchent à renforcer les organisations paysannes mais leurs efforts sont souvent faibles et mal coordonnés. Mais même si, par exemple, le gouvernement de la Côte d'Ivoire envisage de promouvoir des organisations paysannes fortes, la marge de XOF 88/kg définie dans la structure de prix pour les coopératives ne permet pas à ces coopératives de proposer des services véritablement de qualité à leurs membres et encore moins de développer encore ces services.[20]

En résumé, aucun de ces pays n'a de politique forte qui garantisse un soutien constant aux cacaoculteurs souhaitant créer une nouvelle organisation ou améliorer une organisation déjà existante. Seuls quelques programmes de bailleurs de fonds cherchent à combler ce fossé.

Recommandation : Aider les organisations paysannes à gérer leurs activités de manière indépendante

Tous les acteurs de la chaîne de valeur sont en mesure de soutenir les cacaoculteurs.

- Les acteurs devraient apporter un soutien actif aux organisations paysannes pour qu'elles deviennent autosuffisantes et non plus dépendantes des négociants et des exportateurs.
- Il faut que les entreprises traitent les cacaoculteurs sur un pied d'égalité et les considèrent comme des partenaires commerciaux et non pas comme des bénéficiaires.

[20] Le gouvernement ivoirien examine actuellement la structure de prix dans le but d'augmenter la marge des coopératives.

- Les informations sur les avantages d'opérations conjointes de commercialisation ou d'achat d'intrants devraient faire partie de toute formation dispensée aux planteurs. Les « Farmer Business Schools[21] » de la GIZ en sont un bon exemple.
- Pour les pays sous droit OHADA[22], il est important d'aider les coopératives à respecter de manière progressive et efficace les exigences de la loi. Il faudrait établir un échéancier réaliste à leur intention et prendre des mesures en cas de non-conformité.
- Les organisations paysannes ont besoin d'aide, en particulier pour l'acquisition de compétences de leadership, de gouvernance, de gestion financière et d'organisation. Pour développer ces compétences, il faudrait créer pour les dirigeants de coopératives des outils de formation spécifiques dans le respect des normes définies par l'autorité compétente.
- Pour rendre les plantations de cacao plus durables, entreprises et institutions financières devraient développer des modèles commerciaux attrayants qui répartissent le risque d'investissement. Cela pourrait inclure des contrats à long terme mais aussi des systèmes qui ont fait leurs preuves avec d'autres produits de base, comme les assurances ou les modèles de gestion inclusifs qui relient directement les planteurs aux producteurs de cacao dans une démarche de partage du risque du prix et d'un programme commun pour un revenu vital.
- Les entreprises devraient informer clairement sur le coût de tout service qu'elles préfinancent pour les organisations paysannes, par exemple les audits de certification, le préfinancement de la récolte, etc., afin que les organisations puissent établir si l'investissement est d'un bon rapport.
- La situation des cacaoculteurs sera améliorée par une organisation nationale, mandatée officiellement pour représenter une grande partie des petits planteurs et leurs intérêts dans l'élaboration des politiques, dans les plate-formes de coopération et dans les relations avec négociants et entreprises. Une telle organisation pourrait démarrer au niveau local. Dans une deuxième phase, un organisme national qui renforcerait encore le pouvoir de négociation des cacaoculteurs et promouvrait les maillons de la chaîne de valeur pourrait être mis en place en partant de la base vers le sommet.

6.6 Services de vulgarisation agricole et fourniture d'intrants

Services de vulgarisation agricole

Dans l'ensemble, les services de vulgarisation agricole sont extrêmement importants pour les cacaoculteurs, à la fois sur les marchés réglementés et libéralisés. Pour beaucoup d'entre eux, ils constituent l'unique manière d'accéder à la formation sur les bonnes pratiques agricoles, aux résultats de la recherche et aux informations sur les méthodes de stockage et sur l'application d'engrais et de pesticides. L'idéal serait que les services de vulgarisation soutiennent aussi les organisations paysannes dans la mise en place des structures de gouvernance qui fournissent aux planteurs un soutien commercial et qui remplissent la fonction importante de prestataire de services auprès des membres. Depuis peu, les services de vulgarisation incluent parfois également d'autres sujets liés à la réalité socio-économique de la production de cacao, tels que les questions des femmes ou du VIH/Sida. Par ailleurs, les services de vulgarisation peuvent aider les cacaoculteurs à diversifier leurs revenus en cultivant d'autres plantes et en cherchant un travail rémunéré à l'extérieur.

[21] NdT : FBS = Farmer Business School: école de commerce pour petits exploitants agricoles

[22] L'OHADA (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires) inclut 17 états membres en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale.

Il existe des services de vulgarisation agricole publics et privés dans la plupart des pays. L'avantage majeur des services publics est que leur mission concerne l'ensemble des cacaoculteurs, même ceux qui se trouvent dans les zones rurales les plus reculées, là où souvent les autres projets d'assistance (réalisés par les entreprises ou les bailleurs de fonds) ne vont pas. Le service public de vulgarisation est aussi souvent l'unique moyen pour ces cacaoculteurs d'apprendre et de recevoir de l'information sur les politiques gouvernementales afférentes à la production de cacao.

Cependant, dans beaucoup des pays étudiés, les services publics de vulgarisation agricole se trouvent confrontés à un certain nombre de défis évoqués lors des interviews. Premièrement, on manque d'agents de vulgarisation capables de travailler avec tous les cacaoculteurs. De plus, dans beaucoup de pays, le financement des services de vulgarisation est insuffisant ou nul, avec pour résultat, par exemple, des moyens de transport pas toujours disponibles pour se rendre dans les zones reculées (manque de motos ou de carburant) ou bien un manque de matériel qui permettrait de faire les démonstrations de pratiques agricoles comme la taille ou la pulvérisation. Certains acteurs se plaignent également du fait que les agents ne sont pas suffisamment bien formés aux pratiques nouvelles.

Quand les agents de vulgarisation sont performants, ils semblent être parfois débauchés par les entreprises ou les bailleurs de fonds qui versent des salaires plus élevés. En Côte d'Ivoire et au Ghana, les entreprises et les bailleurs de fonds sont priés de collaborer avec les services publics de vulgarisation agricole lorsqu'il faut étendre les formations aux planteurs. Alors qu'à première vue cela semble une bonne idée par rapport à la durabilité, il arrive que des services de vulgarisation se concentrent trop sur l'obtention de fonds supplémentaires provenant de projets de bailleurs de fonds ou d'entreprises. En conséquence, les services sont souvent étendus aux cacaoculteurs qui sont intéressants pour les entreprises parce qu'ils sont déjà organisés ou plus performants d'une manière générale. Il y a donc un risque que les services publics de vulgarisation agricole soient canalisés vers les cibles faciles et non vers les planteurs dans les zones reculés qui en ont le plus besoin.

L'Ecole d'Entrepreneuriat Agricole

La GIZ a développé les formations en entreprenariat agricole (FBS) et formé, en coopération avec ses partenaires plus de 330 000 petits planteurs au Ghana, au Nigéria, au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Togo. Pour ce faire, elle fait appel à une équipe de plus de 800 formateurs qualifiés venant d'organisations partenaires ou d'entreprises. Parmi les succès de ces formations on compte l'adoption de bonnes pratiques agricoles, une meilleure gestion budgétaire/financière au niveau de l'exploitation et des ménages, un nombre croissant de comptes épargnes, un meilleur accès à l'emprunt et la création de groupement de producteurs. Au Nigéria par exemple, trois fédérations d'organisations paysannes ont été enregistrées par des participants aux FBS. La demande en formation se maintient.

Recommandation : Améliorer la qualité et le rayonnement des services de vulgarisation agricole

La disponibilité et la qualité des services de vulgarisation agricole jouent un rôle essentiel dans la filière cacao parce que de nombreux cacaoculteurs ont besoin de formation en matière de bonnes pratiques agricoles et autres sujets. En ce qui concerne la mise en place de tels services par le secteur public et la collaboration avec des prestataires de formation privés, il est recommandé de procéder comme suit :

- Il faut développer la recherche pour identifier les qualifications nécessaires des agents de vulgarisation agricole, le matériel pédagogique requis et la didactique appropriée.

- Les taux d'adoption des formations sont en général assez bas. Les acteurs devraient s'engager dans un effort coordonné pour en comprendre la raison en développant une recherche spécifique et ciblée dont les résultats seraient partagés. Les solutions seraient intégrées aux programmes.
- Pour améliorer le rayonnement de la vulgarisation, des résultats meilleurs et plus rapides seraient possibles en se concentrant sur la formation des formateurs et des multiplicateurs (par exemple en montant des structures de formation au mésoniveau).
- Même si beaucoup de cacaoculteurs ont déjà eu accès aux formations, les autres font encore part de leurs besoins de formation dans de nombreux domaines. Pour répondre à cette demande, il est nécessaire d'avoir recours à une grande variété de prestataires en formation publics et privés.
- Lorsque des fonds publics (du gouvernement ou d'un bailleur de fonds) sont impliqués, il faudrait s'assurer que les formations sont fournies aux cacaoculteurs des zones les plus reculées et/ou à ceux qui ne sont pas organisés. Dans l'idéal, la vulgarisation agricole publique atteint les cacaoculteurs qui passent dans les mailles du filet des initiatives du secteur privé.
- Lorsqu'elles existent, il faut respecter les normes en matière de formation.
- Les agents de vulgarisation doivent être suffisamment équipés pour pouvoir se rendre chez les cacaoculteurs et assurer leurs formations. Il faut un nombre adéquat d'agents bien formés et motivés.
- Si plusieurs prestataires de formation sont disponibles, il faudrait coordonner les services afin d'éviter les doublons et la prolifération de mesures de formation chez les mêmes planteurs.
- Les entreprises et les partenaires de développement devraient s'engager à ne pas débaucher les agents de vulgarisation gouvernementaux bien formés.
- Bien que l'accent soit mis sur la formation agricole, les agents de vulgarisation bien connus des communautés sont souvent bien placés pour les sensibiliser à d'autres sujets pertinents mais souvent délicats, pas forcément en lien direct avec l'agriculture mais avec des conséquences indirectes positives sur les moyens d'existence des communautés. Il s'agit entre autres de la question des femmes, du VIH/Sida, des questions d'hygiène et de santé, ou même de simple alphabétisation financière. Il est cependant important de veiller à ce que les agents aient été adéquatement formés à cette mission supplémentaire.
- Un besoin spécifique mentionné par beaucoup d'acteurs concerne la formation des familles de cacaoculteurs à la gestion des finances ménagères. La plupart du temps, la liquidité des cacaoculteurs est très instable avec, dans les revenus, des hauts et des bas sur des longues périodes d'une année et deux pics au cours des campagnes, lorsque les cacaoculteurs touchent des sommes relativement importantes. Par le biais de la formation et de l'encadrement, on pourrait aider les cacaoculteurs à trouver des mécanismes pour étirer leur revenu sur une période prolongée, y compris en ayant recours à des instruments tels qu'un club d'épargne informel dans le village ou des livrets d'épargne traditionnels. En parallèle, des efforts devraient être entrepris pour faire participer toute la famille à la gestion du budget ménager, en particulier les femmes qui dans de nombreux cas s'occupent du cacao avant et pendant la récolte mais plus du tout une fois que les fèves sont vendues et l'argent reçu.

Fourniture d'intrants

La fourniture d'intrants est très importante pour la productivité et la compétitivité des cacaoculteurs. Actuellement, diverses stratégies sont appliquées pour approvisionner les planteurs en intrants en tenant compte des différences d'infrastructure, du pouvoir d'achat et de la dépendance des pays producteurs vis-à-vis du cacao.

Les gouvernements peuvent fournir les intrants tels que les jeunes plants, les engrais ou les pesticides. Cependant, dans tous les pays analysés, il semble que la pratique soit plus dominante et structurée sur les marchés fortement réglementés. Soit ces intrants sont

distribués gratuitement, ce qui est le cas actuellement au Ghana et en Côte d'Ivoire, soit ils sont proposés aux cacaoculteurs ou à leurs organisations à un prix subventionné. Avec son marché déréglementé, le Nigéria dispose de programmes d'aide aux planteurs qui incluent des subventions massives pour les intrants. Il n'en demeure pas moins que la décision entre la distribution gratuite ou la vente à un prix subventionné change au fil des années. Lorsque les intrants sont gratuits, la difficulté réside dans de nombreux cas dans le fait que la quantité disponible ne peut couvrir les besoins que d'un faible pourcentage de cacaoculteurs ou de plantations. En Côte d'Ivoire par exemple, le nombre de plants mis à disposition ne permet que de replanter chaque année 2,5 % des plantations. Récemment, le Ghana a considérablement augmenté le nombre de plants gratuits ; ceux-ci restent néanmoins insuffisants pour replanter plus de quelques pourcents des plantations par an. Certains acteurs signalent qu'en moyenne un plant sur deux est de bonne qualité (Côte d'Ivoire) et que beaucoup ne survivent pas au repiquage (Ghana).

Dans l'idéal, il faudrait que l'aide aux pépinières suive une approche commerciale viable et donc coordonnée. Au Ghana par exemple, les entreprises et les bailleurs de fonds avaient investi dans la création de pépinières, gérées par des planteurs, lorsque le gouvernement ghanéen a lancé sa politique de gratuité des jeunes plants avec la fourniture d'une large quantité par le COCOBOD. Cela a ruiné les perspectives commerciales des pépinières naissantes.

Souvent un flou règne sur la distribution des intrants : Quels sont les cacaoculteurs qui en recevront ? Est-ce que tout le monde en recevra ? À quelle date seront-ils livrés ? Par conséquent, les cacaoculteurs attendent parfois leurs intrants longtemps après le moment critique pour leurs cultures. Dans le cas de certains pesticides par exemple, pour être efficace, il est indispensable que leur application se fasse à un moment précis. Une application à une date ultérieure constitue un gaspillage de ressources. Selon les rapports, les cacaoculteurs qui attendent leur approvisionnement en intrants gratuits attendent souvent jusqu'à ce qu'il soit trop tard. Par ailleurs, lorsque les intrants sont fournis gratuitement dans le cadre d'un système d'approvisionnement public, les prix de ces intrants augmentent parfois considérablement car les entreprises savent que les responsables gouvernementaux doivent en acheter des volumes considérables et qu'il n'y a pas d'autres fournisseurs sur le marché. La qualité des intrants reçus varie également beaucoup. On observe souvent un manque de coordination entre la fourniture d'intrants et les services de vulgarisation avec pour conséquence des cacaoculteurs qui reçoivent des intrants qu'ils ne savent pas manier. Parfois, les intrants sont alors abîmés ou employés de manière inefficace. Dans certains cas, la manutention et le stockage des pesticides deviennent dangereux ; les enfants en particulier sont exposés aux risques. De plus, la mise à disposition gratuite serait victime de corruption et de politisation parce que les mécanismes de distribution ne sont quasiment jamais transparents. Au Ghana, les intrants gratuits sont vendus aux pays voisins au lieu d'être utilisés pour la production nationale.

Recommandation : Améliorer l'accès aux intrants en instaurant progressivement un approvisionnement sur une base commerciale

Pour les cacaoculteurs, l'accès aux intrants (jeunes plants, engrais, pesticides par exemple) est primordial pour leur productivité et leur compétitivité. Pour approvisionner les planteurs en intrants en tenant compte des différences d'infrastructure, de pouvoir d'achat et de la dépendance du cacao du pays producteur, diverses approches sont actuellement appliquées :

- Les intrants doivent être disponibles de manière fiable, au moment et à l'endroit requis, en quantité suffisante et de qualité satisfaisante. La distribution doit avoir lieu dans la transparence.
- La fourniture d'intrants gratuits allant souvent de pair avec un manque d'efficacité, les politiques devraient viser à mettre en place un système qui suive

les règles du marché, où le revenu du cacao permet aux planteurs d'acheter des intrants non subventionnés.

- À moyen terme, le prix subventionné des intrants constitue généralement une meilleure solution que la distribution totalement gratuite. Tandis que la distribution gratuite comporte de nombreux défis et par conséquent mène rarement au résultat escompté, les prix subventionnés fournissent des conditions équitables à tous les cacaoculteurs. Ils les placent également dans une situation de responsabilité lorsqu'ils doivent décider quand acheter et comment appliquer/utiliser les intrants.
- Là où les prix sont subventionnés, leur impact devrait être analysé régulièrement et évalué par rapport à d'autres solutions d'aide aux cacaoculteurs.
- Dans l'idéal, le gouvernement est en mesure d'assurer l'accès à ces intrants en améliorant les infrastructures routières pour aider les distributeurs dans les zones reculées.
- Les informations concernant les intrants agréés devraient être largement communiquées. Les distributeurs qui vendent des produits de contrefaçon devraient être sanctionnés.
- De plus, la fourniture d'intrants subventionnés et/ou commerciaux doit être étroitement liée aux services de vulgarisation agricole afin d'assurer une manutention et une application correctes et efficaces.
- Les groupements de producteurs peuvent jouer un rôle en la matière et fournir une formation technique à leurs membres.
- Le fournisseur d'intrants pourrait s'associer aux institutions financières et aux négociants pour proposer et garantir des crédits pour l'achat d'intrants.

Accès aux capitaux

Tout comme les petits exploitants et les groupements d'intérêt dans tous les secteurs et régions du monde, les cacaoculteurs ont d'énormes difficultés à accéder aux capitaux pour leur fonds de roulement ou même encore pour les investissements. Les institutions financières hésitent à prêter au monde agricole d'une manière générale, et aux petits exploitants dans les zones reculées en particulier, en raison du risque élevé réel et/ou perçu.

En conséquence, pour accéder à un fonds de roulement, les cacaoculteurs n'ont pas vraiment d'autres possibilités que de vendre à des intermédiaires qui souvent fournissent un préfinancement (cher) ou de recourir, lorsqu'ils sont en coopérative, au préfinancement proposé par les entreprises. Cette solution est souvent utile aux cacaoculteurs mais elle génère une relation de dépendance. Souvent, le manque de liquidité juste avant ou en cours de récolte pousse les cacaoculteurs à vendre sur un marché parallèle ou, dans le cas de pays sans contrôles qualité, à vendre à bas prix du cacao mal fermenté et séché, simplement pour être en mesure de subvenir aux besoins immédiats de leurs familles.

Côte d'Ivoire : La banque « Advans Côte d'Ivoire »

La banque Advans Côte d'Ivoire a lancé son « Crédit Cacao » à l'intention des coopératives en 2012. Aujourd'hui, elle compte un portefeuille de prêts de CFA 1,6 milliards (USD 2,7 millions) et touche 12 500 cacaoculteurs organisés en 80 coopératives. Jusqu'à présent, l'historique de remboursement est excellent. Le prêt moyen s'élève à environ USD 215. Les prêts pour intrants sont décaissés en association avec un accompagnement qui inclut une formation à l'application des produits. Les prêts individuels passent par les coopératives qui tranfèrent alors les fonds aux cacaoculteurs. Advans offre aux coopératives une formation à la gestion d'argent liquide et de remboursements. Actuellement, Advans développe des produits de crédit pour le financement d'actifs ainsi que des solutions de paiement par téléphone mobile.

En ce qui concerne les investissements comme les camions ou les entrepôts, les organisations paysannes ont rarement la possibilité d'accéder au crédit. Elles tentent de créer leur propre fonds. Cela deviendrait cependant de plus en plus difficile en Côte d'Ivoire en raison de la faible marge accordée aux coopératives.

Beaucoup d'acteurs ont évoqué le manque d'accès aux capitaux qui empêche les cacaoculteurs d'appliquer un certain nombre de bonnes pratiques agricoles enseignées dans les formations. Pour beaucoup d'entre eux, il faudrait disposer de fonds pour pouvoir investir dans des engrais, des pesticides ou de la main d'œuvre.

Recommandation : Améliorer l'accès aux services financiers

Pour faciliter l'accès des cacaoculteurs au financement afin qu'ils investissent dans leur plantation ou même maintiennent leur production de cacao, les recommandations suivantes sont proposées :

- Les bailleurs de fonds peuvent aider les institutions financières à développer une stratégie, des politiques et procédures, des produits financiers et des capacités pour prêter au secteur agricole en général et aux cacaoculteurs en particulier. Le personnel des institutions financières a besoin d'aide pour comprendre la filière cacao, ses spécificités, son caractère saisonnier et les risques qu'elle comporte.
- Les bailleurs de fonds peuvent aider les institutions financières à développer des produits d'épargne et de crédit basés sur les flux d'encaisse ainsi que des outils d'évaluation du risque.
- De plus, les bailleurs de fonds pourraient fournir aux institutions financières des lignes de refinancement spécifiques aux cacaoculteurs ou, dans certains cas, des fonds de garantie bien conçus couvrant une partie du risque du portefeuille afin d'inciter les institutions financières à se lancer dans le secteur. Toutefois, cet instrument ne devrait couvrir qu'une partie du risque, être limité dans le temps et disposer d'une stratégie de sortie clairement définie.
- Pour pouvoir offrir des services aux cacaoculteurs dans les régions rurales et les zones reculées, les institutions financières doivent développer des canaux de distribution alternatifs comme les solutions de services financiers numériques et les agents bancaires. Diverses aides pour encourager ces développements sont possibles : un soutien sous forme d'études de marché ou d'aide au développement de produits pour les institutions financières et les opérateurs de téléphonie mobile pour qu'ils développent des produits nouveaux et innovateurs ainsi qu'un soutien aux autorités de contrôle respectives, telle que la banque centrale ou l'autorité de régulation des communications, pour élaborer des politiques qui créeront le cadre adéquat à de telles solutions.

LISTE D'ABBRÉVIATIONS

2QC	Programme Qualité, Quantité, Croissance, Côte d'Ivoire / Programme for Quality, Quantity and Growth, Côte d'Ivoire
ABICAB	Associação Brasileira da Indústria de Chocolates, Cacau, Amendoim, Balas et Derivados / Brasilian Chocolate, Cocoa, Peanuts, Candies and Byproducts Industry
ACDI/VOCA	Agricultural Cooperative Development International / Volunteers in Overseas Cooperative Assistance, USA
ACI	African Cocoa Initiative
ACP	Alianza Cocoa Pérou / Cocoa Alliance Pérou
ANECACAO	Asociación Nacional de Exportadores de Cacao e Industrializados del Équateur / Association of National Cocoa Exporters, Équateur
ANVISA	Agência Nacional de Vigilância Sanitária, Brasil / National Health Surveillance Agency, Brésil
APC	Association of Cocoa Producers, Brésil
APCFE	Association of Fine and Special Cocoa Professionals, Brésil
APPCACAO	Asociación Pérouana de Productores de Cacao / Pérouvian Association of Cocoa Producers
APROCAFA	Asociación de Productores de Cacao Fino y de Aroma, Équateur / Association of Producers of Fine and Aroma Cacao, Équateur
Askindo	Asosiasi Kakao Indonésie / Indonesian Cocoa Association
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest / Central Bank of West African States
BMEL	Bundesministerium für Ernährung und Landwirtschaft, Deutschland / German Federal Ministry of Food and Agriculture
BMZ	Bundesministerium für Wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung, Deutschland / German Federal Ministry for Economic Cooperation and Development
BRL	Brésilian Real (currency)
CAC	Cooperativa Agraria Cafetalera, Pérou
CAN	Cocoa Association of Nigéria
Caisstab	Caisse de Stabilisation, Côte d'Ivoire / Stabilization Fund, Ivory Coast
CCC	Conseil du Café-Cacao, Côte d'Ivoire / Coffee and Cocoa Board, Ivory Coast
CCN	Cocoa Corporation of Nigéria
CEPLAC	Comissão Executiva do Plano da Lavoura Cacaueira, Brasil / Executive Committee for Planning Cocoa Farming, Brésil
CGFCC	Comité de Gestion de la Filière Café Cacao, Côte d'Ivoire / Management Committee for the Coffee and Cocoa Sectors, Ivory Coast
CICC	Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café, Cameroun / Inter-Professional Council on Cocoa and Coffee, Cameroon
CIF	Cost, Insurance, Freight price

CMC	Cocoa Marketing Company, Ghana
CNRA	Centre National de Recherche Agricole, Côte d'Ivoire / National Centre for Agricultural Research, Ivory Coast
COCOBOD	Cocoa Marketing Board, Ghana
CONAB	Companhia Nacional de Abastecimento, Brasil / National Supply Company, Brésil
COOPAG	Cooperativa Agrícola Gandu Ltda., Brasil / Agricultural Cooperative Gandu, Brésil
CORPEI	Corporación de Promoción de Exportaciones e Inversiones, Équateur / Cooperation for the promotion of exports and investments, Équateur
CRIG	Cocoa Research Institute of Ghana
CRIN	Cocoa Research Institute of Nigéria
CSR	Corporate Social Responsibility
CSSVDCU	Cocoa Swollen Shoot and Virus Disease Control Unit, Ghana
CSP	Cocoa Sustainability Partnership, Indonésie
Dekaindo	Dewan Kakao Indonésie / Indonesian Cocoa Board
DEVIDA	Comisión Nacional para el Desarrollo y Vida sin Drogas, Pérou / Counter Narcotics Commission, Pérou
DFID	Department for International Development, Great Britain
DUS	Droit Unique de Sortie, Côte d'Ivoire / export tax, Côte d'Ivoire
ECS	Équateurian Sucre (currency)
EEG	Export Expansion Grant, Nigéria
EFZ	Export Free Zones
EUR	Euro (currency)
FAEB	State Agriculture Federation of Bahia, Brésil
FBS	Farmer Business School
FIMR	Fonds d'Investissement en Milieu Rural, Côte d'Ivoire / Rural Areas Investment Fund, Ivory Coast
FIRCA	Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles, Côte d'Ivoire / Interprofessional Fund for Research and Agricultural Extension Services, Ivory Coast
FFC	Fine or flavour cocoa
FMARD	Federal Ministry of Agriculture and Rural Development, Nigéria
FOB	Free On Board price
FODECC	Fonds de Développement des Filières Cacao et Café, Cameroun / Fund for the Development of the Cocoa and Coffee Sectors, Cameroon
Fundecau	Fundo Baiano de Defesa da Cacauicultura, Brasil / Cocoa Defense Fund, Brésil
GAP	Good Agricultural Practices
GBP	British Pound (currency)
GDP	Gross Domestic Product

GEPEX	Groupement des Exportateurs, Côte d'Ivoire / Association of Exporting Companies, Ivory Coast
GERNAS	Gerakan Nasional, Indonésie / National Cocoa Program, Indonésie
GES	Growth Enhancement Scheme, Nigéria
GEX	Groupement des exportateurs, Cameroun / Association of Cocoa and Coffee Exporters, Cameroon
GFP	Good Financial Practices
GHS	Ghanaian Cedi (currency)
GIC	Groupements d'Intérêt Commun, Cameroun / Producer Organisations, Cameroon
GISCO	German Initiative for Sustainable Cocoa / Forum Nachhaltiger Kakao, Deutschland
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, Deutschland / German technical cooperation
GNI	Gross National Income
GNP	Good Nutritional Practices
ICCO	International Cocoa Organization
ICCRI	Indonesian Coffee and Cocoa Research Institute
IDH	Sustainable Trade Initiative (Netherlands)
IFAD	International Fund for Agricultural Development
IICA	Inter-American Institute for Cooperation on Agriculture
IITA	International Institute of Tropical Agriculture
IMF	International Monetary Fund
INCRA	Instituto Nacional de Colonização e Reforma Agrária, Brasil / National Institute for Colonization and Agrarian Reform, Brésil
INIAP	Instituto Nacional de Investigaciones Agropecuarias, Équateur / National Institute of Agricultural Research, Équateur
IPC	Instituto Pensar Cacau, Brasil
ISCocoa	Indonesian Standard for Cocoa Sustainability
LBC	Licensed Buying Company, Ghana
MAGAP	Ministerio de Agricultura, Ganadería, Acuacultura y Pesca, Équateur / Ministry of Agriculture, Livestock, Aquaculture and Fisheries, Équateur
MAPA	Ministério da Agricultura, Pecuária e Abastecimento, Brasil / Ministry of Agriculture, Livestock and Supply, Brésil
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Cameroun / Ministry of Agriculture and Rural Development, Cameroon
MOF	Ministry of Finance, Ghana
MT	Metric Tons
NGN	Nigérian Naira (currency)
NGO	Non-Governmental Organisation
NIRSAL	Nigéria Incentive-Based-Risk-Sharing System for Agricultural Lending

OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires / Organisation for the Harmonisation of Business Law in Africa
ONCC	Office National de Café et Cacao, Cameroun / National Coffee and Cocoa Board, Cameroon
ONCPB	Office National de Commercialisation des Produits de Base, Cameroun / National Office for the Commercialisation of Primary Products, Cameroon
PBC	Produce Buying Company, Ghana
PEN	Pérouvian Sol (currency)
PPP	Public-Private Partnership
PPP	Purchasing Power Parity
PPPP	Plateforme de Partenariat Public-Privé / Platform for Public-Private Partnerships
PPRC	Producer Price Review Committee, Ghana
QCC	Quality Control Company, Ghana
SCPP	Sustainable Cocoa Production Program, Indonésie
SDA	Secretariat of Agricultural Protection, Brésil
SDC	Secretariat for Development of Livestock and Cooperatives, Brésil
SEBRAE	Serviço Brasileiro de Apoio às Micro e Pequenas Empresas / Micro and Small Business Support Service, Brésil
SECO	Schweizer Staatsekretariat für Wirtschaft / Swiss State Secretariat for Economy
SENAR	Serviço Nacional de Aprendizagem Rural, Brasil / National Rural Learning Service, Brésil
SENASA	Servicio Nacional de Sanidad Agraria, Pérou / National Agricultural Health Service, Pérou
SEWOH	Sonderinitiative 'Eine Welt ohne Hunger', Deutschland / Special Initiative 'One world without hunger', Germany
SICOOB	Sistema de Cooperativas de Crédito do Brasil / Credit Union of Bahia Ltda., Brésil
SIF	Système d'Information des Filières Cacao et Café, Cameroun / Information System for the Cocoa and Coffee Sectors, Cameroon
SODECAO	Société de Développement du Cacao, Cameroun / Development Corporation of Cocoa, Cameroon
SPD	Seed Production Division of COCOBOD, Ghana
SRI	Secretaria de Relações Internacionais, Brasil / Secretariat of International Relations in the Agribusiness, Brésil
SSAB	Sustainable Smallholder Agribusiness in Western and Central Africa (GIZ Programme)
UNCTAD	United Nations Conference on Trade and Development
UNDP	United Nations Development Programme
UNICEF	United Nations Children's Emergency Fund (UNICEF)
USAID	U.S. Agency for International Development

USD	US-Dollar (currency)
USDA	U.S. Department of Agriculture
VECO	VredesEilanden Country Offices, Belgium
WCF	World Cocoa Foundation
XAF	Central African CFA Franc (currency)
XOF	West African CFA Franc (currency)

TAUX DE CHANGE (au 1er Avril 2016)

BRL	Brésilian Real (currency); 1 EUR = 4.08 BRL
ECS	Équateurian Sucre (currency); 1 EUR = 27.4 ECS
EUR	Euro (currency)
GBP	British Pound (currency); 1 EUR = 0.79 GBP
GHS	Ghanaian Cedi (currency); 1 EUR = 4.34 GHS
NGN	Nigérian Naira (currency); 1 EUR = 223 NGN
PEN	Pérouvian Sol (currency); 1 EUR = 3.72 PEN
USD	US-Dollar (currency); 1 EUR = 1.14 USD
XAF	Central African CFA Franc (currency); 1 EUR = 656 XAF
XOF	West African CFA Franc (currency); 1 EUR = 656 XOF

BIBLIOGRAPHIE

Aboa, Anga / Kpodo, Kwasi (2016): Cocoa grinders in Ivory Coast, Ghana hit hard by probing quality, November 2014, URL: https://www.yahoo.com/news/cocoa-grinders-ivory-coast-ghana-hit-hard-poor-181655551--finance.html (retrieved 20 July 2016).

Abbott, Philip (2013): Cocoa and cotton commodity chains in West Africa: Policy and institutional roles for smallholder market participation; in: Elbehri, A. [Ed.] (2013): Rebuilding West Africa's Food Potential. FAO/IFAD, URL: http://www.fao.org/docrep/018/i3222e/i3222e08.pdf (retrieved 26 June 2016).

Abdoellah, Soetanto (2014a): Improving farmers' Livelihoods by Mainstreaming Sustainable Cocoa, June 2014, URL: www.icco.org/about-us/international-cocoa-agreements/doc_download/1220-dr-soetanto-abdullah.html (retrieved 20 July 2016).

Abdoellah, Soetanto (2014b): Sustainable Consumption, Promoting Consumption in Emerging Markets and Origin Countries, Jun 2014, URL: www.icco.org/about-us/international-cocoa-agreements/doc_download/1251-dr-soetanto-abdullah.html (retrieved 21 July 2016).

ACDI/VOCA (2015): Indonésie - Cocoa Innovations Project (CIP), URL: http://acdivoca.org/our-programs/project-profiles/Indonésie-cocoa-innovations-project-cip (retrieved 3 March 2016).

Adesina, Akinwumi A. (2013): The Opportunity Nigéria's Cocoa Sector, Speech at a meeting of the World Cocoa Foundation, 5 June, 2013, URL: http://www.worldcocoafoundation.org/wp-content/uploads/files_mf/ministeradesinasremarksdcpm201392.pdf (retrieved 1 July 2016).

Afari-Sefa, Victor et al. (2010): Economic cost-benefit analysis of certified sustainable Cocoa production in Ghana, URL: http://ageconsearch.umn.edu/bitstream/97085/2/33.%20Cost%20benefit%20of%20cocoa%20in%20Ghana.pdf (retrieved 1 June 2016).

Agritrade (2012): Special Report, Côte d'Ivoire's cocoa sector reforms 2011–2012, December 2012, URL: http://agritrade.cta.int/en/layout/set/print/Agriculture/Commodities/Cocoa/Special-report-Cote-d-Ivoire-s-cocoa-sector-reforms-2011-2012 (retrieved 25 July 2016).

Agritrade (2013): The "quiet evolution" of Cameroon's cocoa sector, October 2013, URL: http://agritrade.cta.int/Agriculture/Commodities/Cocoa/The-quiet-evolution-of-Cameroon-s-cocoa-sector (retrieved 20 July 2016).

Aikpokpodion, Peter O. (2014): Transforming the Nigérian Cocoa Sector: Mapping Progress on the Global Cocoa Agenda, presentation and World Cocoa Conference, 10 June 2014. http://www.icco.org/about-us/international-cocoa-agreements/cat_view/81-world-cocoa-conference-amsterdam-2014/167-panel-1-tuesday-10-june.html (retrieved 4 July 2016).

Akoto, Owusu Afriyie (2015): The woes of Ghana Cocoa. Feature Article of Wednesday, 29 September 2015, URL: http://www.graphic.com.gh/features/features/the-woes-of-ghana-cocoa.html (retrieved 28 June 2016).

ANECACAO (2015): Exportación Ecuatoriana de Cacao – 2015, URL: http://www.anecacao.com/es/estadisticas/estadisticas-actuales.html (retrieved 22 July 2016).

Anga, Jean-Marc (2016): Injecting Innovation to Sustain the Future Supply of Cocoa, presentation at the World Cocoa Conference 2016, 23 May 2016, URL:

http://www.cocoaconnect.org/sites/default/files/Monday%20-%20Opening%20Session%20-%2011.00%20-%20Dr.%20Jean-Marc%20Anga%20-%20ICCO.pdf (retrieved 4 July 2016).

Anthonio, David Canatus / Aikins, Darkoa Emma (2009): Reforming Ghana´s cocoa sector - an evaluation of private participation in marketing, URL: http://epubl.ltu.se/1653-0187/2009/044/LTU-PB-EX-09044-SE.pdf (retrieved 12 May 2016).

APPCACAO (non daté): Quienes-Somos? URL: http://appcacao.org/conocenos/quienes-somos/ (retrieved 12 July 2016).

Ashitey, Elmasoueur (2012): Ghana. Cocoa Report Annual. Global Agricultural Information Network, USDA Foreign Agricultural Service, 15 March 2012.

Banco Mundial (2016): Análisis Integral de Logística en Perú. Parte 2a: Resultados por productos: Cacao, April 2016, URL: http://ww2.mincetur.gob.pe/wp-content/uploads/documentos/comercio_exterior/facilitacion_comercio_exterior/Reporte_Anexo_Cacao.pdf (retrieved 12 July 2016).

Barrientos, Stephanie (2016): Beyond Fairtrade. Why are Mainstream Chocolate Companies Pursuing Social and Economic Sustainability in Cocoa Sourcing? In: Squicciarini, Mara P. / Swinnen, Johan [Ed.] (2016): The Economics of Chocolate, Oxford, pp. 213-227.

Blommer, Peter (2011): A Collaborative Approach to Cocoa Sustainability, URL: http://www.blommer.com/_documents/a-collaborative-approach-to-cocoa-sustainability.pdf (retrieved 3 March 2016).

Bitty, E. Anderson et al. (Gonedele, Sery Bi / Koffi Bene, Jean-Claude / Kouassi, Philippe K. / McGraw, W. Scott) (2015): Cocoa farming and primate extirpation inside Cote d'Ivoire's protected areas. Tropical Conservation Science Vol.8 (1), pp 95-113, URL: www.tropicalconservationscience.org (retrieved 3 August 2016).

Boas, Morten / Huser, Anne (2006): Child labour and cocoa production in West Africa – The case of Côte d'Ivoire and Ghana. http://fafo.no/~fafo/media/com_netsukii/522.pdf (retrieved 2 May 2016).

Bonjean, Catherine Arauja / Brun, Jean Francois (2016): Concentration and Price Transmission in the Cocoa-Chocolate Chain, in: Squicciarini, Mara P. / Swinnen, Johan [Ed.] (2016): The Economics of Chocolate, Oxford, pp. 339-362.

Breisinger, Clemens et al. (2008): The Role of Cocoa in Ghana's Future Development. Ghana Strategy Support Program (GSSP) Background Paper No. GSSP 0011, URL: http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/gsspwp11.pdf (retrieved 12 May 2011).

Bruijnis, Alex (2016): Global Cocoa Agenda Roadmap. Mind-mapping for Change. Presentation at the CHOCOA 2016, Amsterdam 5 February 2016, URL: http://www.chocoa.nl/app/uploads/2015/11/Keynote-ICCO.pdf (retrieved 24 June 2016).

Cadoni, P. (2013): Analysis of incentives and disincentives for cocoa in Nigéria. Technical notes series, MAFAP, FAO, Rome, URL: http://www.fao.org/3/a-at586e.pdf (retrieved 25 February 2016).

Camargo, Marisa / Nhantumbo, Isilda (2016): Towards sustainable chocolate: Greening the cocoa supply chain, IIED, London.

Carana (2013): Alianza Cacao Perú - Pérou Cocoa Alliance, URL: http://www.carana.com/index.php?option=com_content&view=article&id=843&Itemid=65 (retrieved 30 July 2016).

Cargill (2015): Cargill & Mondelēz International introduce new program to improve livelihoods of cocoa farmers in Indonésie, URL: https://www.cargill.co.id/en/news/NA31909455.jsp (retrieved 22 March 2016).

CCC (Le Conseil du Café-Cacao) (2015): Bilan de la réforme de la filière café-cacao, Octobre 2012 – Septembre 2015.

Central Bank of Équateur (2016a): Información Estadística Mensual No.1972 - Junio 2016. Exportaciones por grupo de productos (Tasas de variación anual), URL: https://contenido.bce.fin.ec/documentos/PublicacionesNotas/Catalogo/IEMensual/m1972/IEM-312a.xls (retrieved 22 July 2016).

Central Bank of Équateur (2016b): Información Estadística Mensual No.1972 - Junio 2016. Participación porcentual de los principales productos de exportación, URL: https://contenido.bce.fin.ec/documentos/PublicacionesNotas/Catalogo/IEMensual/m1972/IEM-312b.xls (retrieved 22 July 2016).

CEPAL (2015): Preliminary Overview of the Economies of Latin America and the Caribbean, URL: http://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/39559/94/S1501386_en.pdf (retrieved 21 July 2016).

CEPAL (non daté): Diagnóstico de la Cadena Productiva del Cacao en el Équateur. Comisión Económica para América Latina y el Caribe, URL: http://www.vicepresidencia.gob.ec/wp-content/uploads/2015/07/Resumen-Cadena-de-Cacao-rev.pdf (retrieved 20 June 2016).

Cepeda, Dario / Pound, Barry / Kajman, Gaspard / Nelson, Valerie / Cabascango, Diana / Martin, Adrienne / Chile, Maritza / Posthumus, Helena / Caza, Gabriela / Mejia, Isabel / Montenegro, Freddy / Ruup, Laura / Velastegui, Gabriela Ana / Tiaguaro, Yesenia / Valverde, Mercedes / Ojeda, Andrea (2013): Assessing the poverty impact of sustainability standards: Équateurian cocoa, URL: http://www.nri.org/images/documents/project_websites/AssessingPovertyImpacts/AssessingThePovertyImpactOfSustainabilityStandards.pdf (retrieved 28 June 2016).

CEPLAC (2015): Jornal do Cacau, Microrregião de gandu supera crise. Com organização, tecnologia e diversifi cação agropecuária, No. 12, December 2015, URL: http://www.ceplac.gov.br/paginas/jornaldocacau/cartilhas/jornaldocacau12.pdf (retrieved 22 June 2016).

CIA (2015a): The World Factbook. Country comparison: Area, July 2015, URL: https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2147rank.html (retrieved 20 July 2016).

CIA (2015b): The World Factbook. Country comparison: Population, July 2015, URL: https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2119rank.html (retrieved 20 July 2016).

CIA World Factbook (2016): Cote d'Ivoire, URL: https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/iv.html (retrieved 25 July 2016).

CICC (Conseil Interprofessionnel du Café-Cacao (2015): Regard synoptique de l'interprofession sur la campagne cacaoyère 2014/2015.

Climate Change / CIAT (2011): Predicting the Impact of Climate Change on the Cocoa-Growing Regions in Ghana and Cote d'Ivoire, September 2011, URL: http://www.eenews.net/assets/2011/10/03/document_cw_01.pdf (retrieved 25 May 2016).

CMC (Ghana Cocoa Marketing - UK) (non daté): Our History – Cocoa Industry in Ghana. (retrieved 6 June 2011).

CORPEI (2014): Estrategia para la promoción de exportaciones de cacao y elaborados – Area de consultoría y proyectos.

Coulombe, Harold / Wodon, Quentin (2007): Poverty, Livelihoods, and Access to Basic Services in Ghana: 11 June 2007, URL: http://siteresources.worldbank.org/INTGHANA/Resources/CEM_poverty.pdf (retrieved 12 June 2016).

Drum Commodities (2012): An introduction to the Cameroon cocoa industry, URL: http://valliscommodities.com/wp-content/uploads/2015/04/May-2012_Cameroon-Cocoa-Industry.pdf (retrieved 20 July 2016).

Durry, Andrea / Schiffer, Thomas (2012): Kakao, Speise der Götter, München.

Ecobank (2012): Structure & competition in West Africa's cocoa trade, 21 November 2012, URL: http://www.ecobank.com/upload/20131008041048856837 57w49rm2gK.pdf (retrieved 19 July 2016).

Ecobank (2014a): Promising outlook for West Africa's 2014/15 season, October 2014, URL: http://www.ecobank.com/upload/20141103102555632920ARNtHccJU9.pdf (retrieved 15 July 2016).

Ecobank (2014b): The impact of reform on Côte d'Ivoire cocoa grinding sector, June 2014, URL: http://www.ecobank.com/upload/20140619010910732427 9gS76quxnR.pdf (retrieved 15 July 2016).

Enete, Anselm A. / Amusa, Taofeeq A. (2010): Determinants of women's contribution to farming decisions in cocoa based agroforestry households of Ekiti State, Nigéria. Field Actions Science Report, URL: http://factsreports.revues.org/396 (retrieved 28 June 2016).

Garcia, L.F. et al. (Guarda, C., D. / Chavez, S. J./ Rios R. / Chia J. W. (2011): Farmer participatory and on-station selection activities carried out at Universidad Nacional Agraria de la Selva, Pérou 102, in: Eskes, A.B. (Ed.) (2011): Collaborative and Participatory Approaches to Cocoa Variety Improvement. Final report of the CFC/ICCO/Bioversity project on "Cocoa Productivity and Quality Improvement: a Participatory Approach" (2004-2010), URL: http://www.bioversityinternational.org/fileadmin/_migrated/uploads/tx_news/Collaborative_and_participatory_approaches_to_cocoa_variety_improvement_1444.pdf (retrieved 22 July 2016).

Estival, Katianny (2013): Construção social do mercado de qualidade do cacau no Brasil, August 2013, URL: http://r1.ufrrj.br/cpda/wp-content/uploads/2013/05/vers%C3%A3op%C3%B3sdefesa12SETEMBROfinal1.pdf (retrieved 21 July 2016).

EUREDD Facility (non daté): Côte d'Ivoire, URL: http://www.euredd.efi.int/cotedivoire (retrieved 10 July 2016).

FAO / IICA (2008): Calidad de los Alimentos Vinculada al Origen y las Tradiciones en América Latina – Estudios de Casos, URL: http://repiica.iica.int/docs/B0833e/B0833e.pdf (retrieved 18 June 2016).

FAOStat (2016): Download Data. Production. Crops. Cocoa, URL: http://faostat3.fao.org/download/Q/QC/E (retrieved 17 March 2016).

Faturoti, B.O. / Madukwe, M.C. / Ogunedojutimi, O. / Anyanwu, L.: (2012): Socioeconomic impact of SARO agro allied organic cocoa programme on beneficiary cocoa farmers in Nigéria; in: Journal of Agricultural Extension and Rural Development 2012, 4(16), pp. 435-445, URL: http://worldcocoafoundation.org/wp-content/files_mf/faturoti2012.pdf (retrieved 15 June 2016).

Federal Ministry of Agriculture and Rural Development (2011): Agricultural Transformation Agenda: We Will Grow Nigéria's Agricultural Sector, 9 September 2011, URL: http://www.unaab.edu.ng/attachments/Agricultural%20Transformation%20Blue%20Print.pdf (retrieved 25 June 2016).

Flora Bonazzi, F. / Hiroo, C. (2014): Os diferentes métodos de cultivo de cacau no sudeste da Bahia, Brasil: aspectos históricos e percepções, URL: http://www.scielo.br/pdf/bgoeldi/v9n1/05.pdf (retrieved 20 July 2016).

Fobelets, Vincent / de Groot, Ruiz (2016): The True Price of Cocoa from Ivory Coast. Joint report by IDH and True Price, URL: http://trueprice.org/wp-content/uploads/2016/03/TP-Cocoa.pdf (retrieved 29 June 2016).

Fold, Niels (2008): Transnational Sourcing Practices in Ghana's Perennial Crop Sectors, Journal of Agrarian Change, Vol. 8 No. 1, p. 94-122, URL: http://www.worldcocoafoundation.org/wp-content/uploads/files_mf/fold2008.pdf (retrieved 15 July 2016).

Fold, Niels / Neilson, Jeff (2016): Sustaining Supplies in Smallholder-Dominated Value Chains. Corporate Governance of the Global Cocoa Sector, in: Squicciarini, Mara P. / Swinnen, Johan [Ed.] (2016): The Economics of Chocolate, Oxford, pp. 195-212.

Fountain, Antonie / Hütz-Adams, Friedel (2015): Baromètre du cacao 2015, URL: http://www.cocoabarometer.org/International_files/Cocoa%20Barometer%202015%20x French.pdf (retrieved 25 December 2016).

Freiberger, Harald (2010): Schokolade. Die stabilste Währung der Welt; in: Süddeutsche Zeitung Online, 14 October 2010, URL http://www.sueddeutsche.de/geld/schokolade-die-stabilste-waehrung-der-welt-1.1011786 (retrieved 6 July 2016).

Fule, Chi Bemieh (2013): Small-scale versus large-scale cocoa farming in Cameroon. Which farm type is more ready for the future? URL: http://stud.epsilon.slu.se/6438/1/Fule_CB_140218.pdf (retrieved 15 July 2016).

GAIN (2014): Pérou: Cocoa Update and Outlook, URL: http://gain.fas.usda.gov/Recent%20GAIN%20Publications/Cocoa%20Update%20and%20Outlook_Lima_Pérou_10-28-2014.pdf (retrieved 22 July 2016).

Gayi, Samuel K. / Tsowou, Komi (2015): Cocoa industry: Integrating small farmers into the global value chain. Special Unit on Commodities, UNCTAD, UNCTAD/SUC/2015/4, URL: http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/suc2015d4_en.pdf (retrieved 20 July 2016).

George, Edward (2012): Structure & competition in West Africa's cocoa trade, 21 November 2012, URL: http://www.icco.org/about-us/international-cocoa-agreements/cat_view/57-world-cocoa-conference-2012-abidjan/58-programme-and-presentations/63-wednesday-track-3-presentations.html (retrieved 20 June 2016).

Gereffi, Gary / Humphrey, John / Sturgeon, Timothy (2005): The governance of global value chains. In: Review of International Political Economy 12:1, February 2005, pp. 78–104, URL: http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/fisheries/docs/GVC_Governance.pdf (retrieved 26 June 2016).

Ghana Cocoa Board (non daté): Export of Cocoa Regulations, URL: http://faolex.fao.org/docs/pdf/gha135122.pdf (12 July 2016).

Gilbert, Christopher L. (2009): Cocoa Market Liberalisation in Retrospect; in: Review of Business and Economics 2009/3, P. 294-312, URL: http://feb.kuleuven.be/rebel/jaargangen/2001-2010/2009/2009-3/RBE%202009-3%20-%20Cocoa%20Market%20Liberalization%20in%20Retrospect.pdf (retrieved 20 June 2016).

Gilbert, Christopher L. (2016): The Dynamics of the World Cocoa Prize, in: Squicciarini, Mara P. / Swinnen, Johan [Ed.] (2016): The Economics of Chocolate, Oxford, pp. 307-338.

Glin, C. Laurent / Oosterveer, Peter / Mol, Arthur P.J. (2015): Governing the Organic Cocoa Network from Ghana: Towards Hybrid Governance Arrangements? In: Journal of Agrarian Change, Vol. 15 No.1, January 2015, pp. 43-64.

GSS (Ghana Statistical Service) (2010): News Brief. New Series of the Gross Domestic Product Estimates. Highlights of the Rebased Series of the GDP – formal press release on November 5, 2010, URL:

http://statsghana.gov.gh/docfiles/news/gdp_newsletter_rebased_gdp_nov_2010.pdf (retrieved 12 June 2016).

Hafid, Hiswaty / McKenzie, Fiona (2012): Understanding farmer engagement in the cocoa sector in Sulawesi: A rapid assessment, October 2012, URL: http://www.geosci.usyd.edu.au/documents/cocoa1.pdf (retrieved 3 March 2016).

Hafid, Hiswaty / Neilson, Jeff / Mount, Tula / McKenzie, Fiona (2013): Sustainability Impact Assessment of a Certification Scheme in the Indonesian Cocoa Industry: 2012 Pilot Survey Results, URL: http://www.geosci.usyd.edu.au/documents/cocoa2.pdf (retrieved 3 March 2016).

Hainmueller, Jens / Hiscox, Michael J. / Tampe, Maja (2011): Sustainable Development for Cocoa Farmers in Ghana, Baseline Survey: Preliminary Report, MIT and Harvard University, January 2011, URL: http://www.theigc.org/wp-content/uploads/2015/02/Hainmueller-Et-Al-2011-Working-Paper.pdf (retrieved 20 June 2016).

Hardman & Company (2014): Giant On A Pinhead – A Profile of the Cocoa Sector. URL: https://commerce.us.reuters.com/purchase/showReportDetail.do?docid=66831015 (retrieved 25 May 2016).

Hawkins, Doug / Chen, Yingheng (2016a): Destruction by Chocolate; in: Hardman & Company, February 2016. URL: http://www.hardmanagribusiness.com/product/chocolate/ (retrieved 21 July 2016).

Hawkins, Doug / Chen, Yingheng (2016b): The Midas Commodity; in: Hardman Agribusiness, URL: http://www.hardmanagribusiness.com/wp-content/uploads/2016/06/Cocoa-The-Midas-Commodity-June-2016.pdf (retrieved 15 July 2016).

HRW (Human Rights Watch (2016): Côte d'Ivoire: Arbitrary Evictions in Protected Forests, June 13, 2016: URL: https://www.hrw.org/news/2016/06/13/cote-divoire-arbitrary-evictions-protected-forests (retrieved 15 August 2016).

Hütz-Adams, Friedel (2010): Menschenrechte im Anbau von Kakao: Eine Bestandsaufnahme der Initiativen der Kakao- und Schokoladenindustrie; Duisburg 2010.

Hütz-Adams, Friedel (2011): Ghana: Vom bitteren Kakao zur süßen Schokolade. Der lange Weg von der Hand in den Mund, URL: http://www.suedwind-institut.de/fileadmin/fuerSuedwind/Publikationen/2011/2011-4_Ghana_Vom_bitteren_Kakao.pdf (retrieved 15 May 2016).

Hütz-Adams, Friedel (2012): Vom Kakaobaum bis zu Konsumenten. Die Wertschöpfungskette von Schokolade, Mai 2012, URL: http://www.suedwind-institut.de/fileadmin/fuerSuedwind/Publikationen/2012/2012-18_Vom_Kakaobaum_zum_Konsumenten._Die_Wertschoepfungskette_von_Schokolade_download.pdf (retrieved 25 July 2016).

Hütz-Adams, Friedel / Fountain, Antonie (2012): Cocoa Barometer, URL: http://www.cocoabarometer.org/Download_files/Cocoa%20Barometer%20Full%202012.pdf (retrieved 25 June 2016).

IBGE (Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística) (2016): Indicadores IBGE. Estatística da Produção Agrícola, fevereiro de 2016, URL: http://downloads.ibge.gov.br/ (retrieved 28 July 2016).

ICCO (International Cocoa Organization) Market Committee (2007): Study on the Impact of Terminal Markets on Cocoa Bean Prices, June 2007, URL: http://www.icco.org/about-us/international-cocoa-agreements/cat_view/30-related-documents/31-world-cocoa-market.html (retrieved 25 February 2016).

ICCO (2010a): Functioning and Transparency of the Terminal Markets for Cocoa. An Overview and Analysis of Recent Events on the London Terminal Market, URL:

http://www.icco.org/about-us/international-cocoa-agreements/cat_view/30-related-documents/31-world-cocoa-market.html (retrieved 25 February 2016).

ICCO (2010b): Quarterly Bulletin of Cocoa Statistics, Volume XXXVI No. 2, Cocoa Year 2009/10, London.

ICCO (2010c): Quarterly bulletin of Cocoa Statistics, Volume XXXVI No. 4, Cocoa Year 2009/10, London.

ICCO (2010d): The World Cocoa Economy: Past and Present, URL: http://www.icco.org/about-us/international-cocoa-agreements/cat_view/30-related-documents/45-statistics-other-statistics.html (retrieved 12 January 2016).

ICCO (2011): Quarterly Bulletin of Cocoa Statistics, Cocoa Statistics Volume XXXVII No. 4, Cocoa Year 2010/11, London.

ICCO (2012a): Global Agenda for the World Cocoa Conference 2012: Roadmap for Achieving a Sustainable World Cocoa Economy by 2022. In: Final Report of the World Cocoa Conference, 19-23 November 2012, Abidjan, Côte d'Ivoire, Page 11-23.

ICCO (2012b): Quarterly Bulletin of Cocoa Statistics, Volume XXXVIII No. 1, Cocoa Year 2011/12, London.

ICCO (2012c): The World Cocoa Economy: Past and Present, 26 July 2012.

ICCO (2013): Quarterly Bulletin of Cocoa Statistics, Volume XXXIX No. 1, Cocoa Year 2012/13, London.

ICCO (2015): Quarterly Bulletin of Cocoa Statistics, Volume XLI No. 1, Cocoa Year 2014/15, London.

ICCO (2016a): Bávaro Cocoa Declaration, 29 September 2015, URL: http://www.icco.org/about-us/international-coco.a-agreements/cat_view/290-world-cocoa-conference-2016-bavaro.html (retrieved 15 July 2016).

ICCO (2016b): ICCO monthly averages of daily prices, URL: http://www.icco.org/statistics/cocoa-prices/monthly-averages.html (retrieved 25 February 2016).

ICCO (2016c): Quarterly Bulletin of Cocoa Statistics, Volume XLII No. 2, Cocoa Year 2015/16, London.

ICCO (2016d): The Chocolate Industry. Who are the main manufacturers of chocolate in the world? 28 January 2016, URL: http://www.icco.org/about-cocoa/chocolate-industry.html (retrieved 28 July 2016).

ICCO (2016e): ICCO Daily Prices, e-mail from Laurent Pipitone, Director of the Economics and Statistics Division, 21.07.2016.

ICCO (2016f): Farm gate prices, e-mail from Laurent Pipitone, Director of the Economics and Statistics Division, 26.07.2016.

ICCO (2016g): Fine or Flavour Cocoa, Last Updated on 26 July 2016, URL: http://www.icco.org/about-cocoa/fine-or-flavour-cocoa.html (retrieved 28 July 2016).

ICCO (2016h): Production of cocoa beans by country (thousand tonnes), e-mail frome Elizabeth Gyamfi, Senior Statistician, 15.09.2016

ICI (International Cocoa Initiative) (2016a): ICI Statement: Labour Market Research Study, URL: http://www.cocoainitiative.org/images/ICI%20LMRS%20Statement.pdf (retrieved 10 July 2016).

ICI (International Cocoa Initiative) (2016b): Researching the Impact of Increased Cocoa Yields on Labour Market and Child Labour Risk in Ghana and Cote d'Ivoire - Policy Brief.

IFAD (non daté): Modernizing agriculture to reduce rural poverty in Cameroon, URL: http://www.ruralpovertyportal.org/country/home/tags/cameroon (retrieved 10 July 2016).

IICA (2009): Situación y perspectivas de la cadena de cacao-chocolate en el Perú, URL: http://orton.catie.ac.cr/REPDOC/A6001E/A6001E.PDF (retrieved 21 July 2016).

IMF (International Monetary Fund) (2015a): Ghana: Letter of Intent, Memorandum of Economic and Financial Policies, and Technical Memorandum of Understanding, 23 December 2015, URL: http://www.imf.org/external/np/loi/2015/gha/122315.pdf (retrieved 15 July 2016).

IMF (2015b): Équateur - Article IV Consultation Report—Press release; Staff report; and statement by the executive director for Équateur, IMF Country Report No.15/289, URL: https://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2015/cr15289.pdf (retrieved 18 July 2016).

IMF (2015c): Pérou - Article IV Consultation Report—Press release; Staff report; and statement by the executive director for Pérou, IMF Country Report No.15/133, URL: https://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2015/cr15133.pdf (retrieved 18 July 2016).

IMF (2015d): Cameroon - Article IV Consultation Report—Press release; Staff report; and statement by the executive director for Cameroon, IMF Country Report No.15/331, URL: https://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2015/cr15331.pdf (retrieved 18 July 2016).

IMF (2015e): Nigéria - Article IV Consultation Report—Press release; Staff report; and statement by the executive director for Nigéria, IMF Country Report No.16/101, URL: https://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2016/cr16101.pdf (retrieved 18 July 2016).

IMF (2015f): Indonésie - Article IV Consultation Report—Press release; Staff report; and statement by the executive director for Indonésie, IMF Country Report No.16/81, URL: https://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2016/cr1681.pdf (retrieved 18 July 2016).

IMF (2015g): Côte d'Ivoire, Eighth review under the extended credit facility arrangement—Press release; Staff report; and Statement by the Executive Director for Côte d'Ivoire, No. 15/341, December 2015, URL: http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2015/cr15341.pdf (retrieved 20 July 2016).

IMF (2015h): Article IV Consultation with Cameroon, Press Release No. 15/534, November 2015, URL: http://www.imf.org/external/np/sec/pr/2015/pr15534.htm (retrieved 10 July 2016).

IMF (2016a): Nigéria. 2016 Article IV Consultation - Press Release; Staff Report; And Statement by The Executive Director for Nigéria, URL: https://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2016/cr16101.pdf (retrieved 15 July 2016).

IMF (2016b): Ghana. Second Review under the Extended Credit Facility Arrangement and Request for Waiver for Nonobservance of Performance Criterion—Press Release; Staff Report; And Statement by the Executive Director for Ghana. IMF Country Report No. 16/16, URL https://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2016/cr1616.pdf (retrieved 25 July 2016).

Indonésie Investments (2015): Cocoa Industry Indonésie: Challenges for Local Cocoa Farmers, December 2015, URL: http://www.Indonésie-investments.com/news/todays-headlines/cocoa-industry-Indonésie-challenges-for-local-cocoa-farmers/item6312 (retrieved 3 March 2016).

INEI (2015): Perú: Síntesis Estadística 2015, URL: https://www.inei.gob.pe/media/MenuRecursivo/publicaciones_digitales/Est/Lib1292/libro.pdf (retrieved 21 July 2016).

INEI (2016): Nota de Prensa. Volumen exportado de cacao y sus derivados creció 15,9 %, No. 014-20 January 2016, URL: https://www.inei.gob.pe/prensa/noticias/volumen-exportado-de-cacao-y-sus-derivados-crecio-159-8825/ (retrieved 20 July 2016).

Iyama, V. H. (2013): Nigéria cocoa Economy, prospects and challenges. Speech at the Third Cocoa International Conference. Cologne

Jakarta Post (2015): Cacao farmers shift to other crops due to export tax, 28 December 2015, URL: http://www.thejakartapost.com/news/2015/12/28/cacao-farmers-shift-other-crops-due-export-tax.html (retrieved 3 March 2016).

Jano, Pilar / Mainville, Denise (2007): The Cacao Marketing Chain in Équateur: Analysis of Chain Constraints to the Development of Markets for High-Quality Cacao, URL: http://nbcgib.uesc.br/cicacau/arquivos/producao_tecnico_cientifica/1067-paper.pdf (retrieved 15 June 2016).

Kapoor, Aarti (2016a): Children at the Heart. Assessment of child labour and child slavery in Ghana's cocoa sector and recommendations to Mondelēz International, URL: https://www.cocoalife.org/~/media/CocoaLife/en/download/article/FULL_REPORT_Ghana_Mondelez_Embode_ChildrenattheHeart.pdf (retrieved 15 July 2016).

Kapoor, Aarti (2016b): Children at the Heart. Assessment of child labour and child slavery in Côte d'Ivoire's cocoa sector and recommendations to Mondelēz International, URL: https://www.cocoalife.org/~/media/CocoaLife/Files/pdf/Library/FULL_REPORT_Cote_Ivoire_Mondelez_Embode_ChildrenattheHeart.pdf (retrieved 15 July 2016).

KPMG (2016): What's your impact? A roadmap to successful impact measurement of sustainability programs, 7 June 2016, URL: https://assets.kpmg.com/content/dam/kpmg/pdf/2016/06/whats-your-impact.pdf (retrieved 15 July 2016).

Kuklinski, F. / Adhuze, O. (2013): Baseline study report on cocoa producers' livelihood perceptions in five pilot areas in Ghana, Côte d'Ivoire and Nigéria, Certification Capacity Enhancement, URL: http://www.kakaoforum.de/fileadmin/user_uploads/CCE_Trainingsmaterialien/Report_Baseline_CCE_final_2012-2013.pdf (retrieved 22 June 2016).

Lafis (20129: As 5 maiores empresas de chocolate do Brasil, URL: http://www.lafis.com.br/institucional/releases/06-04-2012_-_Exame.pdf (retrieved 22 June 2016).

Lanaud, Claire / Loor Solórzano, Rey / Zarrillo, Sonia / Valdez, Francisco (2015): "Origin of the domestication of cocoa and its early use in Équateur"; in: ANECACAO [Ed.]: Sabor Arriba – Revista Especializada en Cacao, 6th edition, December 2015, p. 39.

Lass, Tony (2016): "Don't Forget the Cocoa Farmers", presentation at the CHOCOA 2016, Amsterdam 5 February 2016, URL: http://www.chocoa.nl/app/uploads/2015/11/Session-1-Fox-Consultancy-Services.pdf (retrieved 23 June 2016).

Lernoud, Julia et al. (Potts, Jason / Sampson, Gregory / Voora, Vivek / Willer, Helga / Wozniak, Joseph) (2015): The State of Sustainable Markets – Statistics and Emerging Trends 2015, ITC, Geneva, URL: http://www.intracen.org/uploadedFiles/intracenorg/Content/Publications/t4sd%281%29.pdf (retrieved 25 February 2016).

LMC (2016): Cocoa: the global market. Outlook for beans, butter, liquor & powder, 2016 Report Brochure, URL: http://www.lmc.co.uk/Cocoa-Cocoa_The_Global_Market (retrieved 22 May 2016).

Leuning, Job (2016): The Cocoa Value Chain & the Farmers Position, presentation at the World Cocoa Conference, 23 June 2016, URL http://www.icco.org/about-us/icco-news/318-1-300-participants-address-sector-issues-at-the-third-world-cocoa-conference.html (retrieved 22 July 2016).

Lyrio, Cláudio (2011): Certificação do cacau no Brasil: desafios para a conquista de mercado - o caso da Indicação Geográfica do cacau Sul da Bahia, URL:

http://www.ceplac.gov.br/paginas/cbc/paginas/palestras/P3_3.pdf (retrieved 22 March 2016).

Machmud, Musdhallfah (2014): Implementation of the Global Cocoa Agenda. Indonésie Cocoa Development, World Cocoa Conference. Amsterdam, Netherlands, 2014.

Matthess, Annemarie (2013): A business approach for cocoa livelihoods, Lecture 24 September 2013, Cologne Germany, URL http://suedwind-institut.de/fileadmin/fuerSuedwind/Publikationen/2013/2013-16_PPP_Kakaotagung_Matthess.pdf (retrieved 22 July 2016).

Mendes, Letícia et al. (2016): Anuário brasileiro do cacau 2016, Santa Cruz do Sul, URL: http://www.grupogaz.com.br/tratadas/eo_edicao/68/2015/11/20151123_552fff111/pdf/4987_2015cacau.pdf (retrieved 28 July 2016).

Ministère des Eaux et Forêts (2015): "Les rendez-vous du gouvernement. Le nouveau code forestier: Enjeux et Perspectives pour une gestion durable du patrimoine forestier ivoirien", URL: http://www.gouv.ci/doc/PROPOS_LIMINAIRES_CICG_2%20verminef.pdf (retrieved 12 July 2016).

Mitchell, Jonathan / Coles, Christopher / Keane, Jodie (2009): Upgrading along value chains: Strategies for poverty reduction in Latin America, Briefing paper, URL: http://www.odi.org.uk/resources/download/4626.pdf (retrieved 20 May 2016).

Mondelēz International (2015): Cocoa Life. 2015 Progress Report, URL: http://www.cocoalife.org/~/media/cocoalife/files/pdf/library/cocoa%20life%20progress%20report.pdf (retrieved 4 March 2016).

Mulangu, Francis/ Miranda, Mario/ Maiga, Eugenie (2015): Is More Chocolate Bad for Poverty? An Evaluation of Cocoa Pricing for Ghana's Industrialisation and Poverty Reduction, AGRODEP Working Paper 0014, August 2015, URL: http://ebrary.ifpri.org/utils/getfile/collection/p15738coll2/id/130097/filename/130308.pdf (retrieved 23 May 2016).

Müller, Marie (2007): Liberalisation, Corruption and Political Control. The Cocoa Economies of Ghana and Cote d'Ivoire.

NAN (News Agency of Nigéria9 (2015): CRIN workers resume after 6-week strike, 22 December 2015, URL: http://nannewsNigéria.com/crin-workers-resume-after-6-week-strike (retrieved 25 June 2016).

Nardella, Michele (2015): Market concentration and vertical integration. Presentation at the ICCO meeting, London, 22 September 2015, URL: http://www.icco.org/about-us/international-cocoa-agreements/cat_view/252-cocoa-market-outlook-conference-september-2015/253-presentations-cocoa-market-outlook-conference-2015.html (retrieved 22 March 2016).

Nieburg, Oliver (2016): Even doubled income for farmers won't make cocoa sustainable: Mars; in: Confectionary News, 27 June 2016, URL: http://www.confectionerynews.com/Commodities/Even-doubled-income-for-farmers-won-t-make-cocoa-sustainable-Mars (retrieved 22 June 2016).

Nzeka, Uche (2014): Nigéria Hikes Target on Cocoa Production. Global Agricultural Information Network, USDA Foreign Agricultural Service, URL: http://www.cocoaconnect.org/sites/default/files/publication/Nigéria%20Hikes%20Target%20on%20Cocoa%20Production_Lagos_Nigéria_5-8-2014.pdf (retrieved 5 June 2016).

Office of the prime minister (2008): National initial diagnostic survey (in 18 departments representative of the whole cocoa production area). Final report, June 2008, URL: http://cacao.gouv.ci/commun/documents/RapportFinalEIDExtension20072008_en.pdf (retrieved 25 July 2016).

Office of the prime minister (2014): Plan de relance et de développement des filières cacao et café du Cameroun. Horizon 2020, August 2014, URL : http://www.mays-mouissi.com/wp-content/uploads/2015/05/planCacaoCafe-Cameroun-2015-2020.pdf (retrieved 10 July 2016).

Oladele, Adeola (2015): Protest at CRIN Again, 3 November 2015, URL: http://westernpostNigéria.com/protest-at-crin-again/ (retrieved 25 June 2016).

Ogunjimi, S.I. / Farinde, A.J. (2012): Farmer`s Knowledge Level of Precautionary Measures in Agro-Chemicals Usage on Cocoa Production in Osun and Edo States, Nigéria, in: International Journal of Agriculture and Forestry 2012, 2(4), pp.186-194. http://article.sapub.org/pdf/10.5923.j.ijaf.20120204.10.pdf (retrieved 15 June 2016).

ONCC (2014a): Cameroon national cocoa plan, URL: www.icco.org/about-us/international-cocoa-agreements/doc_download/1198-michael-ndoping.html (retrieved 15 July 2016).

ONCC (2014b): Value distribution from the farm to the chocolate bar, URL: www.icco.org/about-us/international-cocoa-agreements/doc_download/1215-michele-akamba-ava.html (retrieved 20 July 2016).

Oppong, Francis K. (2016): Ghana Government Policies towards accelerated Growth in Cocoa Production, presentation at the Market Outlook Conference, London, 27thSeptember, 2016. URL: https://www.icco.org/about-us/international-cocoa-agreements/cat_view/294-cocoa-market-outlook-conference-september-2016.html (retrieved 20 October 2016).

Oxfam Canada (2013): Behind the Brands. Cocoa case studies. http://www.oxfam.ca/sites/default/files/imce/btb-oxfam-cocoa-case-studies.pdf (retrieved 29 May 2016).

Pekic, Vladimir (2014): Uncertain future for Brésilian cocoa production, in: Confectionery News, 13 October 2014, URL: http://www.confectionerynews.com/Commodities/Brésil-s-cocoa-production-to-fall-next-decade (retrieved 29 July 2016)

Pekic, Vladimir (2015a): Inca empire strikes back: Pérou could dethrone Équateur as leading global producer of 'Fino de Aroma' cocoa by 2020, in: Confectionary News, 26 June 2015, URL: http://www.confectionerynews.com/Commodities/Pérou-could-overtake-Équateur-as-fine-flavor-cocoa-king (retrieved 29 July 2016)

Pekic, Vladimir (2015b): Rainforest friendly cocoa: Brésilian co-op granted collective trademark, in: Confectionery News 28 May 2015, URL http://www.confectionerynews.com/Regulation-Safety/CABRUCA-cocoa-trademark-Brésil-Rainforest-friendly-production (retrieved 29 July 2016)

Pro Équateur (2013): Análisis del Sector Cacao y Elaborados; Instituto de Promoción de Exportaciones e Inversiones - Dirección de Inteligencia Comercial e Inversiones, URL: http://www.proÉquateur.gob.ec/wp-content/uploads/2013/08/PROEC_AS2013_CACAO.pdf (retrieved 1 June 2016).

Quartey, Ebenezer Tei (non daté): COCOBOD Presentation, URL: http://gssp.files.wordpress.com/2007/12/quartey-cocobod.pdf (retrieved 22 June 2016).

Quartey, Ebenezer Tei (2013): The Determination of Producer Price in Ghana's Cocoa Sector and the Provision of Service to Cocoa Farmers, presentation at the UNCTAD Multi-Year Expert Meeting on Commodities and Development, 20-21 March 2013, Geneva.

Republic of Côte d'Ivoire (2008): Steering Committee for the Child Labour Monitoring System within the Framework of Certification of the Cocoa Production Process – National Initial Diagnostic Survey – Final Report, June 2008, URL: http://www.cocoainitiative.org/fr/documents-manager/french/45-initial-diagnostic-survey/file (retrieved 15 June 2016).

Republic of Ghana (2008): Hazardous Child Labour Activity Framework. For the Cocoa Sector of Ghana. Republic of Ghana – Ministry of Manpower, Youth and Employment. Accra

Republic of Ghana (2010): Ghana Millennium Development Goals Report, April 2010. Accra.

Reuters (2015a): Nigérian Cocoa Grinders Say Face Fight for Survival, 7 December 2015, URL: http://www.voanews.com/content/Nigérian-cocoa-grinders-say-face-fight-for-survivial/3093018.html (retrieved 25 June 2016).

Reuters (2015b): Olam completes acquisition of ADM's cocoa business, 16 October 2015, URL: http://www.reuters.com/article/us-cocoa-olam-intl-archer-daniels-idUSKCN0SA24Y20151016, accessed on July 8, 2016 (retrieved 10 July 2016).

Reuters (2016a): Ivory Coast to reduce export taxes for cocoa products, July 2016, URL: http://www.reuters.com/article/us-ivorycoast-cocoa-tax-idUSKCN0ZH4ZQ (retrieved 25 July 2016).

Reuters (2016b): Ivory Coast drives thousands of cocoa farmers out of national park, July 2016, URL: http://mobile.reuters.com/article/idUSKCN1082K5 (retrieved 28 July 2016).

RSCE (Round Table for a Sustainable Cocoa Economy) (2009): Sustainability Initiatives and the Challenge of Compliance, URL http://www.icco.org/sites/www.roundtablecocoa.org/documents/RSCE2-4_EN%20Sustainability%20Initiatives%20and%20the%20Challenge%20of%20Compliance.pdf (retrieved 25 May 2016).

RTI Royal Tropical Institute (2013): Market study of fine flavour cocoa in 11 selected countries – revised version, October 2013, URL: http://www.cocoaconnect.org/sites/default/files/publication/Market%20study%20of%20fine%20flavour%20cocoa%20-%20revised%20version.pdf (retrieved 25 June 2016).

Ryan, Órla (2011): Chocolate Nations. Living and Dying for Cocoa in West Africa, London.

SEBRAE (2014): O mercado do cacau como oportunidade para os pequenos negocios, Boletim Agronegócio. Servico Brasileiro de apoio as micro e pequeñas empresas, URL: http://www.sebraemercados.com.br/wp-content/uploads/2015/10/2014_07_31_BO_Maio_Agronegocio_Cacau_pdf.pdf (retrieved 23 June 2016).

Santos, Paulo / Vigneri, Marcella (2008): What Does Liberalization without Price Competition Achieve: The Case of Cocoa in Ghana, International Food Policy Research Institute, Dezember 2008, URL: http://ageconsearch.umn.edu/bitstream/51660/2/IAAE_568.pdf (retrieved 20 June 2016).

Saxbøl, Andres Prien (2014): Barriers to upgrading of cocoa production at the farm level in Southeast Sulawesi, URL: http://www.cocoaconnect.org/sites/default/files/publication/Upgrading%20Cocoa%20Production%20Sulawesi%20AndersSaxboel.pdf (retrieved 22 July 2016).

Selten, Marjolein (2015): Certification and wage labour in the cocoa sector in Ghana, URL: http://www.cocoaconnect.org/sites/default/files/publication/selten%20thesis%20wage%20workers%20ghana%2008122015.pdf (retrieved 15 June 2016).

Simons, Lucas (2015): Changing the Food Game. Market Transformation Strategies for Sustainable Agriculture, Sheffield.

Squicciarini, Mara P. / Swinnen, Johan (2016): The Economics of Chocolate: Introduction and Overview, in: Squicciarini, Mara P. / Swinnen, Johan [Ed.] (2016): The Economics of Chocolate, Oxford, pp. 1-10.

Suryatin, Etih / Susanto, Beatrice / Suharto, Imam / Agustiyanto, Peni (2013): Inside story from an Indonesian cocoa farmer organization, URL: https://www.vredeseilanden.be/sites/default/files/paragraph/attachments/inside_story_from_an_indonesian_cocoa_farmer_organization.pdf (retrieved 3 March 2016).

Swisscontact (2015): Sustainable Cocoa Production Program Indonésie, URL: http://www.swisscontact.org/fileadmin/images/Country_Subpages/Indonésie/publications/Biannualreport_2015-Web.pdf (retrieved 3 March 2016).

Syahruddin, Normansyah / Kalchschmidt, Matteo (2012): Traceability in the Cocoa Supply Chain: An Indonesian Context, URL: https://www.pomsmeetings.org/confpapers/025/025-0129.pdf (retrieved 3 March 2016).

Teal, Francis / Zeitlin, Andrew / Maamah, Haruna (2006): Ghana Cocoa Farmers Survey 2004: Report to Ghana Cocoa Board, 11 March 2006, URL: http://www.gprg.org/pubs/reports/pdfs/2006-04-teal-zeitlin-maamah.pdf (retrieved 12 May 2016).

Technoserve (2015): Building a Sustainable and Competitive Cocoa Value Chain in Pérou. A Case Study of the Economic Development Alliance Program for San Martin, Huánuco, and Ucayali 2010-2015

Ton, Giel et al. (Hagellar, Geoffrey / Laven, Anna / Vellema, Sietze) (2008): Chain governance, sector policies and economic sustainability in cocoa. A comparative analysis of Ghana, Côte d'Ivoire, and Équateur, January 2008, URL: http://dare.uva.nl/document/2/95940 (retrieved 2 June 2016).

Touré-Litsé, Manssandjé (2014): Mise en œuvre de l'agenda global: Elaboration du programme nationale de développement durable de la filière café-cacao, 10 June 2014, URL: http://www.icco.org/about-us/international-cocoa-agreements/doc_download/1199-toure-litse.html (retrieved 11 July 2016).

Troya Rocha, María Belén (2013): Accion colectiva y cadenas de valor – Estudio de caso: Cadena de cacao y UNOCACE, August 2013, URL: http://repositorio.flacsoandes.edu.ec/bitstream/10469/5851/2/TFLACSO-203MBTR.pdf (retrieved 25 June 2016).

Tulane University (2015): 2013/14 Survey Research On Child Labor In West Africa In Cocoa Growing Areas, 30 July 2015, URL: http://www.childlaborcocoa.org/images/Payson_Reports/Tulane%20University%20-%20Survey%20Research%20on%20Child%20Labor%20in%20the%20Cocoa%20Sector%20-%2030%20July%202015.pdf (retrieved 22 June 2016).

ul Haque, Irfan (2004): Commodities under Neoliberalism: The Case of Cocoa, G-24 Discussion Paper Series, January 2004; in: UNCTAD, Intergovernmental Group of Twenty-Four, URL: http://www.unctad.org/en/docs/gdsmdpbg2420041_en.pdf (retrieved 11 May 2016).

UNCTAD (2001): Cocoa: A guide to trade practices, URL: http://www.intracen.org/uploadedFiles/intracenorg/Content/Publications/Cocoa%20-%20A%20Guide%20to%20Trade%20Practices%20English.pdf (retrieved 20 July 2016).

UNCTAD (2010): Study of Value Chain Finance for Coffee and Cocoa in Cameroon. Report to UNCTAD by Jonathan Coulter, the NRGroup and Pierre Etoa Abena, Technical Advisor to ONCC, November 2010, URL: https://www.yumpu.com/en/document/view/34038080/study-of-value-chain-finance-for-coffee-and-cocoa-in-aaacp (retrieved 15 July 2016).

UNCTAD (2015): Política Nacional de Exportación de Productos Verdes del Équateur: Cacao–Chocolate y Pesca Sostenible, URL: http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/ditcted2015d5_en.pdf (retrieved 22 June 2016).

UNDP (2015): International Human Development Indicators, URL: http://hdr.undp.org/en/countries (retrieved 20 July 2016).

UNDP (2016): Life expectancy at birth (years), URL: http://hdr.undp.org/en/69206 (retrieved 20 July 2016).

USAID - Équateur (2012): Resultados de la gestión del Programa de Desarrollo Económico Local – Prodel, URL: https://de.scribd.com/doc/102939976/Resultados-de-la-gestion-del-Programa-de-Desarrollo-Economico-Local-PRODEL (retrieved 12 June 2016).

USAID (2015): Assessment of Land Tenure Related Constraints to Cocoa Productivity in Ghana, May 2015, URL: http://www.usaidlandtenure.net/sites/default/files/USAID_Land_Tenure_Ghana_Cocoa_Report.pdf (retrieved 10 May 2016).

USAID (2016): Nigéria - Training Of Trainers: Cocoa Farm Rehabilitation and Planting Materials

USDA (2015): Équateur Cocoa Update and Outlook, February 2015, URL: http://www.fas.usda.gov/data/Équateur-Équateur-cocoa-update-and-outlook (retrieved 12 June 2016).

UTZ (2016): UTZ Impact Report, Combining insights from UTZ monitoring data with findings from impact studies, March 2016, URL: https://www.utz.org/wp-content/uploads/2016/03/Impact-report-2016.pdf (retrieved 19 June 2016).

Valla, Victor V. Artigo (1976): Fatores relacionados com a distribuição fundiária na região cacaueira da Bahia, URL: http://anpuh.org/anais/?p=18108 (retrieved 18 July 2016).

VECO Indonésie (2011): Increased incomes for Indonesian cocoa farmers in sustainable markets: NGO-private sector cooperation on Sulawesi island, URL: https://www.veco-ngo.org/sites/default/files/paragraph/attachments/Indonésie-cocoa-case.pdf (retrieved 3 March 2016).

Vellema, Sietze et al. (Laven, Anna / Ton, Giel / Muilerman, Sander) (2016): Policy Reform and Supply Chain Governance. Insights from Ghana, Cote d'Ivoire, and Équateur, in: Squicciarini, Mara P. / Swinnen, Johan [Ed.] (2016): The Economics of Chocolate, Oxford, pp. 228-246.

Verein der am Rohkakaohandel beteiligten Firmen e.V. [Ed.] (2009): Geschäftsbericht 2008/2009.

Verein der am Rohkakaohandel beteiligten Firmen e.V. [Ed.] (2010): Geschäftsbericht 2009/2010.

Verein der am Rohkakaohandel beteiligten Firmen e.V. [Ed.] (2015): Geschäftsbericht 2014/2015, URL: http://www.kakaoverein.de/fileadmin/inhalte/Dokumente/Gesch%C3%A4ftsbericht_2014-15_final.pdf (retrieved 19 June 2016).

WCF/ACDI/VOCA (2013): World Cocoa Foundation and ACDI/VOCA Join Forces to Bring Technology, Other Benefits to Indonésie's Cocoa Farmers, URL: http://www.worldcocoafoundation.org/wp-content/uploads/FINAL-WCF-ACDI_VOCA-Indonésie-7.1.13.pdf (retrieved 22 March 2016).

Willumsen, M. / Dutt, A. (1991): Café, cacau e crecimiento económico no Brasil, Revista de Economia Politica, vol. 11, no. 3, URL: http://www.rep.org.br/pdf/43-4.pdf (retrieved 19 June 2016).

Williams, Tracy (2009): An African Success Story: Ghana's Cocoa Marketing System, IDS Working Paper Volume 2009, number 318.

World Bank (2015a): Ease of doing business index, URL: http://data.worldbank.org/indicator/IC.BUS.EASE.XQ (retrieved 20 July 2016).

World Bank (2015b): GDP (current US$), URL: http://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.CD (retrieved 20 July 2016).

World Bank (2015c): GDP per capita (current US$), URL: http://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.PCAP.CD?year_high_desc=false (retrieved 20 July 2016).

World Bank (2015d): GDP per capita, PPP (current international $), URL: http://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.PCAP.PP.CD?year_high_desc=false (retrieved 20 July 2016).

World Bank (2015e): GDP, PPP (current international $), URL: http://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.PP.CD (retrieved 20 July 2016).

World Bank (2016a): Cameroon, URL: http://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.PCAP.PP.CD?locations=CM (retrieved 10 July 2016).

World Bank (2016b): Brésil, Overview, URL: http://www.worldbank.org/en/country/Brésil/overview (retrieved 22 March 2016).

World Bank (2016c): Pérou, Overview, URL: http://www.worldbank.org/en/country/Pérou/overview (retrieved 22 July 2016).

World Bank (2016d): Côte d'Ivoire, URL: http://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.PCAP.PP.CD?locations=CM-CI (retrieved 18 July 2016).

World Cocoa Foundation (WCF) (2013): WCF CLP 9th Steering Committee Pre-read, April 2013.

Yasa, Wayan (2007): Indonesian Cocoa Beans: current Situation, URL: http://www.icco.org/sites/www.roundtablecocoa.org/documents/8%20Mr.%20I.%20Wayan%20Yasa%20-%20Indonesia.pdf (retrieved 3 March 2016).

« Renforcer la compétitivité de la production de cacao et augmenter le revenu des producteurs de cacao en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale »

Annexe

Auteurs :

Friedel Hütz-Adams (responsable),

Claudia Huber,

Irene Knoke,

Dr. Pedro Morazán,

Mara Mürlebach

Traduction : Aude-Valérie Monfort

Bonn, le 31 décembre 2016

Éditeur :

SÜDWIND e.V.

Kaiserstr. 201
53113 Bonn, Germany
Tél. : +49 (0)228-763698-0
info@suedwind-institut.de
www.suedwind-institut.de

Avec le soutien financier du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement

TABLE DES MATIÈRES

Annexe I : Concentration des marchés 5

1 CONCENTRATION DES MARCHÉS AU SEIN DE LA CHAÎNE DE VALEUR 5

1.1 La filière cacao 5

1.2 Allemagne : Compétition féroce dans le secteur du chocolat 8

Annexe II : Profil des pays producteurs 10

2 CÔTE D'IVOIRE 10

2.1 Conditions générales 10

2.2 Pertinence de la filière cacao 10

2.3 Influences extérieures sur la production de cacao 11

2.3.1 Le marché mondial et les prix internationaux 11

2.3.2 La filière cacao ivoirienne 12

2.4 Tour d'horizon et impact des partenaires de développement et des projets du secteur privé 14

2.5 Impact des politiques publiques sur la filière cacao et sa compétitivité 14

2.6 Évolution historique et politique de la filière cacao 16

3 GHANA 17

3.1 Structure de la filière cacao 17

3.2 Situation actuelle 18

3.3 Activités du secteur privé 27

3.4 Activités des bailleurs de fonds 28

4 CAMEROUN 29

4.1 Conditions générales 29

4.2 Influences extérieures sur la production de cacao 30

4.2.1 Le marché mondial et les prix internationaux 30

4.2.2 La filière cacao camerounaise 31

4.3 Tour d'horizon et impact des partenaires de développement 32

4.4 Impact des politiques publiques sur la filière cacao et sa compétitivité 32

4.5 Évolution historique de la filière cacao 34

5 NIGERIA 36

5.1 Contexte de la production de cacao 36
5.2 Histoire et situation actuelle 37
5.3 Structure de gouvernance 39
5.3.1 Gouvernement fédéral 39
5.3.2 Gouvernement de l'état 40
5.3.3 Partage des responsabilités 40
5.3.1 Impact des programmes gouvernementaux 41
5.4 Réforme de la filière 41
5.5 Activités du secteur privé 43
5.6 Activités des bailleurs de fonds 44
6 INDONÉSIE 45
6.1 Structure de la filière cacao 45
6.2 Influences extérieures sur la production de cacao 46
6.3 Effets des mesures gouvernementales afférentes au secteur cacao sur la compétitivité de la production de cacao 49
6.3.1 Mesures gouvernementales et activités 49
6.3.2 Effets sur la compétitivité 49
6.3.3 Effets sur les petits planteurs 50
7 ÉQUATEUR 52
7.1 Conditions générales 52
7.2 Impacts externes sur la production du cacao 53
7.2.1 Influence du marché mondial et des prix internationaux 53
7.2.2 Effets des chaînes de valeur mondialisées 55
7.2.3 Effets de la coopération internationale 56
7.3 Effets des mesures gouvernementales sur la filière cacao 57
7.3.1 Mesures et activités gouvernementales 57
7.3.2 Effets sur la compétitivité et sur les petits cacaoculteurs 58
7.4 Caractéristiques, forces et faiblesses politico-économiques 59
8 BRÉSIL 60
8.1 Contexte 60
8.2 Histoire et pertinence de la filière cacao 60
8.3 Cadre juridique, économique et socio-culturel de la filière cacao 61
8.4 Particularités de la chaîne de valeur brésilienne 63

9 PÉROU 65
9.1 Conditions générales 65
9.2 Pertinence de la filière cacao 65
9.3 Influences extérieures sur la production de cacao 66
9.3.1 La filière cacao péruvienne 66
9.3.2 Effets de la coopération internationale 68
9.4 Effets des mesures gouvernementales sur la filière cacao 69
Annexe III : LISTE DES PERSONNES INTERVIEWÉES 71
Annexe IV : Questionnaire 75
Annexe V : Atelier d'Accra - Programme 76
Annexe VI : Atelier d'Accra – LISTE DES PARTICIPANTS 77
Annexe VII : Atelier d'Abidjan - Programme 78
Annexe VIII : Atelier d'Abidjan – LISTE DES PARTICIPANTS 80

TABLE OF FIGURES

Figure 1 : Prix aux producteurs en Côte d'Ivoire 12
Figure 2 : Secteur du broyage en Côte d'Ivoire, 2014 13
Figure 3 : Prix aux producteurs au Ghana 23
Figure 4 : Prix aux producteurs au Cameroun 30
Figure 5 : Exportations de cacao au Cameroun 32
Figure 6 : Prix aux producteurs en Équateur 54
Figure 7 : Prix aux producteurs au Brésil 64

TABLE OF TABLES

Tableau 1 : Capacités de broyage 7
Tableau 2 : Valeurs des ventes des plus grandes entreprises de confiserie 8

Annexe I : Concentration des marchés

1 CONCENTRATION DES MARCHÉS AU SEIN DE LA CHAÎNE DE VALEUR

Lorsqu'elle fut inventée, l'expression « chaîne de valeur » (ou filière) était utilisée en référence à l'approvisionnement et à la production au sein des entreprises. Aujourd'hui, l'expression couvre l'ensemble du processus de production, de la matière première à la transformation en un produit final, ainsi que la consommation et l'élimination de ce produit. L'analyse de la chaîne de valeur sert à colliger l'ensemble des coûts du produit. De plus, elle décrit les relations de pouvoir entre les acteurs d'une filière (Gereffi/Humphrey/Sturgeon 2005).

Décrire la chaîne de valeur est utile si l'on veut déceler ce qu'il faut entreprendre pour améliorer la situation de chacun des acteurs de cette chaîne. Ainsi, mieux cerner les problèmes de la filière facilite l'analyse de l'impact des mesures qui visent à réduire le risque de pauvreté des acteurs (Mitchell/Coles/Keane 2009).

1.1 La filière cacao

La filière cacao commence au niveau des petits planteurs (en général à petite échelle) qui exploitent leurs plantations, récoltent les cabosses et effectuent les premières étapes de transformation, la fermentation et le séchage des fèves. Ils vendent le cacao à des exportateurs ou à l'industrie locale, soit directement, soit en passant par des coopératives et/ou des négociants. Ces exportateurs vendent les fèves à des broyeurs qui souvent produisent également du chocolat et d'autres produits semi-finis à l'échelle industrielle. La majeure partie du cacao est utilisée par des entreprises spécialisées pour fabriquer des chocolats. Les détaillants qui vendent les tablettes de chocolat et autres produits chocolatés aux consommateurs constituent la dernière étape de la chaîne de valeur.

Au cours des dernières décennies, les relations au sein de la chaîne de valeur du cacao ont évolué en même temps que les économies d'échelle pour réduire les dépenses se sont accrues. À de nombreux niveaux, le marché s'est concentré à la fois verticalement (entre les différents segments) et horizontalement (à l'intérieur d'un même « maillon » de la chaîne).

Étape n°1 : Les producteurs de cacao

La production de cacao a presque triplé, passant de 1 172 millions de tonnes en 1960-1961 à 4 233 millions de tonnes en 2014-2015 (ICCO 2016c : Tableau 1). En même temps, la structure de la production de cacao n'a pas véritablement changé. Seul le nombre de cacaoculteurs a augmenté lorsque les zones de plantation se sont multipliées.

Actuellement, environ 5,5 millions de producteurs à petite échelle cultivent plus de 90 % de la récolte mondiale de cacao. Selon les derniers chiffres disponibles, seuls 20 % environ de tous les cacaoculteurs sont organisés en groupements ou en coopératives. D'intenses efforts sont aujourd'hui entrepris, en particulier en Afrique de l'Ouest, pour aider les cacaoculteurs à s'organiser en groupements ou en coopératives.

Au cours des dernières années, les investissements dans les plantations de cacao à grande échelle ont augmenté. La plupart de ces plantations se trouve en Amérique latine. Les experts du marché prédisent que la quantité de cacao produite sur les grandes exploitations augmentera. Étant donné que la production de cacao à grande échelle donne des rendements à l'hectare nettement supérieurs à celui des petites exploitations, il serait possible de diminuer radicalement les aires de plantation. Le nombre de personnes employées à l'hectare pourrait aussi diminuer considérablement en raison de méthodes de production plus modernes et en partie mécanisées (Hawkins/Chen 2016a). Les investissements nécessaires pour créer une plantation en Amérique latine s'élèvent à

approximativement USD 12 500/ha. L'installation de systèmes d'irrigation pourrait augmenter ce prix de manière substantielle à USD 20 000/ha (Hawkins/Chen : 46, 51).

Une évolution récente a eu lieu : l'investissement dans des plantations appartenant à des entreprises productrices de chocolat. Ritter Sport a lancé une plantation au Nicaragua en 2013. Au printemps 2016, Mars a acheté une plantation en Équateur (Hawkins/Chen 2016a : 49 ; Hawkins/Chen 2016b : 16).

Il est possible qu'à l'avenir une autre tendance apparaisse : le regroupement de plantations à petite échelle en unités plus vastes. En 2016, lors de la Troisième Conférence mondiale sur le cacao, Alex Bruijnis qui travaille pour le Ministère des Affaires économiques des Pays-Bas et qui est le président du Conseil pour une économie durable du cacao de l'Organisation internationale du cacao (ICCO) a présenté sa vision du marché du cacao dans les vingt années à venir. Il espère que 10 % du cacao proviendra de grandes plantations modernes alors que 90 % sera produit par des petits planteurs. Ceux-ci seraient alors organisés et cultiveraient leurs propres cacaoyers à partir de jeunes plants certifiés et en utilisant de bonnes pratiques culturales sur des plantations de 5 hectares en moyenne (Bruijnis 2016 : 7). Si cette évolution se réalise, le nombre de cacaoculteurs baissera considérablement.

Étape n°2 : Le négoce du cacao

L'organisation du négoce de cacao à l'intérieur des pays producteurs a connu des changements majeurs. Il existe encore des différences considérables entre les pays (cf. chapitre 4) mais l'on peut observer quelques tendances d'ordre général.

La libéralisation des marchés du cacao au cours des deux dernières décennies du siècle dernier a accéléré le processus de concentration et évincé beaucoup de petits négociants qui étaient confrontés à des frais d'exploitation élevés plus facilement gérables au niveau d'une grande entreprise transnationale (Gilbert 2009 : 301 ; Gayi/Tsowou 2015 : 14).

Certaines entreprises, jusqu'alors importantes pour la filière, ont disparu il y a quelques années seulement. Armajaro, le grand négociant en cacao, a été repris par Ecom. La division cacao de Petra Food a été vendue à Barry Callebaut. Continaf quant à lui s'est retiré du négoce de cacao.

Au cours des dernières décennies, on a pu observer différentes stratégies. Il y a quelques années encore, beaucoup d'entreprises conservaient les secteurs d'activité qui correspondaient à leur cœur de métier et se débarrassaient des autres. Les fabricants de chocolat, par exemple, vendaient leurs usines de broyage et leurs divisions de négoce et les entreprises de broyage vendaient leurs services de négoce. Récemment, certaines entreprises ont tenté de recouvrir le contrôle des différentes étapes de la chaîne de valeur. Les broyeurs, en particulier, intègrent des négociants en cacao et des exportateurs locaux pour avoir un meilleur contrôle de la chaîne de valeur. Beaucoup de broyeurs achètent de plus en plus le cacao nécessaire en passant par des filiales ou s'approvisionnent directement dans les zones de production. Ils ne sous-traitent à des entreprises spécialisées que les services comme le transport et le stockage. C'est pourquoi les entreprises qui se concentrent exclusivement sur le négoce de cacao ferment ou fusionnent avec d'autres entreprises ou encore élargissent leurs activités au broyage (Fold/Neilson 2016 : 201-202).

Étape n°3 : Le broyage et la production d'avant-produits

Le broyage et la production de chocolat se font aujourd'hui principalement dans des usines de grande taille et à forte intensité de capital qui, dans l'idéal, tournent 24h/24h. Seules les grandes entreprises avec un chiffre d'affaires élevé ont accès à des conditions de crédit favorables leur permettant d'investir dans de telles installations et de gérer les risques que représentent leurs activités. C'est pourquoi de nombreux transformateurs de cacao sont « en concurrence sur les coûts et non pas sur les prix » (Gilbert 2009 : 301).

Le processus de concentration s'est « *accéléré à la fin des années 1980, lorsque deux multinationales, Archer Daniels Midland (ADM) et Cargill, sont apparues dans l'industrie*

du cacao. Ces grandes entreprises de négoce ont accompli leur intégration dans la filière cacao, en aval en achetant des entreprises d'exportation dans les pays producteurs, en amont par des activités de broyage des fèves et de fabrication de chocolat industriel. Les plus grands fabricants de chocolat, tels que Calgary, Suchard et Nestlé, qui participaient à l'ensemble du processus de transformation du cacao, du broyage des fèves à la fabrication des produits de consommation, ont sous-traité la production des produits de cacao semi-finis » (Bonjean/Brun 2016 : 340).

En réaction à l'émergence de nouvelles entreprises puissantes, Cacao Barry et Callebaut ont fusionné en 1996. Barry Callebaut est devenu la première entreprise de transformation de cacao et possède (à compter de 2014) environ un quart des capacités de transformation dans le monde (Bonjean/Brun 2016 : 348).

Ce processus de concentration s'est poursuivi ces dix dernières années. En 2013, les trois plus grands négociants en cacao, Barry Callebaut, Cargill et ADM, ont négocié 50 à 60 % la production mondiale (Gayi/Tsowou 2015 : 14) et contrôlé approximativement 60 % des capacités de broyage (Fold/Neilson 2016 : 201). En 2015, ADM a vendu sa division de négoce à Olam et sa production de chocolat à Cargill. Désormais, les trois plus grandes entreprises, Barry Callebaut, Cargill et ADM, détiennent approximativement 65 % de la capacité mondiale de broyage (cf. tableau 1 pour les détails). Barry Callebaut et Cargill contrôlent approximativement 70 à 80 % de la production mondiale de couverture (Fountain/Hütz-Adams 2015 : 6-7).

Tableau 1 : Capacités de broyage

Transformateur de cacao	Capacité de broyage en 1 000 t	Prévision de production de chocolat en %, 2015
Barry Callebaut	1 200	28,48
Cargill	800	18,98
Olam International	730	17,32
Blommer Chocolate Company	290	6,88
Guan Chong	200	4,75
JB Foods	150	3,56
BT Cocoa	120	2,85
Ecom Agroindustrial Corp.	110	2,61
World Total	3 600	85,43

Source : Hawkins/Chen 2016b : 9.

Étape n°4 : La production de chocolat

Aujourd'hui, très peu de producteurs de chocolat couvrent l'ensemble de la chaîne, de la fève à la tablette. Des entreprises comme Lindt & Sprüngli, Ferrero et Hershey's achètent des fèves de cacao qu'ils broient et transforment en chocolat dans leurs propres usines. Beaucoup d'autres entreprises, y compris Mars, Mondelēz et Nestlé, dépendent en partie ou totalement des broyeurs qui produisent la quantité requise de chocolat industriel.

À l'intérieur du secteur, certaines entreprises se sont considérablement développées en élargissant leur gamme de produits. Elles ont en partie renforcé cette stratégie par l'acquisition d'autres entreprises. Le coup le plus spectaculaire fut l'acquisition de Cadbury par Kraft Foods qui a alors changé son nom en Mondelēz. La part de marché des six plus grandes entreprises de chocolat correspond à environ 60 % du chiffre d'affaires mondial sur les produits de chocolat qui s'élevait à environ USD 120 milliards en 2015 (KPMG 2016 : 2; cf. détails au tableau 2). En juin 2016, Mondelēz a tenté d'acquérir Hershey's, une fusion qui ferait de la société le plus gros producteur de chocolat au monde.

Tableau 2 : Valeurs des ventes des plus grandes entreprises de confiserie

Entreprise	Ventes nettes en millions de USD, 2015
Mars Inc (USA)	18 400
Mondelēz International (USA)	16 691
Nestlé SA (Suisse)	11 041
Ferrero Group (Luxembourg / Italie)	9 757
Meiji Co Ltd (Japon)	8 461*
Hershey Co (USA)	7 422
Chocoladenfabriken Lindt & Sprüngli AG (Suisse)	4 171
Arcor (Argentine)	3 000
Ezaki Glico Co Ltd (Japon)	2 611*
Yildiz Holding (Turquie)	2 144

*** Le chiffre inclut la production d'articles non confiserie**
Source : ICCO 2016d, chiffres basés sur les données de Candy Industry de janvier 2016.

Étape n°5 : La vente au détail

En Allemagne, la majeure partie des produits de chocolat sont vendus au détail. Des concentrations massives ont eu lieu dans le secteur de la grande distribution. En Allemagne, cinq sociétés (Groupe Rewe, Edeka, Groupe Schwarz, Aldi Süd et Aldi Nord) contrôlent plus de 80 % du marché. Seules deux sociétés (Coop, Migros) détiennent un pouvoir similaire sur le marché suisse. Certains détaillants qui avaient commencé comme acteurs nationaux opèrent désormais à l'échelle mondiale.

Les détaillants offrent une grande variété de produits chocolatés. Certains d'entre eux sont des marques de multinationales, productrices de chocolat, alors que d'autres sont des marques privées de distributeurs. Une tendance nouvelle se dessine : il arrive que certains détaillants créent leur propre usine de production de chocolat comme Lidl l'a fait en Allemagne. Outre la grande distribution, beaucoup de chocolats et d'autres produits à base de cacao sont vendus dans des boutiques, des kiosques, des cantines, des pubs, des boulangeries et des restaurants.

1.2 Allemagne : Compétition féroce dans le secteur du chocolat

En Allemagne, la distribution de produits alimentaires est extrêmement compétitive et les niveaux de prix beaucoup plus bas que dans la plupart des autres pays d'Europe de l'Ouest. Les cinq plus grands acteurs sont le groupe Rewe, Edeka, le groupe Schwarz, Aldi Süd et Aldi Nord qui détiennent plus de 80 % du marché alimentaire allemand. Pendant longtemps, ils ont tenté d'accroître leur part de marché respective, principalement en proposant des produits à un prix minimum. En conséquence, tous ont développé leur propre marque de produits bon marché. En général, ceux-ci sont vendus à des prix identiques, tous distributeurs confondus.

Pour les distributeurs allemands, le chocolat est ce que l'on appelle un produit-phare : la majeure partie des consommateurs connaissent le prix de certains produits. Une tablette de 100 g de chocolat au lait est l'un de ses produits clés qui permettent aux détaillants d'attirer la clientèle dans leurs supermarchés.

Dans le passé, les prix du chocolat en Allemagne étaient beaucoup plus élevés qu'aujourd'hui. Entre 1950 et 2002, le prix d'une tablette de 100 g de chocolat au lait entier est resté stable à environ un Deutsche Mark (soit EUR 0,5) alors que l'inflation au cours de la même période était de 322 %. Après l'introduction de l'euro, les entreprises ont essayé d'augmenter les prix mais ont échoué (Freiberger 2010). Les prix ont continué à baisser. Les marques de détaillants en particulier ont servi de référence pour

le chocolat à bas prix. Entre 2010 et 2015, le prix a chuté à 0,35 euros pour une tablette de 100 g. La baisse des prix s'explique surtout par des usines plus efficaces, des frais de transport moins élevés et des distributeurs plus agressifs qui calculent souvent des marges minimums pour maintenir leur produit-phare à prix bas. De plus, le chocolat bon marché ne constitue qu'un segment parmi une grande variété de produits chocolatés. Outre le chocolat à bas prix, les producteurs offrent de nombreuses variétés de cacao dans les gammes intermédiaires et à prix élevé.

Il y a quelques années encore, de nombreux détaillants n'avaient pas conscience des problèmes de droits humains au sein de la filière cacao. Les réponses à un questionnaire envoyé aux principaux distributeurs allemands en 2011 montrent qu'aucune de ces entreprises n'avait de stratégie pour faire face aux problèmes de durabilité à l'intérieur de leur chaîne d'approvisionnement en chocolat (Hütz-Adams 2011 : 38).

En quelques années, la situation a radicalement changé. Aujourd'hui, la plupart de ces distributeurs font partie de l'Initiative multipartite allemande pour un cacao durable (GISCO). Les membres de cette initiative affirment que 49 % du cacao qu'ils ont acheté en 2015 était de source durable, et surtout certifié par l'un ou plusieurs des trois principaux organismes de normalisation UTZ certified, Rainforest Alliance/SAN et Fairtrade. Certains distributeurs (possédant une part de marché d'environ 30 %) sont même allés plus loin en produisant leur propre marque exclusivement ou presque exclusivement à partir de cacao certifié.

Annexe II : Profil des pays producteurs

2 CÔTE D'IVOIRE

2.1 Conditions générales

65 % de la superficie totale de la Côte d'Ivoire de 322 463 km² est constituée de terres agricoles dont 14,2 % sont utilisées pour des cultures permanentes. La population de la Côte d'Ivoire est de 23,3 millions d'habitants (estimations de juillet 2015) dont 60 % environ ont moins de 25 ans. 54,2 % de la population habitent dans des zones urbaines. De 2010 à 2015, l'urbanisation a augmenté d'approximativement 3,7 % par an (CIA World Factbook 2016).

En 2015, 46,3 % de la population ivoirienne vivaient en dessous du seuil national de pauvreté de 1,25 dollars par jour par rapport à 48,9 % en 2008. La pauvreté est encore considérablement plus répandue dans les zones rurales (56,8 %) que dans les zones urbaines (35,9 %) (IMF 2015g : 6).

Sur le plan politique, après dix ans d'une guerre civile qui s'est terminée en 2011, la Côte d'Ivoire a tenu des élections pacifiques, libres et justes selon les observateurs internationaux. En octobre 2015, le président Alassane Ouattara a été confirmé dans sa fonction par environ 84 % des voix.

Après la fin du conflit civil, le pays a connu un taux de croissance économique allant de 8 à 10 %. Pour l'année 2015, le PIB par habitant (PPA, en dollar courant) s'élève à USD 3 496. Les secteurs qui ont contribué au PIB du pays sont l'agriculture avec 17,4 %, l'industrie avec 28,3 % et le tertiaire avec 62,2 % (estimation de 2015, CIA World Factbook).

Selon le FMI, « *la stabilité macro-économique de la Côte d'Ivoire est rétablie et la forte croissance de ces quatre dernières années a élevé le revenu réel par habitant de quelques 20 %. La situation fiscale s'est aussi renforcée alors que les besoins en infrastructures et les dépenses en faveur des pauvres ont augmenté. Par conséquent, la pauvreté a diminué mais demeure encore élevée* » (IMF 2015g : 1). En juin 2012, le FMI et la banque mondiale ont annoncé un allègement de la dette de la Côte d'Ivoire de USD 4,4 milliards dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés.

2.2 Pertinence de la filière cacao

Avec une part de marché de 41 %, la Côte d'Ivoire est le plus grand producteur et exportateur de fèves de cacao. Elle produit et exporte également des noix de cajou et, de manière significative, du café et de l'huile de palme (IMF 2015g : 6). Par conséquent, l'économie est extrêmement sensible aux fluctuations des prix de ces produits sur le marché mondial ainsi qu'au changement des conditions climatiques. Environ deux tiers de la population travaillent dans l'agriculture.

En termes de production et d'exportation, le cacao constitue la culture principale de la Côte d'Ivoire. En 2015, on estime à 15,3 % sa part du PIB. Au fil des années, la part du cacao dans les exportations ivoiriennes a baissé de 26,5 % (2005) à 23,8 % (2009) (Abbott 2013 : 254). Avec une valeur totale de XOF 2,4 milliards en 2014 (approximativement EUR 3,7 milliards), le cacao a constitué environ 37 % des exportations ivoiriennes (IMF 2015g : 24).

En 2015, les termes de l'échange pour la Côte d'Ivoire se sont améliorés de presque 30 % en raison d'une augmentation des prix du cacao et de la dévaluation du XOF (dont le cours est fixé sur l'EUR) par rapport à l'USD, ce qui a fait grimper les prix en monnaie nationale. D'une manière générale, les exportations du pays ont augmenté de presque 14 % en 2015 à cause surtout de l'augmentation des exportations de cacao. Si l'on exclut le cacao, la valeur des exportations de la Côte d'Ivoire serait restée constante (IMF 2015g : 7).

Les chiffres concernant le nombre de ménages qui participent à la production de cacao varient considérablement. De nombreux acteurs évoquent environ 800 000 ménages de cacaoculteurs et environ 8 millions de personnes qui vivent de la production de cacao. On estime cependant que ces chiffres sont dépassés. Il se peut qu'il y ait jusqu'à 1,3 millions de ménages de cacaoculteurs dans le pays (Int. 1, 5, 12[1]). Actuellement, le Conseil du Café-Cacao (CCC), est en train d'organiser un recensement de la production de cacao, y compris des producteurs de cacao ainsi que de l'emplacement et de la taille des plantations. Ce recensement devrait se terminer au milieu de l'année 2017 (Int. 21).

Selon les informations disponibles, les plantations ivoiriennes varient entre 1,5 et 5 hectares (Abbott 2013 : 266). Dans les interviews menées avec des acteurs de la filière en Côte d'Ivoire, la moyenne serait de 2,53 hectares. De plus, on estime que le pays a enregistré entre 2 500 et 3 100 coopératives régies par le droit OHADA (Int. 5, 8, 21) et représentant environ 25 à 30 % des cacaoculteurs[2]. Une grande part de ces coopératives ne sont cependant pas opérationnelles et n'offrent aucun service à leurs membres (Int. 8).

En Côte d'Ivoire, la certification du cacao joue un rôle majeur. Selon les organismes de normalisation, les chiffres indiquent qu'en 2014 plus de 900 000 t du cacao produit a fait l'objet d'une certification (Lernoud et al. 2015 : 124-126 ; UTZ 2016 : 25). Il est fort probable que cette valeur contienne une grande part de doubles ou de triples certifications ; elle doit donc être considérée avec la plus grande réserve. D'une manière générale, on signale environ 300 coopératives qui auraient été certifiées par au moins un organisme, beaucoup d'entre elles par deux ou plus (Int. 5).

2.3 Influences extérieures sur la production de cacao

2.3.1 Le marché mondial et les prix internationaux

En raison de la réforme de 2012 du secteur du cacao en Côte d'Ivoire, les prix internationaux n'influencent plus le prix bord-champ sur le court terme aussi fortement que c'était le cas lorsque le marché était libéralisé. Le prix-bord champ est fixé à un minimum de 60 % du prix CAF qui, pour la campagne 2015-2016, correspondait à CFA 1 000/kg de fèves séchées.

Les prix CAF dépendent du prix sur le marché mondial ce qui signifie que ce dernier possède encore une certaine influence, moins forte cependant que par le passé. Grâce au nouveau système de ventes anticipées, les prix d'une campagne sont également fixés à l'avance et ne subissent plus la volatilité potentielle sur le court terme des marchés mondiaux.

Pour chaque campagne, les prix sont calculés sur la base du prix CAF réalisé au cours de ventes aux enchères. Le CCC prépare un barème pour chaque campagne ; celui-ci commence avec le prix bord-champ minimum garanti et inclut les rémunérations des différents acteurs le long de la chaîne de valeur (coopératives et exportateurs par exemple) de même que les autres facteurs de coûts (l'emballage, le stockage, les taxes par exemple).

La figure 1 illustre les prix bord-champ en Côte d'Ivoire pour la campagne 2002-2003. Le prix bord-champ minimum garanti a été appliqué dès la campagne 2012-2013. On voit que, d'une manière générale, le prix bord-champ versé aux cacaoculteurs ivoiriens a augmenté. Le revenu des ménages de cacaoculteurs est passé de CFA 1 041 milliards (EUR 1,6 milliard) en 2012-2013 à CFA 1 310 milliards (EUR 2 milliards) en 2013-2014 ; selon les estimations, il devrait s'élever à CFA 1 513 milliards (EUR 2,3 milliards) en 2014-2015 (CCC 2015 : 8).

[1] Les interviews ont été numérotées afin de préserver l'anonymat des partenaires interviewés. La liste des personnes interviewées est disponible en Annexe III.

[2] L'OHADA est l'*Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires* qui comprend 17 états membres de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale.

Les prix sur le marché mondial influencent cependant les taxes ivoiriennes à l'exportation. Étant définies comme un pourcentage du prix CAF, celles-ci suivent les augmentations et les baisses des prix mondiaux (Abbott 2013 : 259). Actuellement, les taxes s'élèvent à 22 % du prix CAF ; 19 % environ sont versées directement dans le budget du CCC, les 3 % restants financent le *Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles* et le *Fonds d'investissement en milieu rural* (Int. 20).

Les partenaires interviewés disent que le prix minimum est généralement respecté en raison d'un contrôle serré et des sanctions du CCC en cas de non-respect. D'une manière générale, les cacaoculteurs semblent satisfaits des nouvelles dispositions introduites après la réforme, en particulier celle concernant le prix minimum. Les coopératives et les unions de coopératives critiquent fortement le nouveau système étant donné que la marge de XOF 88/kg de fèves séchées (dont XOF 5 vont aux unions) ne leur permet pas d'offrir de manière durable des services de bonne qualité. De plus, la marge est identique pour toutes les coopératives, indépendamment de leur taille, de leur emplacement ou des infrastructures disponibles. La situation semble pire pour les unions de coopératives qui reçoivent désormais XOF 5/kg par rapport à XOF 10/kg avant la réforme (Int. 3, 4, 5, 14, 22, 25).

Figure 1 : Prix aux producteurs en Côte d'Ivoire

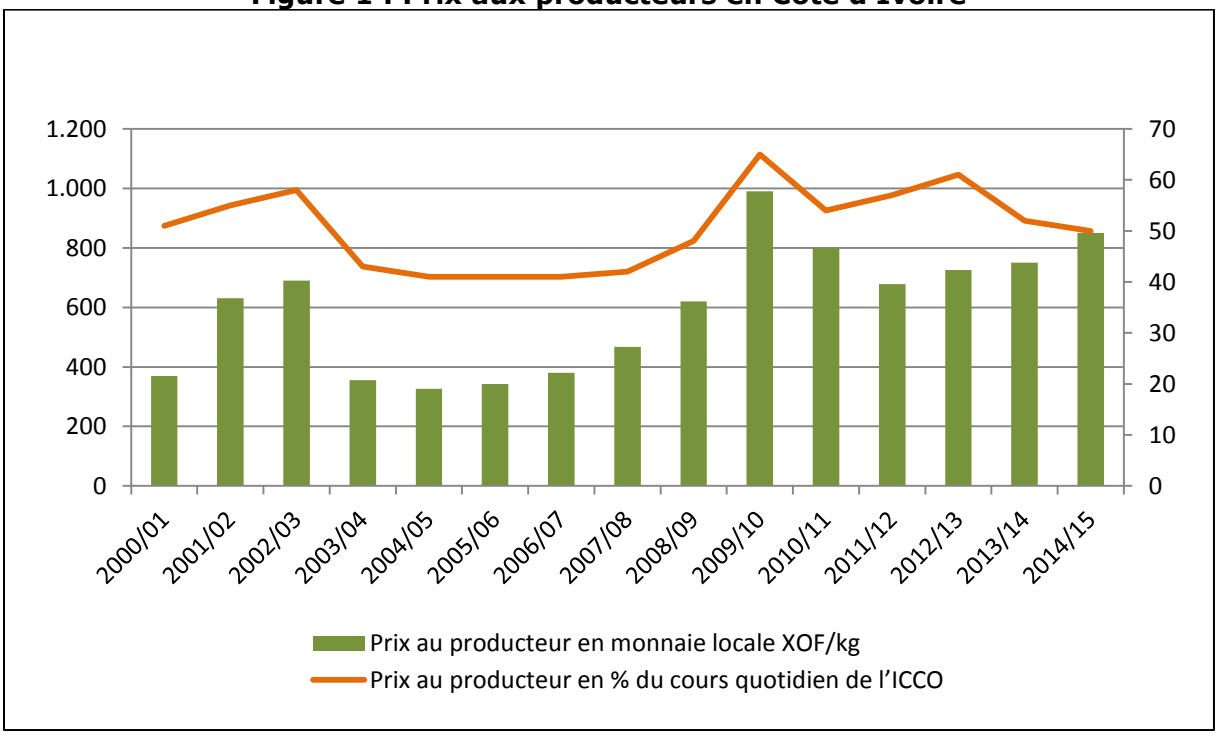

Source : ICCO 2016f

Quant aux exportateurs, ils critiquent le fait que leur marge de XOF 14/kg de fèves séchées a été défini en termes absolus plutôt qu'en pourcentage, comme certaines des autres conditions. Cela signifie que leur marge n'augmente pas lorsque les prix sur le marché mondial sont à la hausse mais qu'en termes relatifs, elle a baissé d'environ 1,4 % en 2012 à environ 0,8 % au cours de la campagne 2015-2016. Ceci s'ajoute au fait qu'un prix bord-champ qui augmente signifie que les exportateurs doivent investir plus en préfinancement alors que leurs marges absolues chutent (Int. 13, 14, 20).

2.3.2 La filière cacao ivoirienne

En Côte d'Ivoire, les fèves de cacao sont produites de manière extrêmement fragmentée par un grand nombre de petits planteurs et sur des superficies en général de petite taille. Les fèves de cacao sont fermentées puis séchées sur les plantations. Très peu de cacaoculteurs sont organisés en groupements et il n'existe pas d'organisme à l'échelle nationale qui représente l'ensemble des cacaoculteurs. Les cacaoculteurs rattachés à une coopérative vendent (une partie de) leurs fèves séchées à cette coopérative. Cependant,

les planteurs non organisés vendent leur production à prix bord-champ à des intermédiaires (nommés « pisteurs »). Ces intermédiaires sont parfois indépendants, parfois employés par des négociants. Le mauvais état des routes, en particulier dans les zones très reculées, constitue un avantage pour les intermédiaires puisque, lorsqu'elles existent, les coopératives n'ont souvent pas les moyens de transporter la production de leurs membres. Le prix garanti fixé a cependant contribué à consolider la position des intermédiaires (Int. 16). Les négociants comme les coopératives livrent les fèves de cacao à des exportateurs locaux et multinationaux (Abbott 2013 : 261).

Les exportateurs sont organisés au sein du *Groupement des exportateurs* (GEPEX) qui est constitué de 22 membres représentant 80 % des exportations de cacao de la Côte d'Ivoire et environ 500 000 t de broyage (Int. 13). La mission principale du GEPEX est de défendre les intérêts de ses membres au sein du CCC ainsi qu'auprès des douanes.

La capacité de broyage disponible en Côte d'Ivoire a augmenté de 585 000 t au cours de la campagne 2012-2013 à 700 000 t lors de celle de 2013-2014, ce qui correspond à environ 40 % de la production nationale. Cependant, la capacité disponible n'est pas totalement exploitée : seul moins d'un tiers du cacao produit est transformé sur le marché domestique (2011/12 : 29%, 2012/13 : 30%, 2013/14 : 31%) (CCC 2015 : 11). Alors que les premiers efforts domestiques de transformation du cacao fournissaient semble-t-il des produits de basse qualité, les nouvelles usines de transformation des multinationales à Abidjan et à San Pedro semblent fournir une qualité égale à celle produite en Europe ou aux États-Unis. Le coût de production en Côte d'Ivoire (et en Afrique en général) reste cependant élevé. La raison principale qui encourage les entreprises à transformer le cacao en Côte d'Ivoire provient de la réduction des taxes à l'exportation (« droit unique de sortie » - DUS) pour les produits transformés. Les DUS abolis au cours de la récente réforme (Int. 20) ont cependant été réintroduits récemment (Reuters 2016a).

En Côte d'Ivoire, 12 entreprises transforment les fèves de cacao en pâte, en poudre, en beurre et en liqueur. Le marché est toutefois dominé par une poignée de broyeurs étrangers (cf. Figure 3) et a enregistré une concentration encore plus forte depuis l'acquisition par Olam de ADM à la fin de l'année 2015 (Reuters 2015). Selon les données de 2014, Olam, Saco/Barry Callebaut et Micao/Cargill dominent 69 % du marché (Ecobank 2014b : 4, ajustement pour l'acquisition d'ADM ; cf. Fig. 4).

Figure 2 : Secteur du broyage en Côte d'Ivoire, 2014

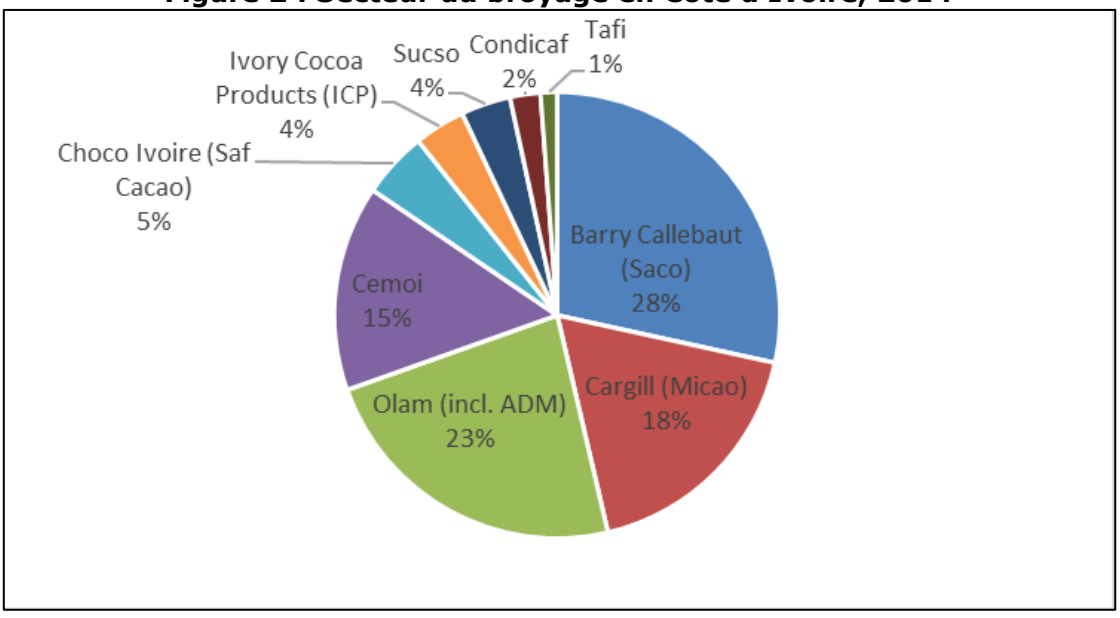

Source : Ecobank 2014b, ajustement pour l'acquisition d'ADM.

La fabrication et la consommation de chocolat et l'utilisation du cacao dans les aliments transformés restent le privilège des pays de l'hémisphère nord (Abbott 2013 : 260).

2.4 Tour d'horizon et impact des partenaires de développement et des projets du secteur privé

Un nombre de partenaires internationaux pour le développement sont présents dans le secteur du cacao de la Côte d'Ivoire, par exemple la GIZ (*Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit*) et la *Fondation Bill et Melinda Gates*. L'engagement des entreprises privées de cacao et de chocolat dépasse cependant de loin l'engagement des partenaires d'aide au développement. De nombreux projets revêtent la structure d'un partenariat public-privé au sein duquel les partenaires d'aide au développement ou les bailleurs de fonds, les entreprise privées et/ou les organismes de normalisation collaborent avec des ONG internationales qui mettent en œuvre des programmes pour le compte des partenaires ci-avant nommés. Il n'existe aucun inventaire accessible au public des programmes, des partenaires ou des fonds engagés. En parallèle, certains exportateurs mettent en œuvre des programmes en leur nom propre ainsi que pour le compte d'entreprises productrices de chocolat. À ce titre, Mondelēz réalise Coco Life avec trois de ses fournisseurs (Olam, Ecom et Barry Callebaut). Toutefois, dans certains cas, ces derniers exécutent leurs propres programmes et collaborent également avec d'autres clients. Au final, beaucoup de ces projets sont mis en œuvre par les quelques ONG internationales présentes en Côte d'Ivoire (Solidaridad, Socodevi, Care, etc.).

La majeure partie des projets vise à améliorer la productivité des cacaoculteurs. Cependant, en particulier dans le cadre du programme CocoaAction lancé récemment par la World Cocoa Foundation, l'importance du rôle de la communauté de développement au sein des projets a pris de l'ampleur. Il semble que la coordination entre la World Cocoa Foundation et les membres de CocoaAction se soit considérablement intensifiée. Cependant, les acteurs qui ne font pas partie de CocoaAction affirment qu'ils n'ont pas été inclus dans ces efforts de coordination (Int. 5, 17)

Beaucoup de projets n'atteignent que les cacaoculteurs qui sont organisés au sein de groupements de producteurs ou de coopératives. Étant donné que moins d'un cinquième des cacaoculteurs sont organisés (peut-être même encore moins), les projets ont tendance à se réaliser avec les mêmes planteurs et les mêmes coopératives. Ceci est particulièrement vrai dans le cas de participation des partenaires du secteur privé puisque la plupart des entreprises collaborent avec les cacaoculteurs qui les approvisionnent. En général, cela signifie que ces cacaoculteurs sont organisés d'une manière quelconque parce que, dans le cas contraire, collaborer avec eux serait très onéreux pour les entreprises. Il en est de même en ce qui concerne la certification : beaucoup de coopératives certifiées possèdent une double ou une triple certification (UTZ, Rainforest Alliance/SAN et/ou Fairtrade) (Int. 5, 10).

Les partenaires interviewés critiquent le fait que les programmes subséquents ne tiennent pas suffisamment compte ni ne développent plus avant les réalisations des projets précédents (Int. 6, 22).

2.5 Impact des politiques publiques sur la filière cacao et sa compétitivité

Après son élection en 2011, le président Ouattara, nouveau à l'époque, a mis en place son programme « Vivre ensemble » dans l'objectif d'améliorer les indicateurs de développement de la Côte d'Ivoire (CCC 2015 : 4).

En ce qui concerne la filière cacao, sa réforme contenait trois volets (Agri trade 2012) :

- La mise en place en janvier 2012 d'un organisme national, le Conseil national du Café-Cacao (CCC), constitué de représentants de tous les acteurs de la filière et responsable de la gestion, de la réglementation et du développement de la filière ainsi que de la stabilisation des prix ;
- La mise en place d'un nouveau mécanisme de commercialisation comprenant les ventes anticipées de 70 à 80 % de la récolte à venir par le biais de deux ventes aux enchères quotidiennes. Le prix minimum garanti est calculé sur la base des

résultats de ses ventes anticipées. Bien qu'initialement boycotté par plusieurs exportateurs, il semble que le système fonctionne actuellement bien, ce qui a été confirmé lors d'un audit indépendant ;
- La création d'un fonds de réserve auprès de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) pour couvrir les risques au-delà des opérations classiques du système de garantie des prix afin de soutenir les nouvelles dispositions de commercialisation. Ce fonds est considéré comme une protection contre les chutes brutales éventuelles des prix du cacao sur le marché mondial.

La mission du CCC concernant le cacao est la suivante :

- maintenir la position de la Côte d'Ivoire comme premier pays producteur de cacao dans le monde ;
- améliorer la qualité du cacao et du café ;
- garantir aux cacaoculteurs un prix bord-champ de 60 % du prix CAF ;
- améliorer les conditions de vie des cacaoculteurs ;
- transformer sur le marché domestique au minimum 50 % de la production de cacao d'ici 2020 (CCC 2015 : 4).

En mai 2012, le CCC a mis en place la « Plateforme de partenariat public-privé » (la PPPP) dont l'objectif est d'assurer la coordination entre les initiatives ainsi que la mobilisation et l'optimisation des ressources techniques, humaines et financières pour la mise en œuvre du programme national de développement durable de la filière café-cacao : « Quantité, Qualité, Croissance (2QC) ». La PPP regroupe environ 75 membres des secteurs public et privé, y compris des cacaoculteurs et des partenaires de développement. Elle est organisée en sept groupes de travail qui ne sont pas tous également actifs (Int. 10).

Le CCC estime que la réalisation du programme 2QC coûtera environ EUR 700 millions sur dix ans, soit EUR 70 millions par an ; le CCC en prendra un tiers en charge, les partenaires devraient couvrir les deux autres tiers. Environ 75 % des fonds seront investis dans la productivité des plantations et 25 % dans le développement des communautés (CCC Touré-Litsé 2014 : 7).

Les services de vulgarisation et la recherche sont fournis par trois structures distinctes. Celles-ci mettent en œuvre la politique du CCC (Int. 17) :

L'*Agence Nationale d'Appui au Développement Rural* (ANADER) est un service public de vulgarisation créé en 1993–1994 suite à la fusion de plusieurs structures déjà existantes dans le secteur. L'ANADER emploie environ 450 agents de vulgarisation qui travaillent dans 48 régions différentes pour la filière café-cacao. L'ANADER a un contrat de trois ans avec le CCC qui arrive à expiration fin 2007 et englobe un programme constitué de cinq piliers : les bonnes pratiques agricoles (BPA), la relance de la culture du café, la fourniture d'intrants aux jeunes cacaoculteurs, l'aide aux coopératives et la lutte contre le « swollen shoot »[3].

Le *Centre National de Recherche Agricole* (CNRA) travaille sous l'égide du *Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique*. Il est responsable de la recherche agricole, y compris dans la filière cacao. Le CNRA fournit les jeunes plants de cacaoyers distribués par le CCC.

Le *Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles* (FIRCA), sous l'égide du *Ministère de l'Économie et des Finances*, gère les fonds disponibles pour les programmes de développement de la filière café–cacao.

La mise à disposition des intrants se fait principalement par le biais même du CCC.

[3] NdT: Maladie à virus provoquant le gonflement des jeunes tiges et entraînant la mort du cacaoyer.

2.6 Évolution historique et politique de la filière cacao

En Côte d'Ivoire, la culture du cacao a commencé vers 1880. Vellema et al. (2016) divisent la politique ivoirienne pour la filière cacao en quatre périodes (Vellema et al. 2016 : 232) : La période de 1960 à 1990 qui se caractérise par une stabilité institutionnelle et une gouvernance de l'État. Le secteur privé s'occupait de la production, de la collecte, du stockage et de l'expédition. Alors que les activités de collecte et de stockage étaient sous dominance libanaise, le marketing et l'expédition demeuraient dans les mains d'entreprises françaises. Un mécanisme de stabilisation centralisé et public, la *Caisse de Stabilisation*, délivrait des licences à des courtiers et à des sociétés d'exportation privés et réglementait le négoce en fixant des quotas d'achat et le prix annuel du cacao pour chacun des différents acteurs de la chaîne de valeur. Ce système de contrôle étatique du marché par le biais de la « Caisstab » servait les intérêts des protégés politiques. Il permettait également au gouvernement de prélever des taxes élevées tout en assurant malgré tout aux cacaoculteurs une certaine sécurité des prix.

Les surfaces de plantations ont par ailleurs augmenté considérablement et des centaines de milliers d'ouvriers agricoles en provenance des pays voisins ont migré vers la Côte d'Ivoire, soit pour travailler sur les plantations comme main-d'œuvre journalière, soit pour créer leurs propres plantations (Hütz-Adams 2010: 22). Ceci a permis la Côte d'Ivoire d'augmenter sa production de cacao dans les années 1980 et 1990 mais a engendré des tensions politiques dans les années 2000 (Abbott 2013 : 266). Dans les régions productrices de cacao, environ un quart des ménages sont des familles de migrants, la plupart d'entre venant du Burkina Faso, du Mali ou d'autres pays (Republic of Côte d'Ivoire 2008 : 37).

Vers la fin des années 80, les prix ont chuté. Entre juillet 1987 et octobre 1989, le gouvernement ivoirien a bloqué ses exportations de fèves de cacao dans ce qui fut appelé la « grève du cacao ». Le marché a alors recherché d'autres sources d'approvisionnement, ce qui a conduit à l'effondrement de la filière cacao ivoirienne (Vellema et al. 2016 : 232).

De 1990 à 2000, le gouvernement ivoirien a commencé à libéraliser le secteur cacao sur la base de négociations avec le FMI. La Caisstab a été dissoute en 1999. En conséquence, les prix ivoiriens sont devenus volatiles et la qualité du cacao s'est dégradée. Avec l'aide de la Banque mondiale, l'*Autorité de Régulation du Café du Cacao* a été mise en place en vue de gérer la qualité et le risque au niveau des prix ainsi que les crédits à l'exportation. Simultanément, les activités de broyage et d'exportation firent l'objet d'une concentration et furent partagées entre une demi-douzaine de multinationales. Les petits exportateurs locaux n'étaient plus en mesure d'assurer les financements car ils ne disposaient plus de la garantie de l'État (Vellema et al. 2016 : 232).

Entre 2000 et 2007, la Côte d'Ivoire a connu une période de forte instabilité politique suite à un coup militaire en 1999, à une rébellion de l'armée en 2002 et à plusieurs remises des élections présidentielles. Le conflit a divisé le pays entre un Sud sous contrôle gouvernemental et un Nord sous contrôle des rebelles. La majeure partie du cacao était produite dans le sud ; le cacao produit dans le nord était exporté en passant par le Ghana et le Burkina Faso. La société civile a exprimé son inquiétude concernant le revenu généré par le cacao et utilisé pour financer la guerre (Vellema et al. 2016 : 233). En raison de l'appauvrissement des sols, une partie croissante des terres arables a été utilisée pour les plantations de cacao. Les terres devenant rare et les droits fonciers peu clairs, les conflits entre la population locale et les migrants étrangers ou nationaux se sont accrus ce qui a provoqué des troubles avec des centaines de victimes en 2002. Depuis lors, le cacao n'a cessé d'être une source importante de revenus pour les conflits armés en Côte d'Ivoire, surtout au cours de la guerre civile de 1999 à 2011 (Hütz-Adams 2012 : 12). En 2008, le Président Gbagbo a mis en place le *Comité de Gestion de la Filière Café Cacao* (CGFCC) (Vellema et al. 2016 : 234).

3 GHANA

3.1 Structure de la filière cacao

Contexte de la production de cacao

Le 6 mars 1957, le Ghana est l'une des premières anciennes colonies britanniques à devenir indépendante. Quelques années plus tard, les conflits politiques et militaires ébranlent le pays. En 1981, le jeune officier Jerry J. Rawlings prend le pouvoir après un coup d'État. Il stabilise le pays et réintroduit les élections démocratiques qu'il remporte en 1992 et en 1996. Depuis lors, les partis au pouvoir changent régulièrement après des élections démocratiques. L'économie du Ghana s'est développée rapidement depuis 1998 et la croissance s'est accélérée considérablement avec le début de la production de pétrole en 2011.

Le FMI anticipe pour les années à venir un taux de croissance annuelle moyen d'environ 6 % pour les produits non pétroliers et un déclin de la production de pétrole après 2018 (IMF 2015a : 7). En 2010, le gouvernement a corrigé ses données économiques statistiques. Sur la base de données nouvelles, l'Office de la statistique a estimé que le PIB était de 60 % supérieur aux calculs précédents. Ceci était en partie dû au fait que les données acquises précédemment n'avaient pas correctement évalué le secteur du tertiaire. Selon ces nouvelles données, ce secteur génère à lui seul 51,1 % du PIB, suivi par l'agriculture avec 30,2 % et l'industrie avec 18,6 % (GSS 2010 : 1-2). Sur la base de ces chiffres, le Ghana est désormais classé par la banque mondiale comme pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

La croissance économique s'est accompagnée d'une réduction de la pauvreté. Selon le gouvernement ghanéen, le pourcentage de la population qui vit en dessous du seuil de la pauvreté a diminué de 52 % en 1991 à 28,5 % en 2006 (Republic of Ghana 2010 : 96). Les taux de pauvreté varient à l'intérieur du pays. Dans le sud, en particulier dans les zones urbaines, la pauvreté est bien inférieure que dans les régions nord (Coulombe/Wodon 2007 : 9).

Historique et importance de la production de cacao

Au Ghana, les planteurs ont commencé à cultiver le cacao en 1879. Les premières exportations documentées ont été vers l'Allemagne en 1893. Au cours des décennies suivantes, les plantations de cacao se sont considérablement développées. Entre 1922 et 1978, le Ghana a été le premier exportateur de cacao dans le monde. Après l'indépendance, les exportations de cacao constituaient la principale source de devises étrangères. Mais des prix bord-champ bas dans les années 70, une sécheresse en 1982 et des incendies de brousse dévastateurs en 1984 auxquels s'ajoutèrent des problèmes croissants de ravageurs et de maladies ont abouti à un déclin de la récolte de cacao (Boas/Huser 2006 : 33-34 ; Ton et al. 2008 : 7 ; Anthonio/Aikins 2009 : 1-3).

Cette situation a été exacerbée par d'énormes problèmes dans la commercialisation du cacao (cf. ci-dessous). À la fin des années 1980, la situation s'est progressivement améliorée et les exportations sont de nouveau remontées jusqu'à leur ancien niveau. La situation a continué à se rétablir au début des années 2000 ; la production de cacao a retrouvé un niveau même supérieur à celui des années 1960. Ces dernières années, la récolte moyenne s'élève à environ 850 000 t par an (Quartey undated : 2 ; Republic of Ghana 2008 : 3 ; Anthonio/Aikins 2009 : 1-3 ; ICCO 2016c : Tableau 4).

Jusqu'à il y a quelques années, le cacao générait environ un tiers du revenu ghanéen à l'exportation. Cette part a diminué en raison du lancement de la production de pétrole. En 2014, le cacao était le troisième grand produit d'exportation avec une part de 20 % (USD 2,6 milliards) du total des exportations du pays (USD 13,2 milliards) (IMF 2016b 31). Le cacao était et demeure pour le gouvernement un contributeur majeur ; d'autres secteurs encore plus importants, comme l'or et le pétrole, ne génèrent pas de recettes fiscales élevées car ils bénéficient de nombreuses exemptions.

De plus, le cacao constitue un outil important pour assurer la liquidité du gouvernement ghanéen. Chaque année, celui-ci lance des obligations qui sont garanties sur le revenu prévu de la vente du cacao de la prochaine récolte. Les investisseurs potentiels savent que, grâce au système de ventes anticipées du cacao (voir ci-après), ces obligations constituent un investissement à moindre risque. Le gouvernement ghanéen quant à lui paie un taux d'intérêt beaucoup plus bas qu'il ne devrait le faire pour un prêt bancaire.

3.2 Situation actuelle

Production, productivité et nombre de cacaoculteurs

Aujourd'hui, le Ghana est le deuxième producteur mondial de cacao, réputé pour la qualité de ses fèves. Selon les sources, on y trouve entre 700 000 et 1 000 000 de cacaoculteurs. La plupart d'entre eux sont des petits planteurs avec en moyenne 2 à 3 ha de cacaoyers et une récolte d'environ 400 kg/ha (Republic of Ghana 2008 : XXIV ; Hainmueller/Hiscox/Tampe 2011 : 14, 20 ; Hawkins/Chen 2016a : 17).

La COCOBOD estime que 2,7 millions d'hectares sont plantés de cacaoyers et que seuls 1,9 million d'hectares sont productifs (Hawkins/Chen 2016a : 17).

La filière cacao fournit un revenu à des millions de personnes y compris les familles des cacaoculteurs, les employés des sociétés de négoce et les ouvriers dans la production et le commerce d'intrants agricoles. L'amélioration de la filière aurait une incidence notable en termes de réduction de la pauvreté dans le pays.

Au cours de la campagne 2010–2011, le Ghana a enregistré une récolte record d'environ 1 million de tonnes. Ceci était le résultat d'un ensemble de facteurs favorables qui incluent des conditions météorologiques favorables, un développement des mesures de lutte contre les ravageurs et les maladies, une utilisation accrue des engrais et une amélioration des pratiques agronomiques ainsi qu'une augmentation du prix bord–champ (Ashitey 2012 : 4). Par ailleurs, du cacao d'origine ivoirienne a été introduit en contrebande en raison du prix élevé du cacao au Ghana et de la guerre civile dans le pays voisin (ICCO 2011 : vii).

Au cours des années suivantes, la production a connu de fortes variations. La baisse significative exceptionnelle de la production à 740 000 t au cours de la campagne 2014–2015 ne s'explique qu'en partie par les influences climatiques. Avec sa forte inflation et ses taux d'intérêt élevés, la situation macro-économique a entraîné une baisse des prix réels du cacao à la production d'environ 15 % alors que le prix bord-champ absolu est demeuré stable. De plus, la distribution des intrants subventionnés par le COCOBOD a été réduite en raison de contraintes financières. Un prix bord-champ à 50 % seulement du prix sur le marché mondial a incité les planteurs à introduire du cacao en contrebande des pays voisins (Verein der am Rohkakaohandel beteiligten Firmen e.V. (Ed.) 2015 : 16-18).

Cadre juridique et structure de gouvernance

Selon un partenaire interviewé, « *le COCOBOD est la mère du cacao* » (Int. 33). Pour comprendre cette remarque et des commentaires similaires de la part d'autres partenaires interviewés, il faut regarder de plus près le développement de la production de cacao au Ghana.

L'histoire du COCOBOD remonte à presque 70 ans. Au cours des années 1930, lorsque le Ghana faisait encore partie de la colonie britannique « Côte-de-l'Or », la compagnie britannique Cadbury & Fry contrôlait le commerce du cacao. Elle payait des primes pour des produits de bonne qualité et encourageait le développement de la production de cacao. D'autres compagnies sont apparues sur le marché et ont refusé de verser des primes. Les cacaoculteurs ghanéens ont fait grève en 1930–1931 et de nouveau en 1937. Ils voulaient faire valoir des prix bord-champ plus élevés. Étant donné qu'ils ne disposaient d'aucun entrepôt pour stocker le cacao, ils brûlèrent une partie de la récolte. Les cacaoculteurs et leurs groupements ont également tenté de mettre sur pied leurs

propres opérations d'exportation du cacao. En 1937, après huit mois de grève, le gouvernement britannique est intervenu et a créé la « Commission Nowell » qui a développé un plan de régulation du marché. En 1940, le gouvernement britannique a établi le « West African Produce Control Board » (Agence de contrôle des produits de l'Afrique de l'Ouest) chargé d'acheter le cacao et de fixer un prix pour tous les pays producteurs d'Afrique de l'Ouest sous autorité britannique (Ton et al. 2008 : 8 ; CMC non daté).

Cette organisation fut transformée en conseil pour la commercialisation du cacao (COCOBOD) en 1947. Le COCOBOD agrée les courtiers en cacao, réglemente le marché - qui était principalement contrôlé par des sociétés privées - et fixe un prix minimum (CMC non daté ; Ton et al. 2008 : 8-9 ; Anthonio/Aikins 2009 : 2).

La lutte de pouvoir au sein de la filière faisait partie d'une bataille générale pour le pouvoir à l'intérieur du pays. Les autorités britanniques ont commencé à réglementer la filière afin de prévenir l'émergence d'un groupement puissant de planteurs. Au cours des premières années d'indépendance, la filière cacao s'est de nouveau politisée étant donné qu'il existait des conflits entre le parti au gouvernement et les autorités de la principale zone de culture du cacao, la région Ashanti (Müller 2007 : 23, 29-30).

Après l'indépendance, le système est resté en place mais a subi quelques réformes. La CMC[4], compagnie chargée de la commercialisation du cacao, a été créée comme filiale du COCOBOD pour contrôler et organiser le négoce du cacao. Au cours des années qui suivirent, le gouvernement a prélevé des taxes et des frais de commercialisation élevés sur la filière cacao. Ceux-ci étaient utilisés pour subventionner les intrants et les services de vulgarisation ainsi que pour financer le développement du pays. Du point de vue des cacaoculteurs, les retombées de ces taxes sur le cacao sous forme d'investissements dans les régions productrices étaient faibles. Par ailleurs, les cacaoculteurs tout comme l'ensemble des citoyens ghanéens souffraient d'un taux d'inflation élevé. Au cours des années 1970, la corruption, les erreurs de gestion et l'instabilité ont conduit au déclin du prix bord-champ et de ce fait à une forte chute de la production. Le COCOBOD a tenté d'accroître son contrôle sur le négoce et fondé une compagnie d'achat de la production, la PBC[5], en 1977. La PBC possédait le monopole pour acheter le cacao auprès des planteurs et de leurs groupements (Vellema et al. 2016 : 235-236).

Au début des années 1980, le nombre d'employés du COCOBOD est passé à plus de 100 000 personnes. Un nombre croissant de filiales et de sociétés étaient connectées au COCOBOD. Beaucoup d'entre elles étaient réputées pour leur mauvaise gestion, leur corruption et leur manque d'intérêt pour le bien-être des cacaoculteurs. Ceci, associé à des sécheresses et à la propagation des ravageurs et des maladies, a généré une crise massive dans les régions productrices de cacao. Les cacaoculteurs ne pouvaient plus vivre de leurs revenus et la production de cacao s'est presque effondrée (Ton et al. 2008 9-10 Williams 2009 12-14).

Alors que les gouvernements de Côte d'Ivoire, du Cameroun et du Nigéria avaient, après des expériences similaires, aboli leurs plates-formes de commercialisation du cacao, le gouvernement ghanéen a lancé un processus de réforme en 1982. Celui-ci s'accompagnait d'un programme global d'ajustement structurel sous la supervision de la Banque mondiale et du FMI.

Quelques filiales du COCOBOD ont été fermées. D'autres services tels que les transports, la maintenance des routes et la distribution des engrais et des pesticides furent privatisés. Le nombre de personnes employées par le COCOBOD a chuté à environ 5000 personnes (Anthonio/Aikins 2009 : 18 ; Williams 2009 : 14).

Depuis 2000, le prix du cacao sur le marché mondial a considérablement augmenté. Le COCOBOD a tiré parti de la situation ainsi que de la réduction de la marge accordée aux

[4] NdT: CMC = Cocoa Marketing Company – Compagnie chargée de la commercialisation du cacao.
[5] NdT: PBC = Produce Buying Company – Compagnie chargée de l'achat de la production.

acteurs de la chaîne de valeur pour augmenter le prix bord-champ de manière significative (Breisinger et al. 2008 : 3).

Les cacaoculteurs ont réagi à l'augmentation des prix et intensifié leur production. Ils ont investi en main-d'œuvre, utilisé plus d'intrants et créé de nouvelles plantations. Le COCOBOD a soutenu ces efforts par des opérations de pulvérisation massive. L'impact a été considérable étant donné qu'habituellement un tiers de la récolte en moyenne est détruit par les ravageurs et les maladies (Teal/Zeitlin/Maamah 2006 : 3 ; Breisinger et al. 2008 : 3 ; Hainmueller/Hiscox/Tampe 2011 : 20).

Aujourd'hui, le cacao détient encore une importance majeure dans l'économie ghanéenne et la filière demeure donc sous la surveillance intensive du gouvernement. Le COCOBOD fixe un prix bord-champ minimum, réglemente le négoce du cacao et les questions de qualité, contrôle les exportations de l'ensemble du cacao récolté et soutient les cacaoculteurs.

Alors que l'existence du COCOBOD ne semble pas être menacée, il n'en demeure pas moins que l'on discute constamment de la manière d'améliorer le système en place. Le cadre pour amender la réglementation concernant la filière fut établi par la « Stratégie de développement de la filière cacao » mise en place entre 1999 et 2009. Depuis 2009, on discute intensément sur l'adoption d'une stratégie globale. Des réunions ont lieu et des projets sont formulés. Actuellement le développement d'une stratégie nouvelle pour le cacao au Ghana est mis en suspens (Int. 26, 29).

Beaucoup de partenaires interviewés sont d'avis que le COCOBOD fait de son mieux (Int. 26, 33, 34) alors que d'autres se plaignent de ses faiblesses (Int. 27, 28) et de l'absence de stratégie pour l'avenir de la filière (Int. 36).

Compagnies de négoce agréées

Au cours du processus de réforme, le monopole du COCOBOD sur le négoce du cacao à l'intérieur du Ghana est aboli en 1982. Les sociétés de négoce de cacao obtiennent l'autorisation d'entrer sur le marché ghanéen. Les prétendues compagnies de négoce agréées (LBC) ont uniquement le droit de d'acheter et de vendre du cacao lorsqu'elles ont déposé une demande de licence auprès du COCOBOD. Pour obtenir cette licence, elles doivent fournir la preuve qu'elles sont en mesure de gérer au minimum 10 000 t/an, qu'elles possèdent les ressources financières nécessaires pour le faire et qu'elles ont mis en place un système de centres d'achat dans les régions productrices de cacao (Ghana Cocoa Board undated : 1).

Ensemble, les LBC opèrent environ 3000 centres d'achats dans le pays. Cela signifie que la plupart des cacaoculteurs ont un « commis aux achats » dans un village proche et vendent leur cacao au prix minimum garanti. Ils ne dépendent pas de courtiers qui se déplacent comme les cacaoculteurs dans les pays voisins. Le plus gros négociant demeure la compagnie d'achat des produits, la PBC[6], une filiale du COCOBOD. Cette compagnie exerce ses activités dans les zones les plus reculées où la plupart des concurrents du secteur privé n'interviennent pas. La PBC est en partie privatisée et cotée en bourse (Santos/Vigneri 2008 :10 ; Anthonio/Aikins 2009 : 4 ; Hainmueller/Hiscox/ Tampe 2011 : 24).

Au Ghana, les commis aux achats jouent un rôle crucial dans la chaîne de valeur du cacao car ils sont en contact direct avec les cacaoculteurs. Certains d'entre eux essaient d'attirer les planteurs par une aide en nature ou même des crédits informels en cas d'urgence. Mais on les accuse aussi parfois d'utiliser des balances manipulées lorsqu'ils pèsent les fèves (Glin et al. 2015 : 60).

Les LBC travaillent dans un cadre très strict parce que le COCOBOD fixe un prix minimum et contrôle le prix à l'exportation. De plus, beaucoup de LBC ont besoin d'emprunter auprès du COCOBOD pour pouvoir acheter le cacao parce qu'elles manquent de fonds propres.

[6] NdT: PBC = Produce Buying Company – Compagnie d'achat des produits

Malgré la concurrence qui règne sur les marchés, les cacaoculteurs obtiennent habituellement le prix minimum fixé par le COCOBOD. Mais pour eux, le prix n'est pas le seul facteur qui compte lorsqu'ils décident à qui vendre leur cacao. Beaucoup de cacaoculteurs ont besoin que leur cacao soit payé immédiatement en liquide. Par ailleurs, quelques négociants aident les cacaoculteurs par des crédits pour le préfinancement des intrants (Santos/Vigneri 2008 : 17-21 ; Vellema et al. 2016 : 238 ; Int. 26).

Actuellement, 35 LBC, dont 17 actives, sont inscrites auprès du COCOBOD (USAID 2015 : 3) (Int. 30). Même si le nombre de compagnies agréées est supérieur, une douzaine de LBC contrôlent 98 % du négoce de cacao (Camargo/Nhantumbo 2016 : 60). La LBC principale est la PBC qui détient une part de marché d'environ 33 %. Des entreprises nationales privées contrôlent presque 45 % du marché. Avec une part de marché de 6 %, la coopérative Kuapa Kokoo est au troisième rang. Les deux entreprises internationales Olam et Armajaro achètent environ 16 % des fèves de cacao produites au Ghana (Mulangu/Miranda/Maiga 2015 : 10).

Qualité et régulation des prix

Pour le contrôle qualité, le COCOBOD a mis en place deux étapes. Dans les centres d'achat, les commis aux achats ont intérêt à ne pas acheter du cacao de basse qualité parce celui-ci serait refusé aux postes de collecte. C'est là que la Compagnie de contrôle de la qualité (QCC[7]), une autre filiale du COCOBOD, contrôle la qualité des fèves qui sont livrées. Le cacao est alors transporté vers de grands entrepôts dans des villes comme Takoradi, Tema ou Kumasi. Avant que la Compagnie de commercialisation du cacao (CNC[8]), autre filiale du COCOBOD, prenne en charge le cacao dans ces entrepôts, un second contrôle qualité a lieu. Étant donné que seule la CNC peut exporter le cacao, la bonne qualité des fèves est toujours garantie (Anthonio/Aikins 2009 : 4-5).

Les entreprises du secteur cacao et chocolat acceptent habituellement l'importante influence sur le marché du gouvernement ghanéen en matière de réglementation. Ceci est dû entre autres au fait que le cacao ghanéen est encore réputé pour son excellente qualité alors que la qualité de celui des pays voisins a diminué suite à la libéralisation du marché. Les entreprises mélangent les fèves de grande qualité avec celles de qualité inférieure en provenance d'autres régions afin d'obtenir les arômes requis pour du chocolat standard (Fold 2008 : 105 ; Abbott 2013 : 267 ; Int. 26, 27, 29, 32, 33, 34, 36). Seul un partenaire interviewé était d'avis que des services similaires pourraient fonctionner dans le cadre d'un système libéralisé (Int. 27).

Pendant longtemps, le cacao ghanéen a été négocié avec une prime de 7 à 10 % au-dessus du prix moyen sur le marché mondial. De plus, les partenaires commerciaux savent qu'ils peuvent se fier aux contrats de livraison du COCOBOD (Ton et al. 2008 : 11 ; Afari-Sefa et al. 2010 : 3).

Mais cet avantage en termes de qualité diminue depuis que la Côte d'Ivoire a introduit sa réforme du secteur en 2012 qui a entraîné une augmentation de l'approvisionnement en cacao standard de meilleure qualité.

Le défi pour les cacaoculteurs se pose au niveau des courtiers en cacao qui utilisent des balances manipulées lors de la pesée du cacao. Plusieurs interviewés ont suggéré qu'il vaudrait mieux que les cacaoculteurs possèdent leurs propres balances afin de vérifier le volume réel de la récolte (Int. 30, 34).

Au Ghana, beaucoup d'acteurs pensent que le prix du cacao sur le marché mondial fluctue trop fortement (Int. 26, 28, 32) et que les prix sont généralement trop bas (Int. 26, 27, 36). Un autre problème est que les producteurs n'ont pas d'influence sur le prix (Int. 29, 30, 33, 34), c'est pourquoi ils luttent pour obtenir un prix qui couvre leurs dépenses.

[7] NdT: QCC = Quality Control Company – Compagnie de contrôle de la qualité
[8] NdT: CNC = Cocoa Marketing Company – Compagnie de commercialisation du cacao

Le COCOBOD tente d'amortir les chocs des prix en vendant une partie de la récolte avant que la saison ne commence. Habituellement, il vend environ 70 % soit directement aux entreprises, soit en passant par le marché terminal de gros à la Bourse. Cette couverture donne les moyens de garantir un prix minimum au cours de la campagne, indépendamment de la volatilité du prix sur le court terme (Afari-Sefa et al. 2010 : 3).

Même si cela constitue une certaine sécurité pour les cacaoculteurs face à la volatilité des prix, le COCOBOD doit néanmoins fixer un prix minimum par rapport au prix sur le marché mondial (Int. 33, 34).

Ainsi, si le prix sur le marché mondial diminue, le prix bord-champ en termes réels diminue également. Jusqu'à présent, le COCOBOD a réussi à éviter que le prix minimum baisse d'une année sur l'autre, lorsqu'il est calculé en GHS, en raison de la forte inflation qui règne dans le pays. Néanmoins, alors qu'il augmente en GHS, le revenu réel des cacaoculteurs stagne ou même diminue en raison de la forte inflation.

Avant l'année 2000, les cacaoculteurs recevaient souvent entre 30 et 50 % du prix sur le marché mondial (ul Haque 2004 : 9 ; Williams 2008 : 12). De nos jours, le COCOBOD essaie d'établir un prix minimum à 72 % du prix FAB. La différence de 28 % sert à couvrir les frais des contrôles qualité, du transport, du stockage, de la recherche, des services de vulgarisation et des intrants subventionnés proposés aux cacaoculteurs. Si le prix sur le marché mondial augmente de manière significative au cours de la campagne et que le COCOBOD réalise des bénéfices supplémentaires, soit les prix sont augmentés, soit une prime est distribuée à tous les cacaoculteurs après la récolte (Ton et al. 2008 : 12).

Le prix minimum est établi par la Commission d'examen des prix aux producteurs (PPRC[9]). Les membres du PRC sont les cacaoculteurs, le ministère des finances (MOF) et le COCOBOD. Cette Commission est présidée par le Ministre des Finances et de la Planification économique et placée sous la surveillance du COCOBOD. La Commission calcule les projections du volume de la récolte et le prix FAB. De plus, la valeur FAB brute de la récolte est calculée en GHS. Pour calculer le prix FAB net, on déduit de ce chiffre les frais fixes tels que le coût de la gestion des maladies et des ravageurs et certains programmes d'aide aux cacaoculteurs. Le COCOBOD essaie de fixer le prix bord-champ à 72 % du prix FAB net (Quartey 2013 : 14-18). Le prix bord-champ minimum est protégé des chutes des prix sur le marché mondial par un fonds de stabilisation (Mulangu/Miranda/Maiga 2015 : 14).

Les avis sur le succès de ce système de fixation des prix diffèrent étant donné qu'il est difficile d'évaluer le niveau réel des prix. Compte tenu de la forte volatilité du GHS face au USD, tous les chiffres en USD peuvent induire en erreur et les cacaoculteurs touchent souvent moins de 70 % du prix FAB. Au cours de la campagne 2013-2014 par exemple, une forte inflation liée à la dépréciation du GHS a engendré une chute brutale des prix bord-champ mesurés en USD. Au début de la campagne 2014-2015, le COCOBOD a réagi par une augmentation massive du prix minimum de GHS 3 392/t à GHS 5 600/t. En début de campagne, cela représentait environ USD 1 630 mais ce tarif a baissé de nouveau de manière significative en raison d'un nouveau repli du GHS. Quelques partenaires interviewés suggèrent que les bénéfices supplémentaires obtenus par le COCOBOD soient versés aux cacaoculteurs sous forme de prime (Int. 33, 34 ; Fig. 5).

Gratuité des intrants

Outre le prix minimum garanti, les cacaoculteurs reçoivent des intrants gratuits et bénéficient de services de vulgarisation, ce qui devrait réduire leurs coûts de production. Cette aide est financée par la différence entre le prix minimum et le prix FAB. Pour offrir ce soutien aux cacaoculteurs, le COCOBOD dispose de plusieurs filiales.

L'Institut de recherche sur le cacao du Ghana (CRIG[10]) joue un rôle clé dans la filière cacao du pays parce qu'il développe de nouvelles variétés de cacao, teste les engrais et

[9] NdT: PPRC = Producer Price Review Committee – Commission d'examen des prix aux producteurs.
[10] NdT: CRIG = Cocoa Research Institute of Ghana

les pesticides et détient la responsabilité des mesures de coordination dans la lutte contre les ravageurs et les maladies. Le CRIG coopère étroitement avec la Division Production de semences (SPD[11]).

Figure 3 : Prix aux producteurs au Ghana

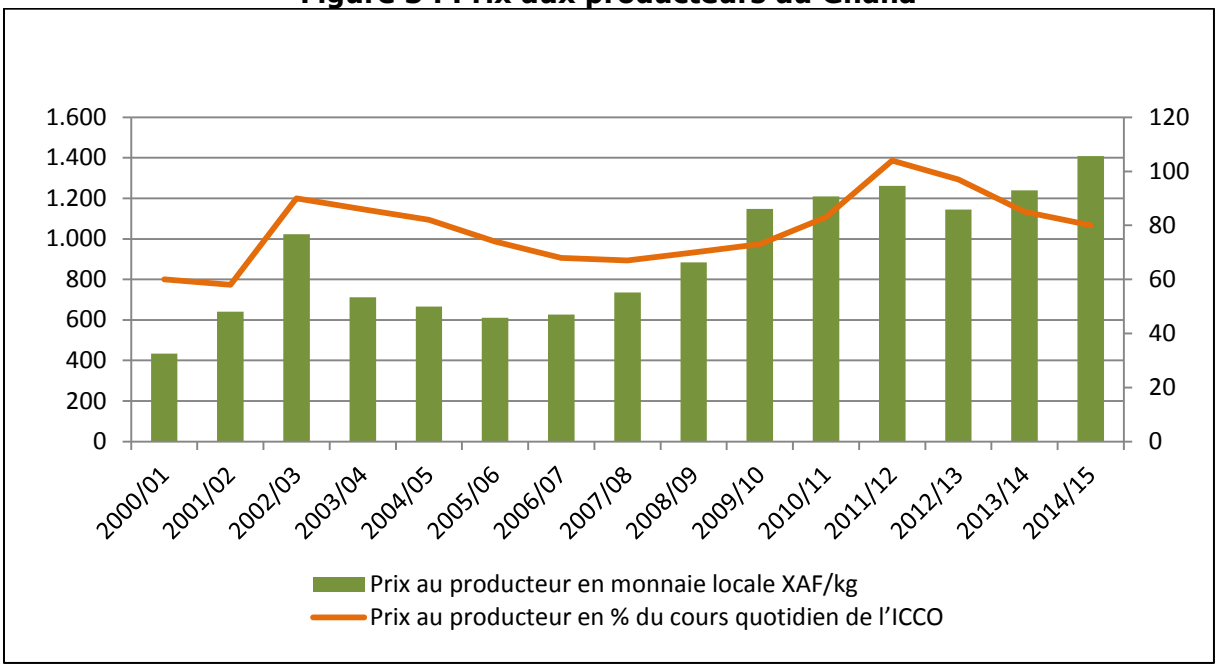

Source : ICCO 2016f

L'Institut de recherche sur le cacao du Ghana (CRIG[12]) joue un rôle clé dans la filière cacao du pays parce qu'il développe de nouvelles variétés de cacao, teste les engrais et les pesticides et détient la responsabilité des mesures de coordination dans la lutte contre les ravageurs et les maladies. Le CRIG coopère étroitement avec la Division Production de semences (SPD[13]).

Pendant de nombreuses années, la SPD a distribué les fèves de cacaoyers à haut rendement aux planteurs en mesure de produire leurs propres jeunes plants. Par ailleurs, elle gérait des pépinières qui produisaient des quantités considérables de jeunes plants.

Le COCOBOD a modifié sa politique en 2014 et les jeunes plants sont désormais produits dans des dizaines de grandes jardineries. En 2016, le but du gouvernement est de fournir aux cacaoculteurs 60 millions de jeunes plants ; en 2015, 50 millions avaient été livrés.

Un autre département, la Division Santé du Cacao et Vulgarisation, coordonne les actions de pulvérisation massive contre certaines des pires maladies touchant le cacao. De plus, elle est responsable des services de vulgarisation.

Au début des années 2000, le COCOBOD a lancé ses actions de pulvérisations massives qui ont eu un effet immédiat sur la filière. La production de cacao dans le pays a doublé en quelques années. De plus, le gouvernement a distribué aux cacaoculteurs des intrants subventionnés. Au milieu des années 2014, le COCOBOD et ses filiales ont lancé un programme à grande échelle de distribution d'engrais et de pesticides totalement gratuits. À la fin de 2014, ils y ont ajouté des jeunes plants gratuits (Int. 26, 29).

Le gouvernement et le COCOBOD attendaient une remontée de la production de cacao en 2015 et en 2016 qui ne s'est pas produite. Ceci pourrait s'expliquer par la sécheresse et un régime climatique difficile. Cependant l'utilité du système d'intrants gratuits reste controversée. Le succès limité du programme s'explique de différentes manières mais

[11] NdT: SPD = Seed Production Division
[12] NdT: CRIG = Cocoa Research Institute of Ghana
[13] NdT: SPD = Seed Production Division

beaucoup d'acteurs conviennent que de nombreux cacaoculteurs n'y ont pas accès. Souvent, les intrants ne sont pas disponibles sur le lieu et au moment où ils seraient nécessaires ; ils arrivent trop tard ou bien sont détournés (Int. 26, 31, 32, 34, 36).

Une telle situation résulte en partie de la revente sur un marché parallèle des engrais et autres produits agrochimiques gratuits. Une partie de ces produits fait même l'objet d'un commerce dans les pays voisins tels que le Togo, la Côte d'Ivoire et même le Cameroun. Les intrants en provenance du Ghana sont connus sous la marque « Not for sale » (Interdit à la vente) (Akoto 2015 : 2 ; Int. 26, 29). Quelques partenaires interviewés critiquent le fait que la distribution des intrants est en partie politisée parce que les régions qui soutiennent le gouvernement reçoivent une aide supérieure aux autres (Int. 27, 28).

D'autres acteurs soulignent que, malgré ses défauts, le système soutient de nombreux cacaoculteurs tandis que dans les pays voisins ces derniers ont encore moins ou pas du tout accès à ces aides (Int. 33).

Il existe un différend similaire concernant la distribution des jeunes plants gratuits. Au cours des deux dernières années, le COCOBOD a considérablement élargi sa production de jeunes plants. Selon ses propres chiffres, 50 millions de jeunes plants ont été préparés en 2015 et distribués aux cacaoculteurs. Mais l'on n'est pas sûr du nombre de jeunes plants qui arrivera à l'âge adulte en raison de l'instabilité climatique (El Niño). L'irrigation des pépinières ou des jeunes plantations pourrait aider mais n'est pas encore toujours disponible (Int. 26).

Certains déplorent que de nombreux jeunes plants n'atteignent pas les cacaoculteurs qui habitent dans des zones reculées parce que ces derniers ne disposent ni de voitures ni de camions pour assurer le transport des jeunes plants vers leurs plantations. Entre-temps, le COCOBOD a cessé de distribuer des cabosses de cacaoyers à haut rendement qui permettraient aux cacaoculteurs d'en extraire les fèves et de cultiver leurs propres jeunes plants (Int. 31).

Certains partenaires interviewés ont souligné que les cacaoculteurs qui reçoivent des intrants gratuits ne considèrent pas le cacao comme une activité commerciale. Lorsqu'ils se trouvent confrontés à des problèmes de ravageurs et de maladies ou de manque de jeunes plants, ils attendent une intervention du gouvernement plutôt que d'agir eux-mêmes. Si les ravageurs et les maladies se propageaient et que les pesticides arrivaient trop tard ou pas du tout sur les plantations, les conséquences seraient désastreuses pour les cacaoculteurs (Int. 27, 28, 36).

Certains acteurs estiment que le système d'intrants gratuits pourrait être bientôt suspendu parce que l'aide qu'il constitue pour les cacaoculteurs est insuffisante (Int. 26, 27). En ce qui concerne les engrais, il est probable que le marché privé intervienne de nouveau (Int. 32).

Le COCOBOD a bien conscience de ces problèmes et a déjà proposé en 2010 d'interrompre les subventions jusqu'en 2015–2016. Mais rien ne s'est produit. En 2010, le nouveau gouvernement a adopté une politique nouvelle. Tout changement rencontre une forte opposition parce que les partis politiques sont opposés à la suppression ou à la réduction des subventions. Pour eux, les cacaoculteurs sont des électeurs qu'ils ne veulent pas décevoir (Int. 28, 36).

Services de vulgarisation

Selon certains acteurs, les services de vulgarisation fournis par le COCOBOD manquent souvent d'efficacité et aussi de formateurs. Ils estiment que ces services de vulgarisation apportent de meilleurs résultats si le COCOBOD collabore avec d'autres acteurs tels que les entreprises, les organisations bailleurs de fonds ou les organisations qui soutiennent la certification (Int. 27, 30).

Certains acteurs pensent que les agents de vulgarisation sont bien qualifiés mais que leurs services sont utilisés pour distribuer les jeunes plants et qu'ils n'ont pas assez

de temps pour former les cacaoculteurs (Int. 36, 39). Selon le COCOBOD, en 2016, 480 agents étaient employés à la vulgarisation agricole, soit 1 pour 1 600 planteurs (Oppong 2016 : 16).

Des discussions sont en cours quant à la manière la plus efficace d'organiser la vulgarisation : en créant par exemple des fermes-écoles, en diffusant l'information par des cacaoculteurs multiplicateurs, en faisant des démonstrations sur des parcelles de terrains, etc. (Int. 34).

Évaluation de l'impact

On sait peu de choses sur l'impact des programmes du COCOBOD et de ses filiales. Tandis que certains observateurs pensent qu'il n'existe aucune évaluation exacte de cet impact (Int. 28, 30), d'autres estiment qu'il existe des documents internes analysant l'efficacité des différents projets du COCOBOD. Ceux-ci n'ont cependant pas été publiés (Int. 26, 29, 34, 39).

Activités locales de broyage

Au Ghana, la transformation du cacao est confrontée à toute une série de problèmes, à commencer par « *une faible demande locale pour les produits à base de cacao, des frais de fabrication en général élevés et des droits tarifaires croissants pour les produits semi-finis importés d'Europe* » (Mulangu/Miranda/Maiga 2015 : 5).

Pour attirer les entreprises, le COCOBOD vend les fèves de la petite récolte avec un rabais de 20 % aux entreprises qui broient ces fèves au Ghana. Ceci engendre un prix bord-champ réduit et des marges plus basses pour le COCOBOD (Mulangu/Miranda/Maiga 2015 : 5).

La capacité de ces usines de broyage s'élève à environ 435 000 t mais en 2014 seuls 50 % de cette capacité furent utilisés (Verein der am Rohkakaohandel beteiligten Firmen e.V. (Ed.) 2015 : 32).

Les trois plus grandes usines de transformation appartiennent à des sociétés étrangères : ADM/Olam, Barry Callebaut et Cargill contrôlent 47 % du marché ; 17 % sont sous le contrôle de la CPC, propriété de l'État. Le reste est réparti entre des acteurs locaux. Les neuf usines emploient 1 293 ouvriers. Le faible nombre d'emplois créés est souvent utilisé comme argument en faveur de l'arrêt des subventions des fèves vendues avec rabais pour être transformées localement (Mulangu/Miranda/Maiga 2015 : 12).

Un autre point critique est le faible revenu fiscal généré par la transformation du cacao. Les trois multinationales actives sur le marché opèrent dans des zones franches d'exportation (EFZ[14]). « *Les zones franches d'exportation ont pour avantage d'offrir 100 % d'exemption sur les taxes directes et indirectes ainsi que sur la taxation de toutes les importations pour la production et des exportations à partir des zones franches ; une exemption totale de l'impôt sur les bénéfices pour les 10 premières années (après 10 ans, ces entreprises ne paient pas plus de 8 % d'impôts sur les bénéfices par rapport à 25 % pour les entreprises situées hors zone franche d'exportation) ; une exemption de la TVA sur les achats, y compris sur les services publics ; et aucune restriction sur le rapatriement des fonds* » (Mulangu/Miranda/Maiga 2015 : 13).

Vu le nombre d'emplois créés, il n'est pas sûr que la politique soit maintenue. L'élément le plus fort dans le contrôle par le COCOBOD pour réduire la pauvreté est un prix bord-champ plus élevé qui est diminué de l'escompte accordé aux transformateurs locaux lors de la vente du cacao (Mulangu/Miranda/Maiga 2015 : 23).

Lorsque la petite récolte est faible comment 2015 et en 2016, les transformateurs locaux ont des difficultés à obtenir suffisamment de fèves. En 2015, les transformateurs ghanéens ont dû importer des fèves de Côte d'Ivoire ; en 2016 ils ont été obligés de réduire la capacité de leurs usines parce que la petite récolte n'offrait pas suffisamment de fèves (Aboa/Kpodo 2016).

[14] NdT: EFZ = Export Free Zone

Propriété foncière

Les cacaoculteurs ont différentes possibilités d'obtenir des terres. La plupart des planteurs cultivent la terre qui leur est attribuée par les lois traditionnelles. D'habitude, ces terres appartiennent aux communautés traditionnelles et sont accordées aux cacaoculteurs suite à une décision des chefs traditionnels. D'un point de vue technique, ces terres demeurent la propriété des communautés et de leurs chefferies. Cette forme d'accès à la terre est réservée aux populations autochtones. Le métayage constitue une autre manière, largement répandue, d'accéder aux terres. Dans l'arrangement appelé « *Abunu* », le métayer défriche la terre et plante les cacaoyers. Lorsque la cacaoyère entre en production, deux approches sont possibles. Traditionnellement la récolte annuelle est divisée entre le propriétaire et le métayer. Aujourd'hui, il arrive que le métayer ait l'autorisation de reprendre la moitié de la plantation à son compte une fois que la cacaoyère entre en production tandis que l'autre moitié reste gérée par le propriétaire. Dans l'arrangement « *Abusa* », le métayer commence à travailler sur une plantation qui existe déjà. Il est responsable de tous les travaux sur la plantation. La récolte est divisée entre le métayer et le propriétaire qui en reçoivent chacun un tiers. Le tiers restant est utilisé pour l'achat d'intrants. Dans le système Abusa, les cacaoculteurs se plaignent souvent que les propriétaires ne fournissent pas les intrants nécessaires et n'écoutent pas leurs suggestions pour améliorer les pratiques agricoles. Dans la troisième option, des soi-disant « gérants » sont rémunérés pour entretenir la plantation mais n'ont aucun droit de propriété (USAID 2015 : 5-6, 14).

De plus, les planteurs font appel à une main-d'œuvre journalière, en particulier en période de récolte. Le salaire moyen d'un journalier varie entre GHS 12 et 25, avec une moyenne de GHS 17 par jour en fonction des tâches à accomplir (Selten 2015 : 38).

Il existe une forte corrélation entre l'incertitude en matière de droits fonciers et la faible productivité, l'hésitation à investir et la résistance face à des techniques d'agroforesterie plus durables (USAID 2015 : 11). Le revenu des métayers et des gérants est souvent très bas ; il apparaît que le travail des enfants est largement répandu dans les cacaoyères qu'ils exploitent (Kapoor 2016b : 35).

Un autre problème lié à l'instabilité des droits fonciers est l'exploitation illicite de l'or. Souvent, les mineurs pénètrent sur les plantations et détruisent les cacaoyers. Ils utilisent du mercure qui détruit les eaux naturelles. Beaucoup de ces mineurs ont obtenu le droit d'extraction de l'or des chefs traditionnels. Souvent, les cacaoculteurs ne reçoivent aucune indemnisation ou des sommes insuffisantes pour les plantations détruites (USAID 2015 : 13: Int. 33, 34, 36).

Qui est propriétaire des arbres ?

Le Ghana a déjà perdu la plus grande partie de sa couverture forestière en raison d'un taux de déforestation de 2 %, l'un des plus élevés sur la planète. L'agriculture est responsable de la moitié des pertes en forêt ; l'expansion des plantations de cacao en est l'un des vecteurs principaux (Camargo/Nhantumbo 2016 : 37-38).

Les arbres qui poussent dans le cadre de la végétation naturelle sont la propriété du gouvernement, ne serait-ce que pour éviter un tel développement. Mais ceci, lié à la situation décrite en matière de droits fonciers, génère une situation d'insécurité pour les cacaoculteurs. Souvent, ces derniers n'investissent pas dans leurs plantations parce qu'ils craignent de perdre leurs terres. « *Si le métayer coupe ou replante un arbre sans en avoir la permission, la terre retourne à son propriétaire. Cette dynamique décourage le renouvellement ou l'entretien des cacaoyers lorsque ceux-ci sont vieux ou malades* » (USAID 2015 : 17).

Le processus juridique manque de transparence parce que les décisions sont prises par les chefferies suivants le droit traditionnel (Int. 36).

La situation des cacaoculteurs a même été aggravée par la réglementation sur le bois. Les administrations, généralement au niveau local, sont responsables des droits d'abattage et autorisent souvent les entreprises à couper les arbres dans une région

donnée. Ces entreprises pénètrent dans les cacaoyères et abattent les arbres d'ombre. Elles détruisent ainsi un grand nombre de cacaoyers mais les planteurs ne reçoivent aucun dédommagement. La législation n'a changé que récemment. Il faut maintenant que les arbres d'ombre soient déclarés auprès de la commission des forêts pour devenir la propriété du planteur. Il s'agit d'une procédure très bureaucratique que les cacaoculteurs hésitent à exécuter. C'est pourquoi les investissements pour gérer les problèmes écologiques et climatiques en plantant un plus grand nombre d'arbres autres que des cacaoyers restent faibles. Certains acteurs pensent qu'il faudrait changer encore plus radicalement le système et que les arbres devraient devenir la propriété des planteurs qui possèdent les terres (Int. 36, 38).

3.3 Activités du secteur privé

Selon les partenaires interviewés, il existe de nombreux projets gérés par des multinationales telles que Mondelēz, Cargill, Ecom, Lindt & Sprüngli et Olam ou encore quelques LBC actives sur le terrain (Int. 33, 39). Beaucoup de ces projets sont des partenariats publics–privés (PPP) (Int. 28, 29, 34).

Beaucoup de projets sont en cours et même s'ils sont bien planifiés, on peut s'interroger sur la capacité de certains acteurs à véritablement améliorer la situation des cacaoculteurs. Selon un acteur possédant une longue expérience dans le secteur, il vaudrait peut-être mieux donner les fonds nécessaires des agences expérimentées et vérifier ensuite ce qui est réalisé que de mettre sur pied ses propres projets (Int. 34).

Pendant quelques années, beaucoup de projets se sont principalement concentrés sur l'accroissement de productivité (Int. 29). Aujourd'hui, un nombre croissant de ces projets adopte une approche plus large qui inclut la diversification. Ils visent à créer des moyens de subsistance durables. La coopération avec le COCOBOD s'est également accrue. Un objectif important de ces projets est d'encourager plus de jeunes cacaoculteurs à rester dans la filière (Int. 26, 36).

Les approches peuvent être différentes. Certains se concentrent sur la productivité, d'autres sur la promotion des droits de la femme, sur les jeunes ou sur les communautés. Actuellement, selon l'un des acteurs, l'accent est mis sur la formation. Nombreux sont les cacaoculteurs qui ne peuvent mettre en pratique ce qu'ils ont appris en formation parce qu'ils n'ont pas accès aux services correspondants (Int. 36). De plus en plus de projets concernent la certification. En général, ceux-ci sont gérés par les LBC (Int. 27).

La coordination entre les projets est faible mais la situation s'améliore. Selon certains acteurs, l'initiative CocoaAction joue un rôle important dans l'amélioration de la coordination de la filière (Int. 26, 27, 29, 30, 36, 37), alors que d'autres pensent qu'elle n'a encore rien changé à la situation (Int. 28, 36) mais qu'elle aurait la capacité de le faire.

Les organismes de normalisation jouent également un rôle majeur parce qu'ils travaillent avec différentes entreprises et sont à même de diffuser les meilleures pratiques à l'intérieur de la filière (Int. 32).

Le COCOBOD souhaite créer une plate-forme du cacao au Ghana afin de faciliter les échanges entre les différents acteurs (Int. 26, 36).

Il n'existe aucun rapport sur l'impact des actions du secteur privé à l'exception de quelques rapports sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE) qui contiennent peu d'informations (Int. 26, 27, 29, 39). Seules quelques rares entreprises investissent dans des évaluations d'impact exhaustives (Int. 28, 30, 31, 32, 33, 34).

Selon les partenaires interviewés, la coopération entre le secteur privé et le gouvernement pourrait être considérablement améliorée (Int. 26) et devrait se concentrer plus sur les modèles qui fonctionnent avec succès tels que les écoles d'entreprenariat agricole (Int. 27).

Pour beaucoup d'entreprises, l'approche communautaire demande un véritable effort car elle ne fait pas partie des activités de la chaîne de valeur traditionnelle (Int. 37).

3.4 Activités des bailleurs de fonds

Un certain nombre d'organisations officielles de coopération au développement interviennent au Ghana, notamment le DFID[15] (Department for International Development), la GIZ[16] (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit), USAID[17] (U.S. Agency for International Development), l'ambassade des Pays-Bas, le SECO[18], le PNUD[19] et la Banque mondiale. Elles coopèrent avec des organisations non-gouvernementales telles que WCF/ACI, Solidaridad, Winrock et Care International, pour n'en nommer que quelques-unes. De nombreux PPP sont également mis sur pied (Int. 26, 27, 29, 30).

Il n'existe pas de coordination formelle (Int. 28, 29, 31, 33, 34, 36, 37, 39) mais le COCOBOD tente de mettre en place un système pour remédier à la situation (Int. 33). Au niveau informel, de nombreux acteurs collaborent sur différents projets.

Le programme de régénération et de développement du cacao (CORIP) est un exemple de tels efforts. Ce programme, organisé par Solidaridad West Africa, aide à mettre en place des centres de services ruraux. Ceux-ci offrent aux cacaoculteurs des services à guichet unique comme la formation, les intrants, des équipes de pulvérisation. Le projet reçoit le soutien du Ministère néerlandais du commerce extérieur et la coopération au développement, de Cargill, d'Olam, de Mondelez, d'Armajaro, de Touton, du Centre international pour le développement des engrais (IFDC), l'Institut de recherche sur le cacao du Ghana (CRIG) et de l'Initiative néerlandaise pour un commerce durable (IDH). CORIP pourrait devenir un point de convergence dans la coopération et un modèle de succès (Int. 26, 28). Des études concernant la situation de la filière cacao et l'impact des projets sont en cours au sein de diverses institutions (KPMG, LEI, Wageningen, COSA) mais il en faudrait plus (Int. 28).

[15] NdT: Département britannique pour le développement international
[16] NdT: Société allemande de coopération internationale
[17] NdT: Agence des États-Unis pour le développement international
[18] NdT: Secrétariat d'État à l'économie de Suisse
[19] NdT: Programme des Nations unies pour le développement

4 CAMEROUN

4.1 Conditions générales

Au Cameroun, environ un cinquième de la superficie totale du territoire de 475 440 kilomètres carrés est consacré à l'agriculture et 40 % sont constitués de forêts. 60 % d'une population de 23,8 millions d'habitants a moins de 24 ans. Environ la moitié de la population camerounaise habite en zone urbaine (CIA World Factbook 2016).

En 2014, 37,5 % de la population vivaient en dessous du seuil de pauvreté contre 53,5 % en 1996 (Banque mondiale). 55 % de la population pauvre du pays vit en zone rurale. Alors que la pauvreté diminue dans les zones urbaines (de 5 % entre 2001 et 2007), elle a augmenté sur la même période de 3 % dans les zones rurales (IFAD undated, Agritrade 2013).

Face au choc des prix pétroliers et à l'insécurité croissante aux frontières avec le Nigéria (Boko Haram), l'économie du Cameroun enregistré ces trois dernières années une croissance solide de 5 % à6 % (IMF 2015). Malgré la chute des prix mondiaux, le pétrole demeure le principal produit d'exportation et représente presque 40 % des recettes d'exportation (CIA World Factbook 2015). En 2015, le PIB par habitant s'élève à USD 3 123 (PPA, en dollar courant) (Banque mondiale). L'agriculture contribue pour 22,3 % au PIB, l'industrie pour 29,9 % et le tertiaire pour 47,9 % (estimations 2015). Environ 70 % de la main-d'œuvre du pays travaille dans le secteur agricole (CIA World Factbook 2016).

Au cours de la campagne 2015–2016, le Cameroun a produit 230 000 t de cacao. Avec environ 6 % de la production mondiale, le Cameroun est le cinquième grand producteur de cacao (ICCO 2016c : Tableau 4). Quelques doutes existent cependant sur ces statistiques parce qu'une partie du cacao camerounais est peut-être exportée sans être officiellement déclarée. Il s'agit d'une pratique qui a probablement commencé lors de l'engorgement du port de Douala en 2013–2014 lorsque les exportateurs ont dû renégocier les cargaisons ou trouver des alternatives pour exporter leur cacao (Ecobank 2014a: 3, Int. 53).

Ensemble, café et le cacao constituent 15 % de la production primaire (Office of the Prime Minister 2014 : 7). Ces dernières décennies, la part du cacao dans les exportations camerounaises décline constamment ; elle est passée d'environ 30 % entre 1970–1980 à 10 % en 1996–1997 (UNCTAD 2001 : 23). En 2008, le cacao représentait 11,4 % des exportations du pays et 20 % de ses exportations non pétrolifères (UNCTAD 2010 : 2).

On estime à 500 000 ha la surface totale des cacaoyères camerounaises (Office of the Prime Minister 2014 : 38). Aucune donnée statistique régionale actuelles n'est disponible. On estime cependant que les deux régions du sud-ouest et du centre produisent chacune environ 40 % du cacao camerounais alors que l'est et le sud ne produisent que les 20 % restants (UNCTAD 2010 : 5).

Environ 400 000 à 600 000 familles participent à la culture du cacao (Drum 2012 : 1, Int. 41). 95 % de ces petits planteurs cultivent environ 2,5 à 5 ha (Int. 41). Selon les données de l'ICCO, les cacaoculteurs produisent environ 300 à 400 kg de fèves séchées par hectare alors que le recours au BPA pourrait leur permettre d'atteindre 1 à 2 t par hectare (UNCTAD 2010 : 5, Int. 41). Plusieurs partenaires interviewés ont déclaré que selon leurs estimations seuls 20 à 30 % des cacaoculteurs étaient organisés en coopératives. Les coopératives ont surtout cessé d'exister au cours de la libéralisation lorsque le manque de fonds à l'échelon de *l'Office national de commercialisation des produits de base* ne permettait plus de payer le cacao livré par leurs membres. Il semble que de nombreux *groupements d'intérêt commun* (GIC) aient été créés dans le seul but de recevoir des fonds gouvernementaux pour la subvention de projets. Selon les personnes interviewées, le droit de l'*Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires* (OHADA) concernant les coopératives commence à s'appliquer timidement au Cameroun (Int. 53).

Les fèves de cacao camerounaises diffèrent de celles des autres pays d'Afrique de l'Ouest. Elles sont plus foncées, moins rougeâtres et ont un arôme spécifique qui en général est préféré par les entreprises européennes de transformation du cacao (UNCTAD 2001 : 13). D'une manière générale, la qualité des fèves camerounaises reste cependant moyenne en raison de mauvaises pratiques après récolte associées à des conditions climatiques difficiles. La région du sud-ouest souffre particulièrement d'une forte pluviométrie et donc du manque de possibilités de séchage des fèves au soleil. Les fours de séchage sont souvent défectueux et produisent des hydrocarbures polycycliques aromatiques qui inquiètent l'Union européenne sur le plan de la sécurité alimentaire (Agritrade 2013, Int. 53). Agents et négociants achètent des fèves de basse qualité et les mélanges à des fèves de qualité supérieure, ce qui leur permet de vendre une qualité « raisonnablement fermentée ».

Au Cameroun, la certification n'a commencé que récemment mais on attend une augmentation de la valeur du cacao camerounais ; selon certains acteurs, c'est là la stratégie du futur (Int. 44, 49).

4.2 Influences extérieures sur la production de cacao

4.2.1 Le marché mondial et les prix internationaux

La filière cacao camerounaise est totalement libéralisée ce qui signifie que les prix sur le marché mondial influencent directement les prix bord-champ. En raison de sa qualité inférieure, le cacao camerounais est négocié sur les marchés mondiaux avec un escompte d'environ GBP 100 par rapport aux fèves ghanéennes. Une amélioration de la qualité et une réduction de cet escompte de 50 % permettrait au Cameroun de gagner XAF 7,9 milliards supplémentaires (EUR 12 millions) par an sur une production de 200 000 t (UNCTAD 2010 : 9).

Les cacaoculteurs camerounais ont toujours reçu un prix à la production supérieur à 60 % du prix quotidien ICCO et dépassant même les 80 % au cours des campagnes de 2009 à 2011 (Fig. 6). Le revenu total des cacaoculteurs a augmenté entre 2005 et 2010, passant de XAF 77 milliards (EUR 117 millions) à XAF 228 milliards (EUR 348 millions) soit une augmentation de 196,4 % (Office of the Prime Minister 2014 : 7).

Figure 4 : Prix aux producteurs au Cameroun

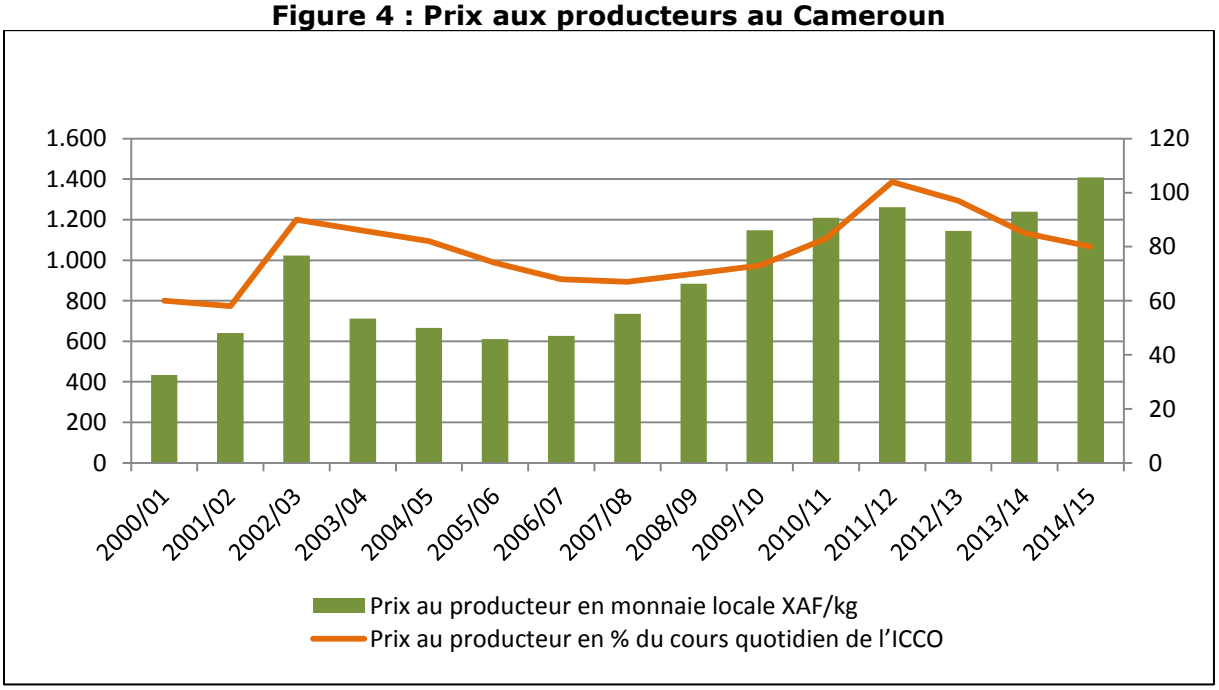

Source : ICCO 2016f

Certains acteurs suggèrent que des GIC (organisations de producteurs) mieux organisés proposent dans leurs locaux une fois par semaine ou toutes les deux semaines au cours de la campagne des ventes aux enchères auxquelles ils invitent les principaux acheteurs. Les quantités vendues varient entre 5 à 20 t en dehors de la campagne et augmentent à 250 t au cours de la récolte principale (UNCTAD 2010 : 16). Cette procédure a été confirmé par le président d'un petit GIC (Int. 43). Cependant, la majorité des cacaoculteurs non organisés négocient des prix bord-champ. Le prix dépend du pouvoir de négociation du vendeur par rapport à l'acheteur, d'un contrôle subjectif de la qualité du cacao et du prix sur le marché mondial. En réalité, les cacaoculteurs acceptent le plus souvent le prix qu'on leur propose (Fule 2013 : 11).

Dans le cadre du projet « *Système d'information des filières cacao et café* » (SIF), le Ministère du Commerce informe quotidiennement les cacaoculteurs par messagerie textuelle sur les prix du cacao en vigueur sur le marché mondial. Ces messages téléphoniques contiennent le prix CAF de Londres et le prix FAB de Douala (tous deux donnés en XAF) ainsi qu'une fourchette (minimum et maximum) de prix bord-champ (Int. 47, 48, 49, 53).

4.2.2 La filière cacao camerounaise

Au Cameroun, les fèves de cacao sont produites par des petits planteurs fermentés et séchés sur l'exploitation. Dans la plupart des cas, elles sont vendues à prix bord-champ à des intermédiaires appelés « *cassiers* » ou « *coxeurs* ». Certains sont indépendants mais d'autres sont employés ou collaborent avec de gros acheteurs. Certains cacaoculteurs vendent directement à un GIC ; c'est le cas également de quelques intermédiaires. Les organisations de producteurs, tout comme les négociants, vendent les fèves de cacao à des exportateurs locaux ou multinationaux qui les expédient ensuite aux entreprises de transformation étrangères (Abbott 2013 : 261).

Au cours de la campagne 2014–2015, le *Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café* (CICC) a enregistré huit acheteurs, 25 exportateurs et un broyeur (CICC 2014/15 : 4). Le marché d'exportation du Camerounais est dominé par trois grandes multinationales exportatrices : Telcar/Cargill, Olam (y compris ADM) et Sic Cacaos/Barry Callebaut. Avec l'acquisition de ADM par Olam, environ 82% des fèves de cacao sont achetés par deux multinationales seulement (cf. Fig. 7). Au cours de la campagne 2015–2016, Cargill a exporté 90 000 t. Les acheteurs locaux ne reprennent qu'une faible portion des fèves de cacao : 8,2 % soient 17 000 t en 2010–2011 (Ecobank 2012). Au final, 70% des exportateurs locaux vendent leurs fèves à l'une des trois grandes multinationales (Int. 55).

Les exportateurs camerounais sont organisés au sein du « *Groupement des exportateurs* »(GEX), union à caractère de groupement associatif professionnel. L'adhésion est gratuite et elle regroupe plus de 50 membres représentant environ 95 % des exportateurs. Le GEX constitue le collège des exportateurs au sein du CIC (Int. 55).

Seuls 15 % des fèves de cacao environ sont transformés au Cameroun (Office of the Prime Minister 2014 : 68). La majeure partie de la transformation est réalisée par Sic Cacaos, la filiale camerounaise de Barry Callebaut. Sic Cacaos broie l'ensemble des fèves de cacao qu'elle achète au Cameroun, soit environ 30 000 t par an (Int. 51). Chococam, un transformateur local, traite environ 5000 t par an, ce qui représente moins de 3 % de la production totale de cacao. Chococam est connu pour produire principalement pour les marchés locaux et régionaux (Int. 54).

Transformer le cacao au Cameroun est onéreux (comme dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale). La transformation sur le territoire national bénéficie d'une exemption d'impôts ce qui incite à transformer les fèves au Cameroun (Int. 52).

Figure 5 : Exportations de cacao au Cameroun
% du total d'achats en volume 2010/11

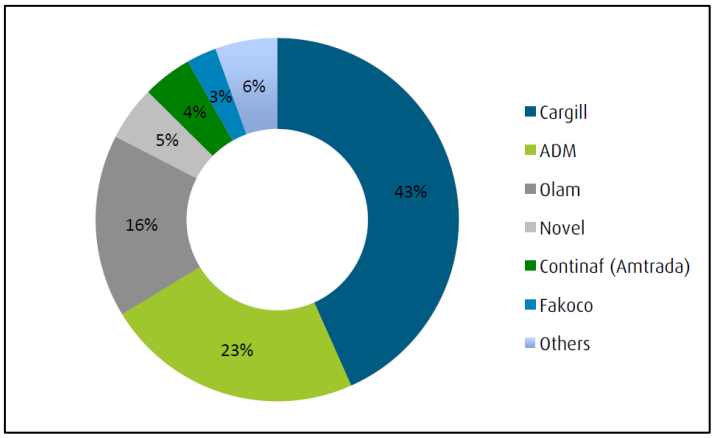

Source : Ecobank 2012.

4.3 Tour d'horizon et impact des partenaires de développement

Relativement peu de partenaires de développement interviennent dans la filière cacao du Cameroun. La GIZ (*Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit*) est présente avec son projet SSAB[20] de petites agroentreprises durables qui fait partie d'un programme régional plus vaste qui s'étend sur cinq pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale. Le but est d'aider les petits exploitants à se former aux BPA et, ce qui est encore plus important, à gérer leur plantations en adoptant l'approche enseignée dans les écoles d'entreprenariat agricole. Le Cameroun est également l'un des 13 pays à mettre en œuvre des Centres d'innovation verte pour l'agriculture et le secteur alimentaire, l'un des piliers de l'initiative « Un monde sans faim » du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). Par ailleurs, la filière cacao camerounaise bénéficie du soutien de l'Union européenne (Int. 53).

En ce qui concerne les projets du secteur privé, le Cameroun est à la traîne derrière les autres pays. L'initiative CocoaAction de la World Cocoa Foundation (WCF) n'intervient pas encore dans ce pays. Cependant, la WCF a récemment tenté de lancer au Cameroun une plate-forme de partenariat public–privé (PPPP).

4.4 Impact des politiques publiques sur la filière cacao et sa compétitivité

La filière cacao du Cameroun a été entièrement libéralisée au milieu des années 1990. Plusieurs institutions du secteur public et du secteur privé participent à la gestion du secteur :

L'*Office National de Café et Cacao* (ONCC) travaille sous l'égide du Ministère du commerce (Int. 52). Ses principaux objectifs sont de coordonner et de faciliter les deux filières. Cela inclut le contrôle de la qualité des fèves de cacao à l'exportation, la promotion du cacao d'origine camerounaise, le relevé de statistiques pour la commercialisation et la représentation de la filière cacao camerounaise au niveau international. La supervision des questions de certification a été ajoutée à ces objectifs (Int. 52, 54).

La création du *Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café* (CICC) résulte du décret n° 91/007 (1991). Il s'agit d'une association à but non lucratif qui fonctionne suivant le

[20] SSAB = Sustainable smallholder agribusiness

principe de responsabilité collective (*collège*). Différents acteurs du marché sont représentés au sein du CICC : les cacaoculteurs, les acheteurs, les transformateurs et les exportateurs. Le CICC est financé par les taxes sur les exportations de cacao (XAF 10/kg). Sa mission consiste à contrôler la qualité bord-champ. Le CICC exécute 9 programmes dont la plupart vise à aider les planteurs. L'objectif de ces programmes est de développer une nouvelle génération de cacaoculteurs, d'élaborer des stratégies d'adaptation face au changement climatique, d'aider les cacaoculteurs à accéder au crédit, de promouvoir les bonnes pratiques agricoles, etc. (Int. 53).

Au niveau gouvernemental, quatre ministères différents interviennent dans la filière cacao (ONCC 2014a) :

- Le *Ministère de l'agriculture et du développement rural* (MINADER) est responsable du niveau de production. Au sein du MINADER, il existe six projets différents concernant le cacao qui sont financés par le *Fonds de Développement des Filières Cacao et Café* (FODECC). Ces projets se concentrent sur des questions telles que les insecticides, les fongicides, l'application d'engrais, etc. Ils sont réalisés par une délégation décentralisée du ministère. La coordination entre ces divers projets est faible (Int. 50). Sous l'égide du Ministère de l'agriculture, la *Société de Développement du Cacao* (SODECAO) et responsable de la production des jeunes plants et à l'origine également de la maintenance des routes et des infrastructures en zone rurale. Cependant, il semble que la SODECAO ait reçu moins de fonds du FODECC et soit incapable d'accomplir sa mission initiale (Int. 48, 52). Certains acteurs proposent une réforme de la SODECAO (Int. 46, 48, 54).
- Le Ministère du Commerce et responsable de la commercialisation. Trois projets concernant la filière cacao sont mis en œuvre par le ministère et financés par le FODECC. Alors que deux de ses projets se concentrent sur la construction d'entrepôts et le four de séchage, le troisième concerne l'information sur les prix. Le projet SIF informe les cacaoculteurs par messagerie textuelle du prix du jour du cacao. Actuellement, le ministère développe également un projet pour introduire un marché virtuel du cacao dans le but de court-circuiter les intermédiaires. Le ministère du commerce fixe les taxes sur le cacao à XAF 150/kg pour les fèves qui sont exportées et à XAF 75/kg pour le cacao transformé exporté (Int. 49).
- Le Ministère de la recherche scientifique et des innovations supervise l'*Institut de Recherche Agricole pour le Développement* (IRAD).
- Le FODECC est sous le contrôle du Ministère des finances. Il subventionne les projets des différents ministères. En 2016, son budget s'élèverait à XAF 50 milliards (environ EUR 76 millions) provenant des taxes sur le cacao. 75% sont alloués au MINADER pour le soutien du niveau de production (quatre projets en cours), 23% sont attribués au Ministère du commerce pour des projets de transformation et de commercialisation (trois projets en cours) et les 4 % restants sont attribués au Ministère de la recherche scientifique et des innovations (un projet en cours). Les fonds disponibles sont considérés comme insuffisants (Int. 47, 49, 52).

En 2002, mécontent de l'avancement du processus de libéralisation, le gouvernement a lancé un programme de relance pour les sous-filières café et cacao, y compris une série d'activités à l'intention de tous les acteurs (UNCTAD 2010 : 20).

Au niveau du cabinet du Premier ministre, il y a une unité de coordination pour les filières café et cacao (Int. 47, 49). En 2014, le *Plan de relance et de développement des filières cacao et café du Cameroun-Horizon 2020* a été mis en place. Un objectif de 600 000 t d'ici 2020 a été fixé pour la production de cacao (Office of the Prime Minister 2014 : 44).

Le plan de relance propose une série d'actions pour réactiver la recherche, la production, la transformation et la commercialisation du cacao (Office of the Prime Minister 2014 : 23-24 ; Int. 49) :

Au niveau de la production/des plantations :

- garantir une rémunération juste ;
- améliorer le revenu et l'existence des cacaoculteur ;
- améliorer la représentation des cacaoculteurs et leurs groupements au sein du CICC ;
- établir les fondations pour une production durable.

Au niveau du gouvernement :

- accroître le revenu généré par le café de cacao par le biais de ventes anticipées qui garantissent un prix stable aux planteurs ;
- améliorer la qualité des fèves camerounaises et développer la marque « Origine camerounaise » pour la repositionner sur les marchés internationaux comme marque de qualité supérieure ;
- exploiter au maximum les opportunités des marchés niches ;
- certifier les semences et les produits ;
- réduire la pauvreté dans les zones rurales.

Au niveau des autres acteurs :

- créer des conditions de concurrence saine et équitable ;
- mettre en place un cadre permanent de concertation ;
- accroître la confiance du secteur privé dans la filière afin d'assurer et d'augmenter les investissements rentables.

Les besoins de financement pour la réalisation du plan de relance s'élèvent à XAF 600 milliards (EUR 917 millions) ; on suggère que 25 % soient couverts par le gouvernement, 65 % par la filière cacao et un financement extérieur, 7 % par les partenaires de développement et 3 % par d'autres investisseurs (Office of the Prime Minister 2014 : 87).

Le plan prévoit que le pays revienne un système stable ; cette idée n'est pas vue d'un bon œil par tous les acteurs. Il a été convenu d'entreprendre une étude pour tirer des enseignements des efforts de stabilisation accomplis dans les autres pays (Int. 49, 53).

4.5 Évolution historique de la filière cacao

Jusqu'au début des années 1990, la filière cacao camerounaise disposait d'une *Caisse de stabilisation* contrôlée par l'État : *l'Office national de commercialisation des produits de base* (ONCPB). Les prix étaient officiellement fixés avec des marges définies pour chaque acteur de la chaîne de valeur. La différence entre le prix sur le marché mondial et le prix fixé était financé par l'ONCPB. Alors que l'idée était que les différences positives devraient être couvertes par l'ONCPB lorsque les prix sur le marché mondial seraient bas, dans la pratique, les fonds alloués à l'ONCPB étaient absorbés par les finances publiques. L'ONCPB était fortement endetté auprès des coopératives au cours de la période 1989–1990 et beaucoup de cacaoculteurs ne pouvaient être rémunérés (UNCTAD 2010 : 7-10).

Dans ce contexte, en 1991 un ensemble de réformes a été mis en place en vue de libéraliser la filière. Les exportateurs ont obtenu le droit d'exporter directement mais l'ONCPB continuait de fixer les prix. Un fonds de stabilisation officiel a été créé au sein d'une nouvelle institution, l'*Office National de Café et Cacao* (ONCC) et a fait faillite au bout de quelques années seulement. Enfin, en 1994–1995, après une seconde série de réformes, le système a été complètement libéralisé entraînant l'abolition des prix fixés et du mécanisme de stabilisation. L'objectif de la réforme était de professionnaliser les acteurs tout au long de la chaîne de valeur en fournissant formation et soutien. De nouvelles institutions étaient désormais responsables de la gouvernance de la filière : le CICC et l'ONCC (UNCTAD 2010 : 7-10).

En conséquence, les cacaoculteurs recevaient une marge importante du prix du marché mondial et étaient de nouveau payés dans les délais. Ils étaient cependant désormais entièrement exposés à la volatilité des prix du marché mondial. Avec un nombre croissant d'acheteurs et donc une situation de concurrence dans le secteur, la qualité

s'est dégradée parce que beaucoup d'acheteurs achetaient des fèves mal fermentées et séchées. Les acheteurs mélangeaient alors les différentes catégories et les vendaient comme produit de moyenne qualité. En même temps, les coopératives perdaient une part considérable du marché à ces nouveaux acteurs (UNCTAD 2010 : 7-10).

Selon certains acteurs, les institutions Bretton Woodsont ont participé de manière non négligeable à la libéralisation des filières café et cacao du Cameroun dans le cadre de leurs programmes d'ajustement structurel (Abbott 2013 : 258, Int. 41, 50, 54). Étant donné la situation difficile du secteur, de nombreux cacaoculteurs ont abandonné leur plantation et commencé à se diversifier en cultivant d'autres plantes avec pour conséquence une diminution de la production de cacao (Int. 41, 49).

5 NIGERIA

5.1 Contexte de la production de cacao

Développement économique

Le Nigéria compte environ 180 millions d'habitants, population la plus importante d'Afrique. Le pays a connu des décennies d'instabilité politique et de coups militaires. Depuis 1999, il est gouverné par des gouvernements élus démocratiquement. Alors que la plus grande partie du pays est stable, il existe encore des troubles politiques dans quelques états du Nord où le groupe Boko Haram est responsable de massacres et d'attaques terroristes. Par ailleurs, il existe des conflits majeurs concernant la production de pétrole dans le delta du Niger.

Entre 2005 et 2013, le produit intérieur brut (PIB) a augmenté en moyenne au taux de 7,5 % par an. Selon les premiers chiffres du FMI, la croissance économique a décliné de 2,7 % en 2015 et augmentera à un taux inférieur à 4 % dans les années à venir (IMF 2016a : 31).

Avec un PIB de USD 481 milliards et une parité de pouvoir d'achat ajusté sur un revenu annuel par habitant de USD 5 992, le Nigéria est un pays à revenu intermédiaire. La majeure partie du PIB provient de la production et de l'exportation de pétrole brut. Mais le revenu est inégalement réparti. Selon le programme de développement des Nations unies (PNUD), 62 % de la population vit encore dans la pauvreté. L'espérance de vie moyenne est de 52,5 ans et le niveau d'éducation est bas. C'est pourquoi, sur les 188 nations analysées pour l'Indice de Développement Humain, le PNUD place le Nigéria au 152^{e} rang (UNDP 2015 : 229).

Historique et importance de la production de cacao

Le premier cacaoyer fut planté au Nigéria vers 1875 et l'exportation de cacao a commencé en 1895. Au cours des décennies qui suivirent, les cacaoyères ont augmenté. En 1962, environ 20 % de la récolte mondiale de cacao étaient produits au Nigéria. Avant l'exploitation du pétrole, le cacao constituait la source la plus importante de devises étrangères (Enete/Amusa 2010 : 1 ; Iyama 2013 : 1).

Vers les années 1970, les planteurs nigérians produisaient environ 300 000 t de cacao par an. Plus tard, la production a diminué et la filière cacao est entrée en crise. Ceci s'explique en partie par la politique fiscale et le système de régulation du marché. Suite à la baisse de leurs revenus, les planteurs ont réduit leurs activités dans le cacao et la production a chuté à environ 100 000 t jusqu'en 1986. Ultérieurement, des réformes du marché ont permis de relancer la production de cacao (Iyama 2013 : 2).

Jusqu'en 1986, la filière cacao nigériane était organisée de manière similaire à celle du Ghana aujourd'hui. Un office central de commercialisation, le « *Cocoa Marketing Board* », était responsable de la fixation des prix aux producteurs et à l'exportation, de l'organisation des services de vulgarisation et du soutien aux cacaoculteurs pour l'approvisionnement en intrants. Un management qui manquait de transparence, des erreurs de gestion, des prix bord-champ en déclin et le peu d'aide accordé à la filière, le tout associé à une baisse des prix du cacao sur le marché mondial, ont engendré une crise massive du *Cocoa Board*. Ceci s'est produit en période de problèmes économiques et de crise de la dette. Le gouvernement nigérian a décidé de libéraliser le marché ne serait-ce qu'en raison des pressions exercées par les institutions bailleurs de fonds comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. En 1986, le *Cocoa Board* nigérian a été dissous et depuis la filière opère sur un marché non régulé (Gilbert 2009 : 297 ; Abbot 2013 : 258).

En raison de la forte volatilité du prix pétrole, les recettes à l'exportation du Nigéria fluctuent fortement (IMF 2016a : 33). C'est pourquoi la part du cacao dans les recettes d'exportation n'a pu être maintenue à un niveau stable ces dernières années ; elle est

faible et se situe en moyenne à 2 % des recettes d'exportation, certaines années encore bien en dessous.

En raison de la position dominante du pétrole, le cacao et l'ensemble du secteur agricole ont longtemps été négligés. En même temps, les sociétés rurales demeurent très importantes au Nigéria. Le cacao demeure une culture de rente majeure suivie par la noix de cajou, le sésame et l'huile de palme. En 2011, l'agriculture a généré 30 % du Produit Intérieur Brut nigérian. Des investissements qui incluent une valeur ajoutée des produits agricoles pourraient avoir un impact majeur sur la société nigériane (Int. 62).

5.2 Histoire et situation actuelle

Production, productivité et nombre de cacaoculteurs

Étant donné qu'il n'existe pas de base de données uniformes, les chiffres concernant le nombre de cacaoculteurs, les zones récoltées et les rendements moyens varient. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a publié des chiffres bien plus élevés mais, selon les experts de la filière cacao, environ 650 000 ha de cacaoyères sont actuellement en production (Faturoti et al. 2012 : 435 ; Adesina 2013 : 4 ; Nzeka 2014 : 23).

Les chiffres concernant la production sont également remis en question. Selon les sources gouvernementales, la production de cacao au Nigéria varierait entre 350 000 et 370 000 t sur la campagne 2013–2014 (Verein der am Rohkakaohandel beteiligten Firmen e.V. (Ed.) 2015 : 20). Le Département américain de l'agriculture (USDA) estime la production de cacao sur la même période à 300 000 t (Nzeka 2014 : 3).

L'Organisation internationale du cacao (ICCO) a vérifié les chiffres des exportations de cacao des pays producteurs avec les données d'importation des pays consommateurs. L'organisation a publié des résultats bien inférieurs ; elle estime que la campagne 2013–2014 au Nigéria a produit 248 000 t et la campagne subséquente 195 000 t. Les premières estimations pour la campagne 2015–2016 annoncent une récolte de 190 000 t (ICCO 2016c : Tableau 4).

Si les chiffres de l'ICCO sont corrects, environ 200 000 t ont été produits sur plus de 600 000 ha et le rendement moyen est inférieur à 300 kg/ha. On estime que 300 000 cacaoculteur et leurs familles travaillent sur les plantations de cacao (Aikpokpodion 2014 : 2). La plupart de ces chiffres publiés sur la production nigériane de cacao ainsi que les données d'exportation sont contradictoires. Par ailleurs, beaucoup de cacaoculteurs ne connaissent pas eux-mêmes la taille de leur plantation (Int. 67).

Au sein de la communauté des petits planteurs, il existe une grande diversité de modèles de culture et d'exploitation. Dans certaines régions, les cacaoculteurs tirent 90 % de leurs revenus des ventes de cacao et vivent bien en dessous du seuil de pauvreté (Matthess 2013). Dans d'autres régions, la dépendance du revenu du cacao est moindre parce que les planteurs disposent d'autres sources de revenus grâce à d'autres cultures ou à un travail extérieur (Kuklinski/Adhuze 2013 : 81, 83 ; WCF 2013 : 4).

Prix et qualité

La libéralisation du marché du cacao a entraîné une diminution des intrants agricoles disponibles et une baisse de la qualité du cacao en raison du manque d'institutions de contrôle (Cadoni 2013 : 9 ; Nzeka 2014 : 4). Les cacaoculteurs manquaient de motivation pour produire du cacao de meilleure qualité puisque les acheteurs n'offraient aucune gratification sous forme de prix supérieurs pour les investissements réalisés en vue d'améliorer la qualité du cacao produit. En raison de sa basse qualité, le cacao nigérian ne bénéficie d'aucune prime sur le marché mondial. Bien que certaines améliorations aient eu lieu dans quelques régions productrices, elles ne concernent qu'une petite partie du marché (Int. 58, 59, 60, 62, 63).

Pour les cacaoculteurs, la libéralisation a également influencé la structure de leurs coûts. D'un côté, elle a entraîné un déclin de la disponibilité des intrants agricoles, une absence

de coordination sur le marché et des prix subissant des fluctuations plus importantes (Cadoni 2013 : 9).

D'un autre, la libéralisation a entraîné des prix bord-champ calculés sur la base d'un pourcentage du prix sur le marché mondial plus élevés. Il n'est pas facile de mesurer les effets de la libéralisation sur les prix bord-champ parce que jusqu'en 2000, il y avait un taux de change officiel et un non officiel du Naira nigérian (NGN) par rapport au Dollar américain (USD). Les prix à la production en NGN, convertis en USD selon le taux de change officiel, atteignaient certaines années 220 % du prix du cacao sur le marché mondial alors qu'avec un taux de change sur le marché parallèle ils n'étaient que de 85 % (Gilbert 2009 : 305).

Aujourd'hui, les prix bord-champ n'affiche aucune tendance nette. Il semble y avoir des différences régionales. Quelques partenaires interviewés se sont plaints du fait que des intermédiaires abusaient de leur pouvoir sur le marché pour soutirer de l'argent de la chaîne de valeur (Int. 59, 61) et que les fortes fluctuations des prix bord-champ ne justifient pas toujours les évolutions du prix du marché mondial (Int. 58). Au printemps 2016, le prix bord-champ était à 80 % du cours mondial (Int. 62) ce qui était nettement supérieur au Ghana et à la Côte d'Ivoire dont les marchés sont réglementés.

Il existe certains indicateurs selon lesquels des pratiques illégales auraient cours dans le négoce du cacao. Certains négociants achètent les fèves à un prix même supérieur au prix du marché réglementé et utilisent peut-être le commerce de cacao pour couvrir un blanchiment d'argent (Int. 58, 65).

Selon plusieurs partenaires interviewés, un pourcentage élevé du prix sur le marché mondial ne suffit néanmoins pas à faire du cacao une activité lucrative. Beaucoup pensent que les prix du cacao sont encore trop bas pour garantir un revenu décent aux cacaoculteurs (Int. 57, 58, 60, 61, 63, 64) et que le problème majeur réside dans le fait que ces derniers n'ont aucune influence sur la fixation des prix (Int. 58, 60, 63, 65). Beaucoup d'acteurs sont d'avis qu'un prix plus stable constituerait un grand pas en avant (Int. 58, 59, 60, 64, 65). Comme l'un des partenaires l'a dit : *« les cacaoculteurs veulent que leur travail soit reconnu à sa juste valeur »* (Int. 59).

La libéralisation a entraîné une augmentation du nombre de négociants en cacao. En 2011, 123 sociétés d'exportation de cacao étaient inscrites auprès du Conseil de promotion des exportations du Nigéria[21]. À elles seules, trois de ces entreprises exportaient environ 60 % du cacao (Cadoni 2013 : 13-14).

À partir de 2012, le négoce du cacao a été dominé par les sociétés suivantes :la Nigerian company Bolawole Enterprises (23%), les filiales locales de Olam (21%) et Armajaro (18 suivi des filiales de Cargill (9%), Continaf (6%) et ADM (5%) (George 2012 : 7).

Difficultés de la filière

Pour que le secteur devienne plus durable, la production de cacao au Nigéria se trouve confrontée à de nombreux problèmes. Selon les sources, l'âge moyen d'un cacaoculteur au Nigéria varie entre 50 et 60 ans et la plupart des cacaoyers ont plus de 40 ans. (Faturoti et al. 2012 : 437 ; Ogunjimi/Farinde 2012 : 189 ; USAID 2016 : 1) pour améliorer leur productivité, les cacaoculteurs doivent investir en main-d'œuvre et en argent. On peut encore s'interroger sur la capacité des cacaoculteurs plus âgés à embrasser de nouvelles pratiques agricoles en vue d'accroître les rendements (Nzeka 2014 : 2).

Beaucoup de cacaoculteurs plus âgés ne travaillent pas eux-mêmes sur les plantations mais en laissent l'entretien à des métayers. Souvent, ceux-ci ont peu de connaissances concernant la gestion d'une cacaoyère parce qu'ils s'occupaient avant de la culture d'autres fruits. Par ailleurs, ils ne sont pas en position d'investir dans la plantation. La conséquence est une détérioration des pratiques agricoles et des rendements faibles (Iyama 2013 : 6).

[21] NdT: Nigerian Export Promotion Council

Un autre problème est le fait que les femmes n'ont fréquemment pas le droit de posséder des titres fonciers et qu'elles participent rarement aux projets en cours. En même temps, elles participent activement à la plupart des états de production du cacao (Enete/Amusa 2010 : 2-5 ; Oxfam Canada 2013 : 5).

Même si les cacaoculteurs cherchent de l'aide, il y a un véritable déficit au niveau des services de vulgarisation. Actuellement, il existe environ un agent de vulgarisation pour 1000 cacaoculteurs. Beaucoup d'entre ne disposent pas de l'équipement nécessaire pour se rendre sur les plantations (Int. 58, 64).

De plus, l'existence de programmes de soutien aux cacaoculteurs ne signifie pas que les engrais subventionnés atteignent les plantations, par exemple. On a cependant observé quelques améliorations au cours de l'année dernière (Nzeka 2014 : 4, Int. 58).

Pour améliorer la situation dans la filière cacao, il faut surmonter des obstacles qui vont bien au-delà de la disponibilité des mesures de soutien. Beaucoup d'acteurs soulignent qu'un prix plus stable encouragerait les cacaoculteurs à investir (Int. 58, 59, 60, 64, 65). Il s'agit là également d'un élément important qui permettrait d'attirer les jeunes cacaoculteurs à reprendre des plantations. Actuellement, les jeunes ne s'intéressent pas au cacao parce que le revenu est incertain. D'autres activités offrent une plus grande stabilité et sont donc plus attrayants pour les jeunes paysans (Int. 57).

Les partenaires interviewés sont d'avis que, pour planifier des mesures permettant d'améliorer la situation, il faudrait une meilleure base de données sur les cacaoculteurs. Cela comprendrait des relevés statistiques sur la production de cacao à l'échelle du gouvernement et une base de données sur le nombre de cacaoculteurs, y compris les femmes. Dans une étape suivante, on pourrait mesurer la taille des plantations, réaliser un comptage du nombre d'arbres sur chaque hectare et calculer ensuite ce qui est véritablement réalisable dans le secteur (Int. 58, 59, 62).

5.3 Structure de gouvernance

5.3.1 Gouvernement fédéral

Nombreux sont les acteurs qui participent à la gouvernance du marché du cacao étant donné que les responsabilités sont réparties entre différentes institutions et niveaux de gouvernance. Au niveau légal, le gouvernement fédéral est responsable de la filière cacao. Au sein de ce gouvernement, le Ministère fédéral de l'Agriculture et du Développement rural (FMARD) est l'institution qui établit le cadre général. Le Ministère du Commerce et de l'Investissement est également très puissant parce qu'il contrôle la qualité du cacao exporté. Son intérêt est d'exporter autant de cacao que possible, par conséquent, ce ministère se soucie moins de la qualité que le FMARD (Int. 65).

Un autre acteur important est la division de la banque centrale NIRSAL, chargée du mécanisme de répartition des risques dans le crédit agricole sur la base de mesures incitatives. Cette institution garantit les crédits accordés aux compagnies de négoce qui achètent le cacao auprès des planteurs et de leurs groupements. Pour obtenir ces garanties, les entreprises doivent soutenir les cacaoculteurs par des mesures de formation, de distribution de jeunes plants, etc. le NIRSAL cofinance également des projets réalisés par des organisations bailleurs de fonds comme le projet des écoles d'entreprenariat agricole (FBS) de la GIZ (*Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit*) (Int. 67)

La politique manque de cohérence puisque les programmes sont souvent interrompus ou arrêtés après les élections, lorsqu'il y a un changement de gouvernement fédéral. Il arrive que des projets soient supprimés alors qu'ils avaient un effet positif sur la situation des cacaoculteurs (Int. 62, 67).

5.3.2 Gouvernement de l'état

Le Nigéria est constitué de 36 états et du territoire de la capitale fédérale. La production de cacao se concentre dans le sud du pays. Environ deux tiers de la production sont répartis sur les trois états Osun, Ondo et Cross River. 63 états sont plus actifs que les autres dans le soutien des programmes à l'intention des cacaoculteurs (Int. 62). Certains états organisent des programmes de formation, distribuent gratuitement des jeunes implants et subventionnent les intrants. Ces mécanismes d'aide varient d'un état à un autre (Int. 58).

Alors que le cacao revêt peu d'importance d'une manière générale pour l'économie nigériane, il constitue un gagne-pain majeur pour un nombre significatif de paysans dans les trois états mentionnés ci-dessus. Par ailleurs, les taxes prélevées par le gouvernement fédéral sur le cacao sont très basses. À l'inverse, les états prélèvent des taxes et des redevances plus importantes sur le négoce du cacao. Leurs revenus dépendent ces recettes fiscales. C'est pourquoi les gouvernements des états producteurs de cacao s'engagent dans la filière et sont particulièrement intéressés par cette activité commerciale. Certains d'entre eux effectuent même une cotation des fèves avant que celles-ci ne quittent l'état (Int. 63).

La coordination entre les différents gouvernements des états concernant les systèmes de subventions et d'imposition n'est pas claire. La situation se complique encore plus lorsqu'un état impose le cacao au passage d'une frontière intérieure et prélève une redevance pour l'inspection de la qualité du cacao transporté (Cadoni 2013 : 17). Ceci encourage la contrebande du cacao à l'intérieur du pays afin d'éviter les droits et les taxes aux frontières intérieures (Int. 58).

5.3.3 Partage des responsabilités

Lorsqu'il réalise des projets pour soutenir la filière cacao, le gouvernement fédéral prend souvent l'initiative et demande aux gouvernements des états de le rejoindre. Mais tous ne souhaitent pas participer ou bien mettre sur pied leur propre projet. Certains de ces projets sont parfois organisés conjointement par le gouvernement fédéral et des gouvernements des états. Certains partenaires interviewés ont indiqué qu'après une élection et un changement d'administration, le gouvernement fédéral a souvent mis fin à son soutien et financement de telles collaborations (Int. 57, 58).

Le partage des responsabilités entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des états fait qu'il est difficile de mettre sur pied des projets, en particulier si ceux-ci sont financés des deux côtés. C'est pourquoi le financement de projets arrive des années trop tard (Int. 57).

Au cours des dernières décennies, le gouvernement nigérian a lancé divers programmes pour redynamiser son secteur agricole y compris sa production de cacao. En 2000, le Comité national de développement du cacao[22] a été fondé pour coordonner un Programme de développement du cacao dans 14 états du Nigéria. En 2005, la Politique agricole nationale a été remaniée en une politique nouvelle avec des sous-programmes concernant la filière cacao. L'un de ces sous-programmes concernait la politique sur les engrais et incluait le versement d'une subvention de 25 % sur les engrais importés. Les gouvernements des états pouvaient eux aussi subventionner les engrais. Seule une partie de l'argent est arrivée jusqu'aux cacaoculteurs parce que « *cet arrangement a conduit à des abus par les responsables gouvernementaux et les contractants qui ont amassé ou détourné les produits* » (Cadoni 2013 : 14-15). Par ailleurs, les états nigérians ont lancé des programmes régionaux de soutien à la filière cacao (Cadoni 2013 : 16).

Beaucoup de ces projets sont financés à partir de fonds temporaires. Habituellement, lorsque ces fonds sont dépensés, le projet s'interrompt et les choses reprennent leur cours normal (Int. 60).

[22] NdT: National Cocoa Development Committee

5.3.1 Impact des programmes gouvernementaux

Beaucoup de programmes n'aboutissent pas. Si dans différents états, par exemple, les gouvernements attribuent des terres aux planteurs pour cultiver plus de cacao, comme c'est actuellement pratiqué dans certaines régions, cela se fait sans coordination entre les états. Les gouvernements des états donnent par exemple des parcelles de terrain aux cacaoculteurs sans vérifier si elles sont appropriées à la culture du cacao. Beaucoup de terrains dont le sol convient au cacao appartiennent à des propriétaires privés et les gouvernements des états n'y ont pas accès. Par ailleurs, la taille des terrains donnés aux cacaoculteurs est souvent trop petite pour garantir des moyens de subsistance suffisants. Les partenaires interviewés estiment que ces parcelles devraient être supérieures à 5 ha, ce qui est rarement le cas (Int. 57, 66).

Le gouvernement tente d'aider les cacaoculteurs en offrant gratuitement des jeunes plants gratuits et en subventionnant à 50 % les produits agrochimiques. Beaucoup d'intrants promis n'atteignent pas les exploitations en raison d'une administration défaillante, de la corruption, de mauvaises infrastructures et du manque de moyens financiers des cacaoculteurs (Verein der am Rohkakaohandel beteiligten Firmen e.V. (Ed.) 2015: 20).

5.4 Réforme de la filière

Programme de transformation du cacao

Le gouvernement nigérian souhaite que la culture du cacao redevienne attrayante comme elle l'était dans les années 1970 lorsque d'après Akinwumi Adesina, Ministre de l'agriculture en 2013, les planteurs pouvaient tirer un revenu satisfaisant de la culture du cacao. Le ministre souligne que si l'on veut attirer les jeunes paysans vers le cacao, il faut améliorer les conditions de vie et élever le revenu au-dessus du seuil de pauvreté (Adesina 2013: 3).

Dans le cadre de son Programme de Transformation de l'Agriculture, le Ministère fédéral de l'Agriculture et du Développement rural du Nigéria a publié en 2011 un Programme de Transformation du Cacao. Il a également annoncé une double augmentation de la production qui atteindrait 500 000 t d'ici 2015. Le gouvernement essaie de promouvoir les investissements du secteur privé en introduisant de nouvelles mesures de soutien à la production de cacao. Son intention est d'élargir la superficie utilisée pour la culture du cacao, d'augmenter les rendements à 600 kg/ha et de produire des jeunes plants à haut rendement. Le gouvernement désire aider les cacaoculteurs par le biais d'un Fonds de Développement du Cacao. L'objectif est d'améliorer l'existence et le revenu de plus de 250 000 foyers de cacaoculteurs et de créer 390 000 emplois supplémentaires. Une partie du programme comprend un développement du broyage sur le territoire national, une valeur supplémentaire de 25 % du rendement annuel et un accroissement significatif de la consommation nationale de chocolat. Le gouvernement estime que moins d'un tiers des 3 millions d'hectares de terres convenant à la production de cacao est actuellement planté de cacaoyers. C'est pourquoi il désire créer au moins 100 000 ha de plantations nouvelles et réhabiliter également 200 000 ha de plantations anciennes (Federal Ministry of Agriculture and Rural Development 2011 : 45-47 ; Adesina 2013 : 4-5 ; Cadoni 2013 : 16).

Une coopération avec le NIRSAL s'articule sur ce projet. Le but est d'encourager les banques privées à accorder des crédits aux planteurs et aux entreprises agricoles en créant des mécanismes de garantie avec partage des risques. Le but est de proposer des crédits à faible taux d'intérêt (Adesina 2013 : 3).

Le projet reçoit le soutien d'un projet en cours qui concerne l'ensemble du secteur agricole nigérian et qui s'appelle GES (Plan pour une croissance accélérée). Un volet de ce programme concerne la mise en place d'un système de portefeuille électronique pour inscrire tous les cacaoculteurs dans une base de données et les aider ainsi à avoir accès

aux intrants subventionnés (à un taux de 50 %), à l'emprunt et à la formation (Adesina 2013 : 2 ; Aikpokpodion 2014 : 11).

Cocoa Corporation of Nigeria

La plupart des acteurs convient que la production de cacao au Nigéria a besoin d'être mieux coordonnée et qu'il faudrait pour cela une institution appuyée par le gouvernement qui encadre et réglemente le secteur (Int. 57, 58, 60, 62, 65, 66, 67). Il n'y avait aucune institution depuis 1986 pour réguler le marché, stabiliser les prix, investir en infrastructures ou tester la qualité du cacao. Un partenaire interviewé a déclaré, en faisant référence au COCOBOD du Ghana, que « *le Ghana était mieux avisé* » (Int. 60). Beaucoup d'acteurs demandent une politique commune aux diverses institutions gouvernementales au niveau fédéral et au niveau des états : « *La politique devrait être un seul édifice* » (Int. 58).

Cette absence de structure sur le marché du cacao rend l'investissement difficile à tous les acteurs. Les cacaoculteurs encourent le risque d'un prix élevé. Si les entreprises sont prêtes à investir, elles ne peuvent être sûres de recevoir le cacao produit par les cacaoculteurs qu'elles ont soutenus. Si ceux-ci reçoivent une offre plus intéressante de la part d'un concurrent, c'est à lui qu'ils vendront le cacao même si c'est l'entreprise qui a réalisé tous les investissements (Int. 65, 66).

Pour aider le processus de réforme de la filière cacao, le gouvernement a prévu de créer une Compagnie du Cacao du Nigéria, la « Cocoa Corporation of Nigeria » (CCN). Cette nouvelle structure gouvernementale a été planifiée lors d'une série de réunions au cours des années 2011 et 2012. De plus, le gouvernement a cherché à obtenir l'aide d'organisations bailleurs de fonds telles que la « Sustainable Trade Initiative » (Initiative pour un commerce durable - IDH), l'Initiative World Cocoa Foundation/African Cocoa Initiative (WCF/ACI), la Banque mondiale ainsi que des entreprises (Aikpokpodion 2014 : 8-9). Pour le CCN, un plan détaillé et des activités stratégiques précises ont été préparés. Il s'agit entre autres de la coordination du partage d'informations, de la recherche et de l'évaluation, de l'assistance technique, de la stratégie de relance. Le CCN devrait également réglementer le marché par un système de registres et de licences pour les entreprises actives ainsi que par la mise en place d'un contrôle qualité et de catégories pour le cacao. Pour poursuivre l'amélioration de la qualité du cacao, la nouvelle agence organisera des formations à l'intention des cacaoculteurs, veillera à la disponibilité des intrants et aux activités de rajeunissement et de plantage des cacaoyères (Aikpokpodion 2014 : 24).

Le gouvernement ne souhaite pas que le CCN ait le statut d'un organisme central de commercialisation comme le COCOBOD ou le « Nigerian Cocoa Board » avant la libéralisation de 1986.

Le gouvernement nigérian pense que « *le gouvernement doit fournir l'environnement nécessaire grâce à des politiques saines, de la recherche et des services de vulgarisation, des infrastructures et une réglementation, afin que le secteur privé puisse accomplir ce qu'il sait faire de mieux, soit créer, gérer et développer des entreprises compétitives* » (Adesina 2013 : 2).

D'après les plans, le CCN ne sera pas chargé d'acheter le cacao auprès des planteurs ni de le vendre sur le marché mondial ni d'en fixer les prix. Beaucoup d'acteurs estiment que le secteur privé devrait détenir une position majoritaire au sein du conseil d'administration du CCN (Int. 60, 63).

Pour lancer le projet, le gouvernement est prêt à mettre le capital de départ à disposition. Ensuite, le CCL pourra continuer ses travaux sous la forme d'une plate-forme de partenariat public-privé avec une structure de cotisation et peut-être un revenu provenant d'un prélèvement sur les exportations de cacao (Int. 60).

Mécanismes de soutien

Le gouvernement fédéral et les gouvernements des états ont besoin d'agences fortes qui les aident s'ils veulent transformer la production de cacao au Nigéria en une activité commerciale durable. Les planteurs doivent pouvoir accéder à des jeunes plants à haut rendement, à des intrants, à la formation, à l'emprunt et à des dispositifs d'épargne.

Pour la filière cacao nigériane, il est essentiel qu'elle ait accès à ces jeunes plants à haut rendement. La responsabilité incombe au CRIN (Institut de recherche sur le cacao du Nigéria) qui développe des variétés de cacao à haut rendement et plus résistantes aux maladies (Nzeka 2014: 3).

Un problème majeur pour les petits planteurs est que, en raison du sous financement massif de la recherche et des services de vulgarisation, ces jeunes plants sont rarement disponibles. Beaucoup de programmes, y compris ceux pour la production de jeunes plants à haut rendement, ont été interrompus par manque de fonds (Int. 60).

Le CRIN pourrait adopter un rôle central en vue d'améliorer la situation des cacaoculteurs (Aikpokpodion 2014 : 12-13). Mais il ne dispose de suffisamment de fonds pour pouvoir répondre à la demande des différents acteurs y compris lorsqu'il s'agit de fournir des jeunes plants (Int. 65, 67).

En novembre 2015, les employés du CRIN ont lancé une grève qui a duré six semaines. Ils accusaient le directeur exécutif de l'institution de mauvaise gestion et de retard dans le versement des salaires et demandaient impérativement l'annulation du licenciement de plus de 90 employés (NAN 2015 ; Oladele 2015).

Selon les articles de presse, la grève a eu un effet dévastateur sur la filière cacao nigériane. Les employés du CRIN ont déclaré que « *pratiquement toutes les activités de recherche de l'institut avaient été interrompues depuis 2013* » (mentionné dans Oladele 2015). Un nouveau directeur a été nommé au mois de décembre.

Pour soutenir davantage la production de cacao locale, les transformateurs locaux reçoivent des subventions régies par la politique sur le statut des usines de transformation des produits pour l'exportation[23]. L'exportation de fèves de cacao bénéficie d'une subvention de 5 % du prix FAB pour le développement des exportations (EEG[24]) ; la subvention pour les produits de cacao transformé s'élève à 30 %. Toutefois, la transformation locale de cacao reste peu attrayante pour l'industrie en raison des coûts élevés (Nzeka 2014 : 5).

En 2012 le gouvernement du Nigéria a mis fin aux subventions EEG « en raison d'abus fréquents avec des déclarations excessives ou d'autres pratiques frauduleuses (Nzeka 2014 : 5).

Environ 10 % de la production locale de cacao sont transformés en masse, en beurre ou en poudre de cacao. La consommation nationale est très faible. La plupart des usines de la filière tournent bien en dessous de leur capacité. Les 16 sites de broyage pourraient transformer jusqu'à 220 000 t de fèves mais seule une petite partie est utilisée (Nzeka 2014: 5).

Les broyeurs de cacao nigérians se plaignent du coût élevé des fèves auquel s'ajoutent des frais de production importants et une rude évaluation du NGN. À la fin de l'année 2015, les représentants de l'industrie ont prédit la clôture prochaine des quelques usines restantes (Reuters 2015a).

5.5 Activités du secteur privé

Quelques multinationales productrices de chocolat et de cacao lancent leurs propres projets pour aider les cacaoculteurs nigérians ou bien participent à des partenariats public-privé. Parmi ces partenaires actifs, on peut citer par exemple Ferrero,

[23] NdT: Export Porcessing Factory Status Policy
[24] NdT: EEG = Export Expansion Grant

Armajaro/Ecom et Yara (Int. 61, 63, 64). Selon les personnes interviewées, l'industrie du chocolat s'intéresse peu à la filière cacao nigériane car sa production est beaucoup plus basse que celles du Ghana et de la Côte d'Ivoire. En comparaison avec ces pays, les projets au Nigéria sont très peu nombreux et ont une portée limitée (Int. 57, 58, 62). Beaucoup de projets en cours se concentrent sur l'accroissement de productivité (Int. 65). Les partenaires qui participent à la filière cacao contournent souvent les organes de l'État (Int. 63, 64).

Pour les entreprises, l'absence de coordination et de réglementation au sein de la filière cacao du Nigéria constitue un obstacle à l'investissement dans des projets. Elles ne peuvent jamais être sûres d'obtenir le cacao produit avec l'aide de leurs investissements (Int. 65).

En cas d'engagement dans des projets, la coordination et le partage de bonnes pratiques entre les différents partenaires restent faibles (Int. 58, 59, 61, 62, 63).

Les entreprises préfèrent travailler avec des groupements ou des coopératives de planteurs. La plupart des cacaoculteurs ne sont pas organisés. Ceux qui le sont, restent cependant confrontés à de nombreux problèmes. Beaucoup de coopératives ont besoin de soutien pour mettre en place des pratiques commerciales transparentes et les membres de la coopérative ont besoin de formation pour prendre en charge les postes de gouvernance. Une telle approche requiert un engagement sur le long terme. Beaucoup d'entreprises n'ont pas la capacité ou le souhait d'investir dans ce genre de programme car le retour sur investissement ne peut être que sur le long terme (Int. 65).

Il semble n'exister aucune analyse d'impact systématique des projets réalisés. Selon les acteurs qui connaissent bien l'évolution de la filière au cours de ces dernières années, beaucoup de projets individuels remportent un très grand succès mais ils ne concernent pas les communautés dans leur ensemble. Les entreprises travaillent avec les cacaoculteurs avec lesquels elles sont déjà en contact d'une manière ou d'une autre. Elles ne se sentent pas responsables du reste de la communauté. D'une manière générale, l'impact est faible en raison de la proximité limitée de ces programmes. Un autre problème est que certains cacaoculteur n'honore pas les coûts des services fournis par les entreprises. Après la récolte, ils vendent leur cacao à la concurrence si le prix proposé est supérieur (Int. 65).

Les négociants en cacao considèrent leurs projets comme un élément de compétition ce qui n'encourage pas la coopération. Les rencontres dans le cadre de la plate-forme nigériane officielle n'ont jamais lieu (Int. 57, 58, 59, 67).

5.6 Activités des bailleurs de fonds

Au cours de ces dernières années, des projets de plus grande envergure ont été lancés par les bailleurs de fonds et dans le cadre de partenariats public-privé auxquels participent bailleurs de fonds et entreprises. Certains acteurs ont l'impression que le nombre de projets est bien inférieur en comparaison à la Côte d'Ivoire et au Ghana. Ils estiment que la participation de la communauté internationale des bailleurs de fonds est plus réduite au Nigéria (Int. 60, 63).

Cependant, d'autres acteurs soulignent que les projets ont atteint un pourcentage significatif de cacaoculteurs nigérians. Le WCF a conclu un accord avec le FMARD pour former 70 000 paysans. D'autres programmes comme les fermes-écoles ou les écoles d'entreprenariat agricole ont été organisés avec d'autres partenaires tels que la GIZ et SOCCODEVI. Ces programmes ont déjà atteint 65 000 cacaoculteurs. Récemment, l'objectif est d'atteindre 25 000 cacaoculteurs de plus dans 10 états nigérians (Aikpokpodion 2014 : 17 ; Int. 67).

Par ailleurs, l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et l'Initiative pour un commerce durable (IDH) sont présentes activement au Nigéria. Dans le pays, ces institutions travaillent avec différents partenaires tels que Solidaridad et

l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA). Officiellement, il y a peu de coordination entre les organisations bailleurs de fonds (Int. 59, 62).

6 INDONÉSIE

6.1 Structure de la filière cacao

L'Indonésie est le premier pays producteur de cacao en Asie et le troisième dans le monde. Selon les données de l'Organisation internationale du cacao (ICCO 2016b : Tableau 4), sa production de 300 000 t en 2015–2016 se situe derrière celles de la Côte d'Ivoire et du Ghana. La culture du cacao a enregistré un fort déclin au cours de ces 10 dernières années. Depuis 2005–2006, la production a diminué de presque 50 %. La part de l'Indonésie dans la production mondiale de cacao a chuté de 15 % en 2005–2006 à 7 % en 2015–2016 (ICCO 2010b : Tableau 4, 2016c : Tableau 4). Les données de l'ICCO sur la production diffèrent de celles citées par le gouvernement indonésien et d'autres bases de données comme FAOStat. En 2013–2014 par exemple, les données ICCO indiquent une production indonésienne de 375 000 t de cacao (ICCO 2016c: Tableau 4) ; les représentants gouvernementaux parlent d'au moins 450 000 t (Machmud 2014 : 9). Les listes FAOStat indiquent 777 500 t (FAOStat 2016). La part de la production de cacao dans le Produit Intérieur Brut (PIB) de l'Indonésie est inférieure à 1 % (propres calculs basés sur IMF 2015f : Tableau 3 ; ICCO 2016c : Tableau 4). Cependant, le gouvernement de l'Indonésie semble prendre le cacao au sérieux. Bien que la production ait considérablement baissé au cours de ces 10 dernières années, il aspire à une production de 1 700 000 t de cacao d'ici 2025 (Machmud 2014: 13).

Tout comme les chiffres concernant la production, il est difficile de connaître avec précision le taux de productivité et les superficies totales récoltées. Hawkins/Chen (2016a : 25) ont analysé les données FAOStat selon lesquelles 1,77 millions d'hectares étaient plantés de cacaoyères. Ils suggèrent cependant qu'il s'agit d'une surestimation de 500 000 ha et que la surface totale serait de 1,27 millions d'hectares. La parcelle d'un cacaoculteur varie entre 0,5 et 1,5 ha (Yasa 2007 : 3). La productivité, calculée en fonction du rendement à l'hectare, est estimée en moyenne à 230 kg/ha mais varie selon les rapports entre 200 et 800 kg/ha (Hawkins/Chen 2016a : 26). Les données FAOStat suggèrent un rendement moyen de presque 440 kg/ha en 2013 (FAOStat 2016). Tous nos partenaires interviewés confirment la faible productivité du cacao indonésien. Celle-ci est due entre autres à des systèmes d'agroforesterie qui contiennent peu de cacaoyers à l'hectare (Int. 70, 71).

La production de cacao est concentrée sur les îles de Sulawesi (71 %, soit 410 000 ha en 2014), au Java occidental, à Bali et en Papouasie (Yasa 2007 : 1 ; VECO Indonesia 2011 : 6 ; Hawkins/Chen 2016a : 26). Elle constitue la principale source de revenus pour au moins 800 000 cacaoculteurs et leurs familles. Les chiffres concernant le nombre de cacaoculteurs vont de 800 000 (Int. 68) à 1 000 000 (Jakarta Post 2015 : 1, Int. 71) ou 1 400 000 (VECO Indonesia 2011 : 6) ou encore 1 700 000 (Machmud 2014 : 9).

Les petits planteurs contribuent à 87 % de la production nationale par rapport à 8 % pour les plantations de l'État et 5 % pour les grandes plantations privées. Les exploitations étatiques et privées se concentrent sur la culture de cacao fin (fine ou flavour) (Yasa 2007: 1). Toutefois, seul 1 % de la production indonésienne de cacao est classé « fine » ou « flavour » (Machmud 2014: 13).

Conscient des importants défis concernant la filière cacao, le gouvernement a introduit diverse politiques afin d'apporter des améliorations. D'une manière générale, l'objectif du gouvernement est d'accroître la production et la productivité (jusqu'à 1 000 kg/ha) pour devenir le premier pays producteur de cacao dans le monde, pour stimuler la production de cacao fin, pour développer la fermentation sur les plantations et pour transformer plus de cacao en Indonésie (Machmud 2014 : 13). Une autre préoccupation majeure est de faire du cacao un produit compétitif pour les producteurs par rapport à l'huile de palme et aux autres cultures (Indonesia Investments 2015 : 1). À l'échelle gouvernementale, les

politiques et les partenariats importants sont les suivants : le Partenariat pour un cacao durable (CSP), le Cocoa Board indonésien (Dekaindo), le Programme national pour le cacao (GERNAS) depuis 2009, les droits d'exportation et d'importation imposés en 2010 et en 2014 ainsi que la nouvelle réglementation sur la fermentation (signée en 2014 et dont l'entrée en vigueur a été repoussée à 2018). Ces mesures gouvernementales sont expliquées plus en détail dans les chapitres qui suivent.

La filière cacao indonésienne est confrontée à plusieurs défis : bien que le climat de l'Indonésie soit favorable à la culture du cacao, les rendements sont en général assez bas. Depuis les années 1990, ravageurs et maladies, comme par exemple le foreur de cabosses, posent de graves problèmes et entraînent une perte de productivité et de qualité. Le cacao indonésien est réputé pour sa basse qualité. C'est pourquoi il est souvent utilisé comme « produit de charge » dans la transformation. Tous nos partenaires interviewés ont eux aussi évoqué le problème de basse qualité. Cette qualité continue de baisser en raison du manque de séchage (correct) et de fermentation des fèves sur les plantations. De ce manque de qualité et de fermentation résulte un prix bord-champ relativement bas (Hafid/McKenzie 2012 : 5; Saxbøl 2014 : 46ff). Comme dans beaucoup d'autres pays producteurs de cacao, les problèmes liés au vieillissement des plantations et au manque d'infrastructures et de services de vulgarisation augmentent. La concurrence avec l'huile de palme qui a été assez rentable ces dernières années constitue un autre souci majeur pour la culture du cacao en Indonésie (Indonesia Investments 2015 : 1).

6.2 Influences extérieures sur la production de cacao

Effets de la mondialisation du marché et des prix

Selon l'une des personnes que nous avons interviewées, le prix bord-champ s'élève actuellement à IDR 38 000/kg, soit USD 2 880/t (Int. 73). Les cacaoculteurs reçoivent en prix bord-champ environ 75 à 85 % du prix sur le marché mondial (Yasa 2007 : 6 ; VECO Indonesia 2011 : 17) ; il s'agit d'une part importante si l'on compare avec les autres pays producteurs de cacao. Ce prix varie toutefois de manière significative entre les régions (Int. 72). Les attentes du marché concernant la qualité du cacao ne sont pas vraiment communiquées aux planteurs. La fixation des prix au niveau mondial n'a qu'un effet indirect sur la production car les prix sont transmis par l'intermédiaire des entrepôts et des acheteurs locaux (Saxbøl l 2014 : 46). Les cacaoculteurs disposent rarement d'autres informations concernant le marché que celles reçues par ces deux canaux (Int. 71, 72). Ceci explique partiellement pourquoi les producteurs de cacao vendent habituellement des fèves non fermentées alors qu'ils pourraient obtenir des prix plus élevés en vendant des fèves fermentées. Les entrepôts paient aux acheteurs locaux des prix beaucoup plus élevés pour les fèves fermentées et séchées (Saxbøl 2014: 46f). De leur côté, ces derniers n'offrent pas de prix vraiment différents entre les fèves fermentées et non fermentées. Habituellement, ils effectuent la collecte chez le planteur et mélangent toutes sortes de fèves de cacao afin de rendre le transport plus facile. Dans le cas où les producteurs seraient en mesure de fournir des fèves de grande qualité ou bien correctement séchées/fermentées, ils seraient rarement mieux rémunérés. Les producteurs vendent rarement leurs fèves directement aux entrepôts parce qu'il leur faudrait assurer le transport et parce que les critères de qualité y sont plus stricts (Saxbøl 2014 : 47). Ces conditions découragent les cacaoculteurs qui ne se donnent pas la peine de sécher et de fermenter correctement leurs fèves.

Effets des chaînes de valeur mondialisées

La domination de quelques négociants et transformateurs dans la chaîne de valeur mondiale du cacao devient apparente au niveau national.

En un mot, la filière cacao indonésienne est structurée ainsi : des producteurs, habituellement petits planteurs, vendent leur production à des acheteurs locaux qui revendent ensuite à des entrepôts. Ces entrepôts peuvent être publics ou privés ; certains appartiennent à de grandes sociétés d'exportation. C'est là que la qualité du

cacao est évaluée. Le cacao non transformé ou transformé est ensuite exporté (Syahruddin/Kalchschmidt 2012 : Figure 2). Plusieurs partenaires interviewés ont confirmé la structure de la filière ainsi que la domination puissante des entreprises transnationales (Int. 68, 71, 72).

Par comparaison avec le niveau mondial de concentration, on a observé une concentration de l'industrie indonésienne de transformation ainsi que des exportations. Avant l'introduction de droits à l'exportation en 2010, l'Indonésie comptait 60 exportateurs et 13 usines de transformation. En 2015, il ne restait plus que 10 usines de transformation (dont 8 étrangères) et 3 exportateurs : Cargill, Olam et Ecom/Armajaro Indonesia. Asia Cocoa Indonesia, Barry Comextra (une société en participation constituée de Barry Callebaut et du négociant indonésien Comextra), Cargill, Jebe Koko, Mars et Olam font partie des multinationales qui possèdent une usine de transformation en Indonésie (VECO Indonesia 2011 : 7, 12 ; Saxbøl 2014 : 10 ; Jakarta Post 2015 : 1 ; Hawkins/Chen 2016a : 27f). L'entreprise indonésienne BT Cocoa détient cependant la plus grande capacité de broyage du pays (Int. 73). Après avoir été négocié, transformé puis exporté, le cacao indonésien est transformé en confiserie par les célèbres multinationales Mars, Nestlé, Blommer et Hershey's pour être ensuite vendu dans le monde entier (VECO Indonesia 2011: 7).

Au cours des dernières années, les usines de transformation anciennes ou nouvellement construites ont connu des problèmes pour tourner à pleine capacité. Actuellement, la capacité totale de broyage en Indonésie s'élève à 900 000 t (Int. 73). La production de cacao indonésienne en baisse ne suffit plus (Abdoellah 2014b). Les entreprises importent de plus en plus de cacao d'autres pays pour faire tourner leurs usines à pleine capacité et éviter les pertes financières. Les importations proviennent principalement de la Côte d'Ivoire et du Ghana, deux pays qui offrent une qualité de cacao supérieur à l'Indonésie (Saxbøl 2014 : 10). Par conséquent, la demande en cacao étranger a augmenté en Indonésie depuis 2010 (ICCO 2013 : Tableau 19 ; ICCO 2016c : Tableau 19).

Effets de la coopération internationale

De nombreux projets interviennent en Indonésie, la plupart sur les îles de Sulawesi, pour renforcer la compétitivité des cacaoculteurs et accroître leurs revenus. Divers acteurs tels que les organisations de producteurs, les entreprises multinationales de négoce, de transformation et de fabrication de confiseries, les organisations non-gouvernementales locales et internationales (NGO), les organisations de développement et les institutions publiques indonésiennes participent à cet ensemble de projets sur le cacao. Beaucoup de projets sont réalisés en coopération avec plusieurs de ces acteurs (Int. 68, 70). Les approches multipartites présentées ci-après se concentrent sur l'impact actuel et futur de leur action sur la compétitivité et les revenus des petits planteurs : le Programme pour la production d'un cacao durable (SCPP), le projet mené par VredesEilanden (VECO), le projet Cocoa Innovations et FORCLIME, le Plan Cacao de Nestlé, Cocoa Life de Mondelēz, SAFOB de Blommer et les Cliniques villageoises de Mars. Dans la plupart des cas, les données d'évaluation de ces projets sont incomplètes et non disponibles au public.

Le programme SCPP constitue l'un des plus vastes projets réalisés en Indonésie. Il est réalisé par Swisscontact, une organisation internationale d'aide au développement basée en Suisse. Créé en 2010, le SMTP est basé sur une grande alliance d'entreprises de négoce, de transformation et de confiserie (Barry Callebaut, BT Cocoa, Cargill, Ecom, Mars, Mondelēz, Nestlé, Olam), d'institutions étatiques (de la Suisse, des Pays-Bas et de l'Indonésie), de l'IFAD et de Swisscontact. Le SCPP veille à ce que ses partenaires adoptent une même approche globale tout en leur accordant la liberté de mettre en œuvre leurs propres activités (Int. 68). Le SCPP met l'accent sur la formation des cacaoculteurs aux bonnes pratiques agricoles (BPA), aux bonnes pratiques nutritionnelles (BPN) et aux bonnes pratiques financières (BPF) (Swisscontact 2015 : 18). Jusqu'ici, 54 000 cacaoculteurs ont été formés aux BPA, principalement sur l'île de Sulawesi.

Sur cette même île, l'organisation de développement belge VECO gère un projet avec l'organisation de cacaoculteurs AMANAH et l'ONG Wasiat. Ecom/Armajaro Indonesia participe également comme acheteur du cacao produit dans le cadre de ce projet. L'objectif est d'accroître la productivité et d'améliorer la qualité du cacao de 1 500 cacaoculteurs. Ecom/Armajaro les informe par téléphone des prix du cacao (VECO Indonesia 2011 : 8, 12). Suryatin et al. (2013 : 9) évaluent de manière positive le degré d'organisation des cacaoculteurs et leur pouvoir collectif de négociation dans le cadre du projet VECO. Hafid et al. (2013 : 50f) pensent qu'il a amélioré l'accès des cacaoculteurs à l'emprunt et a créé un lien direct avec l'exportateur (c'est-à-dire Ecom/Armajaro), que les cacaoculteurs ont bénéficié de prix plus élevés (bien que l'on ne sache pas clairement si cela est le résultat d'une négociation directe ou d'une amélioration de la qualité) et que le rôle des organisations de producteurs s'en est trouvé renforcé.

Depuis 2013, Mondelēz intervient en Indonésie par le biais de son programme Cocoa Life qui se concentre sur Sulawesi où l'entreprise réalise le projet en coopération avec CARE International, Save the Children, Swisscontact et Cargill. Jusqu'ici, 8 100 cacaoculteurs en ont bénéficié (Mondelēz International 2015 : 51-56). Le rapport de programme ne mentionne pas si les cacaoculteur ont aussi bénéficié d'une formation. Cocoa Life s'aligne sur le SCPP (Cargill 2015). Deux de nos partenaires interviewés ont félicité Mondelēz pour son approche communautaire et dit que ce projet était très différent des autres (Int. 70, 73).

En 2013, l'organisation de développement américaine ACDI/VOCA (Agricultural Cooperative Development International/Volunteers in Overseas Development Assistance) et la World Cocoa Foundation (WCF) ont lancé le projet « Cocoa Innovations » qui poursuit les efforts entrepris par USAID et met l'accent sur l'accès des cacaoculteurs au micro financement, aux informations agricoles et à la fermentation au niveau des communautés (WCF/ACDI/VOCA 2013 ; ACDI/VOCA 2015).

À Bornéo, la GIZ (*Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit*) réalise le programme bilatéral FORCLIME, créé en 2009, dont l'objectif est de promouvoir la culture du cacao dans le cadre de systèmes agroforestiers (GIZ 2012 : 1, 2013 : 1f). Il s'agit d'un tout petit programme qui n'atteint que quelques centaines de cacaoculteurs.

Depuis 2003, Nestlé met en œuvre son Plan Cacao sur l'île de Sulawesi. Nestlé déclare avoir formé 3 000 cacaoculteurs aux BPA, aux BPN et aux BBF ainsi qu'avoir créé 100 groupements de planteurs (Hawkins/Chen 2016a : 28). Selon l'un de nos partenaires interviewés, Nestlé a fondé la recherche de l'Institut indonésien de recherche sur le café et le cacao (ICCRI) en vue de développer des variétés de cacao à haut rendement (Int. 74).

Depuis 2005, Blommer gère son projet SAFOB avec Olam et l'Alliance agricole de Sulawesi, une organisation paysanne indonésienne. Selon leurs propres données, ils ont atteint 12 000 cacaoculteurs, établi 11 centres d'achat où Olam achète directement aux producteurs. Les cacaoculteurs reçoivent une prime pour la qualité améliorée de leurs fèves (Blommer 2011 : 21f).

Mars est engagé en Indonésie depuis 2003. La société a créé cinq centres de développement du cacao qui forment les producteurs aux BPA. À leur tour, ces cacaoculteurs transmettent leurs connaissances aux autres cultivateurs à travers les Cliniques villageoises. Hafid et McKenzie (2012 : 11, 14f) préfèrent cette approche de formation de cultivateur à cultivateur aux autres méthodes et reconnaissent que le projet de Mars est bien géré.

Divers efforts d'amélioration des conditions des cacaoculteurs Indonésiens ont été présentés et discutés. Il est difficile d'identifier les effets de ces initiatives multipartites sur la compétitivité et les revenus des cacaoculteurs en raison du manque de données. Plusieurs partenaires interviewés ont critiqué le fait que les entreprises ainsi que les organisations de développement se concentrent principalement sur l'augmentation de la production et que les projets répondent en premier lieu à leurs propres besoins : assurer l'approvisionnement en cacao (Int. 69, 70, 71, 74). Une personne interviewée s'inquiète

du fait que la plupart des projets ne tienne pas compte de la réalité des petits planteurs (Int. 70). Ceux-ci reçoivent de la formation mais manquent des moyens financiers pour appliquer leurs connaissances à leurs plantations. Par ailleurs, il a été dit que les projets avaient besoin d'être élargis parce que seuls 100 000 cacaoculteurs en avaient bénéficié jusqu'à présent et que ceux des régions reculées étaient encore ignorés (Int. 68, 71, 72). L'une des personnes interviewées a exprimé le besoin en projets sur le long terme (Int. 72).

6.3 Effets des mesures gouvernementales afférentes au secteur cacao sur la compétitivité de la production de cacao

6.3.1 Mesures gouvernementales et activités

En Indonésie, les politiques, les mesures et les activités gouvernementales sont assez limitées. On y trouve entre autres le Partenariat pour un cacao durable (CSP) en 2006, la mise en place du Dekaindo en 2007, le lancement du Programme national pour le cacao (GERNAS) en 2009 l'introduction de droits à l'exportation et à l'importation en 2010 et en 2014 et l'adoption d'une nouvelle réglementation sur la fermentation en 2014 (dont l'entrée en vigueur se fera en 2018.) Par ailleurs, le Dekaindo et l'ICCRI développent actuellement leurs propres normes de durabilité : ISCocoa (norme indonésienne pour la durabilité du cacao).

Le gouvernement indonésien prévoit d'harmoniser les divers projets en cours concernant le cacao en passant entre autres par le CSP. Créé en 2006, le CSP est une initiative multipartite dont l'objectif est d'accroître la communication, la coopération et la coordination entre les acteurs. Le CSP est dirigé par le secteur privé (Machmud 2014 : 20 ; Int. 73). On compte parmi ses membres des entreprises de négoce et de transformation du cacao (Barry Callebaut, BT Cocoa, Cargill, Ecom/Armajaro Indonesia, Olam), des entreprises de confiserie (Mars, Mondelēz, Nestlé, Petra Foods), des organismes de certification (Rainforest Alliance, UTZ Certified) et des ONG (IDH, Swisscontact, VECO). Il n'existe malheureusement pas de données disponibles pour savoir si le CSP a amélioré la coordination entre les projets concernant le cacao en Indonésie. En 2007, le gouvernement a créé le Dekaindo qui opère avec le CSP pour harmoniser les approches dans la filière cacao. Le Dekaindo est associé au Ministère de l'Économie. En 2009, le gouvernement a lancé le Programme national pour le cacao (GERNAS). Il a investi USD 350 millions (jusqu'en 2015) et USD 100 millions (en 2015) pour stimuler la productivité du cacao sur 450 000 ha. Selon une personne interviewée, le programme a été récemment élargi (Int. 71). Parmi les diverses mesures mises en place, on a organisé une distribution de jeunes plants aux cacaoculteurs (Hafid/McKenzie 2012 : 17 ; Indonesia Investments 2015 : 1 ; Hawkins/Chen 2016a : 2016 : 27). En 2010, le gouvernement a imposé des droits d'exportation de 15 % sur les fèves brutes afin d'encourager la transformation sur le territoire national et l'exportation de cacao transformé. En janvier 2014, ces droits ont été baissés à 10 %. En outre, un droit d'importation de 5 % sur les fèves de cacao brutes a été imposé. En 2014, le gouvernement a signé un nouveau règlement exigeant que tous les cacaoculteurs fermentent leurs fèves avant de les vendre. L'application de ce règlement a été repoussée à plusieurs reprises et devrait maintenant avoir lieu en 2018 (Int. 73). La même année, Dekaino et l'ICCRI ont annoncé le développement d'une norme indonésienne sur la durabilité du cacao : ISCocoa. Cette norme est supposée améliorer l'accès des cacaoculteurs à l'emprunt, assurer la Cermation des cacaoculteurs et réguler les mécanismes de fixation des prix et de niveaux de qualité (Abdoellah 2014a : 4f).

6.3.2 Effets sur la compétitivité

Le chapitre suivant discute les effets des mesures gouvernementales sur la compétitivité de la production de cacao indonésienne. Le manque de données adéquates rend souvent difficile l'évaluation de l'impact. En général, les mesures des gouvernements ou des

autres acteurs ne semblent pas avoir l'effet positif escompté sur la production de cacao parce que celle-ci continue à baisser et qu'il n'y a pas eu d'amélioration récente sur la qualité.

Il n'y a pas de données disponibles pour évaluer les effets du CSP ou du Dekaindo sur la compétitivité. Une évaluation des effets de la réglementation concernant la fermentation reste impossible étant donné que son introduction a été repoussée à 2018.

Le programme national pour le cacao GERNAS (depuis 2009) n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation scientifique mais ceci est envisagé. L'Association indonésienne pour le cacao (Askindo) critique l'absence de résultats de ce programme car la production et la productivité ont continué à baisser depuis 2009 (Indonesia Investments 2015). Dans le cadre de GERNAS, engrais, pesticides et variétés de cacao à haut rendement ont été distribués aux cacaoculteurs (Int. 74). En outre, Hafid et McKenzie (2012 : 17) considèrent que les jeunes plants distribués dans le cadre du programme étaient de mauvaise qualité. C'est pourquoi on peut penser que GERNAS n'a pas (encore) eu d'effet positif sur la compétitivité du cacao indonésien.

En 2010, le gouvernement a introduit un droit à l'exportation de 15 % sur les fèves de cacao brutes. Ce droit a été baissé à 10 % en 2014. Saxbøl (2014 : 9f) estime qu'il s'agissait d'un encouragement aussi bien pour les entreprises nationales et qu'étrangères pour qu'elles construisent des usines en Indonésie. On trouve parmi ces entreprises les multinationales Barry Callebaut (dans une société en participation avec Comextra), Cargill et Mars (Saxbøl 2014 : 10). Selon le quotidien Jakarta Post (2015 : 1), un processus de concentration a été observé dans l'industrie de transformation après 2010. Seules 10 sociétés de transformation (dont huit étrangères) existent encore en 2015. Pour faire tourner les usines de transformation à pleine capacité et compte tenu de la qualité inférieure du cacao indonésien, les entreprises importent le cacao principalement de la Côte d'Ivoire et du Ghana (Saxbøl 2014 : 10). Ceci est peut-être la raison pour laquelle le gouvernement indonésien a imposé un droit à l'importation de 5 % sur les fèves brutes en 2014. Les données d'exportation et d'importation montrent que les taxes à l'exportation et à l'importation ont eu l'effet escompté par le gouvernement. Après 2010, les exportations de fèves ont baissé de 80 %. Les exportations de produits transformés, par exemple du beurre de cacao, ont augmenté de 130 %. Les importations de fèves ont triplé entre 2010 et 2014 pour probablement alimenter les usines nouvellement construites (ICCO 2012b : Tables 13, 15, 19 ; ICCO 2013 : Tableau 13, 15, 19 ; ICCO 2016c : Tableau 13, 15, 19). Plusieurs entreprises nationales de transformation n'étaient pas compétitives par rapport aux multinationales et ont été évincées du marché. En raison des tarifs douaniers, les transformateurs ont utilisé le cacao indonésien dans leur production malgré sa médiocre qualité et sa moindre compétitivité par rapport au cacao ghanéen par exemple.

Nos partenaires interviewés ont été extrêmement critiques vis-à-vis des politiques du gouvernement pour le cacao. Les critiques allaient de déclarations selon lesquelles le gouvernement était corrompu et que les fonds pour le cacao n'atteignaient pas les cacaoculteurs (Int. 71) à des avis estimant que les politiques gouvernementales neutralisaient les tendances du marché (Int. 68). Nos partenaires ont jugé que la taxe à l'exportation avait un impact minime sur la valeur ajoutée en Indonésie et la considéraient comme défavorable aux entreprises locales de transformation (Int. 68, 70, 71). Par ailleurs, il a été dit que le gouvernement disposait de suffisamment de ressources financières mais manquait de capacité technique pour réaliser les projets ou mettre en place les services de vulgarisation et qu'il avait besoin du soutien d'autres acteurs comme les universités, les ONG ou le secteur privé (Int. 70, 73). L'une des personnes interviewées a déclaré que le gouvernement devrait s'engager plus fortement dans les projets en cours (Int. 73).

6.3.3 Effets sur les petits planteurs

En ce qui concerne l'impact des mesures gouvernementales sur les petits planteurs, on manque là également de données. Il existe cependant trois grands thèmes qui doivent

être mentionnés ici. Premièrement, l'introduction du droit à l'exportation en 2010 qui a conduit un déclin des prix du cacao pour les producteurs. Selon le Jakarta Post (2015 : 1), beaucoup d'entre eux ont abandonné la cacaoculture à cette époque. Les superficies de récolte ont également diminué. Deuxièmement, d'autres cultures semblent plus rentables et beaucoup de cultivateurs passent à l'huile de palme, au maïs, au clou de girofle ou au caoutchouc (Indonesia Investments 2015 : 1). Troisièmement, en termes de formation, de dispositifs de crédit, d'informations concernant le marché et d'intrants agricoles, l'extension des services de vulgarisation est couverte par la plupart des projets sur le cacao. On peut penser que certaines améliorations ont déjà eu lieu. Une personne interviewée a cependant déclaré que la plupart des projets ne tenait pas compte de la réalité des petits planteurs et n'était pas adapté à leurs capacités (Int. 70).

7 ÉQUATEUR

7.1 Conditions générales

La culture du cacao occupe près de 100 000 planteurs individuels et elle est la source d'environ 560 000 emplois directs et indirects, pour une population de 16 millions d'Équatoriens. Le cacao se place au troisième rang des produits d'exportation agricoles de l'Équateur, derrière la banane et les fleurs (UNCTAD 2015 : 11), et au cinquième rang des produits d'exportation toutes catégories confondues (Central Bank of Ecuador, 2016a). De 2007 à 2015, la valeur des exportations de cacao et de ses produits dérivés est passée de 239 à 812 millions USD, soit plus de 300 % de hausse. Malgré cela, la place prépondérante du pétrole dans la structure des exportations signifie que le cacao ne représente que 3-4 % de la valeur totale des exportations (Banque centrale de l'Équateur, 2016a).

Ce n'est pas tant le volume qui fait de l'Équateur un acteur majeur de l'économie mondiale du cacao, mais sa position de leader dans la production et l'exportation de fèves de qualité. La demande internationale de cacao fin est généralement supérieure à l'offre, ce qui constitue une condition favorable à la production de cacao et au développement de sa chaîne de valeur en Équateur. La filière a également une grande importance pour les ambitions de réduction de la pauvreté du pays, du fait de la place prépondérante occupée par les petits planteurs.

L'Équateur bénéficie de conditions géographiques favorables et ses ressources biologiques de qualité représentent un atout comparatif en termes de production de cacao de qualité. Le pays est actuellement le plus grand producteur de cacao d'Amérique latine, se plaçant au quatrième rang mondial. Sa production annuelle de fèves de cacao s'est considérablement accrue ces dernières années grâce à l'introduction de nouvelles aires de plantation et à une meilleure gestion des cultures, que ce soit en termes de production primaire ou de transformation. Par ailleurs, la variété CCN-51 d'un rendement supérieur a connu une expansion rapide puisqu'elle est présente dans une proportion importante des aires replantées ces dernières décennies (CEPAL non daté : 2-3). Venant au troisième rang des produits agricoles, avec 18 % du PIB du secteur, le cacao ne représente cependant que 0,4 % du PIB total du pays. C'est aussi l'un des cinq premiers produits d'exportation du pays (CORPEI 2014 : 19), dont la production se concentre dans les régions côtières (provinces de Manabí, Los Ríos et Guayas), des volumes plus réduits provenant de la région amazonienne (7 %) et des hauts plateaux (13 %) (UNCTAD 2015 : 14).

Le pays est connu pour la qualité de son produit (National ou Arriba) qui se classe parmi les cacaos fins (FFC). Fournissant environ 60 % des réserves mondiales, l'Équateur est de loin le plus grand producteur de cacao FFC ; environ 100 000 familles tirent leurs moyens de subsistance de cette culture dont la productivité est cependant généralement très faible (RTI 2013 : 15). Malgré des rendements habituellement inférieurs à ceux de la variété CCN-51 de qualité inférieure, le cacao FFC représente à peu près 64 % de la production nationale. Le CCN-51 a suscité beaucoup d'intérêt de la part des producteurs en raison de sa productivité et de sa résistance aux maladies (USDA 2015 : 3 ; CEPAL non daté : 2-3).

Les petits exploitants fournissent aujourd'hui entre 80 et 90 % du cacao équatorien. Ce sont en grande majorité des agriculteurs individuels, non regroupés en associations, qui sont propriétaires de leurs terres (souvent sans titre officiel), mais qui ont un accès réduit aux services proposés aux producteurs comme le crédit, l'assistance technique et la formation. Ils emploient généralement des méthodes de production traditionnelles et n'ont que peu, voire pas du tout, accès aux engrais, aux insecticides ou aux fongicides modernes, ce qui limite leur production (Cepeda et al. : 2013 : 44 ; UNCTAD 2015 : 11 ; USDA 2015 : 3). Alors que la productivité moyenne progresse, passant de 240 kg/ha en 2000 à 510 kg/ha en 2012 (Hawkins/Chen 2016a : 34), celle des petits exploitants reste remarquablement faible, tandis que certaines plantations modernes de plus grande taille

sont mécanisées et produisent jusqu'à 2 t/ha, avec un cacao de haute qualité (Hawkins/Chen 2016a : 41).
Selon les auteurs, la proportion de cacaoculteurs organisés en associations est estimée entre 5 et 19 %, ce qui se traduit par une forte présence d'intermédiaires. Nombre de ces producteurs ont diversifié leur production ou bien ils travaillent au contrat, d'où leur vulnérabilité accrue face à la volatilité des prix. Le cacao FFC en particulier est souvent cultivé dans des systèmes agroforestiers (Cepeda et al. 2013 : 4, 44 ; Troya Rocha 2013 : 50).

L'Équateur a conservé un taux de croissance économique soutenu, le revenu par habitant passant de USD 2 130 USD en 2003 à USD 5 190 en 2012. C'est pour cette raison que la Banque mondiale a transféré l'Équateur de la tranche inférieure à la tranche supérieure des pays à revenu intermédiaire. Conséquence de ce transfert, le pays ne bénéficie plus pour ses exportations du système de préférences tarifaires généralisées de l'UE, et l'impact s'en fait sentir principalement sur les exportations des produits de cacao semi-transformés vers l'UE (USDA 2015 : 5).

Autre condition générale importante, la nouvelle constitution entrée en vigueur en 2008 est fondée sur un concept dérivé de la culture autochtone, le *sumak kawsay* (en espagnol : *buen vivir*, en français : bonne vie). Celui-ci se traduit par un engagement plus fort envers la formulation de stratégies cherchant à promouvoir un certain nombre de principes sociaux et écologiques liés à la conservation des écosystèmes et de la biodiversité, à la réduction de la pauvreté, à la solidarité et à l'équité sociale (UNCTAD 2015 : 7). Le cacao étant principalement produit par des petits agriculteurs, le gouvernement a exprimé un fort intérêt pour l'amélioration de la situation des cacaoculteurs dans le cadre de la nouvelle constitution (Int. 76).

C'est dans ce contexte que plusieurs instruments ont vu le jour depuis 2009, proposés par plusieurs acteurs publics dans le but d'améliorer la productivité et les chaînes de valeur par le biais de l'assistance technique, du crédit, d'infrastructures productives, du marketing et d'un encouragement aux cacaoculteurs afin qu'ils s'organisent. Il s'agit de la Loi organique sur la souveraineté alimentaire (2010), qui encourage et renforce les associations de développement rural et la production agro-industrielle et accorde la primauté aux intérêts collectifs et aux actions collectives (Troya Rocha 2013 : 29ff). Le Code organique de la production (2010) et la Loi organique pour l'économie solidaire du peuple (2011) sont deux instruments visant à concrétiser l'esprit du *buen vivir* dans l'intérêt des petits exploitants du secteur productif. Placé sous la direction du Ministère de l'agriculture, de l'élevage, de l'aquaculture et des pêches (MAGAP), le Projet national pour la relance du cacao fin (2012) concerne directement la filière cacao, le but étant d'améliorer la rentabilité (tant par la productivité que par la différentiation des prix) pour tous les acteurs de la chaîne de valeur, mais surtout pour les petits planteurs.

7.2 Impacts externes sur la production du cacao

7.2.1 Influence du marché mondial et des prix internationaux

En 2014, l'Équateur a exporté 236 000 t (USD 775 millions) à destination de ses principaux partenaires commerciaux : les États-Unis (42 % des exportations totales) et l'UE (27 %). Les marchés émergents comme la Malaisie, le Mexique et la Chine gagnent cependant des parts importantes. La croissance des exportations a été progressive ces dernières années, pour atteindre 100 000 t en 2003. On devrait, selon les projections, parvenir à 300 000 t d'ici à 2016, mais des événements météorologiques défavorables (El Niño et ses précipitations excessives) semblent ralentir la croissance actuelle de la production. Il n'en demeure pas moins que les fèves de cacao sont de loin le principal produit d'exportation, avec une part variable égale à 87 % du volume d'exportation (en t en 2015) ; les exportations comprennent aussi certains produits semi-transformés (pâte et beurre de cacao, 12 % des exportations) et des produits finis (chocolats, 1 % des exportations) (CORPEI 2014 : 44 ; ANECACAO 2015 : 5 ; USDA 2015 : 4f).

Figurant en bonne place dans l'éventail des exportations équatoriennes, le cacao fin génère en règle générale des prix supérieurs à ceux du cacao en vrac. En juillet 2013, les différences de prix allaient de USD 2 050/t pour la variété CCN-51 de l'Équateur à USD 2 358/t pour la meilleure variété Arriba (Pro Ecuador 2013 : 19). Il arrive aussi que le cacao de qualité soit aussi lié à d'autres normes et certifications de qualité, que ce soit pour le marché biologique ou le commerce équitable. C'est ainsi que des primes à la qualité comprises entre 30 et 40 % ont été constatées lorsque ces normes et des processus de fermentation améliorés ont été appliqués ou dans les cas d'approvisionnement direct du fabricant de chocolats auprès de coopératives de producteurs (FAO/IICA 2008 : 111 ; CORPEI 2014 : 34).

Limité mais extrêmement spécialisé, le marché du cacao fin FFC fonctionne avec ses propres chaînes d'approvisionnement, dont les agents spécialisés achètent directement aux pays producteurs. Bien que les prix soient fixés en référence à la cote, le prix final est déterminé par les caractéristiques de l'offre et de la demande d'un type particulier de cacao (CORPEI 2014 : 63). Cependant, alors que de nombreux cacaoculteurs bénéficient généralement de prix aux producteurs relativement élevés supérieurs à 90 % des cours quotidiens de l'ICCO (Fig. 8), bien souvent ils ne perçoivent pas de prime à la qualité conforme à la qualité du cacao qu'ils produisent. En effet, les planteurs individuels, en particulier, sont peu informés sur les chaînes de valeur et les processus de commercialisation (Cepeda et al. 2013 : 55). Pour la plupart des producteurs, les prix continuent de poser problème à cause de leur faible productivité, de l'absence de services financiers adéquats et de leur forte dépendance vis-à-vis des intermédiaires (Int. 75, 76).

Figure 6 : Prix aux producteurs en Équateur

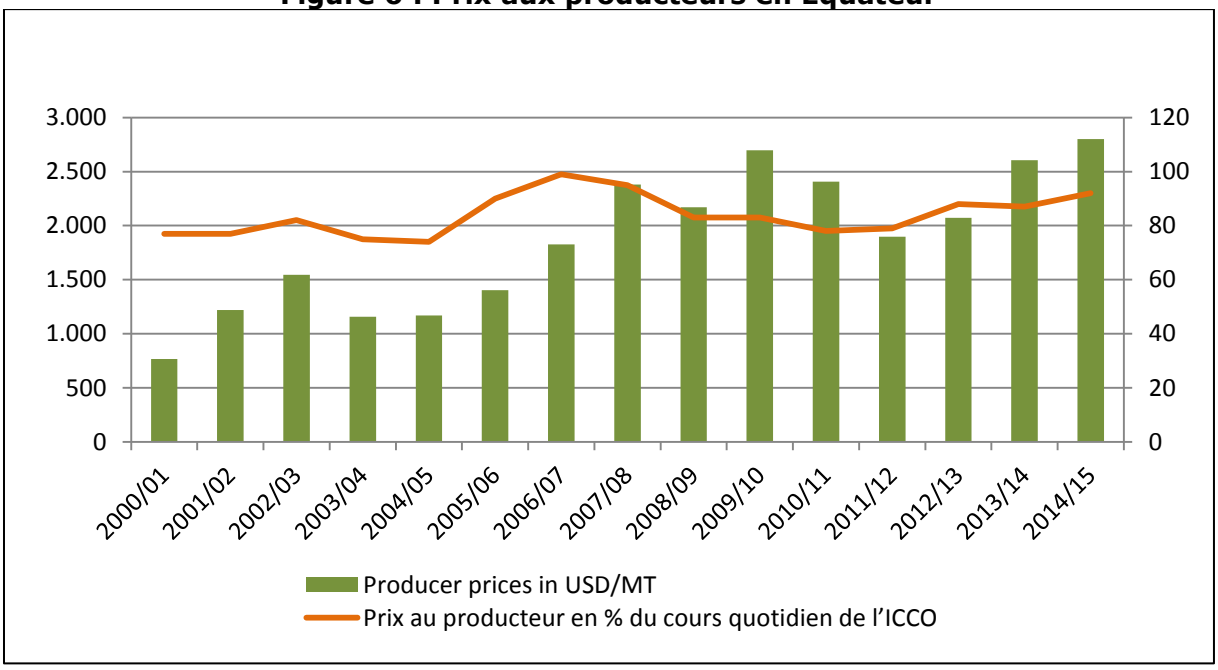

Source : ICCO 2016f

Ces dernières années, la demande accrue pour un cacao de qualité supérieure, biologique ou du commerce équitable, a permis principalement aux petits cacaoculteurs équatoriens d'améliorer leur revenu. Il n'en demeure pas moins que le montant total des exportations de cacao biologique, provenant de près de 12 000 hectares de plantations, ne représentent actuellement que 3 à 4 % environ de la production totale (Jano/Mainville 2007 : 15 ; UNCTAD 2015 : 2 ; USDA 2015 : 5). Selon plusieurs partenaires interviewés, l'existence de chaînes de valeur spécialisées dans le cacao fin FFC se traduit par des conditions générales décentes sur les marchés internationaux. Mais ces dernières années, la baisse de confiance dans la qualité du cacao équatorien, liée au mélange des qualités,

pose problème et les prix du cacao fin ne suffisent toujours pas à compenser la moindre productivité du cacao FFC comparé au CCN-51.

7.2.2 Effets des chaînes de valeur mondialisées

Le premier maillon de la chaîne de valeur du cacao, qui est relativement longue dans de nombreux cas, est constitué de 100 000 planteurs environ, pour la plupart non organisés en associations. Ils représentent 12 % de la population rurale économiquement active et ces familles de producteurs tirent du cacao environ 70 à 80 % de leur revenu (CORPEI 2014 : 23). Les producteurs apportent leur récolte principalement à l'un des entrepôts - 635 petits ou 363 moyens et grands – qui la livrent ensuite à un groupe de 30 exportateurs actifs et de 20 entreprises de transformation (CORPEI 2014 : 9). Dans certaines zones reculées, la dépendance vis-à-vis de ces intermédiaires est très forte (Cepeda et al. 2013 : 4). Lorsqu'elles sont accessibles, les producteurs se rapprochent d'associations présentes dans leur secteur. Le niveau d'organisation s'est accru ces dernières années et selon certaines estimations, on peut compter jusqu'à 19 % de producteurs organisés en associations (CORPEI 2014 : 23). Celles-ci sont cependant peu nombreuses à organiser la collecte et la commercialisation du cacao pour le compte de leurs membres (RTI 2013 : 16). La participation de telles associations à la chaîne de valeur semble la raccourcir, les intermédiaires se trouvant évincés. De plus, la qualité des produits certifiés s'est améliorée grâce aux meilleurs soins apportés à la culture, à son suivi et aux traitements après récolte (Cepeda et al. 2013 : 52f.).

Les intermédiaires sont des acteurs essentiels qui négocient et au final déterminent les prix bors-champ versés aux producteurs. Leur forte présence influence également les prix, car ils mélangent souvent les différentes variétés de cacao, ce qui a un impact sur la qualité totale (UNCTAD 2015 : 15). C'est ainsi que l'avantage économique lié à un produit de niche de qualité ne bénéficie souvent pas au producteur individuel, en raison de son ignorance de l'évolution des prix des marchés mondiaux et de sa dépendance vis-à-vis des intermédiaires, mais aussi à cause d'une gestion inappropriée après la récolte (en termes de traitement après récolte et de mélange des qualités).

Ces dernières années, au fur et à mesure que la filière a vu l'importance de protéger son accès à des produits primaires différenciés et à cause de la demande accrue de cacao FFC, une tendance à une intégration verticale renforcée de la chaîne de valeur a été constatée. De ce point de vue, l'importance de l'organisation en associations a été confortée car elle permet d'appliquer de meilleures normes de traitement après récolte, de mettre en œuvre des programmes de certification et de gagner en efficacité, grâce à une acquisition plus importante auprès des points de collecte (CORPEI 2014 : 71).

Un modeste secteur de la transformation est également présent en Équateur, portant sur les produits semi-transformés (liqueur, pâte, beurre et poudre de cacao) et les chocolats. La première activité regroupe un grand nombre de petites et moyennes entreprises qui proposent des produits semi-transformés principalement destinés à la consommation intérieure et aux marchés latino-américains (UNCTAD 2015 : 12). Cependant, certaines entreprises basées à l'étranger, comme Nestlé et Transmar, sont également actives dans ce secteur et les exportations à destination des États-Unis et de l'UE continuent d'occuper une place dominante pour ce qui est de la plupart des produits semi-transformés (CORPEI 2014 : 44ff ; ANECACAO 2015). Dans le même temps, les fabricants de chocolat sont des entreprises principalement de grande taille et de taille moyenne qui canalisent la plupart du cacao transformé vers les marchés étrangers. Cinq entreprises seulement (Ferrero Ecuador, Productos Sksfarms, Confites Ecuatorianos (CONFITECA), Tulicorp et Nestlé Ecuador) représentent 95 % des exportations totales (UNCTAD 2015 : 12). Par ailleurs, une poignée d'entreprises de plus petite taille produisent du chocolat de qualité (souvent noir, biologique, et/ou de pure origine), telles que Pacari, Kallari et Caoni qui ont aussi créé des chocolats médaillés (RTI 2013 : 16).

Alors même que les acheteurs internationaux continuent de dominer la chaîne de valeur du cacao, on constate que les chaînes de valeur, surtout celle du cacao FFC, sont souvent raccourcies, plus directes et transparentes. De nombreuses entreprises qui achètent du

cacao FFC emploient des techniciens ou des superviseurs pour traiter directement avec les petits producteurs (ou leurs associations) et garantir la qualité (CORPEI 2014 : 75). Malgré la forte concentration du marché, cela n'est pas considéré comme étant problématique, surtout pour les chaînes de valeur du cacao FFC, plus dispersées et desservant des marchés spécifiques en Allemagne ou en Suisse (Int. 77, 78). On a également pu identifier une augmentation de la demande pour un chocolat artisanal de qualité et pour le principe « de la fève à la tablette », où le processus complet de production et de fabrication est contrôlé par un seul fabricant (souvent plus petit) et approvisionné auprès d'une origine unique (Pro Ecuador 2013 : 20f ; RTI 2013 : 11).

7.2.3 Effets de la coopération internationale

La coopération internationale s'est surtout engagée à encourager la formation de coopératives de producteurs et l'établissement de liens directs entre les cacaoculteurs/ associations et les acheteurs, surtout pour la filière du cacao de spécialité. Cela devrait permettre de rendre plus avantageuse la participation à la chaîne de valeur et d'améliorer la situation des cacaoculteurs ainsi que leurs liens avec le marché international (Int. 76). La coopération internationale a également soutenu la participation à des foires et expositions nationales et internationales (Int. 77, 78). Parmi les bailleurs figurent la coopération technique allemande (*Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit ;* GIZ), l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), le Département américain de l'agriculture (USDA, en coopération avec l'organisation non gouvernementale basée à Washington ACDI/VOCA), l'Agence américaine pour le développement international (USAID) et la World Cocoa Foundation (WCF) au sein de l'Alliance SUCCESS) et la Coopération belge. Au niveau local, ces programmes prévoient la formation technique des planteurs (par exemple dans des fermes-écoles/entreprises agricoles) afin d'améliorer la productivité et la lutte contre les maladies, ainsi que la gestion du produit après récolte. Étant donné que le cacao est parfaitement adapté aux systèmes agroforestiers et que les cacaoculteurs pratiquent souvent différents systèmes agricoles, les programmes peuvent aussi inclure une agriculture de conservation, des aspects de la biodiversité et des initiatives de certification (à la fois en biologique et/ou en commerce équitable).

En alliance avec des instituts équatoriens (principalement l'Institut national de la recherche agricole, l'INIAP), la coopération internationale participe également à la recherche sur l'efficacité de la lutte biologique et sur le développement des variétés. Dans ce domaine précis, l'USDA coopère déjà depuis longtemps avec l'Équateur, s'efforçant de créer des variétés à haut rendement ayant des propriétés gustatives équivalentes à celles de la variété indigène Nacional (Lanaud et al. 2015 : 39 ; Int. 76). En 2014, dans le cadre de sa collaboration avec l'Équateur, l'USDA a ajouté le développement de techniques culturales durables devant bénéficier aux producteurs équatoriens (USDA 2015 : 7). En règle générale, les activités liées à l'amélioration des variétés sont considérées comme étant aussi importantes pour d'autres améliorations (Int. 76, 78).

La coopération internationale a appuyé le gouvernement dans ses tentatives de défendre la position de leader de l'Équateur pour la production et l'exportation de cacao FFC sur le marché mondial. L'Union européenne et la GIZ (anciennement GTZ) ont financé le Conseil consultatif de la chaîne agroindustrielle du cacao et de ses dérivés (Consejo Consultivo de la Cadena Agroindustrial Cacao y Elaborados) qui a décidé en 2005 de commercialiser le cacao Arriba séparément de la nouvelle variété CCN-51 (Ton et al. 2008 : 28). La coopération internationale continue avec le gouvernement équatorien et les conseils en matière de politique ont été systématiques. Après que la coopération s'est retirée, la politique sur le cacao ainsi que certains forums régionaux du cacao sont toujours en place (Int. 75, 77).

Nestlé applique un plan similaire, le Plan Cacao, qui – outre l'amélioration de la situation environnementale, sociale et économique des familles productrices de cacao – a pour objectif d'assurer au Groupe Nestlé un approvisionnement responsable en fèves de

cacao. Ce programme porte aussi sur l'amélioration des capacités techniques et organisationnelles, encourageant la plantation de cacao de qualité (Arriba) et sa certification en coopération avec UTZ Certified. La relation commerciale directe avec Nestlé, libre d'intermédiaires, permet d'accroître le revenu des producteurs[25]. Nestlé s'est également engagé à développer des variétés améliorées (Int. 75). L'industrie équatorienne du chocolat cherche également à formuler un concept d'identité plus spécifique pour le « chocolat andin » (Int. 75). L'établissement de relations commerciales plus directes et l'amélioration de la traçabilité semblent être une stratégie plus répandue dans le secteur privé. L'une des raisons en est que le cacao FFC, où la demande est supérieure à l'offre, crée de la concurrence. Le secteur privé a donc intérêt à protéger sa production par la mise en place de chaînes d'approvisionnement direct, souvent en rapport avec des aspects de production biologique ou de pure origine, pour lesquels il propose aussi des services de vulgarisation et d'assistance technique (Int. 76, 77). Toutefois cela ne concerne principalement que la chaîne de valeur du cacao FFC. La présence de grandes entreprises transnationales a eu par ailleurs un impact négatif sur certains plans, surtout lorsqu'elles misent non sur la qualité, mais sur un faible niveau de prix. Leurs agences d'exportation et points de collecte ont remplacé les structures locales, détruisant les chaînes de production d'un cacao de qualité (Int. 76). Plus récemment, certaines multinationales ont aussi manifesté leur intérêt à s'approvisionner en cacao FFC de qualité auprès des grandes plantations à haut rendement de la côte et elles se sont aussi impliquées dans le développement de ces plantations à haute productivité, se fixant pour objectif d'atteindre 3 t/ha dans un proche avenir (Hawkins/Chen 2016a : 41).

En général, les programmes gouvernementaux ciblant l'amélioration de la qualité du cacao (ou la séparation des qualités), l'accroissement de la productivité, l'établissement de liens plus directs entre les acteurs de la chaîne de valeur et l'amélioration des capacités de gestion ont eu un bon impact tant sur la compétitivité que sur le revenu des bénéficiaires (USAID - Équateur 2012 : 9). Néanmoins, si la situation des cacaoculteurs s'est généralement améliorée ces dernières années, notamment grâce à d'autres politiques gouvernementales, il persiste un décalage en termes de contribution (Int. 76, 78). Par ailleurs, les primes à la production, surtout pour le cacao FFC, sont toujours trop faibles et ne suffisent que si elles sont associées à d'autres primes (telles que pour la production biologique, une pure origine ou le commerce équitable). La détermination de meilleurs prix aux producteurs reste à l'ordre du jour pour améliorer les moyens de subsistance des cacaoculteurs (Int. 77).

7.3 Effets des mesures gouvernementales sur la filière cacao

7.3.1 Mesures et activités gouvernementales

Dans le cadre de la nouvelle constitution qui vise à renforcer l'action publique en faveur d'une politique sociale et économique active et qui lie la croissance économique à la réduction de la pauvreté, une série d'instruments a été mise en place pour améliorer la productivité et les chaînes de valeur ; elle s'appuie sur l'assistance technique, le crédit, des infrastructures productives, le marketing et l'encouragement aux cacaoculteurs afin qu'ils s'organisent. Tout cela est vu comme un mécanisme de redistribution des bénéfices de la production, par exemple par le biais d'une formation pour les associations, d'un accès accru à la recherche scientifique, à l'assistance technique, à la technologie et aux semences (Troya Rocha 2013 : 29ff).

Ces dernières années, l'Équateur a déterminé que le cacao était un produit stratégique pour le développement économique, surtout pour les petits planteurs, le développement rural et la réduction de la pauvreté. À ce titre, le gouvernement s'est aussi beaucoup intéressé à la promotion du cacao et surtout du cacao FFC et du chocolat ayant une « identité andine », ainsi qu'à d'autres initiatives agricoles. Ancrées dans le contexte

[25] http://www.nestle.com/csv/case-studies/allcasestudies/sustainable-fine-cocoa-growing-ecuador

politique plus général, ces initiatives sont cohérentes et sincères (Int. 75). Le gouvernement a élaboré un programme transversal dont le principal objectif est de renforcer la production et les exportations, le deuxième étant d'améliorer la production locale afin qu'elle représente une part plus importante de la chaîne de valeur. Les principaux organes d'exécution de ce programme sont le MAGAP et le Ministère du commerce extérieur. Trois organes nationaux appuient la filière cacao : l'Association des producteurs de cacao FFC (APROCAFA), également associée à la promotion de la variété CCN-51 et à l'avancement d'une « culture du cacao high-tech » ; l'Institut national de la recherche agricole (INIAP), acteur de la recherche scientifique et du transfert des connaissances et des technologies en production agricole ; et l'Association nationale des exportateurs de cacao (ANECACAO) qui analyse les tendances des marchés et fournit une assistance technique bénéficiant à l'ensemble de la chaîne de valeur (Hawkins/Chen 2016a : 37).

En 2012, le MAGAP a lancé un Programme national du cacao visant à relancer la production du cacao FFC par les petits cacaoculteurs. Il porte principalement sur une hausse de la productivité du cacao FFC et l'amélioration de sa qualité, notamment par une meilleure traçabilité, l'amélioration de la gestion après récolte et la séparation des variétés. Le projet se déroulera sur une période de 10 ans, l'objectif étant de renouveler 284 000 ha et d'installer 70 000 ha de nouvelles plantations, de remplacer les cultures moins rentables, les vieilles prairies ou les terres en jachère. De nouvelles variétés de qualité supérieure, plus productives, doivent être développées. Le projet vise aussi à promouvoir et mettre en œuvre des programmes de crédit spécifiquement conçus à l'intention des petits cacaoculteurs et il projette par ailleurs d'instaurer un système de formation, de taille améliorée et d'assistance technique desservant 60 000 producteurs et au moins 50 associations de producteurs. En outre, il serait prévu d'encourager le développement d'une filière compétitive pour le cacao semi-transformé et de qualité, ainsi que le chocolat (USDA 2015 : 7 ; CEPAL non daté : 5f)[26]. Ce dernier point est vu comme l'un des grands défis à relever pour améliorer la valeur ajoutée, mais la situation n'a guère progressé et la stratégie semble avoir perdu de son élan (Int. 75, 77).

Les programmes de transfert de technologie, d'innovation et de recherche font aussi partie des efforts gouvernementaux (UNCTAD 2015 : 17). Dans le cadre de son programme de recherche, l'INIAP a développé des hybrides certifiés de type Nacional dont la productivité a été considérablement accrue. Huit clones ont été identifiés à ce jour, offrant un rendement supérieur à 30 qq/ha (1 380 kg/ha) (CEPAL non daté : 4). Les politiques sont plutôt considérées comme cohérentes et assez institutionnalisées, reposant sur un personnel de plus en plus compétent (Int. 77, 78). À certains égards cependant, par exemple pour ce qui est de l'initiative portant sur la taille des cacaoyers, un suivi plus poussé aurait été nécessaire pour soutenir l'impact recherché (Int. 77).

7.3.2 Effets sur la compétitivité et sur les petits cacaoculteurs

Selon les prévisions, le pays devrait se placer à l'horizon 2016 au quatrième rang mondial des producteurs de cacao, ce qui ne pourrait se concrétiser que grâce à de puissantes incitations gouvernementales (USDA 2015 : 2). À ce jour, environ 20 000 familles ont profité du Programme Cacao du gouvernement ; elles ont amélioré leur technique de taille ou reçu une assistance sous la forme de semences et de plants de cacao. Le gouvernement national, dans certains cas avec l'appui des gouvernements autonomes locaux, construit également de nouvelles infrastructures cibliant l'amélioration des capacités de transformation après récolte, telles que des capacités de stockage et des points de collecte pour la vente des fèves de cacao, qui rehausseront la qualité et les possibilités de gestion des petits et moyens producteurs (USDA 2015 : 7 ; CEPAL non daté : 5f).

[26] Voir également : http://www.agricultura.gob.ec/magap-impulsa-proyecto-de-reactivacion-del-cacao-fino-y-de-aroma/, consulté le 7 mars 2016.

Des progrès ont été constatés, surtout en termes de productivité (qui a doublé) et de gestion après récolte, ce qui améliore la qualité. Dans certaines régions cependant, il persiste un très faible niveau de productivité, surtout pour le cacao FFC, et il est toujours difficile de convaincre les cacaoculteurs de la nécessité d'appliquer les techniques de taille adéquates (Int. 78). Le faible niveau des prix aux producteurs reste problématique, à cause de leur forte dépendance vis-à-vis des intermédiaires (Int. 75) et de la faible productivité (Int. 76). Pour y remédier, on note le succès de la coopération (sous la forme de partenariats public-privé (PPP) avec des entreprises plus petites (surtout européennes), qui s'intéressent au cacao fin ou de pure origine et inclut d'autres conditions de production, comme la production biologique ou le commerce équitable (Int. 78).

En règle générale, on constate que les services, le personnel et la qualité des fèves se sont améliorés, ce qui permet aussi aux producteurs d'accroître leur revenu, mais les impacts restent toujours trop limités à certaines zones. La hausse de revenu la plus significative concerne les producteurs de chocolat de qualité (Callari, Pacari etc.) mais la portée en est très modeste (Int. 77). De plus, l'objectif de développer une filière compétitive pour le cacao de qualité semi-transformé et le chocolat s'est avéré très coûteux et risqué. La compétitivité de ces filières reste faible, d'autant que les grandes entreprises étrangères sont dominantes, fortement concentrées et très compétitives (Int. 75).

7.4 Caractéristiques, forces et faiblesses politico-économiques

Au nombre des éléments favorables, notons le lien étroit entre la production des petits cacaoculteurs et la production de cacao FFC, qui relève de chaînes de valeur spécialisées. Le cacao équatorien jouit d'un grand prestige et la demande ne cesse de croître pour des produits de qualité supérieure, souvent en lien avec d'autres normes de qualité (biologique/commerce équitable) et cela offre de bonnes opportunités de relever le niveau de revenu des producteurs. La participation de petites initiatives privées pour un chocolat de qualité supérieure (Pacari, Kallari etc.) crée des conditions favorables pour les cacaoculteurs et elle encourage le développement d'une filière équatorienne de la transformation du cacao FFC en produits semi-transformés et en chocolat. Le fort engagement du gouvernement se concentre non seulement sur la productivité des petits cacaoculteurs et sur l'amélioration de la gestion des cultures et après récolte, mais il fournit aussi des programmes de transfert de technologie, d'innovation et de recherche scientifique (UNCTAD 2015 : 17).

L'un des principaux défis concerne le faible niveau de productivité (surtout dans les petites plantations) et la perte de qualité du produit résultant du mélange des qualités et d'une fermentation inappropriée lors du processus après récolte. Ceci est imputable en grande partie à la petite taille des unités de production, aux faibles économies d'échelle, à la mauvaise gestion des cultures et à l'âge des plantations (UNCTAD 2015 : 15). De plus, le faible niveau d'organisation des cacaoculteurs, leurs capacités de leadership insuffisantes, l'accès limité aux intrants et aux services et plus généralement leur forte dépendance vis-à-vis des intermédiaires sont autant d'éléments défavorables aux petits producteurs. Le développement d'une industrie de produits semi-transformés est entravé par la forte présence de grandes entreprises étrangères très compétitives. De plus, le succès de la stratégie gouvernementale dépend de la capacité du marché à absorber des volumes encore croissants de cacao de qualité, dans la mesure où la production de cacao FFC s'accroît aussi ailleurs dans le monde.

8 BRÉSIL

8.1 Contexte

Le Brésil est une économie en pleine expansion dont la classe moyenne connaît un développement rapide. Sa population de 204 millions d'habitants jouit d'un revenu annuel par habitant de USD 8 540. Cependant le pays est en proie à d'énormes déséquilibres sociaux. Tandis qu'une petite partie de la population a un niveau de vie similaire à celui des pays industrialisés, une extrême pauvreté continue de sévir. Par ailleurs, le Brésil présente des disparités régionales extrêmes entre les régions du Sud et du Sud-est plus riches et celles du Nord et du Nord-est, dans le domaine du revenu, des indicateurs sociaux tels que la santé, la mortalité infantile et la nutrition.

On assiste à un ralentissement de la croissance du PIB, qui est passé de 4,5 % en moyenne dans la période 2006-2010 à 2,1 % pour 2011-2014 et à 0,1 % en 2014. En ce moment, les prix à la consommation augmentent d'une année sur l'autre de plus de 10 %. En 2015, la récession de l'économie brésilienne s'est renforcée entraînant une baisse du PIB, selon les estimations, d'environ 3,5 % (CEPAL, 2015 : 1). Dans le domaine de la politique des changes, le real s'est massivement déprécié par rapport au dollar américain.

8.2 Histoire et pertinence de la filière cacao

La culture du cacao a débuté au Brésil au XVIIème siècle. Entre 1896 et 1930, sa production a connu une croissance de 400 %, faisant du Brésil le principal producteur de cacao au monde. Dans ses débuts, la production de cacao était réalisée principalement par des petits planteurs qui pour beaucoup d'entre eux cultivaient le cacao dans le cadre de systèmes agroforestiers. Les fèves de cacao, au deuxième rang des exportations au début du XXème siècle, représentaient 0,6 % au PIB brésilien (Willumsen/Dutt 1991 : 56 ; Valla 1976 : 465). Pendant les décennies qui ont suivi, le Brésil a vu s'affaiblir en partie sa position sur le marché mondial du cacao et le gouvernement fédéral est intervenu pour y remédier en créant le Comité exécutif de planification de la cacaoculture (CEPLAC) le 20 février 1957. Doté de sa propre autonomie financière et administrative, le CEPLAC est une agence créée pour piloter la recherche, promouvoir l'assistance technique et le crédit aux planteurs et faciliter l'acquisition d'intrants agricoles. L'agence avait pour but d'aider le Brésil à retrouver sa position de leader mondial de la production de cacao. Elle a donc cartographié près de 100 000 ha de terres adaptées à la culture du cacao. Pour appliquer ce programme, il a été nécessaire d'améliorer la disponibilité de graines hybrides très productives et résistantes à certains ravageurs et aux maladies, accompagnée de la fourniture de services de vulgarisation (Camargo/Nhantumbo 2016 : 46 ; Valla 1976 : 465 ; Willumsen/Dutt 1991 : 56).

Ces projets ont débouché sur une modification des systèmes de production du cacao. De vastes plantations ont été créées, les cacaoyers plantés n'étant plus à l'ombre des arbres, l'utilisation des engrais et des pesticides s'est accrue. Après avoir testé différentes variétés de cacaoyers, le CEPLAC a pu constater que la production annuelle pouvait plus que doubler pour atteindre 1 700 kg/ha par an. Cependant, de nombreux petits acteurs rechignaient à adopter les nouvelles variétés et à investir dans les intrants (Camargo/Nhantumbo 2016 : 46-47).

Le déclenchement de l'épidémie de maladie du Balai de sorcière (Witches Broom), un champignon capable de se propager très rapidement dans les plantations de cacao, a mis fin à l'essor de la production. Les grandes plantations en particulier ont été dévastées et près de 200 000 ouvriers ont perdu leur emploi jusqu'au milieu des années 1990. Par ailleurs, de nombreux cacaoculteurs ont abandonné leurs plantations en raison du faible niveau de revenu ou ils ont diversifié leur production en se tournant vers d'autres cultures (Camargo/Nhantumbo 2016 : 49).

La production de cacao est passée de 350 000 t en 1989-1990 à 123 500 t en 1999-2000. La production locale de chocolat a progressé dans le même temps (voir détails ci-après). Pendant la campagne 1997-1998, le Brésil a troqué sa position d'exportateur de cacao contre celle d'importateur (Pekic 2014).

Il a fallu aux producteurs de cacao brésiliens une décennie pour se rétablir, au moins partiellement. Ces dix dernières années, la production de cacao a fluctué entre 200 000 et 230 000 t. Malgré les espoirs des organisations brésiliennes qui pensaient pouvoir accroître encore la production, la récolte actuelle est décevante. Selon les données de l'ICCO, la production brésilienne a chuté en 2015-2016, passant de 230 000 t lors de la campagne précédente à 180 000 t, conséquence de conditions météorologiques défavorables qui ont facilité la propagation des ravageurs et des maladies, y compris du Balai de sorcière (ICCO 2016c : viii et Tableau 4).

La production de cacao occupe désormais une très petite place dans l'ensemble de l'économie, y compris dans le secteur agricole. Dans certaines régions, cependant, le cacao reste une culture pertinente. Alors que le Brésil est l'un des trois principaux producteurs et exportateurs de sucre, de café, de jus d'orange, de soja, de bœuf, de tabac, d'éthanol et de poulet de chair au monde, les agriculteurs du pays produisent moins de 5 % des réserves mondiales de cacao. Néanmoins, les plantations fournissent de la matière première à l'industrie locale du chocolat, en pleine croissance.

8.3 Cadre juridique, économique et socio-culturel de la filière cacao

Le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'approvisionnement (MAPA) a la responsabilité de la gestion des politiques publiques en matière de relance de l'agriculture, du développement de l'agroalimentaire, de la réglementation et de la standardisation des services liés à ce secteur. Ainsi que mentionné plus haut, le gouvernement fédéral est intervenu dans la filière par la création du CEPLAC, une agence du MAPA dotée de sa propre autonomie financière et administrative (Willumsen/Dutt 1991 : 56).

Pour les petits cacaoculteurs, la référence la plus importante est le Secrétariat au développement de l'élevage et des coopératives (SDC), dont l'action s'incarne dans des efforts de renforcement et de création de coopératives, la promotion de pratiques agricoles durables, le développement et l'utilisation de nouvelles technologies, les droits de propriété intellectuelle, les infrastructures et la logistique de la production, du transport et du stockage de récoltes.

Fondé sur la Résolution N° 13 de 1970, le premier règlement brésilien sur les produits dérivés du cacao prévoyait l'adoption de normes de qualité et d'identité des produits du cacao et du chocolat, offrant des orientations générales quant aux caractéristiques et à l'étiquetage des produits. En 2005, la résolution de l'Agence nationale de la surveillance sanitaire du Brésil (ANVISA) a introduit un règlement technique portant sur les produits du cacao et du chocolat. Les fèves sont classées en fonction de critères a minima définis par l'Instruction normative numéro 38 du MAPA de 2008. Les éléments de durabilité environnementale et sociale de la production du cacao sont quant à eux régis par le nouveau Code forestier brésilien qui, selon les cacaoculteurs, pourrait contribuer à limiter l'expansion de la production de cacao au Brésil. En matière sociale, les producteurs se conforment généralement à la loi brésilienne. Les coûts de main-d'œuvre sont relativement élevés, représentant entre 65 et 80 % des coûts de production. Ils sont 3,6 fois plus élevés que ceux des pays africains (Estival 2013 : 83, 113).

En sa qualité d'organe central, le CEPLAC joue un rôle important dans la mise en œuvre des mesures publiques relatives à la filière cacao. Sa mission est de promouvoir la compétitivité et la durabilité des secteurs de l'agriculture, de l'agroforestrie et de l'agro-industrie afin d'assurer le développement des régions productrices de cacao. Opérant dans six états du Brésil, Bahia, Espírito Santo, Pará, Amazonas, Rondonia et Mato Grosso, le CEPLAC a comme priorité la relance de l'économie régionale, en particulier

dans la lutte contre le Balai de sorcière. Parmi les autres priorités figure la promotion de la diversification verticale et horizontale des activités agricoles.[27]

D'autres institutions importantes pertinentes pour la filière cacao sont le Secrétariat de la protection agricole (SDA) et le Secrétariat des relations internationales dans l'agroalimentaire (SRI). Le SDA a la responsabilité de l'exécution des actions publiques en matière de prévention, de contrôle et d'éradication des ravageurs et des maladies. Son objet est de garantir l'origine, la conformité et la sécurité des produits d'origine animale et végétale destinés à la consommation humaine ainsi que l'adéquation des intrants utilisés dans l'agriculture et l'élevage. Créé en 2005, le SRI constitue l'interface avec le marché extérieur. Le secrétariat a la responsabilité de la préparation des propositions pour les négociations sur les accords sanitaires et phytosanitaires avec d'autres pays ainsi que de l'analyse des délibérations sur les exigences phytosanitaires ayant un impact sur les intérêts du secteur productif brésilien.

Par ailleurs, la filière cacao connaît des développements régionaux spécifiques. Le Balai de sorcière a eu des conséquences dramatiques dans le sud de l'État de Bahia, où se concentrait alors une bonne part de la culture de cacao brésilien. Pour s'attaquer à ce fléau et limiter l'impact de la maladie, le CEPLAC a lancé, par l'intermédiaire du Fonds de défense du cacao (Fundecau), un robuste programme de recherche financé par le Gouvernement de l'État de Bahia. Les producteurs de cacao sont représentés par la Fédération de l'agriculture de l'État de Bahia (FAEB) et par les sections du Syndicat des producteurs ruraux. Ces entités garantissent la présence active du Service national d'apprentissage rural (SENAR) dans la région, avec un centre de formation qui a joué un rôle important lors d'une certaine phase de la crise régionale. Aujourd'hui le rôle de ce centre est de dispenser une formation aux jeunes producteurs de cacao.

À Bahia, nombreux sont les petits agriculteurs qui perpétuent la culture du cacao dans le cadre de systèmes agroforestiers, un mode de production appelé Cabruca. Ils n'ont pas voulu adopter le système de plantation en plein soleil promu par le CEPLAC. En 2010, le MAPA a approuvé un plan de promotion de ce type de production afin de protéger les forêts. Il a alloué 70 millions USD à l'État de Bahia pour financer la plantation de 100 000 hectares de cacao selon le système Cabruca et de 265 000 ha supplémentaires pour la production traditionnelle de cacao (Camargo/Nhantumbo 2016 : 50-51).

Le Cabruca a été développé comme marque commerciale du cacao biologique et de ses dérivés. Un projet de loi du gouvernement a appuyé cette forme de production. L'objet de la loi (Loi N° 3665, DE 2012) est d'instaurer un cadre réglementaire pour la certification de la durabilité sociale et environnementale du cacao Cabruca. Son adoption et son application devraient permettre d'obtenir un chocolat raffiné bénéficiant d'une notoriété régionale, issu du système Cabruca et apprécié au même titre que les vins fins et les cafés de qualité (Estival 2013 : 91). En décembre 2010, à l'initiative des organisations de producteurs de cacao de la région, le projet de loi N° 4995/09 a été approuvé, instaurant une politique de conservation dans les domaines de la culture du cacao selon le système traditionnel Cabruca. Cette loi a permis au gouvernement d'aider ces régions à se développer par des incitations économiques et de les faire bénéficier d'une propriété ou des biens assortis d'une réserve légale. En 2011, un Guide des bonnes pratiques a été publié pour aider à établir et maintenir les systèmes Cabruca.

Depuis 2015, les producteurs de cacao membres de l'organisation des producteurs de cacao biologique « Cooperativa dos Produtores Orgânicos do Sul da Bahia » sont autorisés à utiliser la marque. Les premiers clients sont des chocolatiers suisses (Pekic 2015b).

Malgré les efforts entrepris pour accroître la production, la part de Bahia dans la production de cacao brésilien est tombée à 55 % en 2015 (IBGE 2016 : 38). Dans le même temps, des États non traditionnellement producteurs de cacao ont essayé d'attirer les investissements dans de nouvelles plantations de cacao. Le gouvernement de l'État du Pará a bien réussi, en aidant les agriculteurs à accroître leur production de cacao et à

[27] Pour plus de details, voir : http://www.ceplac.gov.br/

ce jour, cet état représente 40 % de la production de cacao brésilien. Pour ce faire, le gouvernement a uni ses forces avec celles d'entreprises comme Cargill. Alors que les agriculteurs de l'État de Pará produisent maintenant près de 900 kg/ha, la production de Bahia stagne à 300 kg/ha (IBGE 2016 : 38 ; Camargo/Nhantumbo 2016 : 53 ; Mendes et al. 2016 : 10).

Cependant, même avec le soutien d'agences fédérales ou de l'État, les producteurs de cacao demeurent confrontés à de multiples difficultés lorsqu'ils ont besoin d'assistance technique ou des services de vulgarisation. D'autres problèmes ont trait à la pénurie de main-d'œuvre et à l'absence de coordination entre les différents projets et programmes (Camargo/Nhantumbo 2016 : 53-54).

8.4 Particularités de la chaîne de valeur brésilienne

Contrairement à toutes les autres grandes nations productrices de cacao, le Brésil n'exporte presque pas de fèves de cacao non transformées. Pendant la campagne 2014-2015, seulement 700 t de fèves brutes ont quitté le pays. En outre, près de 25 000 t de beurre de cacao, 23 500 t de poudre et de tourteaux de cacao, 7 000 t de liqueur et 25 000 t de chocolat et de produits chocolatés ont été exportés. Pendant la même période, le pays a importé 26 000 t de chocolat (ICCO 2016c : Tableaux 13, 15, 16, 17, 18, 23).

L'importation de fèves de cacao et de dérivés en quantités très inférieures subit de fortes fluctuations selon l'état de la récolte dans le pays. En 2008, le Brésil a importé un volume record, près de 109 000 t de fèves de cacao, mais après que la production ait augmenté de nouveau dans le pays, les importations sont tombées à 11 000 t pendant la campagne 2014-2015 (ICCO 2012b, Tableau 19 ; ICCO 2016c : Tableau 19).
La production de chocolat a connu une hausse significative. Par ailleurs, entre 2006-2007 et 2014-2015, la consommation locale est passée de 129 000 t à 200 000 t et la consommation de produits du cacao par habitant est passée de 687 g à 1 017 g (ICCO 2016c : Tableaux 37, 38).

Au Brésil, on trouve à la fois des petites exploitations familiales et des grandes plantations. Les petites exploitations sont menacées. Manquant de capitaux, elles sont nombreuses à devoir vendre leur production aux grands propriétaires fonciers, à des prix très bas. Dans leur grande majorité, les producteurs vendent leurs fèves de cacao par le truchement d'intermédiaires. Les acheteurs de cacao se répartissent globalement en petites, moyennes et grandes entreprises. Dans la plupart des cas, les grands acheteurs sont des agences des transformateurs qui achètent les fèves de cacao directement auprès des principaux producteurs. Ils instaurent également des relations d'affaires pour acheter le cacao indirectement auprès d'acheteurs d'entreprises petites et moyennes. Les sociétés de taille moyenne achètent le produit directement aux producteurs qui livrent les fèves de cacao à des « entrepôts » en vue de leur commercialisation. Elles s'approvisionnent également auprès de petites sociétés de négoce, également classées dans les intermédiaires, qui se rendent dans les zones rurales pour acheter directement aux petits producteurs le cacao qu'elles revendent ensuite aux entreprises de taille moyenne (Estival 2013 : 187). Même si les petits producteurs de cacao en particulier se sont trouvés sous pression ces dernières années, les prix bord-champ pratiqués au Brésil ont généralement été pratiquement égaux à 100 % des cours quotidiens de l'ICCO (Fig. 9).

Les producteurs, grands et moyens, ont formé des associations et des structures collectives pour débattre des problèmes de la filière et élaborer des propositions pour y remédier. Un exemple de ce type d'initiative collective est l'Institute Pensar Cacau (IPC), co-créé en 2011 par un groupe du sud de l'État de Bahia, l'Association des producteurs de cacao (APC) (Estival 2013 : 93-95).

Figure 7 : Prix aux producteurs au Brésil

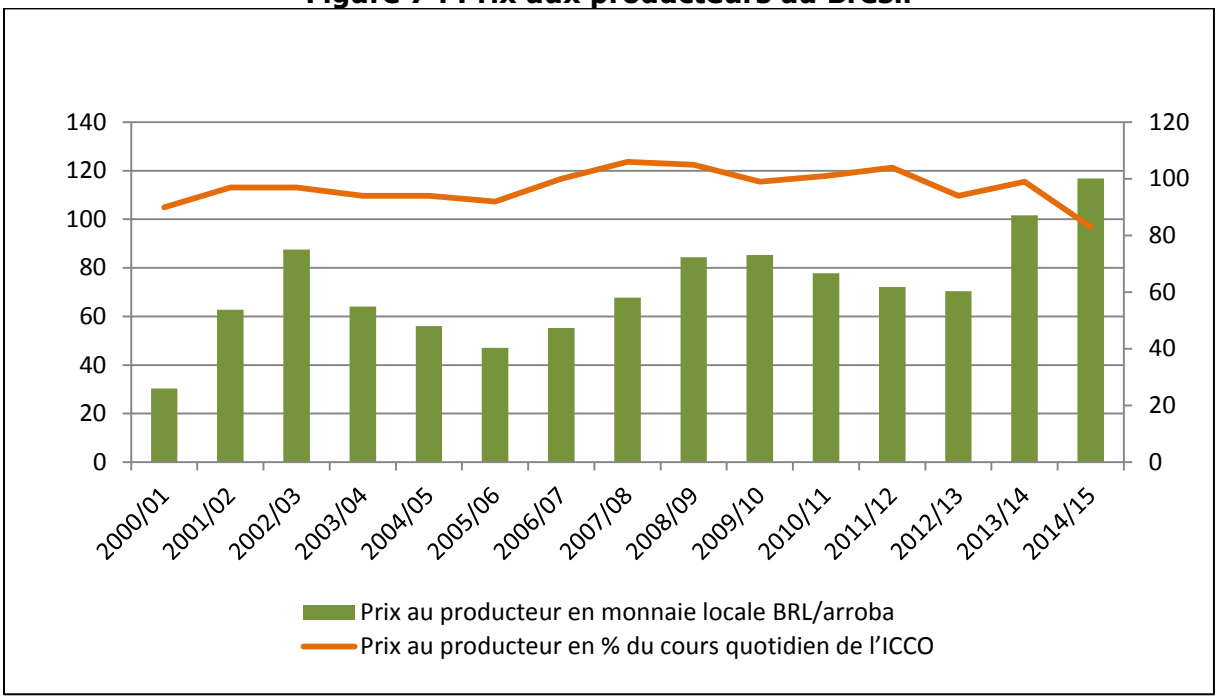

Source : ICCO 2016f

À partir de 2000, les producteurs de l'État de Bahia se sont lancés dans la production de cacao FFC et/ou biologique, grâce à l'engagement pris par une société chocolatière française qui a reçu le soutien de l'Académie Française du Chocolat. L'Associação dos Profissionais do Cacau Fino e Especial (L'Association des professionnels du cacao FCC), une coopération entre la société chocolatière française et les producteurs de cacao de Bahia, a été créée peu de temps après. Malheureusement, ce partenariat a cessé de fonctionner après quelques années. L'APCFE a été dissoute au bout de sept années de travaux fructueux et ses membres ont repris leurs activités individuelles. Les grandes réussites de ces organisations ont été la formation des cacaoculteurs à la production de cacao FFC, la coordination grâce à des partenariats commerciaux sur les marchés brésilien et européen, les techniques de diffusion et les normes d'amélioration et de standardisation du processus de production ainsi que la participation et la reconnaissance du Brésil comme pays producteur de cacao FFC (Estival 2013 : 97).

En matière de transformation, cinq entreprises Cargill, Barry Callebaut, Delfi, Joannes et Indeca dominent la filière. La capacité installée totale est de 250 000 tonnes de cacao par an (Camargo/Nhantumbo 2016 : 64). Les usines de transformation du cacao produisent la pâte, le beurre et la poudre de cacao. Ces dérivés sont commercialisés à grande échelle auprès de l'industrie chocolatière. Les produits du cacao sont également vendus à une échelle moyenne et petite, mais ces ventes sont limitées aux restaurants et aux chocolatiers de taille moyenne.

La production de chocolat est réalisée par 57 entreprises. Certains des principaux acteurs sont des multinationales comme Nestlé, Mondelez, Mars et Hershey's, d'autres sont des entreprises locales (Camargo/Nhantumbo 2016 : 64). Comme sur le marché mondial du chocolat, les entreprises multinationales dominent la production. Selon des chiffres de 2010, l'industrie chocolatière brésilienne est caractérisée par un duopole où Nestlé et Kraft, qui contrôlent environ 80 % du marché, ont réussi une percée majeure dans les canaux de distribution. Pour les autres concurrents, la stratégie de remplacement cible souvent les marchés régionaux ou spécifiques (Lafis 2012, Estival 2013 : 53).

9 PÉROU

9.1 Conditions générales

Le Pérou est classé par la Banque mondiale au nombre des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Au cours de la dernière décennie, le pays a été l'une des économies de la région qui a connu la croissance la plus rapide avec, entre 2005 et 2014, un taux de croissance moyen de 6,1 % dans un contexte de faible inflation (2,9 % en moyenne). Il est maintenant entré dans une période plus difficile du fait du ralentissement de la croissance en 2014, résultat de conditions externes défavorables accompagnées d'un déclin de la confiance au niveau national et de la baisse des investissements (CEPAL, 2015 : 2). Grâce à la forte croissance économique de ces dernières années, le niveau de pauvreté a considérablement baissé, passant de 42,4 % en 2007 à 22,7 % en 2014 (INEI, 2015 : 14). Il n'en demeure pas moins qu'une extrême pauvreté continue de régner dans les zones rurales des régions de Cajamarca, Piura, La Libertad et Apurímac.

9.2 Pertinence de la filière cacao

La culture du cacao et du café a été introduite au Pérou dans les années 1930, au moment où le processus de colonisation de la jungle encourageait les populations andines en grand nombre, ainsi que certains groupes d'immigrants européens, à partir dans la région de l'Amazonie où ils se sont lancés dans la culture de produits traditionnels comme la banane, le manioc, le maïs, le riz, les agrumes, le café et le cacao. À partir de 1980, les zones traditionnelles de culture du cacao ont été touchées par le développement soudain de la culture de la coca servant à produire la cocaïne. Parce qu'elle offre une forte rentabilité, la feuille de coca a monopolisé le marché, remplaçant la culture du cacao. À cela s'ajoute le fait que la violence politique a transformé la région de l'Amazonie en un centre d'opérations et un abri pour les groupes armés, ce qui a rendu très difficile la culture du cacao.

À partir de 1990, l'activité du cacao a aussi commencé à pâtir de l'apparition de deux maladies, la moniliose et le « Balai de sorcière », qui ont touché la productivité et la qualité de la production. Des programmes de coopération internationale ont été développés dans le but de sauver la production de cacao, notamment par des activités de renforcement des capacités et d'assistance technique.

On dénombre 45 000 cacaoculteurs travaillant sur des plantations de 2 ha en moyenne, pour une superficie cultivée totale de 90 000 ha. Étant donné la taille réduite de leurs exploitations, la plupart des producteurs consacrent à peu près la moitié de leur temps de travail à la culture du cacao et ils produisent d'autres cultures ou tirent leur revenu d'activités extérieures à l'exploitation (Technoserve 2015 : 7).

Le Pérou se place aujourd'hui au troisième rang des producteurs de cacao d'Amérique latine. Notamment grâce à un appui externe (voir ci-après), les chiffres de la production ont doublé depuis 2009-2010. Les exportations de cacao ont connu une hausse significative et le marché intérieur est en pleine expansion. Selon les données de l'ICCO, le Pérou a produit 85 000 t de cacao en 2014-2015 et il a exporté 53 900 t (ICCO 2016c : Tableau 13). Malgré un progrès de 1 000 % par rapport à la campagne 2006-2007, les exportations de cacao continuent d'occuper une place modeste, avec seulement 2 % des exportations agricoles du Pérou (Banco Mundial 2016 : 5).

Les principaux acheteurs du cacao péruvien sont les Pays-Bas (35,8 % des exportations totales en 2015), les États-Unis (12,4 %) et la Belgique (11,6 %). Les autres marchés importants sont l'Italie, le Royaume-Uni, le Mexique et l'Espagne (INEI 2016 : 1). Le « tarif préférentiel andin » facilite l'exportation du cacao vers les États-Unis et permet d'encourager au remplacement des cultures illicites de coca par celle du cacao. Le Pérou produit une part importante du cacao FFC, œuvrant à l'amélioration de la qualité du produit afin de devenir une source d'approvisionnement privilégié et de fournir

aux fabricants de chocolat internationaux un produit de qualité. Les exportations totales de cacao ont généré USD 238,6 millions en 2015, soit une augmentation de 11,4 % par rapport à 2014 (INEI, 2016 : 1).

Le Pérou ne pèse actuellement que 2 % dans la production mondiale de cacao (ICCO 2016 : Tableau 4). Sa part sur le marché mondial augmente rapidement, avec l'entrée en production de nouvelles plantations et une hausse de la productivité. Même si sa production ne semble pas devoir jamais égaler les niveaux obtenus en Afrique de l'Ouest, le pays pourrait réussir à accroître de façon significative ses exportations. Les organisations de producteurs de cacao espèrent pouvoir quintupler la production pour la porter à 482 000 t en 2024, dont les trois quarts seront du cacao FFC (Pekic 2015a). Ce scénario qui semble très optimiste injecterait des investissements importants dans le foncier, les plants de cacaoyer, les services de vulgarisation et la main d'œuvre.

Trois grandes zones de production peuvent être identifiées : i) la région du Nord qui représente plus de 58 % de la production nationale et se compose des régions de Saint Martin, de l'Amazonie et de Cajamarca ; ii) le centre, composé principalement des régions de Huánuco et de Junín, qui représente 18 % de la production nationale, la principale zone de production étant la province de Satipo (Junín) ; et iii) le Sud, avec les régions de Cusco et d'Ayacucho, qui produisent collectivement plus de 25 % du total national (Banco Mundial 2016 : 11).

En ce qui concerne la récolte, la région de San Martín est la plus importante (35,50 % des superficies totales récoltées), suivie des régions de Cuzco (22,37 %), Junín (13,01 %), Ayacucho (8,99 %) et Amazonie (6,94 %).[28]

Ces dernières années, l'amélioration significative du rendement moyen à l'hectare a permis d'atteindre environ 650 kg (Technoserve 2015 : 7). Le rendement varie selon les régions. Les meilleurs rendements sont obtenus dans la région de San Martin, avec une moyenne de 927 kg/ha. Alors que la région de Junín se caractérise également par des rendements supérieurs à ceux de la moyenne nationale, la deuxième zone de production en termes de volume, la région de Cusco, n'offre un rendement que de 474 kg/ha (Int. 81).

La productivité du cacao varie non seulement selon les régions, mais aussi entre les exploitations, allant de 250 kg/ha à 2 500 kg/ha par an. Les différences de productivité proviennent de plusieurs facteurs comme la variété utilisée, l'incidence des maladies et les conditions climatiques des régions de production. L'extension de la variété CCN-51 à haut rendement a conduit au recul progressif des variétés natives et des variétés hybrides traditionnelles reconnues pour leurs caractéristiques de qualité supérieures (Garcia et al. 2011 : 102). L'ICCO continue cependant de classer le Pérou comme produisant une proportion de cacao FFC de 75 %.

9.3 Influences extérieures sur la production de cacao

9.3.1 La filière cacao péruvienne

Comme d'autres producteurs de cacao du monde, les exploitants péruviens sont en prise aux difficultés liées à la grande volatilité et à l'instabilité des prix du cacao sur les marchés internationaux. Les infrastructures routières, de mauvaise qualité dans les principaux centres de production sont à l'origine des coûts élevés du transport et d'autres éléments logistiques (Banco Mundial 2016). De surcroît, le négoce des fèves de cacao est dominé dans de nombreuses régions par des intermédiaires dont les méthodes de travail sont très informelles et qui paient parfois aux petits producteurs des prix faibles. Par ailleurs, ils pratiquent le mélange des variétés et des qualités ce qui a un impact négatif sur la qualité et réduit encore le revenu des agriculteurs (Int. 79, Technoserve 2015 : 16). Combinée au faible niveau des prix bors-champ, la volatilité des cours du cacao fait que la coca reste attractive aux yeux des agriculteurs de certaines régions.

[28] Source : http://www.proyectosperuanos.com/cacao.html

Vivant dans la pauvreté, un grand nombre de cacaoculteurs produisent également d'autres cultures et s'adonnent à d'autres activités pour leur subsistance. Plusieurs niveaux d'organisations de producteurs coexistent dans les zones rurales, avec une intensité d'action différente. Plus de 80 % des familles agricoles sont membres d'une organisation communautaire poursuivant des objectifs sociaux ou productifs, sans que cela soit nécessairement lié au cacao. On note que les chiffres relatifs au niveau d'organisation en vue du marketing et de la commercialisation du cacao fluctuent : alors qu'en 2009, on rapportait que 30 % des familles de cacaoculteurs étaient associées dans le cadre d'organisations de producteurs à visée commerciale, les chiffres les plus récents font apparaître seulement un niveau égal à 20 % (IICA 2009 : 13, Technoserve 2015 : 7).

Nombre de ces organisations de producteurs sont affiliées à l'Association péruvienne des producteurs de cacao (APPCACAO), une organisation fondée en 2004 à l'initiative de petits producteurs organisés, très désireux de disposer de services spécialisés pour favoriser leurs systèmes de production et le développement institutionnel. Depuis lors, l'association se targue d'avoir attiré 25 organisations de producteurs représentant collectivement près de 30 000 familles productrices de cacao, ce qui impliquerait un niveau d'organisation bien supérieur à ce que suggèrent les autres sources (APPCACAO non daté). Toutefois, les partenaires interviewés ont indiqué que le niveau d'organisation de la filière cacao restait toujours bas (Int. 79, 81).

Comme les régions productrices de cacao coïncident pour la plupart avec les régions productrices de café, certaines coopératives ou associations travaillent pour les deux cultures, comme c'est le cas pour les Coopératives agraires du café (CAC). Il existe même des alliances stratégiques nationales entre les coopératives. L'adhésion à l'une de ces coopératives est essentielle pour les petits exploitants agricoles car elle leur permet d'accéder aussi à plusieurs types d'appui public (Int. 79).

Les coopératives proposent à leurs adhérents des centres de collecte, ce qui constitue pour eux le moyen le plus aisé de mettre leur production à la portée des consommateurs finaux. C'est le mode de collecte le plus répandu et des centres de collecte de coopérative fonctionnent dans toutes les régions de production du Pérou. Il existe cependant d'autres types de lieux de collecte : quelques sociétés de négoce et d'exportation comme AGROPESA ou Exporter Romex, par exemple, proposent des centres de collecte dans plusieurs provinces. En dernier lieu, on trouve également des centres publics de collecte au niveau des municipalités et des régions (Banco Mundial 2016 : 15).

Il existe aussi un vaste réseau de petits collecteurs locaux opérant pour le compte des grandes entreprises agroalimentaires, qui mettent en relation les producteurs de cacao avec les marchés nationaux et internationaux. Ce système de collecte traditionnel est critiqué, car il n'opère pas de distinction entre les niveaux de qualité des fèves (hygrométrie, niveau de fermentation, etc.), n'étant destiné qu'à la production d'un beurre de cacao de qualité inférieure destiné à la production de chocolat pour le marché intérieur (IICA 2009 : 14). Le fait que les producteurs perçoivent le même prix quelle que soit la qualité de leur produit ne les incite pas à améliorer celui-ci. Dans ce système, les variétés sont fréquemment mélangées, ce qui réduit encore davantage la qualité des fèves (Int. 79). Cependant, plusieurs organisations de producteurs qui s'efforcent de s'attaquer aux problèmes et aux inconvénients du système de collecte traditionnel ont décidé d'explorer des modes de commercialisation directe du cacao et de ses dérivés, surtout à destination du marché international. Cela implique souvent une certification biologique ou de commerce équitable (IICA 2009 : 15).

La certification du cacao biologique est un facteur important qui prend de l'ampleur au Pérou. Le pays est le deuxième producteur de cacao biologique certifié. Ce cacao est acheminé dans le cadre d'une chaîne de valeur différente et spécialisée. Fairtrade et UTZ sont aussi actifs dans le pays. De nombreuses coopératives ont une double, voire une triple, certification. Actuellement, environ 25 % de la production sont certifiés (Banco Mundial 2016 : 9 ; Technoserve 2015 : 7).

Différents programmes ont été élaborés pour améliorer la situation des petits planteurs. L'une des approches a consisté à convaincre les cacaoculteurs à se rassembler dans des groupes et à renforcer leur position au sein de la chaîne de valeur. Certaines organisations de producteurs ne fonctionnent pas bien, ayant été créées dans une optique de haut en bas, mal gérées et ne disposant pas de l'appui de leurs adhérents. Les organisations de développement ont donc soutenu les organisations de producteurs pour qu'elles améliorent leurs services et forment les cacaoculteurs, créent des plans d'affaires et améliorent leur organisation interne (Technoserve 2015 : 16).

Le prix bors-champ du cacao a connu une hausse significative ces cinq dernières années, car la qualité du cacao péruvien est de plus en plus reconnue. Selon l'Alliance Cacao Pérou (Alianza Cacao Peru, ACP), le cacao péruvien atteint des prix relativement élevés sur les marchés internationaux : en 2014, une tonne de cacao FFC péruvien se vendait à plus de USD 3 000/t. Néanmoins, une forte volatilité est due aux effets des marchés mondiaux (INEI 2016 : 2). Au cours de ces dernières années, les agriculteurs ont obtenu en moyenne 80 à 85 % du prix d'exportation (Technoserve 2015:7).

En termes d'exportations, les quatre principales sociétés représentent ensemble plus de 50 % des exportations totales. En 2013, la SAC Amazonas Trading Peru était le plus grand exportateur de cacao et de ses dérivés, avec une part de 17,3 %. D'autres entreprises leaders du marché d'exportation sont la Coopérative Acopagro (14,5 %), Sumaqao (10,3 %) et Exportadora Romex (10,2 %) (Banco Mundial 2016 : 7).

9.3.2 Effets de la coopération internationale

Le gouvernement du Pérou, par l'intermédiaire de sa Commission nationale pour le développement et la vie sans drogues (DEVIDA), a mis en œuvre un programme de lutte contre les trafics de drogue dans l'Amazonie péruvienne, faisant la promotion du cacao comme culture de substitution à la coca. Ce programme a reçu un large appui de la part de l'USAID et des Nations Unies, les activités parrainées visant à convaincre les producteurs de coca d'opter pour la culture du cacao. Ces 20 dernières années, grâce à ce vaste programme, s'est constituée une réserve de techniciens de terrain formés à la recherche d'emplois stables et permanents, ce qui rend le pays attractif aux yeux des investisseurs cherchant à investir dans les grandes plantations. Le Pérou disposant d'une main-d'œuvre qualifiée et disponible, il se positionne favorablement face aux pays qui sont les plus couramment associés aux sociétés des grandes plantations (Int. 79-82).

L'USAID finance l'ACP, un partenariat public-privé consacré au cacao FFC qui met en relation les producteurs de ce cacao avec les négociants, les investisseurs, les fournisseurs de technologie et les partenaires gouvernementaux péruviens. L'ACP dispense aux producteurs une assistance technique afin d'accroître les rendements et d'améliorer les pratiques après récolte, le but étant d'obtenir de meilleurs prix et davantage de rentabilité pour les cacaoculteurs. À la date de juin 2015, l'ACP travaillait avec 16 500 producteurs de cacao des régions de San Martin, Ucayali et Huánuco et il avait planté plus de 20 500 ha de cacaoyers. Par ailleurs, plus de 10 000 ha d'exploitations ont fait l'objet d'un géoréférencement et ils ont été incorporés dans le système de traçabilité. Le but de l'ACP est d'intégrer 23 000 ménages dans les chaînes de valeur internationales et d'établir 28 000 nouveaux hectares de cacao. Le partenariat fournit des semences améliorées (il possède six variétés clonées à haute productivité), il facilite l'accès au crédit, procède au transfert de technologie par l'intermédiaire d'agents de vulgarisation et renforce les coopératives de producteurs (Carana 2013 ; Int. 79-82).

Élément de sa stratégie qui vise à encourager les producteurs de cacao à participer à ses programmes, l'ACP a institué le prix du Cacao d'or (Cocoa de Oro) pour récompenser ceux qui produisent la meilleure qualité de cacao. Avec le Ministère de l'agriculture et de l'irrigation, le DEVIDA et l'USAID, l'ACP a également créé le « Salon del Cocoa y Chocolate », une exposition destinée à promouvoir la production et la consommation de cacao. Les lauréats de cet événement participent au « Salon du Chocolat » à Paris. En 2009, un échantillon péruvien a remporté le Premier prix pour le cacao FCC et en 2011, des échantillons de cacao péruvien ont été sélectionnés comme étant les meilleurs au

monde. En 2014, 35 petits producteurs ont été choisis pour participer au Salon de Paris (GAIN 2014 : 5).

Depuis avril 2014, la coopération allemande appuie le programme gouvernemental ProAmbiente mis en œuvre par le Ministère de l'agriculture. Plusieurs acteurs participent à la mise en place d'une plate-forme. Une étape importante de ce programme a été l'organisation d'un atelier afin d'adopter des principes directeurs pour les recherches prioritaires pour la chaîne de valeur du cacao. En outre, le Réseau national de recherche et d'innovation sur le cacao et le chocolat (Red Nacional de Investigación e Innovación de Cacao y Chocolate) a été lancé, regroupant des entités nationales comme l'APPCACAO, l'Institut des cultures tropicales (ICT), l'Institut national de la recherche agricole (INIA), la Commission nationale pour le développement et la vie sans drogues (DEVIDA), ainsi que des universités (Int. 82).

La coopération allemande coopère étroitement avec ces institutions sur plusieurs projets ; par exemple, pour améliorer l'innovation technologique, un projet a été mis sur pied avec six coopératives du cacao et deux entreprises chocolatières. D'autres projets font participer des universités, tant au Pérou qu'en Allemagne, dans le but d'améliorer la qualité du cacao et de ses produits dérivés (Int. 82).

9.4 Effets des mesures gouvernementales sur la filière cacao

Le gouvernement du Pérou a encouragé le développement des exportations agricoles avec le lancement d'une série de mesures incitatives, notamment une détaxe à l'exportation, et la loi N° 27037 prévoyant différentes exemptions fiscales ou des réductions d'impôts aux entreprises de certaines régions de l'Amazonie péruvienne. Les activités intéressant les agriculteurs s'efforcent d'améliorer le revenu tiré de cultures compétitives comme le cacao pour les rendre plus attractives aux yeux des agriculteurs, en remplacement de la coca. C'est ainsi que depuis 1985 la promotion de la culture du cacao est l'un des principaux piliers du programme de développement alternatif.

Il n'y a eu pendant longtemps aucun programme national portant sur le cacao. Ces 10 dernières années, des évolutions positives sont intervenues dans la politique du gouvernement vis-à-vis du secteur agricole, donnant un puissant coup de pouce aux chaînes de production du cacao. Cependant, en matière d'investissement, les ressources ont souvent été distribuées sans orientation précise. Le personnel qualifié manquait pour appuyer les processus de développement (Int. 81).

En 2011, un instrument appelé PROCOMPITE a été introduit. Il s'agit d'un programme gouvernemental pour l'allocation de subventions pour les équipements, les machines et autres atouts des entreprises locales, dans le but d'améliorer leur compétitivité. Pour bénéficier de ce programme, les producteurs de cacao associés à l'initiative doivent présenter leurs plans d'affaires où ils indiquent les grandes lignes du soutien dont ils ont besoin et les améliorations qu'ils attendent de cette innovation. Les propositions sont examinées par un jury qui attribue ensuite le montant de l'investissement en biens et services. Ce fonds devrait recevoir un financement de près de USD 2,9 millions. Son grand avantage a trait à sa nature décentralisée. Les fonds sont canalisés par les gouvernements provinciaux et régionaux. Le programme a permis de s'affranchir des processus très bureaucratiques qui avaient été instaurés par les instruments centralisés du passé (Int. 79, 81).

Un autre instrument a été le Programme d'aide financière à la compétitivité (AGROIDEAS) lancé par le Ministère de l'agriculture (Minagri). Celui-ci soutient la mise en œuvre des plans d'affaires de l'association et des coopératives, par des financements non remboursables et un suivi pendant la mise en œuvre. AGROIDEAS est un instrument national, accordant des ressources pour la gestion et l'adoption de technologies aux entreprises durables qui travaillent avec des producteurs agricoles de taille petite et moyenne, pratiquant l'élevage ou la sylviculture, organisés pour accroître leur compétitivité et consolider leur participation au marché (Int. 79, 80).

Ces instruments ont fourni un appui aux coopératives et aux entreprises privées intervenant dans les infrastructures. Cependant, il n'existait aucune analyse complète de la chaîne de valeur du cacao et par conséquent, aucun soutien technique adéquat n'a été disponible dans de nombreux cas. Les instruments n'ont donc pas répondu pleinement aux attentes en raison de l'absence de capacité technique et managériale de nombreux bénéficiaires de cette aide (Int. 81).

Les banques commerciales financent la production, par des crédits versés en amont et calculés sur les prix courants (Int. 81). Pour ce qui est de la qualité de la production et de sa gestion phytosanitaire, l'action du Service national de la santé agricole (SENASA) s'appuie sur les efforts de différentes ONG qui assurent des programmes d'assistance technique et de renforcement des capacités pour accroître le rendement des cultures et améliorer la transformation sur l'exploitation. Ce travail est validé par des sociétés de certification comme Biolatina et Control Union qui garantissent la qualité, la provenance et l'état des exportations de cacao biologique (Int. 79-82). Il n'en demeure pas moins que les efforts entrepris pour obtenir des variétés productives dotées de caractéristiques de qualité restent limités et insuffisants. L'absence de variétés améliorées à haut rendement est un facteur restrictif majeur pour les efforts visant à accroître la productivité du cacao (Garcia et al. 2011 : 102).

Annexe III : LISTE DES PERSONNES INTERVIEWÉES

Pays	Nom	Organisation	Fonction/Position
Côte d'Ivoire	Alain Rousseau	PROFIAB/GIZ	Component Manager, Value Chains
	Alexandre Kablan	ANADER	National Coordinator, Programme Coffee-Cocoa
	Allatin Ernest Brou	International Cocoa Initiative (ICI)	Deputy National Coordinator
	Anne-Marie Yao	Fairtrade	Country Manager
	Ata Brou Noel	Conseil du Café-Cacao/Coffee and cocoa board	Director Statistics, Monitoring and Evaluation
	Audrey Joubert	Advans Banque Côte d'Ivoire	Head of the Cocoa Project
	Bema Coulibaly	Conseil du Café-Cacao/Coffee and cocoa board	Monitoring and Evaluation Officer
	Danièle Kouassi	OLAM/Outspan Ivoire S.A.	Director Sustainability
	Diby Félicien	Conseil du Café-Cacao/Coffee and cocoa board	Monitoring and Evaluation Assistant
	Frank von Glasenapp	PROFIAB GIZ	Programme Manager
	Hemodu Coulibaly	Conseil du Café-Cacao/Coffee and cocoa board	Research Officer
	Jean Maxime Lorou Bi	International Cocoa Initiative (ICI)	Monitoring and Evaluation Officer
	Jean-Yves Couloud	World Cocoa Foundation	Country Manager
	Korotoum Doumbia	K'Origins	Managing Director
	Loic Biardeau	SACO/Barry Callebaut	Managing Director
	Mamadou Gbongue	Conseil du Café-Cacao/Coffee and cocoa board	Director Research
	Mathieu Faujas	Consultant	
	Mbalo Ndiaya	Mondelēz	Country Director, Cocoa Life Lead
	Mian Amoakon	Geotraceability	Country Manager
	Moctar Sangaré	Mars	Field Research Manager West Africa
	Pelelefanga Jean-Marie Coulibaly	PROFIAB/GIZ	Adviser Cocoa Sector
	Pokou Yao	EDE Consulting/Neumann	Country Manager
	Sabina Vigani	TRECC/Jacobs Foundation	Country Manager
	Siriki Diakité	UTZ Certified	Regional Representative for West Africa
	Solange N'Guessan	Union des Coopératives Agricoles de San Pedro (UCAS)/Union of cooperatives in San Pedro	Director
	Soumaila Bredoumy	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER)/Ministry of Agriculture and Rural Development	Director
	Vera Morisse	PROFIAB/GIZ	Adviser
	Victoria Crandall	Consultant	
	Youssouf Kone	Groupement des exportateurs (GEPEX)/Association of exporting companies	Assistant to General Secretary
	Youssouf N'Djore	CARE International	Cocoa and Private Sector Programme Coordinator
	Management of the cooperative	Cooperative CANN, N'Douzi	4 staff

	Management of the cooperative	Cooperative CAYAT, Adzopé	6 staff
Ghana	Alex Asiedu	Department of Geography & Resource Development, University of Ghana	Professor
	Ben Asare	GIZ Ghana	Technical Advisor
	Bernard Awaitey	Barry Callebaut	Pod Counter
	Cathy Pieters	Mondelēz	Director Cocoa Life Program
	Christian Mensah	Rainforest Alliance	Manager West Africa
	Emanuel Opoku	COCOBOD	Deputy Director, Research & Development at Ghana Cocoa Board
	Isaac Gyamfi	Solidaridad	Managing Director
	Meri Buama	GIZ Ghana	Technical Adviser
	Nene Akwetey-Kodjoe	World Cocoa Foundation	Project Coordinator
	Peter Tawiah	Olam	Executive Assistant-Operations
	Reuben Kwesi Domeh	Olam	Transport Manager - Cocoa
	Samuel Adimado	Africa Cocoa Coalition (ACC)	Independent Consultant
	Solomon Boateng	Kuapa Kokoo	Risk Manager
	Sona Ebai	World Cocoa Foundation	Chief of Party
	Tei Quartey	COCOBOD	Director of research, monitoring and evaluation
	Theophilus Nkansah	Care International	Project Manager
	Wahab Suleman	Ministry of Finance	Cocoa Policy Adviser
	Public Relations Officer and Researchers	Cocoa research Institute of Ghana	Several staff members
Cameroun	André Marie Mathias Lema	Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café (CICC)/Interprofessional council for cocoa and coffee	Head, Operation Department
	Angèle Célestine Yao	Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC)/Fund for the development of the cocoa and coffee sectors	Head of Department, Research and Projects
	Aurelia Dakpogan	Advans Banque Cameroun / Advans Bank Cameroon	Head of Project Financing Agricultural Value Chains
	Essiane Efa	Cooperative SOCOOPCAOMEN	Local chocolate producer and President of a cooperative
	Jean Dikoumé	Groupement des exportateurs cacao & café (GEX)/Association of cocoa and coffee exporters	Permanent Secretary
	Jonas Mbwangue	World Bank	Rural Development Specialist
	Jean Kuaté	Institut de recherche agricole et de développement (IRAD)/Institute of agricultural research and development	Scientific Coordinator for Perennial Crops
	Michael Ndoping	Office National du Cacao et du Cafe (ONCC)/National cocoa and coffee board	Director General
	Mme. Chantal	PAT Productions	Local chocolate producer
	Narcisse Ghislain Olinga	Ministère du Commerce/Trade Ministry	Sub-Director Commercial Exchange
	Nyassé Salomon	Institut de recherche agricole et de	Research Director

		développement (IRAD)/ Institute of agricultural research and development	
	Pierre Etoa Abena	Office National du Cacao et du Cafe (ONCC)/National cocoa and coffee board	Principal Adviser
	Pierluigi Passera	SIC CACAOS/Barry Callebaut	General Director
	Raymond Konlack	Groupement des exportateurs cacao & café (GEX)/ Association of cocoa and coffee exporters	GIC Proba (local exporter) and President of GEX
	Roger Monbono	Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café (CICC)/Interprofessional council for cocoa and coffee	
	Song Minyen	COSADER	
	Tobie Ondoa Manga	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Ministry of Agriculture and Rural Development	Head of Section
	Valentin Foketchian	SIC CACAOS/Barry Callebaut	General Secretary and Vice-President of CICC
Nigéria	Abiodun Gbadamosi	Oyo State - Tree Crops Development	Staff
	Alonge Adenike	Cocoa Association of Nigeria (CAN)	Staff
	Annemarie Matthess	GIZ	Sustainable Smallholder Agri-Business Programme (SSAB)
	Fabunmi Mopelola	Tulip Cocoa Processing Ltd	Cocoa Sustainability
	O. Adekunle Quadri	Federal Ministry of Agriculture and Natural Resources	Deputy Director Tree Crops
	O. Idris Ohatubosun	Osun State - Ministry of agriculture and food security	Tree crop project, Osogbo
	O.B. Adeniyan	ONDO State Government	Program Manager Cocoa
	Olayiwola Olubamiwa	Cocoa Research Institute of Nigeria (CRIN)	Interim Director
	8 staff people	Cocoa Research Institute of Nigeria (CRIN)	Staff
	Peter Aikpokpodion	Lecturer at the University of Calabar	Lecturer, former Adviser on cocoa to the Ministry of Agriculture
	Raphael Adebayo	Federal Ministry of Agriculture and Natural Resources	Cocoa Desk Officer
	Stephen Babajide	Solidaridad	Country Representative
	Victor Olowe	Farmers‘ Development Union (FADU)	Managing Director
Indonesia	Andras Totmihaly	University of Göttingen, Germany	PhD Student
	Chandra Panjiwibowo	UTZ Certified	Country Representative
	Hasrun Hafid	Rainforest Alliance	Project Manager
	Heinrich Terhorst	GIZ FORCLIME	Team Leader
	James Roshetko	World Agroforestry Centre (ICRAF)	Unit Leader Trees and Markets
	Manfred Borer	Swisscontact	Country Director
	Rini Indrayanti	Cocoa Sustainability Partnership (CSP)	Executive Director
Équateur	Jaime Freire	EMPRENDE CACAO Consultor Internacional / International Consultant	(formerly) Adviser at MAGAP for the formulation of the National Project for the Reactivation of Fine Aroma Cocoa

	Juan Rodríguez	Consultor Internacional (MAGAP, GIZ) / International Consultant	Consultant
	Liggia Estrella	Corporación de Promoción de Exportaciones e Inversiones (CORPEI)	Consultancy and Project Director
	Pedro Ramires Torres	GIZ ProCamBío	Formerly value chain advisor to the Programme Susaianable Management of Natural Resources
Péru	Carmen Rosa Chavez Hurtado	Ministry of Agriculture and Irrigation	Team Leader Cocoa
	Luis Rosa Pérez	Programa "Contribución a las metas ambientales del Perú" (ProAmbiente) / Programme "Contribution to environmental goals of Peru"	Key consultant
	Marcelo Gutierrez Seijas	Centro para la promoción de importación de los países en desarrollo (CBI) / Centre for the promotion of import of the developing countries	Consultant
	Mariana Solis	Centro de Innovación del Cacao (CIC) / Centre for the innovation of cocoa	Consultant
Miscellaneous	Aarti Kapoor	Embode	Managing Director
	Andres Tschannen	Barry Callebaut	Operations Manager - Global Cocoa Sustainability
	Antonie Fountain	VOICE	Executive director
	Darrell High	Nestlé	Cocoa Manager
	Fabio Segura	Jacobs Foundation	Head of International Programs
	Matthias Lange	ICI	Programme Manager
	Nicko Debenham	Barry Callebaut	VP Global Cocoa Sustainability
	Piera Waibel	Lindt Foundation	Managing Director
	Torben Erbrath	BDSI	Managing Director in the field of chocolate

Annexe IV : Questionnaire

Guide d'entretiens

Conditions de cadre/du marché international

- Ou est-ce que vous voyez les plus grands défis au niveau international en ce qui concerne le secteur du cacao en Côte d'Ivoire ?
- Qu'est-ce qui sont les impacts de la structure du marché international de cacao sur la Côte d'Ivoire ?
- Qu'est-ce qui peut être fait pour maitriser/gérer l'instabilité du prix mondial du cacao ?
- A quel niveau est-ce que ces conditions extérieures influencent vos politiques dans le secteur ?

Conditions de cadre/politiques nationales

- Ou est-ce que vous voyez les plus grands défis en ce qui concerne les conditions de marché pour le cacao ici en Côte d'Ivoire ?
- Comment est-ce que le secteur du cacao est structuré? Qui sont les acteurs principaux ? Est-ce qu'il y une décentralisation en ce qui concerne la politique dans le secteur ?
- A quel niveau est-ce que ces conditions extérieures influencent vos politiques dans le secteur ?
- Comment est-ce que vous jugez la politique du gouvernement en ce qui concerne les défis dans le secteur ? Est-ce que vous pensez que c'est suffisant ?
- Quel est l'impact de la politique du gouvernement (envers le secteur du cacao) sur la compétitivité du secteur ivoirien ?
- Quel impact est-ce que la politique a sur la situation des petits planteurs)

Role du secteur privé

- Le secteur privé se concentre sur quel type de projets ?
- Est-ce que ces activités sont coordonnées entre elles ? Avec l'état ?
- Quelle est leur impact sur la situation des petits planteurs ?
- Comment est-ce que ces projets pourraient etre améliorés pour produire plus d'impact ?

Partenaires techniques et financiers

- A quel niveau est-ce que les PTF coordonnent leurs activités entre eux et avec le gouvernement/CCC/ministères, etc. ?
- Qu'est-ce qui est l'impact des programmes de la coopération internationale sur la politique publique dans le secteur ?
- … et sur les petits planteurs ?
- Comment est-ce qu'on pourra assurer/les améliorer pour un meilleur impact ?

Annexe V : Atelier d'Accra - Programme

INSTITUT FÜR ÖKONOMIE UND ÖKUMENE

Atelier Cacao
12 et 13 avril 2016 à Accra, Ghana

Best Western Premier Hotel, 17 White Avenue, Accra

"Renforcer la compétitivité et améliorer les revenus des producteurs de cacao en Afrique de l'Ouest et du Centre"

Ordre du jour

Jour 1, 12 avril 2016 (mardi)	
à partir de 11.30	Arrivée, enregistrement et café/cacao
12.15 - 12.30	**Résumé des objectifs de la recherche** Friedel Hütz-Adams, Südwind Institut
12.30 - 13.30	Déjeuner
13.30 – 13.45	**Mots de bienvenue** Dr Stephen Kwabena Opuni, Directeur Général Cocobod
13.45 - 14.15	Présentation des participants
14.15 - 16.00	**Changements majeurs dans le secteur du cacao au cours des dernières 5-10 années** Introduction : Isaac Gyamfi Discussion en groupe et en plénière
16.00 - 16.30	Pause-café
16.30 - 18.00	**Présentation des résultats préliminaires de la recherche** Introduction : Friedel Hütz-Adams et Claudia Huber, Südwind Institut Discussion en plénière
19.00	Dîner
Jour 2, 13 avril 2016 (mercredi)	
09.00 – 09.30	**Résumé du Jour 1 et identification des défis plus importants**
09.30 - 10.30	**Solutions potentielles aux défis identifiés (partie 1)** Discussion en groupe, présentation des résultats, discussion en plénière
10.30 - 11.00	Pause-café
11.00 - 12.30	**Solutions potentielles aux défis identifiés (partie 2)** Discussion en groupe, présentation des résultats, discussion en plénière
12.30 - 14.00	Déjeuner
14.00 - 15.30	**Recommandations pour les divers acteurs y-compris la coopération allemande** Discussion en plénière
15.30 – 16.00	Clôture et départ

Annexe VI : Atelier d'Accra – LISTE DES PARTICIPANTS

Nom	Organisation	Adresse email
Afia Asamoah	Africa Cocoa Coalition, Ghana	asamoa@yahoo.com
Akosua Kwaporg Daah Agyente	Ghana Cocoa Board	adagyerte@yahoo.com
Albertine de Lange	UTZ Certified	albertine.delange@utz.org
Alexander Gyedu	Transmar Group, Ghana	Alexander.Gyedu@transmargroup.com
Ayo Akinola	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), Nigeria	ayo.akinola@giz.de
Betty Annan	Moderation	bettysannan@gmail.com
Claudia Huber	Senior Researcher, Consultant to Südwind-Institut	claudia.huber@dev-impact.com
Danièle Kouassi	Outspan Ivoire	kouassi@olamnet.com
Fabunmi Mopelola	Tulip Cocoa Processing Ltd., Nigeria	omololayo@yahoo.com
Franziska Link	Embassy of the Federal Republic of Germany Accra	
Friedel Hütz-Adams	Südwind-Institut, Germany	Huetz-Adams@suedwind-institut.de
Isaac Gyamfi	Solidaridad, Ghana	isaacg@solidaridadnetwork.org
Jens Soth	Helvetas, Switzerland	jens.soth@helvetas.org
Joachim Aka Kouadio	CAYAT, Côte d'Ivoire	kouakadio@yahoo.fr
Lekan Quadri	Federal Ministry of Agriculture Nigeria	lekan_quadri@yahoo.com
Marcel Goore Bi Kouakou	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Côte d'Ivoire	m.goorebi56@yahoo.fr
Michael Ndoping	Office National du Cacao et du Café, Cameroun	mndoping@yahoo.com
Moctar Sangare	Mars Inc., Côte d'Ivoire	moctar.sangare@effem.com
Olivia Rousseau	Ferrero, Côte d'Ivoire	quality.cocoa@gmail.com
Onyina Acheampong	AgroEcom Ghana	
Pierre Etoa Abena	Office National du Cacao et du Café, Cameroun	pierreetoa@yahoo.fr
Rasheed Adedeji	Cocoa Research Institute of Nigeria	aradeji@yahoo.co.uk
Raymond Konlack Lonla	Groupement des exportateurs, Cameroun	raymondkonlack@yahoo.fr
Rosette Awudu Zang	Ministère de Commerce, Cameroun	rosettebiyiha@yahoo.fr
Samuel Adimado	Africa Cocoa Coalition, Ghana	adimadosam@yahoo.com
Sena Tabbicca	Ghana Cocoa Board	senatabbicca@gmail.com
Solomon Boateng	Kuapa Kokoo, Ghana	sboateng@kuapakokoo.com
Theophilus Nkansah	Care International Ghana	theophilus.nkansah@care.org
Toussaint Mebenga	Ministère de Commerce, Cameroun	landrymebenga@gmail.com
Vera Morisse	GIZ PROFIAB	vera.morisse@giz.de
Victor Olowe	Farmers' Development Union, Nigeria	fadunion@yahoo.com
Vincent Okyere Akomeah	Ghana Cocoa Board	vinako28@hotmail.com
Wahab Suleman	Ministry of Finance, Ghana	WSuleman@mofep.gov.gh
Wilberforce Amik	Mondelez Cocoa Life, Ghana	wilberforce.amik@mdlz.de
Yaa Peprah Amekudzi	Mondelez Cocoa Life, Ghana	yaa.amekudzi@mdlz.com
Zoé Nautré	Embassy of the Federal Republic of Germany Accra	wz-2@accr.auswaertiges-amt.de

Annexe VII : Atelier d'Abidjan - Programme

INSTITUT FÜR ÖKONOMIE UND ÖKUMENE

24 - 25 octobre 2016
Abidjan, Côte d'Ivoire
Grand Hotel, Rue Léon Montigny, Plateau, Abidjan

"Renforcer la compétitivité et améliorer les revenus des producteurs de cacao en Afrique de l'Ouest et du Centre"

Présentation des résultats et discussion d'un suivi potentiel

24 octobre 2016 (lundi)

08.00 - 09.00	Pause-café/cacao Arrivée et enregistrement
09.00 – 09.10	**Bienvenue** **Atta Brou**, Dir des Statistiques, du Suivi- Evaluation et de la Prospective, Le Conseil du Café-Cacao, Côte d'Ivoire
09.10 - 09.20	**Bienvenue et résumé des objectifs de la recherche** **Alexandre Callegaro,** Conseiller de l'Ambassade de la République fédérale d'Allemagne en Côte d'Ivoire
09.20 – 09.30	**Bienvenue de Südwind Institute** **Friedel Hütz-Adams,** Südwind Institute
09.30 – 10.00	**Présentation des participants**
10.00 - 10.10	**Présentation des résultats de l'atelier à Accra** Fabunmi Mopelola, Olakoko/Sucden Cocoa, Nigeria
10.10 - 10.20	**Methods de travail, Informations logistiques**
10.20 - 10.45	**Pause-café/cacao**
10.45 – 12.30	**Présentation des résultats de la recherche** **Friedel Hütz-Adams, Claudia Huber**, Südwind Institute Discussion en plénière
12.30 - 14.00	**Déjeuner**
14.00 - 14.15	**Introduction aux groupes de travail**
14.15 - 15.45	**Groupes de travail** **Politiques et règlementation dans le secteur du cacao** ▸ Présentations courtes des représentants des ministères compétents et des régulateurs nationaux dans le secteur cacao **Accès au financement** ▸ Audrey Joubert Advans Banque Côte d'Ivoire ▸ Victor Olowe, FADU, Nigeria ▸ Agnes Yao Amenan, CANN COOP-CA, Côte d'Ivoire ▸ Sam Komissa, UNACOOPEC, Côte d'Ivoire **Coordination et organisation des producteurs cacao** ▸ Solomon Boateng, Kuapa Kokoo, Ghana ▸ Valentin Foketchian, Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café (CICC), Cameroon (à confirmer)

	▸ Solange N'Guessan, Fédération des Femmes Productrices de Café Cacao de Côte d'Ivoire ▸ Pokou Yao, EDE Consulting & Neumann Foundation, Côte d'Ivoire
15.45 - 16.15	**Pause-café/cacao**
16.15 - 17.45	**Groupes de travail (continuation)** ▸ Politiques et règlementation dans le secteur du cacao ▸ Accès aux services financiers ▸ Coordination et organisation des producteurs cacao
19.00	**Dîner**

25 octobre 2016, 9.00 – 14.00 h (mardi)

09.00 - 09.30	**Recap du Jour 1** **Introduction du Jour 2**
9.30 – 11.00	**Présentation des résultats des groupes de travail** **Discussion en plénière**
11.00 - 11.15	**Pause-café/cacao**
11.15 - 12.30	**Définition des étapes suivantes**
12.30 – 13.00	**Evaluation de l'atelier** **Mot de clôture**
13.00 - 14.00	**Déjeuner**
14.00	**Départ**

Annexe VIII : Atelier d'Abidjan – LISTE DES PARTICIPANTS

Name	Organization	Email address
Abdul Wahab Suleman	Ministry of Finance, Ghana	WSuleman@mofep.gov.gh
Abi Monnet Innocent	Solidaridad West Africa, Côte d'Ivoire	monnet.abi@solidaridadnetwork.org
Afia Asamoa Owusu	Africa Cocoa Coalition, Ghana	asamoa@yahoo.com
Agnès Yao Amenan	CANN COOP-CA, Côte d'Ivoire	nzramacoop@yahoo.fr
Ahmadou Cisse	Solidaridad West Africa, Côte d'Ivoire	Ahmadou.Cisse@solidaridadnetwork.org
Albertine de Lange	UTZ Certified	albertine.delange@utz.org
Alexandre Callegaro	German Embassy, Côte d'Ivoire	v@abid.auswaertiges-amt.de
Allatin Brou	International Cocoa Initiative	e.brouallatin@cocoainitiative.org
Annemarie Matthess	GIZ Sustainable Smallholder Agri-Business Programme, West/Central Africa	annemarie.matthess@giz.de
Antonie Fountain	VOICE Network, The Netherlands	antonie@voicenetwork.eu
Audrey Joubert	Advans, Côte d'Ivoire	ajoubert@advanscotedivoire.com
Atta Brou	Le Conseil du Café-Cacao, Côte d'Ivoire	atta.brou@conseilcafecacao.ci
Beate Weiskopf	German Initiative on Sustainable Cocoa	beate.weiskopf@giz.de
Carmen Rosa Chàvez Hurtado	Federal Ministry of Agriculture, Peru	cchavez@minagri.gob.pe
Christian Mensah	Rainforest Alliance, Ghana	cmensah@ra.org
Claudia Huber	Senior Researcher, Switzerland	claudia.huber@gmail.com
Bema Coulibaly	Le Conseil du Café-Cacao, Côte d'Ivoire	bemac@conseilcafecacao.ci
Edoukou Rolland	UNACOOPEC-CI, Côte d'Ivoire	sam.komissa@gmail.com
Elkanah Odembo	CARE International, Ghana	elkanah.odembo@care.org
Elvis Core	German Initiative on Sustainable Cocoa	elvis.core@giz.de
Eliseus Opoku Boamah	Cocoa Abrabopa Association, Ghana	eopoku-boamah@abrabopa.com
Fabunmi Mopelola	Olakoko/Sucden Cocoa, Nigeria	omololayo@yahoo.com
Felix Kodjia	UTZ Certified, Côte d'Ivoire	felix.kodjia@utz.org
Francis Baah	Cocobod, Ghana	achamfour19@gmail.com
Friedel Hütz-Adams	Südwind Institut, Germany	Huetz-Adams@suedwind-institut.de
Guy Silue	Mondelēz Cocoa Life, Côte d'Ivoire	
Joachim Aka Kouadio	Société Cooperative Agricole CAYAT, Yakasse-Attobrou, Côte d'Ivoire	kouakadio@yahoo.fr
Korotoum Doumbia	K'Origins, Côte d'Ivoire	k.doumbia@korigins.org
Kouakou Djè Robert	ANADER, Côte d'Ivoire	r.dje@anader.ci
Matthias Lange	International Cocoa Initiative	m.lange@cocoainitiative.org
Mian Amoakon	Geotraceability, Côte d'Ivoire	m.amoakon@geotraceability.com
Michael Ndoping	Office National du Cacao et du Café, Cameroun	mndoping@yahoo.com
Mirjam van Leeuwen	Cocoa Abrabopa Association, Ghana	mirjam@wienco.com
Olalekan Quadri	Federal Ministry of Agriculture and Rural Development, Nigeria	lekan_quadri@yahoo.com
Pierre Etoa Abena	Office National du Cacao et du Café, Cameroun	pierreetoa@yahoo.fr
Rasheed Adedeji	Cocoa Research Institute of Nigeria	aradeji@yahoo.co.uk
Raymond Konlack	Groupement des exportateurs, Cameroun	raymondkonlack@yahoo.fr
Samuel Komissa	UNACOOPEC-CI, Côte d'Ivoire	sam.komissa@gmail.com
Silué Gninaguignon	CARE International, Côte d'Ivoire	youssouf.ndjore@care.org
Solange Nguessan	Union des coopératives agricoles de San Pedro	solangenguessan@hotmail.com
Solomon Boateng	Kuapa Kokoo Farmers Union, Ghana	sboateng@kuapakokoo.com
Theophilus Nkansah	CARE International, Ghana	theophilus.nkansah@care.org
Toussaint Meledje Yao	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Côte d'Ivoire	meledjeyaotoussaint@gmail.com
Toussaint Landry Mebenga	Ministère du Commerce, Cameroun	landrymebenga@ymail.com
Valentin Foketchian	SIC CACAOS, Cameroun	valentin_foketchian@barry-callebaut.com
Vera Morisse	GIZ-PROFIAB, Côte d'Ivoire	vera.morisse@giz.de
Victor Olowe	Farmers Development Union, Nigeria	fadunion@yahoo.com
Vincent Frimpong Manu	World Cocoa Foundation, Ghana	vincent.manu@worldcocoa.org
Yao Pokou	EDE Consulting & Neumann Foundation, Côte d'Ivoire	yao.pokou@ede-consulting.com
Yves Komaclo	Oikocredit	ykomaclo@oikocredit.org
Sangaré Seydou	Oikocredit	ssangare@oikocredit.org
Cédrick Montetcho	Oikocredit	omontetcho@oikocredit.org
Akambaua	ONCC	akambaua70@yahoo.fr